

LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais



DE GAULLE
LA PROPRIÉTÉ DE LA BOISSERIE
AU CŒUR D'UNE BATAILLE
POUR SA SAUVEGARDE **PAGE 32**

BITCOIN
POURQUOI LE COURS
DE LA CRYPTOMONNAIE
A DÉVISSÉ **PAGES 24 ET 25**



CHINE

Xi renvoie Macron dans ses buts sur l'Ukraine

PAGE 6

STUPÉFIANTS

Qui sont les consommateurs et les trafiquants de drogue en France?

PAGE 11

SANTÉ

Polluants éternels : dans un village des Ardennes, l'eau contaminée crée la psychose

PAGE 12

FOOTBALL

Coupe du monde 2026 : les Bleus de Mbappé retiennent leur souffle

PAGE 15

CHAMPS LIBRES

Débats autour du monde : l'Europe doit sauver l'Ukraine pour se sauver elle-même
• James de Coquet et Alice Chavane : un couple de grand style
• Les tribunes d'Emmanuel Lincot, de Jean-Éric Schoettl et de Stéphane Ratti
• Le bloc-notes de Laurence de Charette

PAGES 17 À 21

FIGARO OUI FIGARO NON

Réponses à la question de jeudi :
Édouard Philippe a-t-il raison d'appeler à ne pas voter le budget de la Sécurité sociale?

OUI
41%

NON
59%

VOTANTS : 84 916

Pensez-vous que la France pourra obtenir la libération de Christophe Gleizes, détenu en Algérie?

Téléchargez l'appli du Figaro pour voter

FRANÇOIS NASCIMBENI/AFP ;
ULCHIK74 - STOCK.ADOBE.COM

AND : 4,50 € - BEL : 4,00 € - CH : 4,90 CHF - D : 4,50 € - ESP : 4,50 € - GR : 4,00 € - LUX : 4,00 € - MAR : 37 DH - DOM : 5,00 € - TUN : 11,00 TND ISSN 0182.5852

Le sort de Christophe Gleizes ravive les tensions avec Alger

Avec la confirmation en appel de sa condamnation à 7 ans de prison, le journaliste sportif est devenu à son tour un enjeu diplomatique majeur dans la relation entre la France et l'Algérie.

Après sa condamnation en appel à 7 ans de prison par un tribunal algérien le 3 décembre, Christophe Gleizes et ses avocats disposent d'une semaine pour se pourvoir en cassation.

L'alternative consiste à solliciter une mesure de grâce auprès du président algérien, Abdelmadjid Tebboune, une demande déjà formulée par la famille du journaliste sportif.

Prises de court par la sévérité du verdict, les autorités françaises savent désormais qu'une issue sera forcément politique. Leur défi : éviter de rejouer le précédent de

Boualem Sansal. Désireux de préserver une ébauche de rapprochement avec Alger, le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, a confirmé son intention de s'y rendre, mais « un

peu plus tard que prévu ». Emmanuel Macron s'est engagé à « agir auprès des autorités algériennes » pour obtenir le retour de Christophe Gleizes « dans les plus brefs délais ».

→ LE JOURNALISTE PRIS, APRÈS SANSL, DANS LES SAUTES D'HUMEUR FRANCO-ALGÉRIENNES → LE MONDE DU FOOTBALL HÉSITE À S'ENGAGER
→ MAXIME GLEIZES : « ON SE SENT ABATTUS, LE COMBAT CONTINUE » PAGES 2 À 4 ET L'ÉDITORIAL



Portables, stupéfiants... l'impressionnant butin d'une fouille à la prison de Villepinte

En présence du garde des Sceaux, Gérald Darmanin, une opération de fouille inédite a été menée, mercredi soir, à la maison d'arrêt de Seine-Saint-Denis. Les agents ont mis la main sur des dizaines de téléphones et de la drogue. **PAGE 10**

ÉDITORIAL par Yves Thréard

Mbappé, Zidane et la fermeté

Onose espérer que le monde du football va enfin se lever pour Christophe Gleizes. Qu'attendent, depuis le mois de juin qu'il est incarcéré, ses dirigeants, joueurs et supporteurs pour demander la libération de ce journaliste de 36 ans, dont le seul crime est d'aimer l'Afrique et le ballon rond ? Partout dans les stades et sur les banderoles, son nom devrait être scandé et imprimé pour dénoncer son odieuse prise en otage. De mère algérienne, Kylian Mbappé, qui sait prendre la parole quand il le faut, serait un soutien fort et précieux. Christophe Gleizes est l'otage des multiples haines et rancoûrs du régime algérien. Contre la France d'abord, l'ennemie extérieure, dont il est un ressortissant. Contre la Kabylie ensuite, l'ennemie intérieure, région frondeuse aux revendications sécessionnistes, où l'a mené son enquête sur le club mythique de Tizi Ouzou. À quelques kilomètres de ce chef-lieu provincial se situent les racines familiales d'un certain Zinédine Zidane. La star avait en son temps choisi de jouer sous le maillot de la France. Cela n'a cependant pas empêché l'Algérie de sélectionner son fils Luca pour défendre ses

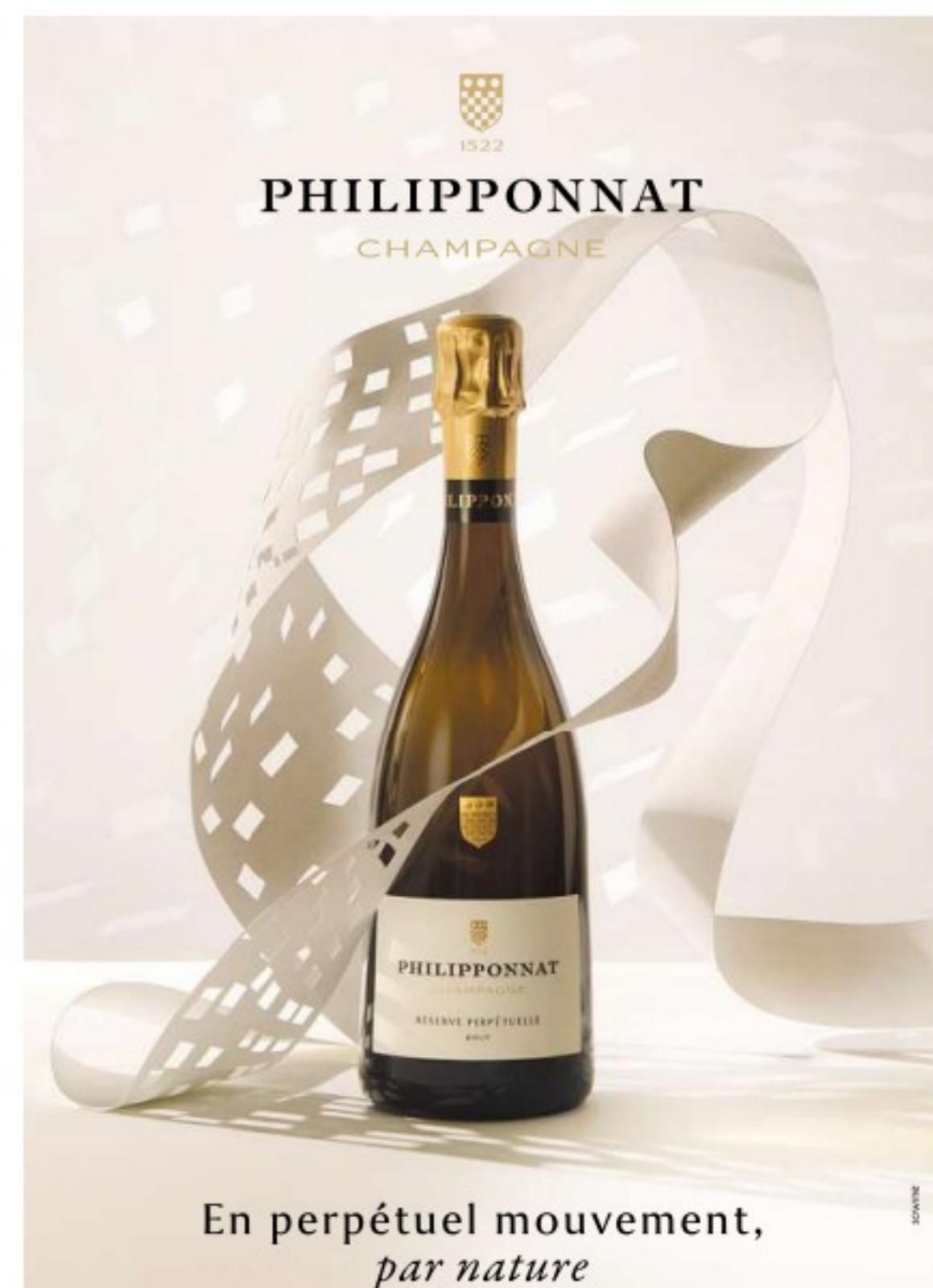
couleurs à la Coupe d'Afrique des nations, fin décembre, au Maroc. Le détail n'a rien d'anecdotique. Il dit tout de la complexité et des incohérences du pouvoir algérien, qui a besoin de boucs émissaires pour survivre. Pas plus que Boualem Sansal, accusé de mille maux, Christophe Gleizes, condamné pour « apologie du terrorisme », ne doit en subir les humiliations au fond d'une prison.

Aucune illusion sur le régime algérien

Incorrigeable optimiste, l'auteur du *Serment des barbares* se disait prêt à se rendre à Alger avec Emmanuel Macron pour la libération du jeune journaliste. Il ne faut évidemment se faire aucune illusion sur le régime algérien, traversé par les luttes de clans. Notre ministre de l'Intérieur a certes raison de vouloir maintenir son projet de voyage sur place. Mais, si celui-ci doit servir la cause de Christophe Gleizes, il doit aussi mettre sur la table les sujets brûlants qu'Alger se plaît à écarter : la reprise des milliers d'OQTF présents sur notre sol et la renégociation des accords exorbitants qui lient nos deux pays. Face à l'arbitraire, la fermeté pour ne rien lâcher. ■

Budget de la Sécu : l'avenir de Sébastien Lecornu en jeu

Opération de la dernière chance pour le premier ministre dans l'Hémicycle. Face au risque d'un rejet du budget de la Sécurité sociale, alimenté par l'opposition d'Édouard Philippe au texte, Sébastien Lecornu a voulu mettre en garde les parlementaires, jeudi, sur les conséquences d'une telle perspective. Pour éviter un déficit évalué à 30 milliards d'euros pour 2026, le premier ministre espérait encore trouver un compromis, notamment sur la hausse polémique de la CSG. **PAGES 8 ET 9**



En perpétuel mouvement,
par nature

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Christophe Gleizes, nouvelle épreuve sur le chemin chaotique de la réconciliation

Isabelle Lasserre

Si le journaliste français n'est pas gracié par le président, la politique d'apaisement prônée par l'Élysée et par le Quai d'Orsay aura prouvé son inefficacité.

Certaines liaisons finissent toujours par se heurter aux murs du passé. C'est le cas de la relation empoisonnée qu'entretiennent la France et l'Algérie depuis 1962. À chaque éclaircie, même fugitive, succède une tempête ou une pluie de grêle. La confirmation de la condamnation à 7 ans de prison du journaliste Christophe Gleizes par l'Algérie est un nouvel obstacle posé sur le chemin déjà chaotique de la réconciliation, qui venait tout juste de reprendre, après la libération de Boualem Sansal, le mois dernier.

Les autorités françaises ont été surprises. Elles espéraient un verdict plus clément, un sursis ou une condamnation suffisamment courte pour ne pas contrarier la poursuite du travail d'apaisement des relations diplomatiques entre Paris et Alger. De nature, aussi, à préserver la volonté de tourner la page de la crise déclenchée en juillet 2024, quand Emmanuel Macron a reconnu et défendu la marocanité du Sahara occidental. Au grand dam d'Alger, qui soutient le mouvement politique indépendantiste Front Polisario. La libération de Boualem Sansal devait permettre, espérait-on à Paris, une ouverture vers d'autres étapes menant à l'apaisement et à la reprise de la coopération sur des sujets clés pour Paris, comme celui de l'immigration. Celle de Christophe Gleizes était attendue comme une suite naturelle à ce processus.

Emmanuel Macron s'était même rendu «disponible» pour rencontrer le président algérien Tebboune. Fin novembre, il avait affirmé vouloir bâti «une relation apaisée» avec l'Algérie, même si «beaucoup de choses» devaient être «corrigées». Ses ministres faisaient depuis l'éloge de la méthode douce pour obtenir des résultats avec un gouvernement algérien contraint par son isolement sur la scène internationale, à faire des gestes.

Cette douche froide jette à nouveau un doute sur les intentions d'Alger. «Le pouvoir algérien mène toujours un double



IPAV/PA USA VIA REUTERS CONNECT

Emmanuel Macron s'entretient avec le président algérien Abdelmadjid Tebboune lors du sommet du G7 à Borgo Egnazia, en Italie, le 14 juin 2024.

jeu. En confirmant la condamnation de Christophe Gleizes, Tebboune prévient la France qu'il ne remet pas les compteurs à zéro et qu'il reste maître du tempo comme du contenu de l'éventuelle réconciliation franco-algérienne», commente un diplomate. Certains considèrent que le président algérien fait payer à la France le fait d'avoir dû libérer Boualem Sansal, par l'intermédiaire de l'Allemagne, avec qui ses relations sont d'autant meilleures qu'il s'y fait soigner.

Alger essaie sans doute aussi de faire pression sur Paris, où le Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK) a prévu de déclarer l'indépendance du pays kabyle le 14 décembre prochain. Comme le Sahara occidental, la Kabylie rebelle est un sujet très sensible à Alger, sur lequel le pouvoir veut chasser toutes les influences françaises.

C'est précisément ce que le pouvoir algérien a reproché au journaliste français : avoir interviewé des footballeurs kabyles membres du MAK. Mais le manque de clémence de la cour d'appel de Tizi-Ouzou, malgré le profil bas manifesté par Christophe Gleizes, est aussi considéré par certains comme une manière de rappeler à Paris que les décisions algériennes ne sont pas prises en fonction des pressions extérieures. Encore moins celles qui viennent de Paris.

Pour l'instant, les réactions des autorités françaises sont restées modérées. Paris «déplore que sa pleine coopération avec les autorités algériennes et les explications fournies par sa défense n'aient pas suffi à changer le verdict». Emmanuel Macron a fait part de sa «profonde inquiétude». Mais les canaux de communication n'ont pas été coupés. Partisan du dialogue, le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez a affirmé qu'il ne remettait pas en cause sa prochaine visite à Alger, même si elle doit avoir lieu un peu plus tard que prévu. La libération du journaliste français, a-t-il affirmé, sera un «élément déterminant» dans les discussions en cours.

Certains considèrent en effet que Christophe Gleizes pourrait bénéficier bientôt d'une grâce présidentielle. Avant d'être libéré, Boualem Sansal avait été lui aussi durement condamné par la justice politique de la dictature algérienne. Si cette grâce n'intervient pas, nul doute que les autorités françaises en tireront plusieurs leçons.

«Le pouvoir algérien mène toujours un double jeu. En confirmant la condamnation de Christophe Gleizes, Tebboune prévient la France qu'il ne remet pas les compteurs à zéro et qu'il reste maître du tempo comme du contenu de l'éventuelle réconciliation franco-algérienne»

Un diplomate

La première, sur l'efficacité de la méthode dite «douce» vis-à-vis d'Alger, qui consiste à ménager diplomatiquement le pouvoir et à tout faire pour éviter que la question algérienne enflamme la politique intérieure française. Ce nouveau revers encouragera les partisans d'une approche plus ferme, utilisant les menaces diplomatiques et les pressions plutôt que le remords et l'inhibition. La deuxième, sur la réelle volonté du président Tebboune à renouer avec l'apaisement.

Que Christophe Gleizes soit ou non gracié, il restera, dans les deux cas de figure, tout à faire pour normaliser durablement la relation franco-algérienne, qui reste minée de toutes parts, embrasée par les incendies mémoriels. La nécessité de passer par l'Allemagne pour permettre la libération de Boualem Sansal avait déjà rappelé le mois dernier la persistance du patriotisme antifrançais en Algérie, utilisé par le président Tebboune pour ressoudre la nation autour de lui. «Est-il seulement possible d'envisager une réconciliation tant qu'il sera au pouvoir?» interroge le diplomate. ■

Après Sansal, le journaliste pris dans les sautes d'humeur franco-algériennes

Adam Arroudj Alger

Une fois passés le choc et l'effroi, deux voies se présentent pour espérer une libération de Christophe Gleizes : celle du pourvoi en cassation ou celle de la grâce présidentielle. Les avocats du journaliste français, dont la peine de sept ans de prison ferme a été confirmée mercredi 3 décembre en appel, disposent d'une semaine pour se pourvoir en cassation. «On est en discussion avec RSF, So Press (le groupe média avec lequel collabore Christophe Gleizes, NDLR) et ma famille pour savoir quelle sera la meilleure procédure», a précisé Maxime Gleizes, le frère cadet jeudi matin sur France Inter. «Si on fait une stricte application du droit, on peut déposer un recours en cassation et se déstisser à tout moment et mener en parallèle ce combat pour obtenir cette grâce au plus vite», a détaillé par ailleurs sur Franceinfo, l'avocat français, Emmanuel Daoud. À Paris, plusieurs sources familiaires du dossier jugent la piste de la grâce «évidente», et estiment acquis que le journaliste «ne restera pas sept ans en prison».

Mais une fois admis que l'issue sera essentiellement politique, un défi s'impose à la diplomatie française : éviter

de rejouer le précédent de l'affaire Sansal, tout en préservant la dynamique de rapprochement engagée avec Alger. Car Christophe Gleizes est devenu, malgré lui, un élément de la relation franco-algérienne, happé dans les mécanismes de la réconciliation en cours entre Paris et Alger.

«Toute la difficulté pour Paris sera d'éviter une «sansalisation» du dossier, s'inquiète un acteur du bilatéral, lucide sur les biais de la diplomatie française, en évoquant la façon dont l'écrivain franco-algérien est devenu central dans la reprise d'un dialogue qui, à l'origine, a dérayé sur le sujet de la reconnaissance de la marocanité du Sahara occidental. Rendre son cas à la fois emblématique, inflammable et le conditionner à un rapprochement serait une erreur. Il doit rester l'un des dossiers à traiter dans un ensemble plus vaste, qui inclut la coopération migratoire, sécuritaire et consulaire.»

Le ton a été donné dès ce jeudi matin. Invité sur France 2, Laurent Nuñez a rappelé que son déplacement à Alger aura bien lieu : «Ce qui va être déterminant, ce sont les discussions techniques qui préparent mon éventuelle visite.» Alors que son entourage évoque, après le verdict de la veille, un «décalage obligé», le ministre de l'Intérieur a été très clair : «J'ai été invité, j'ai répondu à

mon homologue que je m'y rendrai (...). Le déplacement aura lieu le moment venu, peut-être un peu plus tard que prévu.» Si, pour lui, «la partie sécuritaire et migratoire» est à traiter de manière prioritaire avec les autorités algériennes, il a aussi précisé : la «libération» du journaliste sportif sera «un élément majeur des discussions avec l'Algérie».

Tout l'équilibre à trouver réside dans cet exercice : mettre en œuvre le fameux «dialogue exigeant» avec Alger, tout en évitant de tout cristalliser autour du cas Gleizes. Emmanuel Macron a tenu une position similaire.

«Rendre son cas à la fois emblématique, inflammable et le conditionner à un rapprochement serait une erreur. Il doit rester l'un des dossiers à traiter dans un ensemble plus vaste, qui inclut la coopération migratoire, sécuritaire et consulaire»

Un proche du dossier

Dans un communiqué publié jeudi, tout en se disant «profondément inquiet», le chef de l'État a enchaîné : «Nous continuerons d'agir auprès des autorités algériennes pour obtenir sa libération et son retour en France dans les plus brefs délais.» En interne, un shérpa résume : «Il y a une vraie volonté politique de ne pas se laisser déborder, de ne pas laisser le processus de reprise du dialogue se gripper. On répétera à l'envi que la France veut poursuivre le dialogue entamé. On sait que les Algériens veulent la même chose, nos séances de travail sont d'ailleurs maintenues.»

Mais cette volonté se heurte à des réalités complexes. D'abord, parce que Christophe Gleizes est devenu malgré lui une pièce d'un écheveau diplomatique plus large, qui comprend le dossier sensible de l'agent consulaire algérien interpellé à Crétel pour implication présumée dans un enlèvement, une situation d'interdépendance que chacun perçoit clairement.

Ensuite, parce que la sévérité du verdict a «refroidi» jusqu'aux observateurs les plus prudents. En rembobinant le fil de la journée de mercredi, l'incompréhension se devine. Le tribunal de Tizi Ouzou «n'a reconnu aucune circonstance atténuante», ni la demande de clémence formulée à l'audience par Christophe Gleizes, «ni l'absence

d'éléments dans le dossier de l'accusation». Emmanuel Daoud a même fustigé un «dossier vide» et des accusations «obscènes et ridicules». Alors que l'émotion demeure très forte, l'enjeu devient désormais de rétablir un socle minimal de confiance. «Il faut repandre nos esprits, garder la tête froide et rebondir», martèle-t-on à Paris.

Troisième difficulté à gérer : le bruit médiatique, qui risque d'ajouter une couche de tension inutile. Les propos très durs de Boualem Sansal jeudi, après l'annonce du verdict, illustrent ce risque. L'écrivain gracié par Abdelmadjid Tebboune a qualifié l'Algérie de «dictature» et dénoncé «la cruauté pure» de la justice algérienne. «Il aurait pu le condamner à six mois de prison et il sortirait aujourd'hui même. Le procureur avait-il besoin de réclamer dix ans? C'est vouloir faire mal, vouloir humilier.» Ce genre de témoignage «n'aide pas Christophe Gleizes», glisse-t-on avec amertume parmi ceux qui ont contribué à orchestrer la libération de l'écrivain. Tout comme le projet de déclaration d'indépendance de la Kabylie, prévue le 14 décembre à Paris par le MAK (Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie, organisation classée «terroriste» en Algérie depuis 2021), qui tombe au plus mauvais moment. ■

RISING STONE

CRÉATEUR & CONSTRUCTEUR DES PLUS BEAUX APPARTEMENTS ET CHAlets EN MONTAGNE



ALLODIS



23 APPARTEMENTS NEUFS D'EXCEPTION
AU CŒUR DE MÉRIBEL, À 1750M D'ALTITUDE.



DE 150
À 400 M²

BELLE
VUE

SKI IN /
SKI OUT

SERVICES DE
CONCIERGERIE 5*

PISCINE
& SPA

SALLE
DE SPORT

les 3 vallées.

200, RUE DES JEUX OLYMPIQUES, 73550 MÉRIBEL
MYPROPERTY@RISING-STONE.COM
+33 (0)4 79 08 79 42

Le monde du football hésite à s'engager

Baptiste Desprez

Si les instances sportives s'organisent pour soutenir notre confrère, la mobilisation tarde à prendre forme.

Depuis mercredi soir et l'annonce du jugement à l'encontre de Christophe Gleizes, l'onde de choc est totale au sein du monde du sport. Certaines voix s'élèvent, d'autres restent discrètes, pour s'insurger contre le sort réservé à notre confrère, journaliste sportif de 36 ans, condamné à 7 ans d'emprisonnement pour «apologie du terrorisme». Concernant le ballon rond, les instances comme la Fédération française de football (FFF) et la Ligue de football professionnel (LFP) ont, via des communiqués, tenu à se «montrer solidaires» avec Christophe Gleizes. Mais pas seulement.

Joint jeudi midi avant qu'il ne prenne l'avion pour Washington en vue du tirage au sort de la Coupe du monde 2026, Philippe Diallo a tenu à s'exprimer : «J'apporte mon soutien total à Christophe Gleizes, avance le patron du football français. La peine injuste à laquelle il a été condamné n'est pas un bon signe. J'espère que les autorités algériennes feront preuve de clémence pour qu'il puisse retrouver sa famille le plus rapidement possible. La FFF fera tout son possible pour faciliter un retour de Christophe sur le sol français et auprès des siens. Nous échangeons fréquemment avec son avocat, Mme Emmanuel Daoud, et la fédération est engagée depuis sa condamnation en Algérie.»

«Je suis choqué que les stars du football, qui ont un lien fort entre la France et l'Algérie, ne se mobilisent pas. S'ils ne veulent pas disqualifier le gouvernement algérien en place, pourquoi pas, mais au moins prendre la parole pour un jeune garçon qui a pris 7 ans de prison car il voulait simplement faire son métier de reporter»

Un journaliste algérien

Interrogé sur les actions concrètes que peut mener la plus puissante des fédérations sportives du pays pour tenter de faire porter sa voix, le dirigeant prend toutes les précautions d'usage. «Il faut avoir une approche concertée et ne rien faire qui puisse nuire à une rapide libération de Christophe», précise-t-il, assurant n'avoir aucun contact avec son homologue algérien, Walid Sadi. Contacté par nos soins, ce dernier n'a pas répondu à notre demande d'entretien.

Du côté de la LFP, le sujet a été évoqué jeudi lors de l'assemblée générale. «Le soutien a été unanime en AG, bien entendu, tout le foot pro est uni sur ce sujet et la mobilisation va aller crescendo», nous assure le président de la Ligue, Vincent Labrune. «Tous les acteurs se tiennent unis à ses côtés et appellent à sa libération prochaine, poursuit le communiqué de la ligue. Ils réaffirment leur attachement aux principes essentiels de justice, de liberté et de liberté d'expression.»

Selon nos informations, il a été demandé par les autorités aux acteurs du football de ne pas envenimer le dossier

et trop occuper l'espace médiatique avec des déclarations qui pourraient obstruer les discussions entre les deux pays. «L'idée n'est pas de ruer dans les brancards et dire des bêtises, mais il faut aussi se faire entendre, nous marchons sur un fil», avance un habitué des arcanes fédérales.

Du côté des clubs de Ligue 1, si neuf sur dix-huit s'étaient mobilisés jusque-là pour demander la libération du journaliste indépendant, avec l'OGC Nice, qui fut le premier à enclencher le mouvement, une prise de conscience semble enfin avoir eu lieu ces dernières heures. Reste à savoir sous quelle forme, autour des rencontres de championnat, cette mobilisation prendra effet. Quid de la réaction des tribunes ce week-end face au sort réservé à Gleizes?

Face à la caisse de résonance du sport le plus suivi au monde, l'impact pourrait prendre d'autres proportions avec des banderoles, photos ou messages de soutien qui inonderaient les réseaux sociaux. Aujourd'hui, c'est clairement insuffisant. Frilosité? Manque de courage? Chacun jugera. «Il faut que cela bouge encore plus, avance un dirigeant. Le monde de la culture a réussi, via différentes actions, à se faire entendre pour Boualem Sansal, le foot et le sport doivent faire beaucoup plus pour Christophe Gleizes.» Début de réponse dans les prochains jours.

«Ce journaliste sportif n'a rien à faire en prison, avance Franck Haise, l'entraîneur des Aiglons. Le club lui témoigne son soutien.» Idem du côté du Stade Brestois, avec Éric Roy : «On



L'OGC Nice fut le premier à enclencher le mouvement pour demander la libération de Christophe Gleizes. OGC NICE

espère juste que, pour Christophe, tout se passera du mieux possible et qu'on le retrouvera rapidement sur le sol français.» Le Paris SG, discret jusqu'à maintenant, a communiqué son soutien sur les réseaux sociaux. Habituel du continent africain et désormais sélectionneur de l'Arabie saoudite, Hervé Renard a aussi tenu à rejoindre le mouvement. «Toutes mes pensées vont vers lui ainsi qu'à sa famille, nous souffle le technicien qui a entraîné l'USM Alger, en 2011. En espérant un dénouement favorable pour sa libération.»

D'autres personnalités du monde sportif ont pris le train en route. Les anciens footballeurs Rai et Vikash Dhorasoo, l'ex-capitaine de l'équipe de France de basket Boris Diaw, le rugbyman Sofiane Guitoune ou encore des clubs de Top 14. Pas suffisamment

aux yeux de Claude Le Roy, spécialiste du continent africain pour y avoir officié durant des décennies entre le Cameroun, le Sénégal, le Congo ou encore le Ghana. «J'ai trouvé que le monde du sport était d'une frilosité absolument incroyable et ce n'est pas nouveau, avouait-il sur Franceinfo mercredi. On a l'impression, quelques fois, que les gens ont peur d'arriver dans un domaine où il n'y a aucune pudeur à avoir.» Un avis partagé par certains.

«Je suis choqué que les stars du football, qui ont un lien fort entre la France et l'Algérie, ne se mobilisent pas. S'ils ne veulent pas disqualifier le gouvernement algérien en place, pourquoi pas, mais au moins prendre la parole pour un jeune garçon qui a pris 7 ans de prison car il voulait simplement faire son métier de reporter.»

Leur silence est incompréhensible, et, au bas mot, interpelle. S'ils ne veulent pas disqualifier le gouvernement algérien en place, pourquoi pas, mais au moins prendre la parole pour un jeune garçon qui a pris 7 ans de prison car il voulait simplement faire son métier de reporter. Un mot et cela pourrait changer tellement de choses.»

Du côté des nombreux joueurs de football algériens ou franco-algériens qui évoluent ou sont passés en Ligue 1 et s'apprentent à disputer la Coupe d'Afrique des nations (21 décembre-18 janvier) au Maroc, la discréption est totale. «On leur a sans doute dit de se taire. C'est silence radio chez eux aussi, aucun ne peut faire de déclaration publique sous peine d'être réprimandé par le régime en place, avance notre confrère. C'est trop dangereux, mais se sentent-ils vraiment concernés?» ■

Maxime Gleizes : «On se sent abattus, le combat continue»

Propos recueillis par
Clara Hidalgo

Maxime Gleizes était à des centaines de kilomètres du tribunal algérien de Tizi-Ouzou lors de l'annonce de la condamnation de son frère, Christophe. Sa tante, sa cousine et son mari étaient à ses côtés pour le soutenir pendant que sa mère, son beau-père ainsi que la compagne de Christophe Gleizes attendaient en Algérie, espérant sa libération.

LE FIGARO. - Comment vous sentez-vous?

MAXIME GLEIZES. - Avec ma famille, on se sent abattus et sidérés, parce qu'on ne s'attendait pas à ça. On a l'impression d'avoir pris un mauvais coup de boxe et d'être tombé du ring. On essaye de se lever avant le décompte mais on a ce sentiment d'avoir été mis K.-O.

Ce matin on était dans un état d'esprit plus jovial, on croyait à la clémence de la justice algérienne. On se sentait soutenus par RSF et le reste de la famille. Le résultat de la condamnation en appel a été un choc. J'ai appelé ma mère, mon beau-père et la compagne de Christophe. Ils sont combattifs malgré la journée terrible qu'ils ont

afrontée. C'est vrai que ça donne de la force de les entendre vouloir se battre et aller jusqu'au bout pour libérer mon frère le plus rapidement possible.

Ils nous ont dit à quel point les avocats avaient été extraordinaires durant leurs plaidoiries. Quarante questions ont été posées à mon frère pendant l'audience et il a répondu avec honnêteté. Il a craqué... ce qui n'arrive jamais. Je l'ai rarement vu pleurer sauf à l'enterrement de notre grand-père. Il était toujours celui qui nous consolait, ça m'a fait comprendre que c'était un moment périlleux pour lui.

Vous gardez espoir?

On garde espoir, bien sûr, du moment qu'il y a une issue possible. Au-delà des canaux juridiques et diplomatiques, on appelle à la mobilisation du canal démocratique : du peuple français, du peuple algérien et de n'importe quel peuple qui veut nous soutenir dans cette cause. Je pense aussi au monde du foot. Si ça peut faire écho et jouer le rôle d'une troisième instance dans cette balance pour libérer mon frère.

Quelles sont les possibilités pour faire sortir votre frère?

Il y a deux issues : soit se pourvoir en cassation, mais c'est une procédure qui est très longue et périlleuse. Je ne suis pas spécialiste de la question, mais je dirais que ça peut durer à peu près un an. Soit, d'accepter la condamnation de la justice et d'attendre une grâce présidentielle du président Tebboune. Une grâce ne peut être accordée si on fait appel de la décision du tribunal.

On a une dizaine de jours pour prendre une décision. On va se réunir ce soir avec RSF, les avocats de mon frère et la famille proche, lorsque l'on aura la tête un peu plus froide pour savoir

quelle sera la meilleure option. Mon frère, lui, est retourné dans sa cellule, on ne pourra pas échanger avec lui. Mais je crois que l'un de ses avocats pourra le voir demain matin pour discuter des suites.

Mes parents ont prévu de rester encore quelques jours en Algérie, ça nous fait un bien fou de pouvoir voir Christophe, ne serait-ce qu'une demi-heure pour lui dire tout l'amour qu'on a pour lui et que le combat continue. Si j'ai la possibilité et un visa, je m'y rendrai également.

Avez-vous pu lui rendre visite depuis son incarcération?

Je l'ai vu une fois. J'avais fait une demande qui est longtemps restée sans suite. J'ai finalement pu aller le voir à partir de septembre. Pendant une demi-heure au mois d'octobre, on s'est vu, séparés par un Plexiglas et on a passé un très bon moment. C'était

assez dur, mais c'était beau de le voir rayonnant.

Comment allait-il?

Il allait très bien. Il était très bien traité. Il avait la peau bronzée, le corps athlétique. Il lit beaucoup. Il était dans un bon état d'esprit, sans ressentiment envers personne et dans l'acceptation de son destin, avec de la grandeur. Et moi, je lui avais dit qu'à son prochain procès, on le sortira de là. Malheureusement, on n'a pas pu tenir cette promesse, c'est donc pour ça qu'on va continuer le combat.

Comment vous mobilisez-vous pour sa libération depuis le début?

On a un groupe avec les dirigeants de RSF, la famille proche, les amis proches de mon frère et le groupe de magazines So Press. C'est avec ce groupe que nous prenons les décisions de manière commune. Et après, il y a un groupe composé d'à peu près 250 personnes qui s'appelle «Free Gleizes», qui recense toutes les actions possibles.

Après la confirmation de la condamnation en appel, votre mobilisation va-t-elle prendre un autre tour? Ces dernières semaines vous aviez notamment fait le choix de «l'apaisement» en refusant de vous exprimer dans la presse par peur d'entraver la décision de justice. Allez-vous changer de stratégie de communication?

Oui, on a été très peu présents dans les médias pour ne pas heurter la sensibilité du jugement, en se disant que tout allait bien se passer. On s'est un peu fait avoir. J'ai pris conscience que cette affaire ne s'arrêtera pas aujourd'hui. Donc je pense que notre présence dans les médias, et celle de notre combat, sera doublée, triplée, quadruplée jusqu'à ce qu'il sorte. ■



PHOTOGRAPHIE MAXPPP
Je pense que notre présence dans les médias, et celle de notre combat, sera doublée, triplée, quadruplée jusqu'à ce qu'il sorte

Maxime Gleizes
Frère de Christophe

Et si en plus des prix, on comparait ce qu'il y a dedans?

**LAIT ORIGINE UNION
EUROPÉENNE ET ROYAUME-UNI**

Beurre doux 60% MG Pâturages
La plaquette de 250g - Le kg : 7,56€

Intermarché

**1€
,89**



**LAIT ORIGINE
EUROPE**

Beurre doux 60% MG Les Croisés
La plaquette de 250g - Le kg : 7,49€

L

**1€
,87**



**|| LAIT ORIGINE
FRANCE**

Beurre doux 60% MG U
La plaquette de 250g - Le kg : 7,48€

U

**1€
,87**



Comparer le prix des produits, c'est bien, mais il faut aller plus loin en comparant aussi l'origine de la matière première principale. Alors chez Coopérative U, nous travaillons au quotidien pour vous proposer toujours plus de produits U à prix bas sans faire de concessions sur l'origine de leurs ingrédients.

Des valeurs fortes et des prix bas.

HYPER U | SUPER U | COURSES U

Comparaison des prix moyens Hyper et Super, sur les produits à marque distributeur beurre doux à teneur réduite en matière grasse 60%. Relevés effectués le 26/11/25 par un tiers indépendant dans les drives de 651 magasins E.Leclerc, 1318 magasins Intermarché et de 704 Magasins U (hors U Express et Utile). Plus d'informations sur la méthodologie et les produits à marque U sur magasins-u.com. Coopérative U SA coopérative à capital variable. Parc Icade - 20 rue d'Arcueil - CS10043 - 94533 Rungis. R.C.S. 304 602 956 CRÉTEIL - Année 2025 - AUSTRALIE

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

Xi renvoie Macron dans ses buts sur l'Ukraine

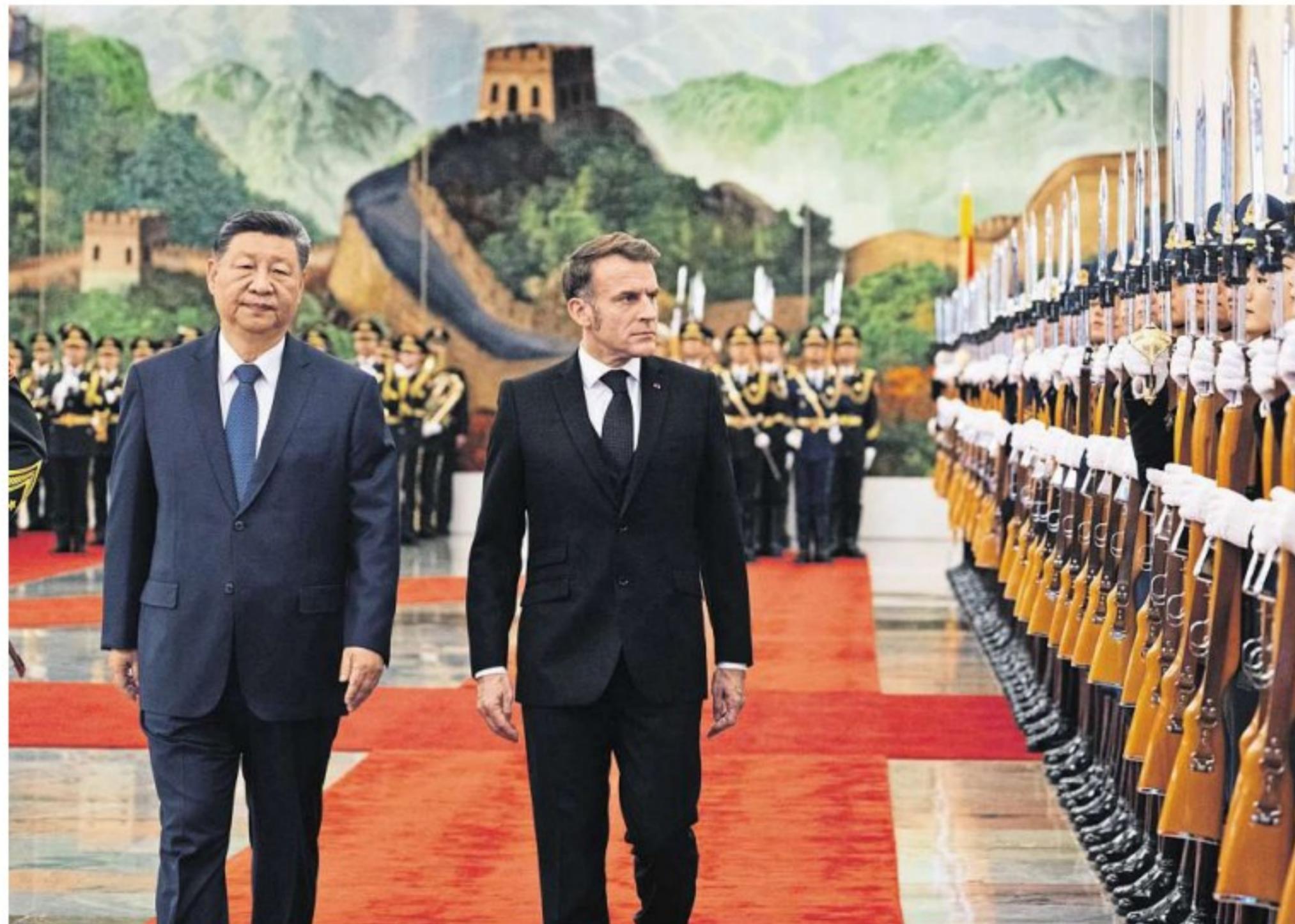
Sébastien Falletti Envoyé spécial à Pékin

Le numéro un chinois a opposé une fin de non-recevoir aux demandes du chef de l'État de pression sur la Russie.

Xi Jinping a renvoyé fermement Emmanuel Macron dans ses buts à propos de la guerre en Ukraine, ce 4 décembre, à Pékin, au second jour de la visite du président français. Sous les lustres scintillants du Grand Hall du peuple, le dirigeant chinois a répliqué à son hôte qui l'appelait à presser Vladimir Poutine en vue d'un cessez-le-feu en déclinant toute responsabilité dans le conflit. La deuxième puissance mondiale « soutient tous les efforts pour la paix » mais « s'oppose aux accusations sans fondement ou discriminatoires », a déclaré Xi à l'issue de leur entrevue. Une réplique cinglante aux Européens qui dénoncent l'appui crucial du géant asiatique à l'effort de guerre du Kremlin, marqué par l'envolée des échanges sino-russes ou la vente de technologies duales, à l'image de composants de drones.

Le flegmatique secrétaire général du Parti a repoussé avec une vigueur inaccoutumée les assauts diplomatiques de Macron, qui avait déjà soulevé l'épineuse question qui plombe les relations sino-européennes lors de sa dernière visite, en 2023. À l'orée de la rencontre, l'hôte de l'Élysée avait qualifié la coopération avec la Chine de « déterminante » sur le sujet de la guerre en Ukraine, « menace vitale pour la sécurité européenne » en quête d'engagement. Volontariste, il avait appelé son homologue à dépasser les « désaccords », en vue d'une « paix robuste et durable » après une cérémonie d'accueil en fanfare par les troupes de l'Armée populaire de libération (APL) en grand uniforme.

Derrière des portes closes, le dirigeant chinois s'est défaussé sur son « vieil ami » Poutine, pointant qu'il n'était pas en mesure de mettre un terme à une guerre déclenchée par Moscou. Avant de vanter la « retenue » chinoise, se gardant de soutien militaire direct à l'effort de guerre Russe. Poutine fut l'invité vedette du défilé militaire de l'APL célébrant le 80^e anniversaire de la victoire sur le Japon impérial, le 3 septembre dernier, sur la place Tiananmen, à quelques encabures de là. Et le ministre des Affaires étrangères, Wang Yi, est rentré tout juste de Moscou pour accueillir sur le tarmac le couple présidentiel français, après avoir approfondi la « coordination stratégique » avec la Russie sur le dossier ukrainien.



Le président chinois, Xi Jinping, a reçu son homologue français, Emmanuel Macron, au Palais de l'Assemblée du peuple, jeudi, à Pékin. JEANNE ACCORSINI/SIPA/VIA REUTERS

Alors que les négociations entre l'Administration de Donald Trump et le Kremlin s'intensifient en vue de mettre un terme au conflit, prenant l'Europe de vitesse, Emmanuel Macron est revenu à la charge avec pugnacité, dénonçant la « guerre d'agression » lancée par Moscou.

« Rien n'est simple », a reconnu le dirigeant français, à l'occasion de sa quatrième visite d'État dans l'empire du Milieu, qualifiée par l'Élysée de « cruciale » dans un contexte géopolitique « volatile ». Et d'appeler Pékin à travailler à un « cessez-le-feu », ou pour le moins à un « moratoire » sur les frappes visant les infrastructures critiques. Un pis-aller, visant à limiter les marges de manœuvre russes à défaut de faire reculer Moscou. « Il y a un malentendu sur la Russie : les Européens sont persuadés qu'elle ne s'est pas effondrée du fait de la Chine, et exigent la fin de son soutien.

Mais, c'est impensable, ce n'est pas dans l'intérêt de Pékin », rappelle froidement Ding Yifan, enseignant à l'université Renmin, à Pékin.

Constatant le fossé qui les sépare, Chinois et Français, membres permanents du Conseil de sécurité, ont convenu de travailler ensemble aux « paramètres » d'un futur accord de paix, comme pour sauver la face, sous l'étendard du « multilatéralisme efficace ».

Macron a également pressé son hôte sur le front économique, en quête d'un grand « rééquilibrage » avec la aussi une réponse fuyante de l'« usine du monde », qui déverse ses surcapacités industrielles aux quatre coins de la planète. Le dirigeant français a mis en garde contre le risque d'une « désintégration de l'ordre mondial » et d'une « crise financière », agitant la menace voilée d'une fermeture du marché européen, essentiel aux ex-

portations chinoises. « L'Europe doit se réformer pour être plus compétitive » et la Chine doit renforcer sa « consommation » intérieure, a lancé l'hôte de l'Élysée. Et d'appeler à poser les bases d'une nouvelle gouvernance mondiale « fondée sur les règles, et non la loi du plus fort », ciblant sans le dire le protectionnisme de Trump comme les pratiques déloyales chinoises. Avec comme tremplin les présidences du G7 et de l'Apec, dont les deux pays prendront les rênes en 2026. En carrant l'espoir d'invitations croisées à participer aux sommets d'Évian et de Shenzhen.

Alors que le déficit commercial bila-téral a doublé en une décennie, Macron a appelé le géant à doper ses investissements dans l'Hexagone, avec à la clé des transferts de technologie, et à développer des coopérations dans l'aéronautique, le nucléaire ou la mo-

bilité électrique. La faible moisson de contrats témoigne de l'ampleur de la tâche face à un géant privilégiant les pays européens alignés sur sa vision géopolitique, en premier lieu la Hongrie de Viktor Orban ou encore l'Espagne.

Si Xi a donné son accord pour des « investissements croisés », dans dix secteurs clés, il a renvoyé la balle dans le camp des pays développés, se profitant en champion des pays émergents. Avant de promettre plus de consommation chinoise dans le cadre du prochain plan quinquennal. Une promesse en trompe-l'œil, alors

« Il y a un malentendu sur la Russie : les Européens sont persuadés qu'elle ne s'est pas effondrée du fait de la Chine, et exigent la fin de son soutien. Mais, c'est impensable, ce n'est pas dans l'intérêt de Pékin »

Ding Yifan Enseignant à l'université Renmin, à Pékin

que le document tout juste dévoilé donne toujours la priorité à la montée en gamme industrielle du géant, en vue de l'autosuffisance technologique et de la domination des chaînes de production mondiales. Rasséréné par sa trêve arrachée à Trump, le 30 octobre, le régime communiste toise désormais une Europe ballottée dans la grande reconfiguration géopolitique planétaire. Et rappelle à Paris son passé d'« indépendance », l'encourageant en creux à faire preuve d'autonomie stratégique face aux États-Unis.

Jusqu'au bout, Emmanuel Macron tentera de trouver des « convergences » avec son homologue avec lequel il poursuit sa visite vendredi à Chengdu, la « ville des pandas », en compagnie de Peng Liyuan, l'épouse de Xi Jinping. Une marque d'estime empreinte de nostalgie envers une France qui reconnaît la République populaire, sous le général de Gaulle, alors aux avant-postes du monde occidental. ■

+ F Lire aussi PAGE 20

Face à la Russie, Londres promeut une « alliance de la mer du Nord »

Arnaud de La Grange
Correspondant à Londres

Pour les Britanniques, la sécurité se joue avant tout dans les mers rudes du nord de l'Europe. C'est sur ce flanc septentrional de l'Alliance que Londres fait porter ses efforts militaires, face à l'activité croissante des forces russes. Pour muscler le dispositif occidental, le Royaume-Uni et la Norvège ont signé ce jeudi un nouvel accord visant à opérer de concert une flotte de frégates pour « traquer les sous-marins russes » en Atlantique Nord.

Selon cet accord, signé sur la base écossaise de la RAF de Lossiemouth, les deux pays opéreront de façon « interchangeable » une flotte d'au moins 13 frégates de lutte anti-sous-marin, huit britanniques et celles commandées par Oslo. Les bâtiments des deux pays patrouilleront notamment dans les eaux situées entre le Groenland, l'Islande et le Royaume-Uni. « En cette période de profonde instabilité mondiale,



PAUL CAMPBELL/VIA REUTERS

Cet accord historique avec la Norvège renforce notre capacité à protéger nos frontières et les infrastructures critiques dont notre nation dépend

»
Keir Starmer
Premier ministre du Royaume-Uni

alors qu'un nombre croissant de navires russes sont détectés dans nos eaux, nous devons travailler avec des partenaires internationaux pour protéger notre sé-

curité nationale, a déclaré le premier ministre Keir Starmer, ajoutant : cet accord historique avec la Norvège renforce notre capacité à protéger nos frontières et les infrastructures critiques dont notre nation dépend. »

Selon l'état-major britannique, les incursions de sous-marins russes dans l'Atlantique Nord ont augmenté de 30 % ces deux dernières années. Et le Yantar, un navire espion russe, a récemment pointé des lasers sur des pilotes de la RAF après avoir été repéré au nord de l'Écosse. « Lorsque nos infrastructures et nos eaux territoriales sont menacées, nous réagissons avec fermeté », a déclaré le ministre de la Défense, John Healey. Londres s'alarme de la menace que fait planer Moscou sur les câbles et pipelines sous-marins qui relient le Royaume-Uni à l'Europe, stratégiques tant pour les communications civiles et militaires que pour l'électricité et le gaz.

La dimension industrielle et commerciale n'est pas absente de cette nouvelle coopération de défense, alors que la Norvège a acheté au moins cinq

frégates de Type 26, construites par le groupe britannique BAE Systems - aux dépens du français Naval Group -, pour un montant de 10 milliards de livres. Les deux pays partageront leurs installations de maintenance, leurs équipements et leurs technologies, créant ainsi une sorte de « marine unifiée » pour contrer la flotte de haute mer de Vladimir Poutine. En outre, la Royal Navy devrait se doter de missiles anti-navires norvégiens (NSM, Naval Strike Missile). Les deux pays vont aussi collaborer sur les torpilles Sting Ray. Enfin, Londres rejoindra le programme norvégien de navires de soutien, qui serviront de bateaux-mères pour des systèmes de chasse aux mines et de guerre sous-marine sans équipage.

Par ailleurs, les Royal Marines britanniques iront s'entraîner chaque année en Norvège, pour se préparer au combat par grand froid. Le Royaume-Uni est déjà le chef de file de la JEF (Joint Expeditionary Force), une coalition militaire qui regroupe les cinq pays nordiques (Suède, Norvège, Danemark, Finlande et Islande), les États baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) ainsi que les Pays-Bas. Le mois dernier, l'Ukraine a obtenu le statut de « partenaire renforcé » de la JEF.

Ces annonces sont intervenues le jour même de la publication du rapport sur la tentative d'assassinat de l'agent double russe Sergueï Skripal, à Salisbury en mars 2018. Skripal et sa fille Yulia avaient été retrouvés inconscients sur un banc de cette ville du sud de l'Angleterre, après que de l'agent neurotoxique Novitchok a été

appliqué sur la poignée de porte de leur domicile. Cette attaque avait entraîné la mort d'une femme innocente. Quatre mois plus tard, Dawn Sturgess, une mère de trois enfants âgée de 44 ans, était morte des suites de son intoxication, après que son compagnon a trouvé un flacon de parfum contrefait utilisé par des espions russes pour introduire l'agent neurotoxique de qualité militaire dans le pays. Après des semaines d'hospitalisation, Skripal et sa fille avaient été sauvés.

L'enquête conclut que Vladimir Poutine a « nécessairement ordonné » l'attaque contre Sergueï Skripal, dans le cadre d'une démonstration de force. Le président russe porte ainsi la « responsabilité morale » de la mort de Dawn Sturgess. « Ces conclusions nous rappellent tragiquement le mépris du Kremlin pour les vies innocentes, a déclaré Keir Starmer, le Royaume-Uni s'opposera toujours au régime brutal de Poutine et dénoncera sa machine meurtrière pour ce qu'elle est ». Moscou a toujours nié toute implication. Deux hommes accusés de l'attaque par les Britanniques étaient apparus à la télévision russe, affirmant s'être rendus à Salisbury en touristes pour admirer la flèche de la cathédrale... ■

Le Foreign Office a convoqué dans la foulée l'ambassadeur russe et infligé des sanctions contre « l'intégralité » du service de renseignement militaire russe (GRU), bras armé de l'attaque. À l'époque, l'affaire avait déjà provoqué une crise diplomatique et des expulsions réciproques de diplomates, sans précédent depuis la fin de la guerre froide. ■



L'arrêt de travail. Seul votre médecin sait si votre état de santé le nécessite, ou pas.

Un arrêt de travail est un traitement. Il peut aider à guérir. C'est à votre médecin de décider si vous en avez besoin. Chacun doit veiller à ne pas en abuser car il a aussi un coût pour la collectivité.



**Notre système de santé,
c'est aussi à chacun d'en prendre soin.**

Retrouvez tous les bons réflexes sur ameli.fr



«Le crash est proche» : à l'Assemblée, l'opération chance pour Sébastien Lecornu sur le budget de

Wally Bordas

Ce jeudi, l'Assemblée s'est enflammée après la révélation par le premier ministre d'une note annonçant un grave dérapage du déficit

La tension est soudain montée d'un cran. Il est 15 h 30, jeudi après-midi, dans l'Hémicycle de l'Assemblée nationale. Le premier ministre, Sébastien Lecornu, vient juste de prendre la parole. Un petit document circule dans les travées. Il est distribué par les huissiers du Palais Bourbon à chacun des députés. Son contenu? Les résultats d'une étude d'impact demandée par le gouvernement à la direction de la Sécurité sociale sur l'absence de loi sur le financement de celle-ci en 2026. Le chef du gouvernement en a livré les premières conclusions quelques minutes plus tôt, du banc des ministres. «Cela nous amènerait à une perte de contrôle total du pilotage de la Sécurité sociale à 29 milliards ou 30 milliards d'euros de déficit pour l'année prochaine», a-t-il lu. Avant d'interroger les députés : «Qui devra payer la facture des prélevements obligatoires?»

Distribué quelques heures avant le vote de la partie recettes du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), ce document met le feu aux poudres. «La note nous dit, soit nous sommes macronistes, soit c'est l'hiver nucléaire et les cavaliers de l'apocalypse qui déferlent sur le pays. C'est un coup de pression sur nos votes (...). Nous n'allons pas céder à vos diktats sur deux chiffres sur un bout de papier», fustige l'Insoumis Hadrien Clouet, qui juge l'«information invérifiable». «Votre note, c'est trois pages pour expliquer au Parlement qu'il faut se soumettre à vos données. Piquer l'argent des Français, ne rien faire contre l'immigration, contre la fraude», s'insurge à son tour le député RN Jean-Philippe Tanguy, avant de jeter théâtralement par terre les feuilles de papier.

L'atmosphère s'électrise et les passes d'armes se multiplient. L'Assemblée nationale s'enflamme comme rarement depuis plusieurs mois. Laurent Wauquiez, patron des députés LR, s'en prend à son collègue du RN : «M. Tanguy, soit vous êtes irresponsable, soit vous ne savez pas lire!» Avant que le socialiste Jérôme Guedj, ne s'attaque lui au député Horizons Laurent Marcangeli, perplexe vis-à-vis du document distribué par le gouvernement : «Nous ne laisserons en aucun cas certains faire "mumuse" avec l'avenir de notre Sécurité sociale.» Ce, sous les applaudissements des macronistes et de quelques députés LR. Un peu plus tôt, l'ancien

patron des députés du groupe d'Édouard Philippe avait effectivement pris la parole pour dédramatiser le rapport présenté par le gouvernement. «Il y aura 30 milliards de dette s'il n'y a pas de budget de la Sécurité sociale dans l'année 2026 tout entière... pas en janvier!»

Dans les travées, tout au long de la journée, chacun avait sa petite idée sur la position des députés Horizons, dont le leader, Édouard Philippe, a annoncé mardi qu'il était impossible de voter favorablement pour le texte, en l'état. «En l'état, en l'état», appuie dans l'Hémicycle Laurent Marcangeli, pendant que certains chuchotent, comme ce député du bloc central : «Philippe a appelé à la démission de Macron. Je ne peux pas croire que cette position ne soit pas une nouvelle entreprise de déstabilisation...» Ou ce socialiste : «Les Horizons nous foutent dans la merde... J'ai peur qu'à la fin on soit tous obligés de voter pour ce texte.»

«Le compromis, c'est bien de le dire, mais il faut se donner le moyen d'y arriver»

Sandra Regol Députée écologiste

La position des députés Horizons était effectivement au cœur des discussions en vue du vote qui devait avoir lieu dans la soirée sur la partie recettes de ce projet de loi. «Le crash est proche. Tout peut péter dès ce soir», redoutait un député macroniste. En cas de vote négatif sur cette partie du texte, c'est l'ensemble du projet de loi qui serait rejeté à l'Assemblée, plongeant ainsi le pays dans une nouvelle crise politique et le gouvernement dans une grande incertitude quant à son avenir. D'autant qu'au-delà des députés d'Édouard Philippe, l'incertitude demeurait quant au vote des Républicains et des autres oppositions. «Tout dépendra de ce à quoi ressemblera le texte. Le compromis, c'est bien de le dire, mais il faut se donner le moyen d'y arriver», critique l'écologiste Sandra Regol.

La tension monte encore un peu plus, en fin d'après-midi, quand l'Insoumis Éric Coquerel s'approche du socialiste Laurent Baumel pour l'interpeller après une prise de parole du premier ministre. «Ça ne vous pose pas de problème, ça?», l'interroge le melenchoniste. «Non, il a raison de dire qu'on ne qualifie pas le tra-

vail d'un fonctionnaire de l'État de tract», répond le député PS. Un huissier se précipite dans les travées pour que l'échange ne s'envenime pas encore plus ou ne vire à l'affrontement physi-

Le premier ministre, Sébastien Lecornu, lors de la séance de questions au gouvernement, le 2 décembre, à l'Assemblée nationale. BENOIT TESSIER/REUTERS

que. Socialistes et macronistes crient en regardant le melenchoniste «Pas de pression, pas de pression!» Pendant ce temps, la députée EPR Prisca Thevenot s'amuse et brandit une feuille en regardant les tribunes presse. «HELP!», est-il écrit en lettres majuscules. Il faut bien faire redescendre la tension.

En fin d'après-midi, contre l'avis du gouvernement, les députés suppriment le gel du barème de la CSG

prévu par le gouvernement, qui aurait augmenté cet impôt pour de nombreux foyers. Et commençaient à débattre de la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) sur les revenus du capital, voulue par les socialistes. Adopté en première lecture grâce au vote d'un amendement de Jérôme Guedj, visant à l'augmenter de 1,4 %, cet amendement se heurtait à l'opposition de la droite LR et Horizons, qui,



Les Français opposés à un retour du 49.3

Célestine Gentilhomme et Service Infographie

Dans la dernière ligne droite, Sébastien Lecornu veut encore croire en une fin heureuse. À quelques jours du vote dans l'Hémicycle, prévu le 9 décembre, les signaux restent pourtant au rouge pour le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). En particulier depuis qu'Édouard Philippe a annoncé que, «en l'état», ses troupes s'abstiendraient ou voteront contre le texte budgétaire. À rebours d'une courte majorité de Français (51 %), qui souhaite l'adoption du PLFSS, comme le révèle un sondage Odoxa-Backbone Consulting pour *Le Figaro*.

Mais à condition que le projet de loi final ne comporte pas de hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) sur le patrimoine, encouragée par les socialistes et massivement rejetée par la droite. Aucel cas, plus de la moitié du pays (53 %) voudrait que les partis s'opposent à ce budget, qui inclut déjà la suspension de la réforme des retraites. Même si les sympathisants des Républicains (55 %) encouragent leurs députés - qui conditionnent leur vote à l'ab-

sence de hausses d'impôts - à donner malgré tout leur feu vert. De même que leurs camarades écologistes (60 %), dont les 38 parlementaires auront un rôle décisif dans le sort réservé au texte.

Il faut dire que le scénario d'un PLFSS retoqué inquiète les deux tiers des Français (66 %), préoccupés par les répercussions économiques. D'autant qu'une telle issue gêlerait temporairement de nombreux investissements, en attendant le vote d'une

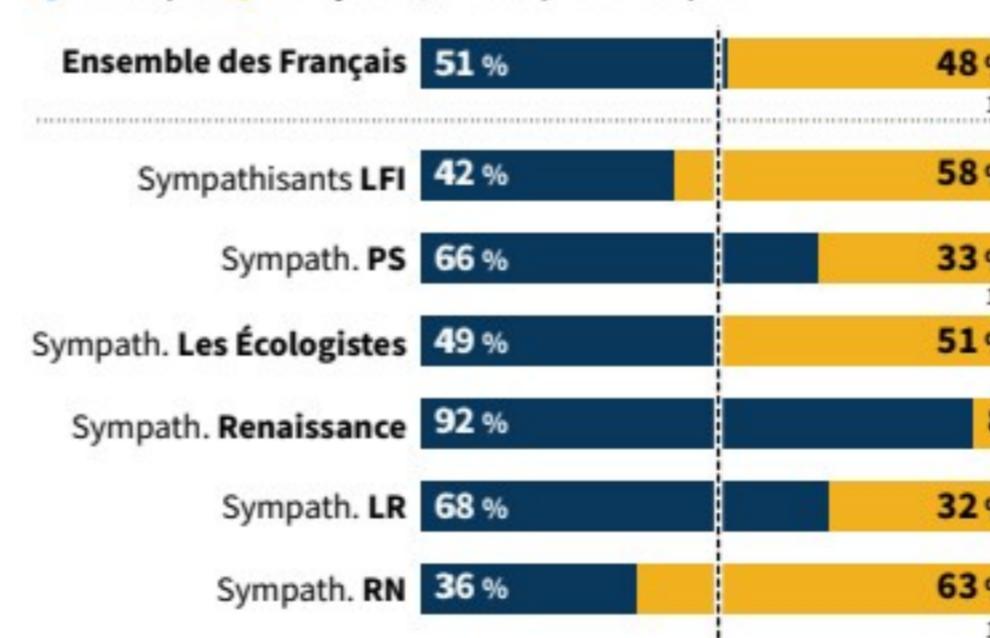
Le scénario d'un PLFSS retoqué inquiète les deux tiers des Français, préoccupés par les répercussions économiques

loi spéciale, puis d'un budget en bonne et due forme. Il n'empêche, une petite majorité d'entre eux (51 %) préfère encore le rejet d'un texte qui ne «leur convient pas» que son adoption. Pas plus qu'ils ne veulent entendre parler d'un hypothétique retour du 49.3, «injustifié» pour 66 % des sondés. Ces derniers jours, plusieurs voix - de Bruno Retailleau à Gérard Larcher jusqu'à François Hollande -

Une courte majorité de Français souhaite le vote du PLFSS

QUESTION Le vote du budget 2026 de la Sécurité sociale (PLFSS) aura lieu le 9 décembre à l'Assemblée nationale. Vous-même, souhaitez-vous que ce budget soit...

● ... adopté ○ ... rejeté □ Ne se prononce pas



QUESTION Si le budget de la Sécurité sociale n'était pas adopté lors du vote du 9 décembre, estimez-vous que ce rejet...

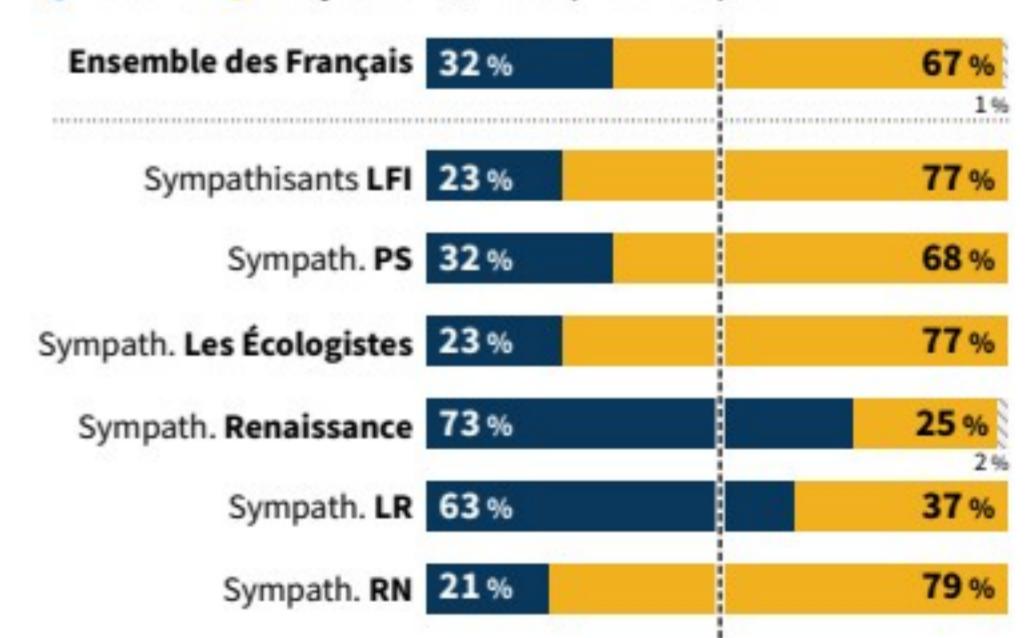
● Oui ○ Non □ Ne se prononce pas

... serait inquiétant pour la situation économique de la France



QUESTION Si le gouvernement ne parvenait pas à trouver une majorité pour adopter le PLFSS, trouveriez-vous justifié qu'il le fasse adopter par l'article 49.3?

● Justifié ○ Pas justifié □ Ne se prononce pas



ODOXA BACKBONE LE FIGARO

Etude réalisée par Odoxa-Backbone Consulting pour *Le Figaro*. Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français interrogés par internet les 3 et 4 décembre 2025. Échantillon de 1 004 Français représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, niveau de diplôme et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération. À propos de l'ensemble des Français, la marge d'erreur s'établit, selon le score visé, entre 1,4 et 3,1 points.

ont pourtant incité le premier ministre à ne pas se priver de cet outil constitutionnel, qui permet de faire adopter un texte sans vote.

Un rétropédalage écarté à plusieurs reprises par Sébastien Lecornu, lequel avait promis de ne pas recourir à cet article contesté à la demande des socialistes. Les partisans de Renaissance (73 %) comme ceux de LR

pas vraiment d'illusions sur les retombées des textes budgétaires. Une large majorité d'entre eux (70 %) ne fait pas confiance à l'exécutif pour réduire le déficit de l'État comme celui de la Sécurité sociale. Et encore moins pour faire baisser la dette du pays (71 %), dont la plupart des projections récentes l'envisionnent à 120 % du PIB vers 2030. ■

de la dernière la Sécu

de la Sécu en cas de non-adoption de son budget.

depuis plusieurs jours, mènent bataille par médias interposés pour faire en sorte qu'elle soit retirée du texte. Plusieurs solutions de repli étaient proposées par les députés, notamment Philippe Vigier (MoDem), qui proposait une augmentation moindre (1%). Le gouvernement s'apprêtait également à déposer des amendements de compromis pour tenter de mettre d'accord une majorité des

parlementaires du Palais Bourbon. Mais à l'approche du vote, les pronostics étaient très incertains quant à l'issue des discussions. « Quelle erreur politique d'avoir diffusé cette note. Ça fait deux heures qu'on en parle », regrettaient un député Horizons farouche opposé au PLFSS, en début de soirée. Une conseillère de ministre, elle, s'alarmait, en faisant ses calculs : « Ça va se jouer à quelques voix. » ■



Les options qui s'offrent au gouvernement en cas de rejet du texte

Sébastien Lecornu est sur des charbons ardents. Alors que le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) est débattu en seconde lecture à l'Assemblée nationale depuis mardi après-midi, l'exécutif se retrouve déjà en difficulté. Une majorité des députés semblent pour l'instant se refuser à voter en faveur du texte, laissant présager un potentiel rejet, qui pourrait plonger la France dans une nouvelle crise politique et institutionnelle. « Si le PLFSS est rejeté, on sombre dans l'inconnu », redoute un macroniste, inquiet de l'issue des discussions, qui pourrait avoir lieu soit ce jeudi soir en cas de rejet de la partie recettes, soit mardi après-midi lors du vote solennel.

« Si le texte n'est pas voté, les hôpitaux, les maisons de retraite, les établissements pour personnes en situation de handicap se retrouveraient en difficulté. L'objectif national de dépenses d'assurance-maladie (Ondam) serait à zéro. Cela mettrait clairement un certain nombre d'établissements dans des situations financières très compliquées », s'inquiète le rapporteur général du PLFSS à l'Assemblée nationale, le député LR Thibault Bazin. Avant de détailler : « Pas de loi de la Sécu en décembre, cela veut dire plusieurs semaines d'attente, le gel des investissements, la baisse des recrutements, la baisse de la masse salariale... »

Concrètement, que se passe-t-il si le texte est rejeté en seconde lecture à l'Assemblée nationale ? « L'hypothèse la plus probable, c'est que le texte repart au Sénat et qu'on se donne rendez-vous en janvier pour reprendre les débats sur ce texte comme sur le projet de loi de finances. Ce, en parallèle des municipales. Personne n'en a envie, mais c'est ce qui nous attend si on n'y arrive pas avant la fin de l'année », anticipe un important ministre du gouvernement. Un autre abonde : « Le gouvernement a la possibilité de faire de nouvelles lectures ou des ordonnances à partir du texte initial. Mais je ne vois pas comment le compromis pourrait avoir lieu dans un mois et demi sur un texte qui n'aura pas été voté, à moins de changer les députés. »

Effectivement, en cas de rejet, le texte « repart mécaniquement au Sénat, qui recevra sa propre copie, puisque celle de l'Assemblée aura été retoquée », précise le constitutionnaliste Benjamin Morel. Une seconde lecture qui n'aurait pas vraiment de sens, puisque le texte repartirait alors

ensuite à l'Assemblée, qui, de toute façon, y serait défavorable. « Est-ce que le gouvernement l'inscrira à l'ordre du jour du Sénat ou est-ce qu'il sera enterré temporairement le temps de faire voter une loi spéciale ? », interroge Benjamin Morel.



PAUL DELORT / LE FIGARO

Cela mettrait clairement un certain nombre d'établissements dans des situations financières très compliquées

Thibault Bazin Député LR, rapporteur général du PLFSS

L'an dernier, après la chute de Michel Barnier sur ce même PLFSS, le gouvernement démissionnaire avait opté pour une loi spéciale. Celle-ci avait été adoptée avant Noël. « Elle couvrirait à la fois le projet de loi de finances (PLF) et celui de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), puisqu'elle permettait d'autoriser l'emprunt sur les marchés des caisses de la Sécu », détaille le constitutionnaliste Benjamin Morel. Mais cette solution ne peut être que provisoire. Et « tourner avec une loi spéciale pendant une année serait une catastrophe économiquement, car elle permet seulement au gouvernement de prélever l'impôt, elle ne lui permet pas de voter de nouvelles dépenses et donc plein d'entreprises qui vivent de la commande publique ne peuvent plus investir », poursuit-il.

Autrement dit : en cas d'échec du PLFSS et au vu des délais restants, le gouvernement pourrait opter pour une loi spéciale avant les fêtes de fin d'année, et revenir en janvier avec les mêmes textes budgétaires, qui poursuivraient la navette parlementaire avec l'espoir, cette fois, d'atterrir sur un accord. Benjamin Morel conclut, pessimiste : « Puisque le gouvernement ne peut pas faire de la magie, je ne vois pas comment tout cela se termine autrement qu'avec un 49.3 ou des ordonnances. » ■

W.B.



CONTRE-POINT
PAR GUILLAUME TABARD

Le pari à courte vue du moindre mal

Le premier ministre a le sens des formules. « Je fais tourner les assiettes », a-t-il confié mercredi aux représentants du Medef. Face à des socialistes toujours plus exigeants, des soutiens déroutés ou désabusés, et un monde économique catastrophé par un retourement de la conjoncture, le premier ministre tente de maintenir le dialogue ouvert avec tout le monde, sachant qu'il suffit qu'une seule assiette vacille pour que toute la vaisselle se casse.

L'orage est de plus en plus menaçant et l'équilibre de plus en plus précaire. Dans les heures ultimes avant les votes décisifs, Lecornu sait qu'il n'est plus temps de convaincre. Il lui reste donc à contraindre. Non pas ses opposants à qui il a trop cédé pour se mettre soudain à leur résister ; mais ce « socle commun » qui rechigne à voter un budget de la Sécurité sociale qui suspend la réforme des retraites et affiche, pour l'heure, un déficit de 20 milliards d'euros - au lieu de 17 initialement envisagés.

C'est ainsi qu'il faut comprendre la demande en urgence du premier ministre au directeur de la Sécurité sociale d'évaluer les « conséquences » d'un « retard ou d'un défaut d'adoption » du budget. Et ces conséquences, le chef du gouvernement les connaît désormais. Il a prévenu que cela conduirait à une « perte de contrôle du pilotage » de la Sécu et à un déficit qu'il évalue d'ores et déjà à 29 milliards ou 30 milliards d'euros. Le message aux députés est simple : un trou de 20 milliards ou 30 milliards, à vous de choisir.

Sous l'évidence comptable, il y a une volonté d'inverser la responsabilité de la situation. Renaissance, Horizons, Les Républicains : quel que soit son vote final, chacun de ses trois partis reproche à Sébastien Lecornu d'avoir négocié de manière trop souple avec les socialistes et, de concession en concession, d'avoir abouti à une copie unacceptable. Le premier ministre veut donc retourner l'argument contre eux : vous me reprochez d'avoir laissé filer les déficits ? Si vous empêchez l'adoption du PLFSS, vous allez les creuser plus encore ; et d'un montant plus élevé que celui résultant du compromis que j'ai recherché avec les socialistes. Autrement dit : consentez au moindre mal.

L'argument portera-t-il ou agacera-t-il ? Même si le groupe Renaissance se prépare à voter pour à la quasi-unanimité, Gabriel Attal reste persuadé que Lecornu aurait pu obtenir un vote positif du PS en se contentant de la suspension de la réforme Borne ; donc sans y ajouter celle de la réforme Touraine ni les autres gestes faits sans même en avoir prévenu préalablement les groupes du « bloc central ».

Les troupes de Laurent Wauquiez et celles des amis d'Édouard Philippe, où les votes contre ou les abstentions devaient être majoritaires, se retrouvent face à ce même chantage à la « responsabilité ». Provoquer un choc budgétaire regrettable ou démontrer que l'on préfère encore et toujours les abandons immédiats aux rebonds de temps longs, c'est finalement l'alternative. Dans les deux cas, il faudra bien arrêter de « faire tourner les assiettes ». Et l'on voit mal comment elles ne casseraient pas. ■

L'échec du PLFSS, un scénario noir pour la Sécurité sociale

Jean Cittone

La pratique du compromis à l'allemande n'est pas près de traverser le Rhin. L'hypothèse d'une adoption des textes budgétaires avant la fin de l'année a pris de l'ampleur cette semaine, au vu de la difficulté des députés à mettre de côté leurs intérêts partisans, et ce, au détriment de l'équilibre des comptes publics. La Sécurité sociale, qui a fêté ses 80 ans cette année, serait la première à faire les frais de cette situation, car un rejet du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2026, actuellement discuté par les députés, pourrait conduire à une explosion de son déficit en 2026.

C'était le pari - déjà raté - de François Bayrou en se soumettant à un vote de confiance de l'Assemblée nationale : mettre tout le monde d'accord sur l'impérieuse nécessité de réduire la dette publique, pour assurer l'avenir du pays. La Sécurité sociale, dont le budget est supérieur à celui de l'État (avec respectivement environ 700 et 500 milliards de dépenses prévues en 2026), n'échappe pas à ce constat. En 2025, le déficit des caisses sociales devrait atteindre 23 milliards d'euros. Une situation inédite hors période de crise. En cas de rejet du PLFSS, il pourrait même avoisiner les 30 milliards en 2026.

« Les mesures proposées pour que le système continue à fonctionner bon an mal an sont inacceptables politiquement »

Frédéric Bizard Économiste

des dépenses de prestations ». Or, « dès lors que ces prestations sont dues, l'absence de (loi) n'aurait pas de conséquence juridique ni opérationnelle directe ». Il en va de même pour le montant des pensions de retraite. En l'absence de dispositions contraires inscrites dans la loi, « elles progresseraient mécaniquement ». Exit donc les économies envisagées dans ce domaine (annexe blanche sur les prestations, sous-indexation des pensions de retraite). Selon l'exécutif, le gel des prestations

aurait pourtant pu rapporter 3,6 milliards d'euros en 2026 et la sous-indexation des pensions, près de 15 milliards entre 2027 et 2029.

Pour l'hôpital, les choses seraient bien moins gaies, poursuit la DSS, car « les remboursements resteraient dus sur la base des règles en vigueur », avec le risque de grever encore plus le système hospitalier, déjà enfoncé dans le rouge. « Pour les tarifs hospitaliers, le maintien de ceux de l'année 2025 dans l'attente d'une (loi) s'imposerait », alors que les acteurs de la santé réclament au contraire de longue date plus de moyens et de visibilité sur leurs tarifs. Et ce n'est pas tout. L'absence d'un budget de la Sécu « créerait une incertitude sans précédent pour l'ensemble des acteurs du système de santé sur leur niveau de financement, qui affecterait immanquablement leur gestion ». Sans PLFSS, l'hôpital n'a donc aucune chance de sortir la tête de l'eau. La DSS explique également qu'il ne sera pas possible de créer de nouvelles places en Ehpad en 2026 « autres que celles déjà autorisées ».

« Ces 30 milliards, ce n'est pas une invention du gouvernement pour faire peur à quiconque », a donc martelé la ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin, en intervenant devant les députés ce jeudi. Le rapporteur général du budget de la Sécurité sociale, le député (Les Républicains) Thibault Bazin, a, quant à lui, rappelé que « sans

PLFSS, la situation sera pire ». Un scénario d'ailleurs encore inenvisageable pour certains. « Ce n'est jamais arrivé depuis la création du PLFSS en 1996 qu'il n'y en ait pas », râle l'économiste Frédéric Bizard, président de l'Institut Santé. En l'absence d'un texte adopté avant la fin de l'année, une loi spéciale pourrait effectivement être votée, avant une reprise des discussions au début de l'année 2026.

Le problème étant que le PLFSS comporte de nombreux « irritants » pour tous les partis, incitant les députés à préférer le chaos plutôt que d'avoir à assumer de telles économies drastiques dans les domaines de la santé et du social. « Les mesures proposées pour que le système continue à fonctionner bon an mal an sont inacceptables politiquement », résume l'économiste Frédéric Bizard. « Comment les députés pourront-ils défendre la hausse des franchises médicales sur les marchés de leur circonscription ? », s'interroge-t-il, alors que les élections municipales approchent à grands pas. « À force de faire du rabot comptable, ce qui dégrade la protection sociale de façon visible pour nos concitoyens, les mesures deviennent invotables ». En refusant d'adopter le texte, les députés n'auraient donc pas à assumer auprès des Français ces mesures impopulaires, mais ils deviendraient comptables de la détérioration des comptes de la Sécurité sociale, déjà fragilisée. ■

Écoutez
Guillaume Tabard
à 8h10
dans la Matinale
de David Abiker
avec LE FIGARO



Paule Gonzalès

En présence de Gérald Darmanin, une opération d'envergure inédite a été menée dans cette prison pour lutter contre la prolifération des téléphones et autres objets illicites.

« **T**u as démonté la porte du frigo ? » Sans attendre la réponse, un surveillant de la maison d'arrêt de Villepinte désosse méthodiquement le petit électroménager devant lui : il décolle les joints de caoutchouc de la porte, arrache les parois isolantes de la partie congélateur. « C'est là que l'on retrouve une majorité de téléphones : dans les frigos », commente-t-il tout à sa tâche. Quatre autres surveillants retournent, avec lui, la cellule de 12 mètres carrés dans laquelle cohabitent trois détenus dans un capharnaüm indescriptible de vaisselle entassée dans un minuscule évier, d'amoncellement de tongs et de tennis dans un coin, de linge fourré dans de grands cabas en plastique et de pyramide de packs d'eau dans l'entrée. Une assiette de haricots à peine entamée témoigne que les détenus ont été surpris en plein dîner, par l'arrivée inopinée des surveillants.

Il est 21 heures et la « fouille XXL » de la prison de Seine-Saint-Denis bat son plein en présence du chef d'établissement Pascal Spenlé et du procureur de la République de Bobigny, Éric Mathais. Tout le rez-de-chaussée a déjà été fouillé et c'est au tour du premier étage des bâtiments A et B de l'être de fond en comble. Il a fallu sortir les détenus des cellules et les confiner dans un minuscule local. Sur le passage des officiels, ils tambourinent aux portes, hurlent des insultes sous le regard impavide des équipes régionales d'intervention et de sécurité (Eris), - l'équivalent pénitentiaire du Raid - boucliers au pied. Une quarantaine d'entre eux ont été mobilisés pour sécuriser l'opération.

« C'est la première de cette ampleur menée depuis quinze-vingt ans. D'habitude, nous réalisons deux fois par semaine des fouilles sectorielles qui concernent une quinzaine de détenus. Et encore, c'est le format francilien, plus intense qu'ailleurs en France », précise Stéphane Scotto, le directeur interrégional des services pénitentiaires d'Île-de-France, à Gérald Darmanin, le garde des Sceaux venu accompagner les personnels pour cette



Des agents procèdent à la fouille d'une cellule lors de l'opération menée au centre pénitentiaire de Villepinte, le 3 décembre. SÉBASTIEN SORIANO / LE FIGARO

Une nuit de fouille XXL à la maison d'arrêt de Villepinte

fouille nocturne qui a demandé trois jours de préparation. En contrebas des bâtiments, la pelouse est jonchée de détritus que l'on s'apprête à ratisser pour y trouver 387 grammes de stupéfiants et déjà une petite quinzaine de téléphones que les détenus ont pris le temps d'éteindre avant de s'en débarrasser. À mi-fouille, c'est une quarantaine d'appareils qui sont déjà confisqués.

Des objets interdits

« Ils ont quand même eu « un visuel » quand nous sommes intervenus et beaucoup ont eu le temps de jeter leurs matériels par les fenêtres », explique le surveillant tandis qu'un collègue sort les matelas de mousse sur la coursive pour « voir s'il y a des produits cachés ». Les cellules sont photographiées avant et après chaque fouille, pour que les détenus ne puissent se plaindre du saccage de leur cellule. Chacune contient son lot d'objets interdits : stupéfiants, peinture volée lors de l'activité peinture en bâtiment, et, bien sûr, téléphones mobiles dont les pièces détachées, - coque,

multitude de cartes SIM, appareils, câbles - sont cachées sous une plaque de cuivre, dans la semelle d'une botte orthopédique ou dans les entrailles d'un jeu vidéo. Tout est répertorié, mis sous enveloppe avec un rapport d'incident détaillé pour engager des poursuites disciplinaires et judiciaires.

Il y a quinze jours, le ministre de la Justice a ordonné que, d'ici fin décembre, soit fouillé, de manière sectorielle et ciblée, l'ensemble des 100 maisons d'arrêt et quartiers de maison d'arrêt français. « Il faut remettre droite la maison pénitentiaire qui est le corps de ce ministère qui souffre sans doute le plus. On va recommencer ce type d'opération plus souvent », promet le garde des Sceaux aux surveillants en plein travail. Il s'insurge qu'« aucune fouille ne soit jamais diligentée après les parloirs, alors que l'on sait que c'est par là que tout passe ». « Nous compsons aujourd'hui près d'une quinzaine de procédures judiciaires concernant des contrats et assassinats commandités depuis l'intérieur des prisons françaises.

J'aurais pu me taire, je préfère agir et mettre les moyens », ajoute-t-il, balayant des yeux la cellule dans laquelle il vient d'entrer avec les personnels : « Cette surpopulation et ces conditions de détention, cela rend difficile la réinsertion », laisse-t-il filtrer. Après Nanterre et Fresnes, Villepinte est le troisième établissement de région parisienne à se soumettre à ce type d'opération. Une maison d'arrêt de 580 places où sont incarcérés 1200 détenus, soit un taux d'occupation de 200 %. La fouille de mercredi a concerné plus de 150 détenus et plus d'une quarantaine de cellules. « Tous les personnels présents ce soir sont des volontaires. Même si on savait que cela allait durer au-delà de minuit, il n'y a pas eu besoin d'insister, explique au garde des Sceaux un surveillant. Nous travaillons là tous corps confondus, avec un même but. On se réapproprie l'établissement et qui sait si on ne va pas faire baisser l'impunité. » Au rez-de-chaussée, au sein du « module respect » - où les détenus bénéficient de plus d'autonomie grâce à leur bonne conduite -, une autre

opération de flagrant délit est menée par une équipe de surveillants cagoulés. Premier bilan : 16 cellules, 14 détenus et 12 téléphones trouvés.

Munis de nouveaux appareils capables de détecter les ondes de portables même quand ils sont éteints, des surveillants fouillent une cellule. « Vous me ferez le plaisir de trouver un autre support que votre poche, pour ces détecteurs de proximité », leur demande Stéphane Scotto qui, mentalement, additionne le coût d'acquisition des douze appareils dont dispose sa direction interrégionale et dont le prix est compris entre 10 000 et 25 000 euros pièce. Simultanément, ce soir-là, dix autres maisons d'arrêt et quartiers de maison d'arrêt, ceux de Limoges, Vesoul, Lille, Dunkerque, Épinal, Rodez, Tarbes et Faa'a-Nuutania en Polynésie, connaissent le même sort. Au 2 décembre et depuis le 26 novembre, 769 cellules ont été fouillées en France, concernant 1600 détenus. « 168 téléphones portables, 400 dispositifs électroniques et 462 dispositifs stupéfiants ont été saisis », selon la Chancellerie. ■

Dermatose : vent de colère national après un nouvel abattage

Eric de La Chesnais

Les éleveurs sont excédés par la politique d'éradication des troupeaux dès lors qu'une bête est atteinte. Ils multiplient les mobilisations.

Les syndicats agricoles ont mis à exécution leurs menaces après l'abattage de 83 vaches dans le Doubs ce mardi. Une décision préfectorale prise dans le cadre de la lutte contre la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) bovine, sans concession avec l'éleveur et des 400 paysans venus le défendre. L'une des Montbéliardes du troupeau pourtant entièrement vacciné avait été testée positive à cette maladie virale transmise par des piqûres de mouches et taons mais non contagieuse à l'homme.

Depuis, les actions de colère se propagent à travers la France. À Pau, ce mercredi soir, à l'appel de la Coordination rurale (CR), une centaine de tracteurs ont déversé des bennes de lisier et des pneus devant la cité administrative, avant de se diriger vers la Chambre d'agriculture départementale. Ils ont tendu une grande bâche sur laquelle était écrit : « Genevard au placard, l'État français ne veut plus de ses éleveurs. » Un slogan qui fait allusion à la politique de la ministre de l'Agriculture qui prône, en vertu de la réglementation européenne, l'éradication totale d'un troupeau de vaches dès lors que l'une d'entre elles est atteinte par la DNC. « On nous tue des

animaux alors qu'ils sont sains, il faut qu'ils s'immunisent », déclare Benjamin Loste, coprésident de la CR64. Le protocole est à revoir. Il faut abattre au cas par cas. Si Mme Genevard ne veut pas discuter avec le terrain et revoir son protocole, elle doit laisser la place. » La préfecture des Pyrénées-Atlantiques a saisi le procureur de la République au titre de l'article 40 du code de procédure pénale. « Rien ne saurait justifier de s'en prendre à des bâtiments publics en déversant près de 50 bennes de déchets, pneus et gravats », réagit-elle dans un communiqué.

Toujours mercredi, à Guéret dans la Creuse, ils étaient 80 agriculteurs et 12 tracteurs, tout aussi déterminés sous les bannières de la CR et de la Confédération paysanne (la Conf), à vider des déchets devant les services administratifs de l'État, l'accès à la préfecture leur ayant été interdit avec leurs engins. « Nous avons agi en solidarité et de façon unitaire avec les éleveurs touchés par la DNC notamment dans le Doubs, confirme Paul Marchon, responsable de la CR dans la Creuse. La crise de la DNC est gérée de façon répressive alors qu'il faudrait assouplir le dispositif. »

Paris n'est pas épargnée. Mardi soir, devant le siège de la Direction générale

de l'Alimentation (DGAL), une instance dépendant du ministère de l'Agriculture, plus d'une vingtaine de militants de la Conf ont déversé du ketchup sur les portes d'entrée vitrées du bâtiment et sur la façade du hall extérieur pour symboliser le sang des bêtes euthanasiées dans le cadre de la lutte contre la DNC. Le tout sous les yeux ébahis des passants.

« La ministre doit faire évoluer les textes réglementaires pour éviter l'abattage total des troupeaux »

Christian Convers Éleveur savoyard en charge du dossier DNC à la Coordination rurale

« Nous dénonçons la gestion brutale de la crise sanitaire par le ministère de l'Agriculture, haranguait dans un porte-voix Thomas Gilbert, porte-parole national de la Conf. Il s'est passé quelque chose d'inacceptable dans le Doubs. Parmi nos 500 camarades présents, de la Conf mais aussi de la CR, certains ont été gazés dans une ferme par les forces de l'ordre. On crie notre désespoir : notre

troupeau, c'est notre vie. » Dans un communiqué, la préfecture du Doubs a fait état de quelque 300 manifestants face à « un dispositif de sécurité composé de 175 gendarmes ». Il est par ailleurs précisé que « les forces de l'ordre ont effectué un tir défensif de LBD face à des tracteurs en mouvement vers des gendarmes ». Deux agriculteurs ont été interpellés et la fermière de l'exploitation concernée plaquée au sol, sans ménagement selon les manifestants, ce qui a choqué de nombreuses personnes présentes. « On nous a traités comme des voyous, c'est inadmissible », s'insurge Christian Convers, éleveur savoyard en charge du dossier DNC à la CR. Pour l'instant, nous avons eu une réaction proportionnée. La prochaine fois, on répondra par la force et la violence. Nous ne voulons pas nous faire massacrer chez nous ». Et le responsable syndical, habituellement connu pour sa modération, d'ajouter : « La ministre doit faire évoluer les textes réglementaires pour éviter l'abattage total des troupeaux. Les vaches infectées survivent dans la très grande majorité des cas. »

La Conf et la CR demandent donc le déclassement de cette maladie apparue en France le 29 juin dernier en Savoie. Actuellement, elle est notée A au niveau européen, ce qui implique l'euthanasie de tous les animaux d'un troupeau infecté, y compris ceux qui sont sains. « Le directeur de la DGAL a accepté de recevoir les épidémiologistes et scientifiques opposés à l'abattage systématique, c'est déjà un premier pas, reconnaît Christian Convers. Mais il faut aller plus loin. » Les agriculteurs critiquent la logique d'enfermement de la ministre de l'Agriculture y compris dans un département, le Doubs, où elle est élue. « Dans le Doubs, la découverte d'un foyer de Dermatose nodulaire contagieuse bovine a conduit à des décisions sanitaires difficiles mais indispensables, justifie Annie Genevard sur compte X. Je comprends profondément l'angoisse et la colère des éleveurs. Je veux leur rappeler mon soutien indéfectible et la pleine mobilisation de l'État sur ce sujet. »

Les agriculteurs, eux, demandent à être entendus. « Il faut qu'Annie Genevard nous reçoive au plus vite pour établir un plan de lutte national contre cette maladie, demande Bertrand Venteau, président de la Coordination rurale. Cela passe notamment par la vaccination de tous les troupeaux bovins d'ici le printemps prochain où elle risque de redémarrer. » ■

Qui sont les consommateurs et les trafiquants de drogue en France ?

Jean-Marc Leclerc

Près d'un millier de personnes sont mises en cause chaque jour. Les hommes et les étrangers sont surreprésentés.

Dans la première monographie du Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) sur la drogue classée par type de substance, d'après les chiffres d'activité de la police et de la gendarmerie, la Guyane occupe une place singulière. S'agissant des mis en cause pour trafic de cocaïne, ces experts de Beauvau, rattachés à la direction générale de la police nationale, estiment que «la Guyane est le département le plus touché, avec 300 mis en cause pour 100 000 habitants, soit 1 mis en cause pour 340 habitants environ». Dix fois la moyenne nationale. C'est dire l'emprise de ce phénomène sur un territoire par ailleurs marqué par une immigration illégale que l'Etat peine à maîtriser.

Cette étude fourmille d'informations sur la géographie des stupéfiants en France. Elle révèle que, loin derrière la Guyane, mais à des niveaux jugés «importants» malgré tout, se distinguent, toujours en matière de trafic de cocaïne, les départements de la Martinique, de la Haute-Garonne, mais aussi «des départements franciliens comme Paris, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, ainsi que des départements du pourtour méditerranéen comme les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, le Var, les Alpes-Maritimes et les Pyrénées-Orientales». Dans chacun de ces départements, le niveau dépassait les «50 mis en cause pour trafic de cocaïne pour 100 000 habitants en 2024». Alors que la moyenne nationale l'an dernier était de 32 infractions de ce type recensées pour 100 000 habitants.

L'état des lieux établi par le SSMSI éclaire donc des évolutions dont le chef de l'Etat lui-même s'est inquiété récemment. Lors du Conseil des ministres du 19 novembre, Emmanuel Macron a estimé que ce sont «parfois les bourgeois des centres-villes qui financent les narcotrafiquants», a rapporté la porte-parole du gouvernement dans son compte rendu. Une «culpabilisation des consommateurs» qui irrite sans doute les plus libertaires, mais qui a le mérite d'éclairer une réalité : au bout de la chaîne de l'offre, il y a toujours la demande.

Tous types de produits confondus, «en 2024, 52 300 personnes ont été mises en cause pour trafic de stupéfiants, et 290 400 personnes l'ont été pour usage de stupéfiants», notent les statisticiens de Beauvau. Cela représente respectivement en moyenne 143 mis en cause par jour pour trafic et 795 pour usage. Bref, près d'un millier de délinquants et contrevenants par jour !

Parmi les usagers concernés, 196 400, soit 68 %, ont fait l'objet d'une amende forfaitaire délictuelle. Ce PV pour dé-

tention ou consommation de drogue en petite quantité a été distribué au rythme de 538 par jour en moyenne l'an dernier. Il a permis la simplification de la procédure, mais a aussi inévitablement fait grimper le nombre d'infractions constatées, pour lesquelles les amendes ne sont d'ailleurs pas toujours recouvrées. D'où la relativité de la valeur dissuasive de cette sanction.

L'an dernier, le cannabis concernait «78 % des mis en cause pour trafic et 92 % des mis en cause pour usage de stupéfiants». De la résine de cannabis, les trois quarts du temps. Suivaient dans l'ordre : la cocaïne, l'héroïne et l'ecsta-

sy-MDMA pour les drogues de synthèse. Le SSMSI relève que «le nombre de mis en cause pour trafic a augmenté de 35 % depuis 2016, soit une hausse de 4 % par an en moyenne». En comparaison, «les mis en cause pour trafic d'ecstasy ont plus que doublé, avec une hausse de 118 % sur la période (+10 % en moyenne par an) et ceux en lien avec la cocaïne augmentent de 176 % (+14 % en moyenne par an)». L'héroïne et autres opioïdes sont moins à la mode. Dans le même temps, «le nombre de mis en cause pour usage de cocaïne a doublé, tandis que pour l'ecstasy et le cannabis, leur nombre a augmenté de 78 % et 74 %».

Les experts de Beauvau évoquent d'autres chiffres édifiants. Ceux de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, qui constate que «le cannabis est de loin la drogue la plus consommée dans le monde, 4,6 % des personnes âgées de 15 à 64 ans en ayant consommé dans les 12 derniers mois en 2023». Ou ceux de l'Office français des drogues et des tendances addictives (OFDT), qui souligne que, «en France, chez les personnes de 18 à 64 ans, cette

part s'établit à 10,8 % et plus d'une personne sur deux déclare avoir déjà expérimenté le cannabis dans sa vie».

Le propre travail du SSMSI, d'après les chiffres de la police et de la gendarmerie, permet de mieux cerner les profils des mis en cause. D'abord, 9 fois sur 10, les trafiquants sont des hommes. «Le taux de femmes parmi les mis en cause pour trafic de stupéfiants est resté globalement stable entre 2016 et 2024, passant de 9 % à 10 %». Par ailleurs, bien qu'elles soient largement sous-représentées, «la part des femmes est au moins deux fois plus élevée dans le trafic et l'usage de kétamine ou d'amphétamines que de cannabis».

Ensuite, quel que soit le sexe, «les mis en cause pour trafic de cannabis sont les plus jeunes, avec 22 % de mineurs et un âge médian de 21 ans; plus des trois quarts ont moins de 30 ans». S'agissant de l'usage de cannabis, l'âge médian passe à 24 ans, alors que «les mis en cause pour usage de cocaïne sont plus âgés, avec un âge médian de 31 ans».

Le SSMSI constate enfin que, d'après ces chiffres qui reflètent le travail des

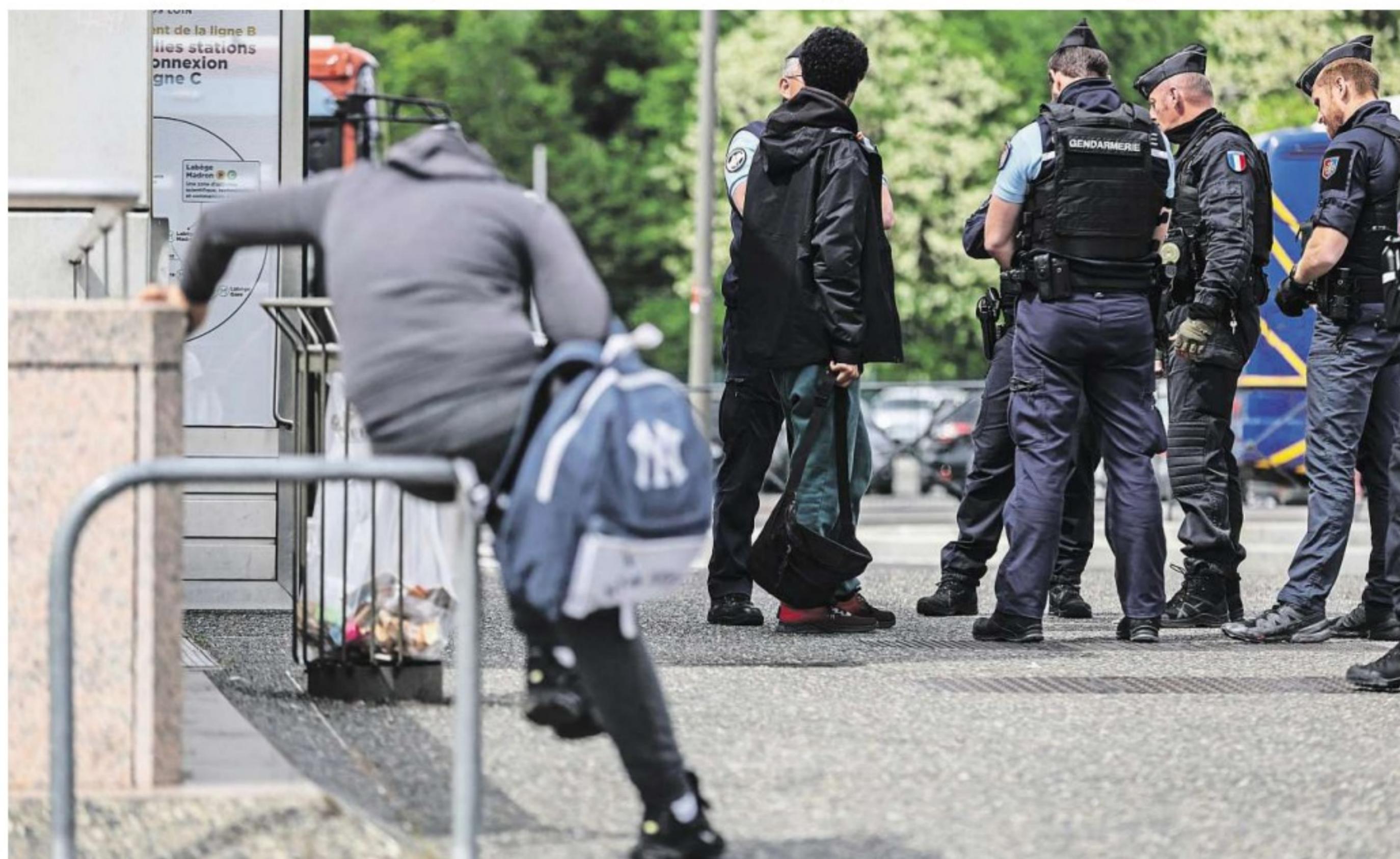
forces de l'ordre sur le terrain, les étrangers sont surreprésentés par rapport à leur poids relatif dans la population. Ainsi, «les étrangers représentent 8 % de la population en France et respectivement 22 % des mis en cause pour trafic de stupéfiants et 12 % pour usage».

Les statisticiens se sont intéressés à leur proportion, selon chaque type de drogue. À les lire, «ils représentent presque la moitié des mis en cause pour trafic et usage de crack» (47 % pour trafic; 41 % pour usage); ils représentent aussi 21 % des mis en cause pour trafic de cannabis et 24 % des mis en

cause pour trafic de cocaïne. Le ministère de l'Intérieur dépêche à travers cette étude un fléau qui touche toutes les couches de la population, avec des tendances lourdes au «trafic multiproduits» et au «polyusage de stupéfiants». Si la drogue est bien le «carburant du crime», ces chiffres expliquent mieux qu'un long discours pourquoi la lutte contre le narcotrafic demeure un défi majeur pour les ministres de l'Intérieur et de la Justice, qui seront jugés au résultat. ■

«Le cannabis est de loin la drogue la plus consommée dans le monde, 4,6 % des personnes âgées de 15 à 64 ans en ayant consommé dans les 12 derniers mois en 2023»

Le SSMSI citant l'ONU



Beauvau dépeint un fléau qui touche toutes les couches de la population, avec une lourde tendance au «trafic multiproduits» et au «polyusage».

FREDERIC SCHEIBER/HANS LUCAS VIA AFP

L'Union européenne renforce la lutte contre le narcotrafic

Florentin Collomp
Correspondant à Bruxelles

Renforcement du contrôle des ports, lutte contre le commerce de drogues en ligne, système d'alertes sur les nouveaux corridors, interdiction de substances chimiques, législation plus musclée contre le crime organisé, coopération approfondie avec les pays exportateurs... La Commission européenne a dévoilé jeudi une stratégie tous azimuts afin d'améliorer sa coordination pour lutter contre le narcotrafic et la consommation de drogues. Le fléau touche, à des degrés divers, tous les Etats européens. La Belgique ou les Pays-Bas sont parfois considérés comme des narco-Etats, l'Espagne et l'Allemagne sont des ports d'entrée importants et, comme la France et l'Italie, des marchés majeurs de consommation.

«L'Europe atteint un stade critique. Nous lançons des mesures d'urgence pour changer de direction», annonce Magnus Brunner, commissaire euro-

péen aux Affaires intérieures. En dix ans, les quantités de drogues saisies au sein de l'Union européenne ont exploité : multiplication par six pour la cocaïne, par trois pour la méthamphétamine, par deux pour l'ecstasy. La consommation fait 7 500 morts par an dans l'UE, sans compter les victimes de la violence criminelle, comme Mehdi Kessaci, assassiné à Marseille.

Pour mieux lutter contre l'invasion de stupéfiants, la Commission européenne renforce donc les moyens permettant aux Etats membres de mieux coopérer entre eux. L'Agence de l'Union européenne sur les drogues (EUDA), basée à Lisbonne, est chargée d'identifier systématiquement les nouvelles substances psychoactives et de lancer des alertes rapides aux Etats sur les risques de propagation. «Le partage de l'information est clé», souligne la Commission. Celle-ci propose aussi une nouvelle législation pour encadrer l'usage de précurseurs chimiques, utilisés dans les industries pharmaceutiques ou plastiques, mais aussi pour la fabrication de drogues de synthèse. Il s'agit

de faciliter la détection et le démantèlement des laboratoires clandestins de production sur le sol européen.

Au début de l'année prochaine, l'Union européenne mettra également sur la table une révision de la législation sur le crime organisé, afin d'améliorer le démantèlement des réseaux via de nouveaux outils légaux et opérationnels. Elle poussera aussi les Etats à accroître leurs capacités de saisie des biens pour lutter contre le blanchiment. Objectif : mieux appréhender les corridors du trafic, les méthodes criminelles évolutives, notamment en utilisant l'intelligence artificielle et l'imagerie satellite.

«Les réseaux criminels utilisent les technologies de l'information et adaptent leurs modes opératoires pour échapper à la détection et aux contrôles. Ils diversifient leurs opérations de trafic vers des itinéraires moins surveillés et étendent leur présence en ligne, en utilisant à leur avantage les plateformes de commerce électronique et les réseaux sociaux, ainsi que les outils d'anonymisation et de cryptage», explique la Commission. L'accent est mis notamment sur la livraison de stupéfiants en petites quantités par voie postale, plus difficile à détecter, via une meilleure coopération avec les services douaniers et les entreprises de fret. «Notre message aux trafiquants est clair : l'Europe riposte», affirme très sérieusement le commissaire Brunner.

L'Europe cherche aussi à optimiser le contrôle des voies maritimes d'importation et des ports. Les flux internationaux se diversifient, visant davantage les ports secondaires que les grandes plateformes plus surveillées, comme Anvers en Belgique ou Algésiras en Espagne. Cela passe par une meilleure

coopération judiciaire et douanière avec les régions d'origine et de transit, l'Amérique latine, l'Afrique, les Balkans ou les pays méditerranéens. Magnus Brunner s'est rendu en Colombie récemment. La lutte contre le trafic international comprend aussi des partenariats avec la Chine, l'Inde, le Mexique et les Etats-Unis. Donald Trump mène actuellement une croisade contre le Venezuela, accusé d'inonder l'Amérique du Sud de drogue, impliquant un porte-avions de l'US Navy. «Nous coopérons très bien avec les Etats-Unis, même si les méthodes sont un peu différentes, les objectifs sont les mêmes», assure le commissaire européen.

La stratégie de Bruxelles comprend enfin un volet de santé publique, pour mettre l'accent sur la prévention, la sensibilisation des publics concernés et les traitements des addictions, ainsi que la réinsertion sociale. L'objectif est d'essayer d'infléchir la demande en menant des actions préventives dès le plus jeune âge, articulées avec les actions contre la consommation d'alcool et de tabac. ■

7 500 morts

Nombre annuel des décès dans l'Union européenne dus à une consommation de drogue

Aurore Thiébaut habite rue des Sept-Fontaines : un nom qui résonne aujourd'hui comme une provocation pour cette mère de famille. Car, depuis juillet dernier, elle et tous les habitants de Malandry, village de 80 âmes dans les Ardennes, ne peuvent plus consommer que de l'eau en bouteille. Sur ordre de la préfecture, il leur est interdit de boire l'eau du robinet alimentée par les sept sources de la commune. Toutes sont polluées par les Pfas, des molécules chimiques. Ces « polluants éternels », qui se retrouvent dans de nombreux produits de la vie courante - cosmétiques, poêles antiadhésives, vêtements... - sont suspectés d'interférer avec les systèmes endocrinien et immunitaire ou encore d'être à l'origine de cancers. « Qui voudrait d'une maison où l'on ne peut pas utiliser l'eau du robinet ? », s'interroge, amère, Aurore.

En décrétant la prohibition sur l'eau à Malandry et dans onze autres communes du département, les autorités préfectorales ne font pas du zèle. Quand la limite réglementaire est de 0,1 microgramme par litre, elle atteint les 0,5 dans la bourgade ardennaise. À la lecture des résultats de sa prise de sang effectuée en août dernier pour connaître le niveau de contamination de son organisme, la maire, Annick Dufils, est tombée des nues. Selon les normes américaines - utilisées en l'absence de référence française -, la situation est critique au-dessus de 20 microgrammes par litre de sang. « Or j'atteins les 132,81 microgrammes ! », s'alarme l'élu. Le maire voisin de Villy, qui navigue dans les mêmes eaux polluées, a lui obtenu un « score » record de 184,74 microgrammes. « Assurément le taux le plus élevé dans les Ardennes », selon Halil Hanafi, sous-préfet référent sur la question des Pfas dans le département.

« On sait qu'il peut être dangereux de boire cette eau polluée. Mais qu'en est-il, par exemple, des gouttelettes de vapeur qu'on inhale dans sa salle de bains quand on se lave ? On ne sait pas trop »

Philippe Chamaret

Directeur de l'institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions

Des dizaines de packs de bouteilles d'eau sont désormais entreposés dans le salon d'Aurore. « Pour faire la cuisine, le café, la soupe ou laver une salade, on les utilise », détaille-t-elle. Même Ruby, la chienne de 4 ans, consomme l'eau achetée en grande surface. Il y a six ans, Hardy, le berger allemand de la famille, est mort d'un cancer. « Il avait 4 ans. À cet âge, le vétérinaire a dit que c'était rare », s'inquiète Aurore. Malgré l'approvisionnement assuré gratuitement par la mairie, les réserves de bouteilles fondent tellement vite que pour se brosser les dents, on ouvre souvent le robinet. Tant pis, si la famille a la sensation de faire couler du poison. « L'un de mes garçons a peur de faire sa toilette », soupire Aurore.

Directeur de l'institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions, Philippe Chamaret admet que certains

Polluants éternels : dans un village des Ardennes, l'eau contaminée crée la psychose

Angélique Négroni Envoyée spéciale à Malandry (Ardennes)

Depuis cet été, un arrêté préfectoral interdit aux habitants de Malandry de consommer l'eau du robinet. Sur place, la peur le dispute à la colère.



Le logement d'Aurore Thiébaut est, comme celui des autres habitants de Malandry, encombré de packs d'eau minérale, utilisée pour faire la cuisine, le café, la soupe ou laver une salade... et, bien sûr, pour abreuver sa chienne.

aspects des Pfas restent méconnus. « On sait qu'il peut être dangereux de boire cette eau polluée. Mais qu'en est-il, par exemple, des gouttelettes de vapeur qu'on inhale dans sa salle de bains quand on se lave ? On ne sait pas trop, avoue ce scientifique, qui continue d'explorer la galaxie de ces polluants. Des Pfas, il y en a des milliers ! Les industriels ne peuvent plus se passer de ces molécules dont on utilise les propriétés pour coller, imperméabiliser... C'est un véritable produit miracle. Si bien qu'aujourd'hui, il y en a vraiment partout, et on ne connaît pas toujours leur cheminement dans l'environnement. »

Pourtant, autour de Malandry, pas l'ombre d'une usine qui déverserait des

produits chimiques. Les collines qui entourent le village regorgent de parcelles de forêts privées giboyeuses. « Le capteur d'eau de la commune se trouve au milieu de 300 hectares de bois », indique Annick Dufils. Dans la galerie souterraine que l'on rejoint par une échelle, l'élu assiste, ému, au tumulte des sept sources qui se rejoignent avant de disparaître dans des cylindres pour alimenter le village. « Tout cela, c'est fini. Même en milieu rural, on a des Pfas », se désole-t-elle.

L'origine de la pollution se trouvait dans le département voisin de la Meuse. Une papeterie, fermée l'an dernier, serait la cause de la contamination. « Transformés en boue, ses dé-

chets ont été distribués aux agriculteurs pour fertiliser les terres. Et il y avait des polluants éternels. L'épandage a duré trente ans ! », s'étrangle Annick Dufils, qui teste désormais divers procédés - comme le filtrage au charbon actif - pour tenter d'éliminer les molécules. « Ça marche à peu près, mais c'est une solution transitoire », explique l'élu qui ne compte plus les dépenses auxquelles le village doit faire face. « On est pollué et on paie ! », s'agace-t-elle. Et ce n'est que le début. Car selon Halil Hanafi, les concentrations de Pfas sont tellement élevées que la seule solution pérenne passe par la connexion du village à une autre source. Ce futur chantier coûtera des millions d'euros.

« Le préfet s'est engagé à être aux côtés des villages concernés et à mobiliser une enveloppe financière », assure le sous-préfet.

Dans le village, la psychose s'est installée. « C'est vrai, on compte les cancers et les insuffisances rénales. Deux de mes enfants sont concernés par des problèmes de santé », se désole Aurore, qui refuse désormais de payer la partie de la facture d'eau annuelle concernant l'eau potable (84 euros sur un total de 257 euros).

« Transformés en boue, les déchets d'une papeterie voisine ont été distribués aux agriculteurs pour fertiliser les terres. Et il y avait des polluants éternels. L'épandage a duré trente ans ! »

Annick Dufils Maire de Malandry

Aujourd'hui, la commune et ses habitants envisagent de porter plainte. Mme André Chamay, qui devrait les assister, s'occupe déjà d'une affaire similaire. Elle concerne onze communes situées autour de l'aéroport de Bâle-Mulhouse (Haut-Rhin) et dont l'eau aurait été contaminée par les mousses anti-incendie des pompiers qui contiennent, elles aussi, des Pfas. « Pour ce dossier, j'ai déposé plainte pour empoisonnement et tromperie. Il faut que la justice remonte toute la chaîne des responsabilités », martèle l'avocat, persuadé que ces polluants éternels vont donner lieu à un scandale identique à celui de l'amiant. Et ce, dès janvier prochain, lorsque les contrôles des Pfas dans l'eau du robinet vont devenir obligatoires sur tout le territoire français. « On va découvrir des situations terribles », prédit l'avocat.

Dans certaines régions, les autorités ont parfois anticipé cette obligation. « Elles ont priorisé les zones où des sites industriels sont susceptibles d'avoir dangereusement contaminé l'environnement. Mais on est loin d'avoir une vision précise de l'état de l'eau en France », confie Anne Grosprin, vice-présidente (Les Ecologistes) de la métropole de Lyon concernée par cette anticipation. Deux sites producteurs de Pfas se trouvent en effet au sud de l'agglomération lyonnaise, impactant plusieurs communes et des milliers d'habitants. « On se mobilise pour mettre en place des solutions techniques et réduire la pollution. Mais c'est vrai que l'on dispose de moyens incomparables à ceux de petites communes comme Malandry », précise l'élu. Pour financer cette dépollution, une mission d'inspection interministérielle a été lancée. Elle doit rendre ses conclusions en 2026. Par ailleurs, une loi votée en février dernier prévoit de taxer les gros pollueurs. « Prévues dès cette année, cette taxe n'a toujours pas vu le jour », regrette l'auteur du texte, le député écologiste Thierry Nicolas.

En attendant, 300 habitants de la métropole lyonnaise vont subir des analyses de sang pour mesurer leur exposition aux Pfas. « C'est la première fois que l'on va zoomer sur un territoire que l'on sait contaminé », souligne Philippe Chamaret, qui s'est vu confier l'étude. Les résultats sont attendus à l'automne 2026. ■

Une molécule de la famille des Pfas présente dans 92 % des eaux en France

Cyrille Vanlerberghe

Lors d'une vaste campagne de mesures menée dans toute la France, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a détecté la présence très large de TFA ou acide trifluoroacétique, un polluant de la famille des Pfas, appelés couramment « polluants éternels ». Il a été retrouvé dans 92 % des échantillons d'eau potable ! C'était la première fois que cette molécule était recherchée à grande échelle et par les autorités sanitaires, mais elle avait déjà été détectée en janvier dans l'eau potable de 24 communes lors d'une campagne réalisée par l'UFC-Que choisir et l'ONG Générations futures qui alertait sur les risques de ce produit sur la santé.

Cette détection à grande échelle n'est pas une bonne nouvelle pour l'état des cours d'eau et des nappes phréatiques, mais elle ne présente a priori pas de risques immédiats pour la santé humaine, car la concentration la plus élevée,

25 microgrammes par litre dans un site du Gard proche d'une usine de TFA, est très inférieure à la « valeur guide provisoire » de 60 microgrammes par litre définie par le ministère de la Santé.

En octobre dernier, dans un rapport très attendu sur la contamination de l'environnement par les Pfas, l'Anses avait mis en avant le criant manque de données sur l'immense majorité de ces composés, qui sont extrêmement persistants dans la nature. Certains d'entre eux présentent des risques importants pour la santé et sont interdits depuis quelques années, comme le Pfoa et le Pfos.

Sur les milliers de composés chimiques différents qui font partie de la famille des Pfas, la directive européenne de 2020 sur l'eau potable s'est focalisée sur 20 produits considérés comme les plus problématiques (dont les Pfoa et Pfos), pour lesquels la concentration cumulée dans l'eau du robinet ne doit pas dépasser 0,1 microgramme/litre. Ces limites réglementaires n'entreront réellement en vigueur, avec des contrôles

obligatoires, qu'à partir du 12 janvier 2026. Les mesures, réalisées entre 2023 et 2024 par le Laboratoire national d'hydrologie de l'Anses de Nancy dans toute la France, sur 647 échantillons d'eau brute (cours d'eau, mares, lacs, eaux souterraines, puits, etc.) et 627 d'eau du robinet, montrent que les valeurs réglementaires sont dépassées dans 9 échantillons, soit « une faible proportion des prélèvements », remarque un communiqué de l'Anses.

En plus des 20 Pfas retenus dans la directive européenne sur l'eau potable, les

L'omniprésence du TFA (acide trifluoroacétique) dans l'eau est liée au fait qu'il est composé d'une chaîne d'atomes de carbone très courte, deux seulement, et qu'il est très hydrophile

experts de l'Anses ont choisi d'analyser 15 autres produits de la même famille, dont le TFA, qui s'est finalement révélé être de très loin le polluant retrouvé dans le plus grand nombre d'échantillons. Son omniprésence dans l'eau est liée au fait qu'il est composé d'une chaîne d'atomes de carbone très courte, deux seulement, et qu'il est très hydrophile. Il est à la fois directement utilisé comme acide dans de très nombreux procédés chimiques et industriels, mais peut aussi être issu de la dégradation de Pfas à plus longue chaîne, provenant de médicaments et de pesticides.

Les deux sites où les mesures ont été les plus élevées, avec des concentrations de 18 et 25 microgrammes par litre sont situés en aval d'une usine produisant du TFA, à Salins dans le Gard. « C'est une zone connue, qui est le plus gros émetteur national de ce composé », explique Sandra Lardy-Fontan, directrice du laboratoire national d'hydrologie à Nancy (Anses). Il n'existe pas encore de norme européenne pour le

TFA, mais l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) est en train de finaliser une valeur toxicologique de référence, qui servira ensuite à l'Anses pour établir une valeur guide dans l'eau potable en France. « Sur le TFA, le rapport de l'Efsa est en cours de relecture, et la valeur qui est proposée ne remet de toute façon pas en question la valeur provisoire qui a été retenue en France », a précisé Charlotte Grastilier, directrice générale déléguée à l'Anses, lors d'une conférence de presse.

En conclusion du communiqué qui accompagne la grande campagne de mesure sur l'eau en France, les experts de l'Anses estiment que certains des Pfas qui ont été détectés « pourraient être intégrés dans le plan pérénier de surveillance de l'eau, comme le recommande l'expertise (publiée en octobre 2025, NDLR). C'est notamment le cas, parmi les Pfas à chaîne ultracourte, du TFA et, parmi les Pfas conventionnels, du 6:2 FTSA, le plus fréquent parmi ceux non inclus dans la directive. » ■

200 ans LE FIGARO

EXPOSITION
AU GRAND PALAIS
14-16 JANVIER 2026

RÉSERVEZ VOTRE VISITE
GRATUITEMENT



GrandPalais

forichon

Certains « bébés T. rex » étaient bien des adultes

Vincent Bordenave

Une nouvelle étude semble clore un débat qui divise la communauté scientifique depuis plus de 70 ans.

Est-ce la fin d'une polémique scientifique ? Depuis plus de 70 ans, un débat fait rage entre les paléontologues. Certains considèrent en effet que les fossiles de « petits » tyrannosaures ne sont que des individus juvéniles tandis que les autres soutiennent au contraire qu'il s'agit des représentants adultes d'une autre espèce de dinosaures, plus petite, *Nanotyrannus lancensis*. Il faut dire que, ces tyrannosaures ayant passé plus de 65 millions d'années sous terre, il est difficile de faire la différence entre le fossile d'un juvénile et celui d'un individu de petite taille.

Une nouvelle étude menée par le paléontologue Christopher Griffin (université de Princeton, New Jersey, États-Unis) et publiée dans la revue *Science*, semble aujourd'hui apporter des arguments décisifs en faveur de la seconde hypothèse. En somme, les deux super-prédateurs auraient coexisté à la toute fin du crétacé. « Cette étude apporte la preuve que beaucoup d'entre nous avaient tort », reconnaît le paléontologue Steve Brusatte (université d'Édimbourg, Écosse). « Il existait bien deux tyrannosaures, un géant et un plus petit, partageant le même territoire en Amérique du Nord, juste avant que l'astéroïde ne mette fin à l'âge des dinosaures il y a 66 millions d'années. »

Les dinosaures restent des animaux très mal connus. En dehors des oiseaux, qui sont leurs descendants directs, aucun n'a pu être observé de son vivant. Leur croissance est donc peu documentée. L'étude du nombre de dents, de la forme des os ou des crânes peuvent souvent aboutir à des interprétations opposées. « C'est un sujet qui renvoie à un problème central, explique Vincent Renneleau, paléontologue attaché honoraire au Muséum national d'histoire naturelle (Paris). Déterminer une nouvelle espèce de dinosaure est très difficile. Avec des ossements incomplets et déformés, il est compliqué d'affirmer que les variations observées entre différents individus ne sont pas liées à l'âge, au sexe ou même à d'autres facteurs. »

Une seule approche permet un verdict fiable sur l'âge : l'étude microscopique des os. S'il existe plusieurs dizaines de fossiles de T. rex adultes (tous découverts dans l'ouest de l'Amérique du Nord, sur l'ancien continent insulaire appelé Larimidia), ceux attribués à des jeunes spécimens sont plus rares. Les découper est donc plus problématique. « Il y a un cer-



Vue d'artiste : plusieurs espèces de grands prédateurs cohabitaient à la fin du crétacé sur l'ancien continent insulaire appelé Larimidia (Amérique du Nord). ANDREY ATUCHIN

tain nombre d'ossements isolés, précise le paléontologue Jean Le Loeuff, directeur du Musée des dinosaures d'Espéraza. Mais les fossiles complets, surtout ceux qui conservent un crâne, sont bien plus rares et ce sont eux qui permettent d'avoir une idée à peu près certaine de l'espèce. »

L'équipe de Christopher Griffin s'est penchée sur le premier fossile de petit T. rex, mis au jour en 1942 par David Dunkle, dans le Montana, et conservé au Muséum d'histoire naturelle de Cleveland. Le crâne avait d'abord été identifié comme celui d'un tyrannosaure juvénile du genre *Gorgosaurus*, avant que des chercheurs ne proposent d'en faire une nouvelle espèce en 1988 : *Nanotyrannus lancensis*. « L'équipe de Christopher Griffin a eu une approche assez nouvelle en s'intéressant à un petit os que personne n'avait encore utilisé pour

l'histologie », l'os hyoïde, continue Vincent Renneleau. Ils ont d'abord démontré que, chez les archosaures actuels (clade qui regroupe les crocodiliens et les oiseaux), comme chez plusieurs dinosaures théropodes disparus, l'os hyoïde conserve des traces claires de croissance et de maturité.

En examinant trois sections sur le fossile de Hell Creek, les auteurs mettent en évidence plusieurs caractéristiques d'une maturité squelettique quasi complète. Autrement dit, cet individu était quasiment adulte, très proche de sa fin

de croissance, soit 500 kg, 5 mètres de long et 2 mètres de haut. « Les spécimens adultes de T. rex que nous connaissons atteignent des poids estimés à 7 ou 8 tonnes, mesurent 5 mètres de haut et 12 de long », commente Jean Le Loeuff. Même en considérant que les mâles étaient plus petits que les femelles, « force est de constater que nous avons affaire à deux espèces ». ■

« Il existait bien deux tyrannosaures, un géant et un plus petit, partageant le même territoire en Amérique du Nord, juste avant que l'astéroïde ne mette fin à l'âge des dinosaures il y a 66 millions d'années »

Steve Brusatte Paléontologue

Cette étude est d'autant plus convaincante qu'elle est publiée moins d'un mois après de nouveaux travaux parus dans la revue *Nature*. En combinant anatomie comparée, modèles de croissance longitudinale et analyses histologiques sur plusieurs fossiles, les auteurs concluaient déjà à l'existence d'un genre distinct, *Nanotyrannus* (et proposaient même la coexistence de deux sous-espèces, *N. lancensis* et *N. lethaeus*). Leurs analyses révélaient plusieurs différences intrigantes, comme un avant-bras nettement plus long ou moins de vertèbres caudales... Autant de caractéristiques qui ont peu de chances d'évoluer avec l'âge et plaident pour une autre espèce. « Ces deux études ne regardent pas du tout la même chose, mais aboutissent aux mêmes conclusions », commente Vincent Renneleau.

« Le débat n'est pas tranché pour l'ensemble du registre fossile, mais, si je me rangeais jusqu'ici du côté de ceux qui pensaient que le « nano T. rex » était un juvénile, il faut bien admettre que ces découvertes corrigent une certaine incongruité, avec l'idée d'une faune de fin du crétacé dominée par un seul grand prédateur », analyse Jean Le Loeuff. Si aucun *Nanotyrannus* ne s'en était plaint, cette étude vient en quelque sorte corriger une injustice et confirmer que des individus de « petite » taille peuvent également trôner au sommet de la chaîne alimentaire, aux côtés de géants de plusieurs tonnes. ■

Une éruption serait à l'origine de la Grande Peste du XIV^e siècle

Anne-Laure Frémont

Cet événement aurait été à l'origine d'une cascade de réactions aboutissant à l'arrivée de la Peste noire en Europe.

Une éruption volcanique aurait précipité l'apparition de la Peste noire en Europe au Moyen Âge. C'est ce que révèle une étude publiée jeudi dans la revue *Communications Earth & Environment*, qui fait état de la découverte de signes d'une activité volcanique survenue au XIV^e siècle qui, par effet domino, aurait entraîné l'Europe dans l'une des pandémies les plus dévastatrices de l'histoire de l'humanité. Elle établit ainsi un lien direct entre géologie, climat, agriculture, commerce et expansion de la maladie.

Après la « peste justiniennne », première pandémie (connue) qui a touché tout le bassin méditerranéen de 541 à la seconde moitié du VIII^e siècle, une deuxième vague de peste noire frappa l'Europe à partir de l'an 1347. Cette épidémie dura plusieurs siècles, gagnant jusqu'aux lointains territoires anglais et scandinaves. Si le nombre total de victimes reste méconnu, elles se comptent par millions. Dans les foyers les plus infectieux, plus de 60 % de la population était emportée.

De précédents travaux ont montré que la maladie transmise à l'homme par les piqûres de puces porteuses de la bactérie *Yersinia pestis* (véhiculée par les rongeurs, notamment les gerbilles et les

rats) aurait trouvé son origine dans la région du massif de Tian Shan, aux confins du Kirghizstan. Elle aurait atteint l'Europe via la région nord de la mer Noire au début des années 1340. Mais pourquoi la peste est-elle arrivée à ce moment-là et pourquoi s'est-elle propagée aussi vite ? Martin Bauch, historien médiéval à l'Institut Leibniz d'histoire et de culture de l'Europe orientale, à Leipzig, et Ulf Büntgen, du département de géographie de l'université de Cambridge, se sont appuyés sur de précédents travaux, sur les archives historiques mais aussi... sur l'étude des cernes des arbres.

L'équipe du professeur Büntgen a en effet analysé les cercles visibles à l'intérieur des troncs de milliers d'arbres, notamment des Pyrénées espagnoles, afin de reconstituer les climats passés. C'est ce qu'on appelle la dendrochronologie. « Si les arbres poussent moins bien, c'est-à-dire si un cerne est plus étroit que d'habitude ou si la densité du bois est plus faible, alors nous supposons que l'été a été plus froid et que l'arbre a souffert », indique le chercheur. En l'occurrence, la présence d'« anneaux bleus » successifs indique que les étés ont été exceptionnellement froids et humides entre 1345 et 1347 dans une grande partie de l'Europe du Sud. Ces signes laissent à penser

qu'un « hiver volcanique » a dû se produire, quand les cendres et les gaz éjectés dans l'atmosphère par une éruption empêchent l'énergie solaire de venir réchauffer la surface de notre planète.

« Le changement dans le commerce des céréales à longue distance, motivé par la famine, a non seulement empêché une grande partie de l'Italie de mourir de faim, mais elle a également introduit la bactérie de la peste via les cargaisons de céréales dans les ports méditerranéens »

Les auteurs d'une étude publiée dans la revue « Communications Earth & Environment »

On ne sait pas exactement dans quelle partie du globe s'est produite cette éruption, s'il y en a eu une ou plusieurs, mais le phénomène fut probablement massif. Des traces d'activité volcanique ont déjà été retrouvées dans les carottes de glace en Antarctique comme au

Groenland, sous forme de dépôts de cendres ou de soufre. De son côté, l'historien Martin Bauch a retrouvé des textes (écrits par des moines ou des académiciens d'Europe) décrivant « des phénomènes atmosphériques tels qu'une brume persistante pendant de longues périodes, ou des colorations étranges du soleil, ou encore des éclipses lunaires, alors qu'elles n'étaient pas prévues dans les calculs »...

Les archives de l'époque racontent aussi les années de mauvaises récoltes qui s'ensuivirent, puis la famine qui frappa la région méditerranéenne. Pour éviter les émeutes et la faim, les riches cités-États portuaires d'Italie – Venise, Gênes et Pise – activèrent leurs réseaux commerciaux avec les lointains producteurs de céréales des rives de la mer Noire. « Ce changement dans le commerce des céréales à longue distance, motivé par la famine, a non seulement empêché une grande partie de l'Italie de mourir de faim, mais elle a également introduit la bactérie de la peste via les cargaisons de céréales dans les ports méditerranéens »,

estiment les auteurs. Venise fut la première frappée. « On a constaté que certaines villes densément peuplées comme Milan ou Rome n'ont pas été touchées, note en revanche Martin Bauch. Sans doute parce qu'il s'agissait de régions productrices et autosuffisantes en céréales, qui n'ont pas eu besoin d'en importer de Venise ou de Gênes. »

Pour Martin Bauch, on peut entrevoir dans ces grandes routes commerciales entre les Italiens et la mer Noire « un système précurseur de la mondialisation » et dans cette reconstitution les prémisses des pandémies à venir. « D'autres historiens rétriqueront peut-être que cette étude insiste beaucoup sur cet aspect et que l'on peut discuter de l'ampleur véritable de ce trafic maritime à l'époque », note Thomas Labbé, chercheur associé à l'université de Bourgogne Europe (qui n'a pas participé aux travaux). ■

Pour lui, si le refroidissement et les famines des années 1346–1347 étaient déjà bien documentés, « le lien établi avec l'éruption volcanique est assez nouveau ». Et « en retracant avec précision, ville après ville, la chronologie de l'ouverture des marchés maritimes et l'apparition de la peste », les auteurs reviennent selon lui sur « une idée un peu traditionnelle, que l'on retrouve dans les livres d'histoire, selon laquelle la pandémie aurait démarré lors du siège d'un comptoir génois des bords de la mer Noire, Caffa ». Les assaillants mongols auraient alors catapulté des cadavres pestiférés par-dessus les murailles de la ville assiégée, point de départ à la propagation de la maladie. ■

Christophe Remise

Les vice-champions du monde tricolores et le reste de la planète football connaîtront leurs adversaires lors du tirage au sort, ce vendredi, à Washington.

Donald Trump, le groupe Village People, Shaquille O'Neal... Des personnalités en pagaille au John F. Kennedy Center de Washington. Strass et paillettes. La Fifa a fait les choses en grand, en très grand. La planète aura les yeux braqués sur la capitale fédérale américaine ce vendredi. C'est là que se déroulera, à partir de 18 heures (12 heures heure locale, en direct sur M6), le tirage de la 23^e édition de la Coupe du monde, qui aura lieu du 11 juin au 19 juillet 2026 et sera organisée par les États-Unis, le Canada et le Mexique. Didier Deschamps, Thomas Tuchel (Angleterre), Carlo Ancelotti (Brésil), le tenant du titre argentin Lionel Scaloni, et les autres sélectionneurs piaffent d'impatience. Ils seront fixés sur ce qui les attendra lors de ce Mondial pas comme les autres.

■ Troisième étoile, ce «rêve»

La force de l'habitude. Pour la 17^e fois de son histoire et la huitième de suite, l'équipe de France sera sur la ligne de départ l'été prochain, à la Coupe du monde 2026. «Il ne faut pas banaliser», jure Didier Deschamps, qui vivra, on le sait, sa dernière compétition en tant que sélectionneur avant de passer la main. Sans doute à Zinédine Zidane, mais c'est une autre histoire... Réponse après les matchs amicaux du mois de mars (dont une affiche face au Brésil, aux États-Unis) ou après le Mondial 2026, comme l'a indiqué le président Philippe Diallo.

Champions du monde en 2018 et finalistes malheureux en 2022, les Bleus ne traverseront en tout cas pas l'Atlantique pour faire du tourisme ou se satisfaire

d'une demi-finale. «Je ne comprends pas ce truc de dire qu'on vise la demi-finale. Si l'objectif est la demi-finale, on va dans le dernier carré, on s'arrête, on rentre?», ironisait Kylian Mbappé après France-Ukraine (4-0). Et l'homme du triplé en finale il y a quatre ans de pour suivre : «Non, l'objectif, le rêve, c'est de gagner.» Clair et net. Sur les rotules à l'Euro 2024, le capitaine des Bleus a retrouvé de sa superbe depuis le début de la saison. Avec un Mbappé au top et des talents qui pullulent (Doué, Olise, Cherki...), «DD» aura de quoi faire pour sa der. Tous les rêves sont permis.

■ Le Mondial de la démesure

Le président de la Fifa, Gianni Infantino,

en rêvait. Après sept éditions à 32, depuis France 98, la Coupe du monde 2026 se jouera à 48 équipes. Douze groupes de quatre, les deux premiers de chaque poule qualifiés pour la phase finale en compagnie des huit meilleurs troisièmes, apparition de 16^{es} de finale, 104 matchs au total, 16 sites... La Fifa se réjouit de présenter «la plus grande et la plus inclusive des Coupes du monde».

Qui dit plus de nations représentées, de matchs et de sites, dit aussi coût environnemental certain et dilution du niveau, sans parler de l'allongement de la compétition d'une semaine au cœur d'un calendrier déjà surchargé. Le Mondial n'en reste pas moins l'événement sportif le plus attendu de 2026.

■ Haïti, Curaçao, Cap-Vert... De belles histoires en cascade

L'avantage d'ouvrir la compétition à 48 sélections, c'est d'offrir à «davantage de pays la possibilité de voir leur équipe évoluer sur la plus grande scène internationale, et davantage de joueurs pourront réaliser leur rêve de prendre part à la compétition phare du sport mondial», comme s'en réjouit la Fifa. De belles histoires, comme celle de Haïti et de son sélectionneur français, Sébastien Migné. En attendant les barrages européens – dans lesquels sont notamment engagés l'Italie, le Danemark, la Turquie ou la Suède – et intercontinentaux, qui livreront leur verdict fin mars, le 26 et le 31, on retrouve quatre néophytes parmi les 42 qualifiés, le Cap-Vert, Curaçao, la

Jordanie et l'Ouzbékistan. Avec un tel format et 12 têtes de série, les Bleus et les autres «grosses» nations peuvent en tout cas être tranquilles avant le tirage.

En fonction des différents critères définis par la Fifa, la France pourrait, par exemple, hériter d'un groupe composé de l'Iran, du Panama et de la Nouvelle-Zélande ou de l'Australie, l'Afrique du Sud et de Curaçao. Avec la main moins heureuse, Mbappé et compagnie pourraient se retrouver face au Maroc et à l'Italie (si elle se qualifie). Les équipes qui sortiront des barrages seront en effet placées dans le chapeau 4 ce vendredi. Il faudra attendre fin mars pour avoir une vision définitive du tableau. On ne connaîtra en outre la date, l'heure et le lieu des matchs que ce samedi. ■



Kylian Mbappé célèbre le 400^e but de sa carrière lors du succès de l'équipe de France sur l'Ukraine (4-0), le 13 novembre au Parc des Princes. FRANCK FIFE/AFP

Coupe du monde 2026 : les Bleus de Mbappé retiennent leur souffle

Sébastien Migné : «Haïti n'ira pas au Mondial en touriste»

Propos recueillis par
Baptiste Desprez

Ce vendredi, le gratin du football mondial a rendez-vous au Kennedy Center de Washington pour le tirage au sort du Mondial. Sébastien Migné, 53 ans, joueur modeste dans les années 1990 (La Roche-sur-Yon, Mougins, Vallauris, Hoxton), devenu entraîneur adjoint de Jean-Pierre Papin (Strasbourg, Lens), Claude Le Roy (Oman), avant d'épouser une carrière de numéro un (Congo, Kenya, Guinée équatoriale), sera là en tant que sélectionneur d'Haïti. Les Grenadiers, 84^e nation au classement Fifa, disputent leur deuxième Coupe du monde après 1974, sans avoir joué un seul match devant leur public, insécurité au pays oblige. Entre ambition, fierté et contexte national instable, le technicien français se confie au *Figaro* avant l'immense rendez-vous qui l'attend.

LE FIGARO. - Avez-vous de nouveaux amis depuis l'exploit d'Haïti?

SÉBASTIEN MIGNÉ. - C'est vrai, on a beaucoup d'amis. La victoire vous en amène pas mal, la défaite est beaucoup plus solitaire. Dans tous les cas, il faut rester mesuré, mais une qualification à la Coupe du monde, pour Haïti, mon staff, mes joueurs, c'est un événement. On a réalisé quelque chose d'extraordinaire.

Haïti est souvent évoqué en France pour des questions d'insécurité, de conflits. Vous avez réussi à faire parler du pays d'une manière positive... C'est une belle leçon et une grande fierté. On parle des catastrophes, de l'insécurité, de la corruption, de la violence... J'ai dit à mes joueurs qu'Haïti a la chance d'avoir de véritables ambassadeurs qui font honneur au pays. C'est le défi qui est



J'ai dit à mes joueurs qu'Haïti a la chance d'avoir de véritables ambassadeurs qui font honneur au pays

entre nos mains et il faut désormais être à la hauteur de toute cette espérance que l'on est en train de créer auprès d'un pays tout entier. Après, il faut aussi calmer les ardeurs d'un public qui pense que l'on peut gagner la Coupe du monde. Notre objectif sera d'être performant, de renvoyer la meilleure image et de tenter de passer le premier tour. On n'ira pas au Mondial en touristes.

Rêvez-vous d'y défier l'équipe de France?

Lors du dernier Mondial, j'étais adjoint au Cameroun et j'avais rêvé de tirer le Brésil. Là, j'hésite entre la France et l'Argentine. Les champions du monde en titre, la dernière de Messi, Haïti n'aurait rien à perdre. La France aussi vous me direz. Restons humbles et de toute façon, étant dans le chapeau 4, on a mal à la tête.

Avez-vous un message à adresser aux Bleus de Deschamps et Mbappé? Habituellement, je suis devant ma télévision et je supporte la France. Là, ils ne

m'en voudront pas de suivre une autre équipe tricolore, à savoir Haïti. On verra si on joue la France, mais je reste supporter des Bleus, de l'homme et du technicien Deschamps. Il y aura un seul match où je ne serai pas pour la France (sourire). Je serai dans l'embarras au moment de *La Marseillaise*. Les Bleus jouent le tirage, on boit dans une autre catégorie.

Cette Coupe du monde est-elle le challenge d'une vie?

Non, car il y aura autre chose derrière. Pour des profils comme le mien, sans un grand passé de joueur, il faut survivre dans ce milieu. C'est un palier important dans ma carrière, j'en suis conscient, j'ai travaillé dur pour être là. Quand 2026 sera passée, j'ambitionne de qualifier d'autres pays à un Mondial.

Comment avez-vous atterri à Haïti?

Un jour, je reçois un appel d'un agent qui me dit qu'Haïti recherche un sélectionneur. Je défriche le terrain, le potentiel de l'équipe, je vois si je peux faire quelque chose, à partir de là des discussions débutent, on s'entend sur un contrat, la mise en place d'un staff compétent capable d'évoluer dans cet environnement. Et après, on fonce. Dans mon équipe, composée uniquement d'expatriés, je suis le seul employé à plein temps. Mon adjoint, préparateur physique, entraîneur des gardiens, le kiné et l'ostéopathe sont à la vacation. On a un team manager local et un analyste vidéo mi-français, mi-haïtien. Récemment, on a pu faire des déplacements en avion privé, avant, c'était en économique. Ce ne sont pas les mêmes moyens que l'équipe de France mais cela me va très bien.

Devient-on riche quand on entraîne Haïti?

Malheureusement non. Évidemment qu'une qualification améliorera le quotidien, mais autant il y a des contrats que

j'ai pu faire dans ma carrière où il y avait des enjeux financiers, autant là l'enjeu était d'abord sportif. Essayer de qualifier cette équipe pour la Coupe du monde. L'argent est important dans une carrière, mais, dans cette aventure en Haïti, il n'en est pas l'élément principal.

C'est du jamais-vu, vous avez qualifié Haïti sans jamais y mettre les pieds pour des raisons d'insécurité...

C'est la première fois que ça m'arrive. La situation au pays est très difficile, les ambassades américaine et française sont fermées, en termes de visa c'est très compliqué. Il est prévu qu'en début d'année il parte à Haïti pour essayer d'envoyer un signal fort en termes de motivation, et puis voir si on a des profils qui pourraient s'insérer dans un groupe. La situation à Port-au-Prince est trop compliquée pour que je m'y rende. Pour la sélection, c'est terrible même si cela rend l'exploit encore plus fantastique.

Comment arriver à fabriquer cette identité nationale sans jouer dans son pays?

Depuis deux ans, je découvre que les Haïtiens ont une culture très forte vis-à-vis de leur pays. C'est très prononcé, ils ont eu leur indépendance très tôt (1804), il y a une fierté plus prégnante que dans certains pays que j'ai pu faire. Après, j'ai des relais parmi les joueurs qui ont su que ça n'a pas toujours été facile au pays, mais tous ensemble, on avait un intérêt commun. La fédération a aussi fait des efforts pour améliorer nos conditions de travail. La qualification d'Haïti est une victoire commune.

Par rapport à l'héritage historique, et parfois un peu complexe, entre la France et Haïti, est-ce que cela pèse sur votre façon de diriger la sélection? Ce n'est pas simple, surtout quand ça va

mal. Après la défaite contre le Honduras (3-0), j'ai senti ces difficultés de manière un peu plus prononcée. Le côté anti-France revient, pourquoi je suis là, pourquoi j'occupe ce poste... Maintenant c'est toujours pareil, il faut prendre un peu de hauteur, essayer d'éviter les réseaux sociaux et rester concentré sur sa mission. Je n'ai pas voulu tomber dans une certaine forme de catastrophisme, répondre de manière aigrie à la virulence des commentaires, on a l'habitude de fonctionner dans ce type de pays et on sait que c'est souvent comme ça. C'est plus dur pour nos proches. Mon travail est aussi de garder le cap.

Depuis la qualification d'Haïti, la sélection devient-elle plus attrayante? Évidemment, Haïti revient plus sexy. Des joueurs qui hésitaient à nous rejoindre hésitent un petit peu moins, maintenant il s'agit de ne pas faire n'importe quoi, j'ai un groupe qui a su admirablement bien qualifier cette équipe. Les portes de la sélection sont ouvertes en permanence et installer une forme de concurrence est signe aussi de haute performance. Dire que je n'aurai pas les portes serait mentir, dire que je ne vais pas faire confiance au groupe qui nous a qualifiés serait mentir aussi. Il faut trouver le meilleur amalgame.

Un exploit pourrait-il changer la vie d'Haïti ou il ne faut pas trop en demander au football et ce ne sera qu'une parenthèse enchantée? (Sûr de lui) Je crois fermement que le football est un levier formidable dans tous ces pays et cela fait partie du patrimoine national. Haïti doit être à la hauteur de l'événement en termes d'image, j'insiste là-dessus, il va falloir que collectivement - et «l'union fait la force», c'est un peu la devise du pays - que l'on soit uni, connecté, avec l'idée d'emmerder le monde... ■

LE CARNET DU JOUR

Les annonces sont reçues avec justification d'identité du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h (excepté les jours fériés) et tous les dimanches de 9h à 13h.

Elles doivent nous parvenir avant 16 h 30 pour toutes nos éditions du lendemain, avant 13 h les dimanches.

Courriel
carnetdujour@media.figaro.fr
Téléphone
0156 52 27 27
sur notre site
carnetdujour.lefigaro.fr

Passez une annonce dès 260 € TTC pour un deuil, 145 € TTC pour un événement heureux.

Le détail de nos tarifs est sur notre site.
Tarif préférentiel pour les abonnés.

Naissances, Adoptions, Baptêmes, Fiançailles, Mariages, Anniversaires, Centenaires, Fête des Mères, Fête des Pères, Saint-Valentin, Noces, Communications diverses, Conférences, Thèses, Portes ouvertes, Distinctions, Nominations, Commémoration, Signatures, Départs en retraite, Vœux, Deuils, Condoléances, Remerciements, Souvenirs, Messes et anniversaires, Offices religieux, Prise d'habit, Jubilé, Jubilé sacerdotal, Ordination, Vœux monastiques.

Reprise des annonces sur :
carnetdujour.lefigaro.fr

Tél Abonnements :
0170 37 31 70

naissances

Édouard et Capucine BERNOT partagent avec Charlotte, Jérôme Sallard Lalanne-Berdoutiq, Aude Clouet d'Orval, Jacques et Armelle Bernot

la joie d'annoncer la naissance, à Tours, le 14 novembre 2025, de

Hippolyte

anniversaires

Thierry et Sophie, Pascal et Brigitte, David et Déborah, Finkel, Ethel, Raphaël et Léa, Noé, Gabriella, Ken, Jonathan et Aurélia, Ethan, Aaron, Laura et Ilan, Françoise souhaitent un très joyeux anniversaire pour ses 97 ans, à

Jean-Marc SAMAMA

avec tout leur amour.

signatures

La Librairie Le Parchemin vous invite à rencontrer

Dominique Bona pour son dernier livre

Le roi Arthur (éditions Gallimard),

le samedi 6 décembre 2025 de 11 heures à 13 heures, 176, rue de Grenelle, Paris (7^e). Téléphone : 01 45 51 74 20.

communications

Le Cercle France-Amériques a le plaisir d'annoncer la tenue de sa soirée emblématique, le

Gala des Amériques

le samedi 13 décembre 2025.

Les associations d'Alumni de prestigieuses universités y œuvrent pour célébrer et renforcer les liens d'amitiés transatlantiques.

Le Gala a été initié en 2019 par M. Jean-Luc Fournier, M. Aubin González Lapos et M. Ralph Moughanie.

Pour son édition 2024, il a réuni 350 invités arrivant de 60 pays.

Places limitées et réservations : manifestations france-americaines.org

Cercle France-Amériques, 9, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris (8^e).

L'Artisanat Monastique « œuvre au service des monastères » vous propose son

Marché de Noël 2025 jusqu'au mercredi 24 décembre.

De nombreuses idées de cadeaux et coffrets originaux vous attendent.

Rendez-vous dans les 7 boutiques de l'Artisanat Monastique de Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Rennes, Nantes, ou sur artisanatmonastique.com

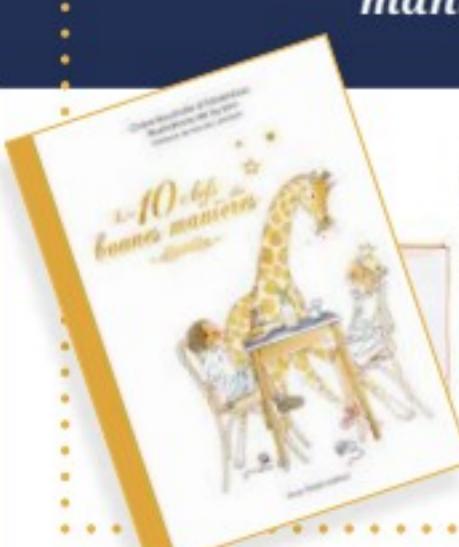
Il sera présent aux Féeries d'Auteuil, Paris (16^e), du samedi 6 décembre au dimanche 14 décembre 2025.

Offre exclusive

LE FIGARO
le carnet du jour

Publiez votre annonce de naissance et recevez en cadeau l'album pour enfants **Les 10 clefs des bonnes manières**.

dans la limite des albums disponibles.



Offre valable du 01/10/25 au 31/01/26,

Le Collège des Bernardins

organise un colloque :

Médecine et idéologie

le jeudi 11 décembre, à 19 heures, et le vendredi 12 décembre 2025 de 8 h 30 à 16 h 30.

Gratuit.

20, rue de Poissy, Paris (5^e), téléphone : 01 53 10 74 44. www.collegedesbernardins.fr

Hippolyte

deuils

Mme Florence Braley, son épouse, Jérôme et Anne Braley, Stéphane (†) et Sylvie Braley, ses fils et leurs épouses,

ses petits-enfants et son arrière-petit-fils,

toute sa famille et ses amis

ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Jacques BRALEY

HEC 53,

survenu le 2 décembre 2025, à l'âge de 95 ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 11 décembre, à 14 h 30, au temple d'Agon-Coutainville (Manche), suivie de l'inhumation au cimetière.

Pas de fleurs, mais des dons pour le temple.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Arcachon (Gironde).

Mme Roger Chambeaud, née Martine Ferlotti, son épouse,

Valérie, Éric, Claire, Bruno, ses enfants,

Nicolas, Camille, César, Joseph, ses petits-enfants,

Michel, son frère,

ont la douleur de vous faire part du décès de

Roger CHAMBEAUD

survenu le 29 novembre 2025, à l'âge de 82 ans.

Selon ses vœux, il sera incinéré au crématorium de Biganos, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, Paris (6^e), le samedi 6 décembre, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés à l'Institut Curie, en précisant le souhait d'une affection spécifique à la recherche sur le sarcome d'Ewing : aider.curie.fr

Cet avis tient lieu de faire-part.

Carole Delorme d'Armaillé, Stéphanie et Christophe Rogerat, Christophe et Belinda Aka-Delorme, ses enfants, gendre et belle-fille,

Louis, Guillaume, Bianca, Alexander, Charles, Isaure et Gabriel, ses petits-enfants,

ses frères et sa sœur, ses nièces et neveux

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Mme Serge DELORME

née Christine Francou,

dans sa 86^e année, le 3 décembre 2025, entourée des siens.

La cérémonie religieuse sera célébrée par l'abbé Babinet, le mercredi 10 décembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Germain, 31, rue Louis-Forain, au Chesnay-Rocquencourt.

La famille tient à exprimer sa profonde gratitude aux équipes du service d'oncologie et de l'unité de soins palliatifs de l'hôpital de la Porte-Verte, à Versailles, pour leur accompagnement attentif et bienveillant.

Paris.

Mme Alcina Derbanne, son épouse, Véronique Derbanne, sa sœur, Mme Michel Derbanne, Mme Bruno Derbanne, ses belles-sœurs, Caroline et Olivier, Virginie, Fanny, ses neveu et nièces, ainsi que leurs enfants

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Alain DERBANNE

survenu le 27 novembre 2025, à l'âge de 86 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Félix-de-Bourdeilles (Dordogne), le lundi 8 décembre, à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Daniel Dagallier, née Laurence Le Capon, son épouse,

M. Pierre Dagallier, M. Alexis Dagallier, ses fils, ainsi que leurs épouses,

ses petits-enfants

ainsi que leurs conjoints, ses arrière-petits-enfants

ont la douleur de vous faire part du décès, le 2 décembre 2025, de

M. Daniel DAGALLIER

à 100^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Nicolas, à Maulé (Yvelines), le lundi 8 décembre, à 14 h 30, suivie de l'inhumation dans le caveau familial.

Cet avis tient lieu de faire-part.

116, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris.

Catherine et Didier Truchet, Isabelle et François Maignon, François Delaby et Marie-Christine Rougeot, Christophe Delaby et Isabelle Merlier, ses enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Véronique FONTAINE

née Eloy,

le 2 décembre 2025, à l'âge de 60 ans, à Saint-Cloud.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre, à Neuilly-sur-Seine, le jeudi 11 décembre, à 10 h 30.

De la part de

Michel Latil,

son époux,

Sophie, Juliette et Pauline,

ses filles, leurs conjoints,

François et Yann,

Lily, Ruben, Simon

ainsi qu'Anna et Rachel,

ses petits-enfants,

et toute la famille.

Michel Latil,

son époux,

Sophie, Juliette et Pauline,

ses filles, leurs conjoints,

François et Yann,

Lily, Ruben, Simon

ainsi qu'Anna et Rachel,

ses petits-enfants,

et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine,

le mardi 9 décembre 2025,

à 10 heures, en l'église

Saint-Jacques-le-Majeur de Montrouge.

De la part de

Bernard et Marie-Claude Thomas,

Philippe Thomas (†),

ses enfants,

sa famille et ses amis,

ses infirmières et ses aides

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Monique THOMAS

née Patin,

médecin ophtalmologiste,

ancienne externe des Hôpitaux d'Algier,

survivante à Bordeaux,

le 28 novembre 2025,

L'Europe doit sauver l'Ukraine pour se sauver elle-même

Le plan Witkoff-Trump-Poutine, visant à enterrer l'intégrité territoriale de l'Ukraine et ses besoins de sécurité sous de juteux contrats russo-américains, dessine un basculement tragique : l'Amérique trumpiste ne se pense plus comme le protecteur et partenaire stratégique de l'Europe.



PAR
Laure Mandeville

La scène surréaliste qui a vu mardi l'émissaire spécial de Donald Trump et son gendre Jared Kushner rencontrer un Vladimir Poutine triomphant puis se promener gaientement dans Moscou, comme si s'ouvrait entre la Russie et l'Amérique un avenir bilatéral radieux, a illustré avec éclat le basculement géopolitique tragique que nous vivons. La séparation de corps paraît proche entre les deux rives de l'Atlantique, même si des dizaines de milliers de soldats américains sont toujours stationnés sur notre sol. Car l'Amérique trumpiste est prête à accepter un démembrément partiel de l'Ukraine en échange de juteux contrats et d'un supposé nouvel âge d'or des relations bilatérales États-Unis-Russie. Avec un mélange paradoxal de cynisme et de naïveté stratégique, elle rumine d'enterrer sous des piles de contrats commerciaux à la fois l'intégrité territo-

riale de l'Ukraine, les crimes du régime poutinien et la sécurité de l'Europe. Sans comprendre que ce stratagème de promoteur immobilier reviendra la mordre, parce que, comme le rappelle dans nos colonnes le champion d'échecs Garry Kasparov, Poutine est déjà en guerre contre l'Occident, pour se venger de la défaite de l'URSS dans la guerre froide. Washington y compris.

En réalité, les États-Unis de 2025 ne se voient plus comme le grand frère et allié d'une Europe avec laquelle ils ont partagé des valeurs de liberté et de démocratie qu'il importe de défendre en commun. Pas plus qu'ils n'entendent défendre beaucoup plus longtemps une Ukraine dont l'émergence nationale et le courage civique sont pourtant les seules lueurs d'espoir de cette sombre époque. L'Amérique reprendra-t-elle ses esprits ? Ce n'est plus vraiment le sujet. L'Europe doit prendre acte du fait qu'il lui appartient désormais de sauver l'Ukraine pour se sauver elle-même et parvenir à une paix juste qui ne soit pas celle de la capitulation honteuse et de l'impunité. « Il faut créer notre propre table de négociations, au lieu d'essayer d'avoir une place à la table Trump-Poutine », déclare Gabrielius Landsbergis, ancien ministre et petit-fils du père de l'indépen-

dance de la Lituanie qui a, comme tous les Baltes, longtemps cru à la garantie américaine.

La première urgence est de saisir les avoirs gelés russes détenus en Belgique pour armer l'Ukraine, en apportant aux Belges les garanties légitimes qu'ils réclament, car le premier ministre Bart de Wever a fait savoir qu'il avait été personnellement menacé de « conséquences pour l'éternité ». Si l'Europe manque ce rendez-vous et que l'Ukraine est forcée de céder au diktat russe-américain, de sombres jours nous attendent. Car Poutine et son armée se sentiront « libres de faire ce qu'il voudra », avertit Kasparov. Une autre urgence, politique, sera de convaincre la droite nationaliste et l'extrême droite que les crises liées à l'immigration et à l'islamisme ne doivent pas les empêcher d'appréhender l'ampleur de la menace russe. La guerre hybride que mène Moscou via la pression migratoire (notamment sur la frontière de la Pologne et des pays Baltes) est bien documentée, de même que ses actions subversives pour attiser les tensions identitaires (affaire des mains rouges et des étoiles de David). Comme l'a compris Giorgia Meloni, nos pays doivent apprendre à penser plusieurs menaces à la fois. ■

« Le but de Poutine est la liquidation de l'Otan et de l'Union européenne »

LE FIGARO. - Vous aviez annoncé l'arrivée de l'« hiver poutinien » bien avant la plupart des observateurs. Que voyez-vous venir aujourd'hui sur l'échiquier Russie-Occident ?

GARRY KASPAROV. - Poutine dit tout quand il menace l'Europe d'une guerre. Il nous dit qu'il y aura la guerre en Europe, et le fait est que cette guerre est déjà en cours ! Poutine a un objectif stratégique. Il faut l'écouter. Il veut reconstruire l'empire soviétique, mais son but stratégique est plus large : prendre sa revanche contre l'Occident, pour la défaite de la guerre froide. Aujourd'hui, l'Occident a peur de la troisième guerre mondiale mais Poutine mène déjà la quatrième ! Pour lui, la troisième guerre mondiale était la guerre froide que l'URSS et la Russie ont perdue. Sa tâche dans cette quatrième guerre n'est donc pas simplement de prendre un territoire. L'Ukraine est une étape importante, parce que sans elle il n'y a pas d'empire russe. Mais le projet poutinien est une revanche sur l'Occident, qui vise à rejeter son monde construit sur le droit et le consensus, pour revenir à un monde où la force fait loi. Il entend recréer un concert des grandes puissances, avec Moscou, Washington et Pékin, dans lequel tous les autres, comme la Pologne, l'Estonie, n'ont pas d'existence propre. Pour cela, il lui faut liquider les institutions internationales. C'est déjà le cas de l'ONU, de facto. Il reste l'Otan et l'UE, et son idée est de les disqualifier dans la conscience des gens. Et force est de constater que toute la construction institutionnelle dans laquelle nous avons grandi, ce monde de l'Otan et de l'UE qui paraissait inébranlable, se révèle être un colosse aux pieds d'argile ! Dès que la menace est apparue, on a vu que toute la structure politique de l'Union européenne était impuissante à riposter. Historiquement, les grandes guerres commencent quand les structures des relations internationales ne correspondent plus à la réalité : la Société des nations a fait faillite et on a eu la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, l'ONU, l'Otan, l'UE ne correspondent plus aux exigences de la mondialisation. Le vide se remplit avec Poutine, Xi Jinping, l'Iran... L'Union européenne avait été créée pour la paix et la prospérité, pour la fin de l'Histoire, l'économie, l'argent. C'est l'enfant de Fukuyama. La guerre, c'était pour les Américains. L'Otan, elle, avait été créée avec un seul but : arrêter l'invasion de la Russie dans l'Europe libre. Aujourd'hui, l'Europe libre s'étend jusqu'au Dniepr. Mais il s'avère qu'alors qu'elle est attaquée en Ukraine elle ne veut pas se battre. Et l'Otan est devenue une fiction, juste quatre lettres.

L'Otan n'a pas disparu, Poutine n'a pas encore attaqué les pays de l'Otan...

Comment ça, « pas encore attaqué » ? Poutine peut paralyser le travail de l'aéroport de Bruxelles ou de celui de Copenhague, violer la frontière maritime. Alors, oui, il n'a pas attaqué pour l'instant. Parce que toute son armée est occupée en Ukraine. L'Ukraine protège l'Europe aujourd'hui. Mais le but reste la liquidation de l'Otan et de l'UE. Poutine progresse. L'AfD est totalement inféodé, notamment financièrement. En France, le RN a un minimum de fortes sympathies pour Poutine, de même que Nigel Farage au Royaume-Uni. Ce qui signifie que dans trois des plus grands pays européens, trois partis majeurs, s'ils arrivaient au pouvoir, arrêtraient la guerre tout de suite et livreraient l'Ukraine à la Russie de Poutine.

De ce point de vue, Trump montre la voie puisqu'il travaille à réintégrer Poutine en toute impunité, au nom d'un avenir radieux de deals économiques. Aujourd'hui à la Maison-Blanche siège un homme qui exécute les plans de Poutine, qui travaille de facto pour lui ! Cela n'a finalement rien d'étonnant, car Trump a toujours vendu ce qu'il contrôlait après ses faillites. Aujourd'hui, il a reçu en actif l'hégémonie américaine. Il est rentable de la vendre, peut-être à Poutine, ou à la Chine ! Et de plus, contrairement à Nixon lors du Watergate, il agit au grand jour, sans que le système ne sache comment l'empêcher.

Pour Poutine, c'est un cadeau du ciel ? Évidemment ! Il suffisait de regarder son visage pendant la visite de Steve Witkoff et Jared Kushner. Il considère que l'Amérique est en faillite. Comprenez : le gendre de Trump lui rend visite, avec l'un des principaux partenaires de business de Trump, pour « parler affaires » à propos de l'Ukraine ! Il achète la famille Trump ouvertement, devant le monde entier. Il considère qu'ils sont venus se rendre. Ce n'est pas une négociation, c'est une question de prix.

Poutine, s'il obtenait le Donbass, pourrait-il provisoirement aller à un accord de paix ? Poutine veut écraser l'Europe. Mais aujourd'hui, sa priorité est de prendre le Donbass. Et si l'Ukraine cède, il prendra le deal, et enverra plus loin son armée d'un million d'hommes. Car il serait trop dangereux de la faire rentrer en Russie.

Pourquoi ? Parce qu'un nouveau Prigojine apparaîtrait en un mois, pour prendre la tête de ces légions de gens affamés, ayant appris à tuer et sans doute pas prêts à se satisfaire de 10 000 roubles de retraite. Je vous rappelle ce qui s'est passé dans les années 1990 quand ont émergé deux grandes mafias, la tchétchène et celle des Afgantsy, les anciens de la guerre d'Afghanistan. Cela a fait du vilain, mais ils étaient cinquante mille. Alors que là, il y en aurait un million, des gens avec une psyché brisée, qui s'organiseraient en bandes. Poutine préférera les envoyer guerroyer ailleurs en Europe. Ils n'auront même pas besoin d'attaquer. Car si une armée de 500 000 hommes s'approche de Vilnius et lance un ultimatum, que feraient les Lituaniens ? Appeler l'Otan ? L'article 5 devrait être gravé dans le marbre. Mais le fait que nous discutons de sa validité révèle déjà qu'il n'est plus vraiment là. Pour revenir à votre question sur ses intentions, Poutine a besoin d'une pause car la situation économique empire en Russie. Il lui faut obtenir du territoire pour tronquer l'Ukraine, et s'ouvrir une route directe vers Kiev. Mais, surtout, si on force l'Ukraine à céder, cela voudra dire que l'Amérique n'existe plus comme garant du droit, et que l'Otan est finie.

Vous voulez dire que Poutine ne prendra plus personne en compte ?

Qui pourrait-il alors prendre en compte ? Poutine s'est persuadé au fil des ans qu'il pouvait acheter ses interlocuteurs. Et voilà qu'il comprend qu'il peut acheter le président des États-Unis, comme il avait acheté l'ancien chancelier allemand Schröder. L'Europe pourrait réagir. Mais elle n'est pas prête à faire la guerre aux côtés des Ukrainiens. Pourtant, elle devra bien la mener un jour, et la question est de savoir si ce sera en alliance avec l'Ukraine ou plus tard, quand, l'Ukraine battue, Poutine enrôlera ses hommes pour aller vers l'ouest. Car, je le répète, cette guerre, Poutine l'a déclarée depuis longtemps. En 2005, devant la session conjointe des deux Chambres à Moscou, quand il a dit que l'effondrement de l'Union soviétique était la plus grande catastrophe géopolitique du siècle. Et à Munich, en 2007, quand il a dit que l'Otan devrait revenir aux frontières de 1997, manière d'envoyer la souveraineté de l'est de l'Europe à la poubelle. Aujourd'hui, sa mise a augmenté. C'est toute l'Otan qui ne doit pas exister et qu'il voit comme un tigre de papier. Il considère qu'il peut, grâce à son audace, obtenir n'importe quel résultat.

Ne surestime-t-il pas ses forces, notamment économiques ?

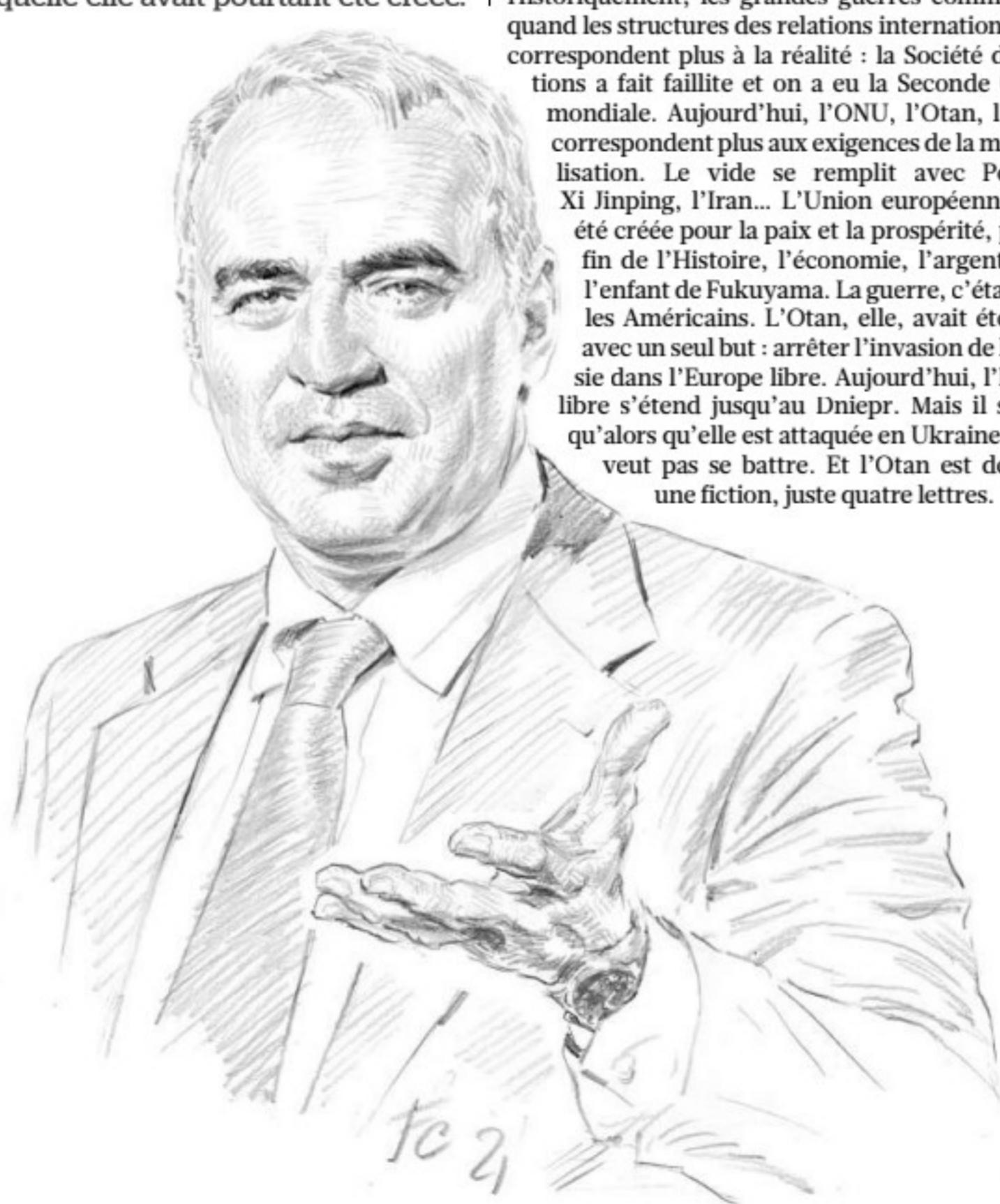
Économiquement, il est faible. Militairement, si l'Europe du Nord s'y mettait, c'est-à-dire les Polonais, les Baltes, les Suédois, les Finlandais, les Norvégiens, elle s'en sortirait seule, si elle faisait corps avec les Ukrainiens. Même sans l'Amérique, sans l'Allemagne. Poutine a un seul vrai atout : l'arme nucléaire. Mais je ne crois pas qu'il aille au-delà du bluff. Pékin l'a averti en ce sens. Car si Moscou se décidait à utiliser une arme nucléaire tactique, le monde entier se mettrait à se doter d'un arsenal atomique, ce dont Pékin ne veut en aucun cas. Poutine a reçu des instructions claires. Bluffer, oui, utiliser l'atome, non. Il joue au poker et bliffe.

Tout n'est donc pas perdu.

Comment arrêter Vladimir Poutine ?

Le jeu de la dissuasion exige des actions fortes. Souvenez-vous de l'ultimatum à Poutine du 12 mai dans lequel les Européens disaient que s'il continuait à bombarder nous livreraient les Taurus. Où sont les Taurus ? Pourquoi ne les donnent-ils pas aux Ukrainiens ? Autre idée, le déploiement en Pologne de missiles nucléaires qui puissent atteindre Moscou en dix minutes aurait un effet immédiat. Ou alors un durcissement drastique des sanctions. Il faut cesser de commercer avec Poutine, qui vous fait la guerre en harcelant vos aéroports et en achetant des partis politiques. Poutine ne considère pas les Européens comme des gens sérieux, et Trump non plus. Pour changer ça, il faut envoyer dix Taurus faire sauter le pont de Crimée et cinquante avions français fermer le ciel d'Ukraine. Politiquement, économiquement et militairement, l'Occident est plus fort. Poutine ne peut pas vraiment surenchérir. De plus, l'Ukraine tient le front depuis quatre ans, seule. Aidez-la en montrant les dents. En Russie, l'histoire montre que toute guerre qui a été gagnée débouche sur le renforcement du régime. Et à contrario, toute guerre perdue est porteuse de révolution ou de réformes. Enfin, il faut viser le pétrole russe, bien sûr. J'en parlaïs avec le ministre danois des Affaires étrangères en août 2023 en suggérant de fermer les détroits danois. Pas complètement, sans doute, mais en rendant la vie impossible à la flotte fantôme russe, pour couper la Russie de sa principale ressource : l'argent du pétrole. Il faut sévir, agir comme si l'Europe était au moins en état de guerre commerciale. Et il faut bouger enfin, vite, sur les avoirs russes gelés. Transformer la tortue européenne en guépard. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR L.M.



GARRY KASPAROV

Dans une interview exclusive, l'ancien champion du monde d'échecs, opposant à Vladimir Poutine, lance un sévère avertissement à l'Europe sur les intentions du maître du Kremlin. En observant la corruption qui règne à Washington et la faiblesse de l'Europe, « Poutine pense qu'il pourra par son audace arracher n'importe quel résultat », assure-t-il. Pour lui, l'Otan apparaît comme un « tigre de papier » incapable de riposter à l'invasion russe contre l'Europe, pour laquelle elle avait pourtant été créée.



Les deux journalistes furent des personnalités glamour du « Figaro » de la fin des années 1930. Ils donnèrent sa chance à un jeune styliste, Christian Dior, dont les dessins pour les pages mode du quotidien contribuèrent à le lancer dans le monde des créateurs.

PAR
Étienne de Montety

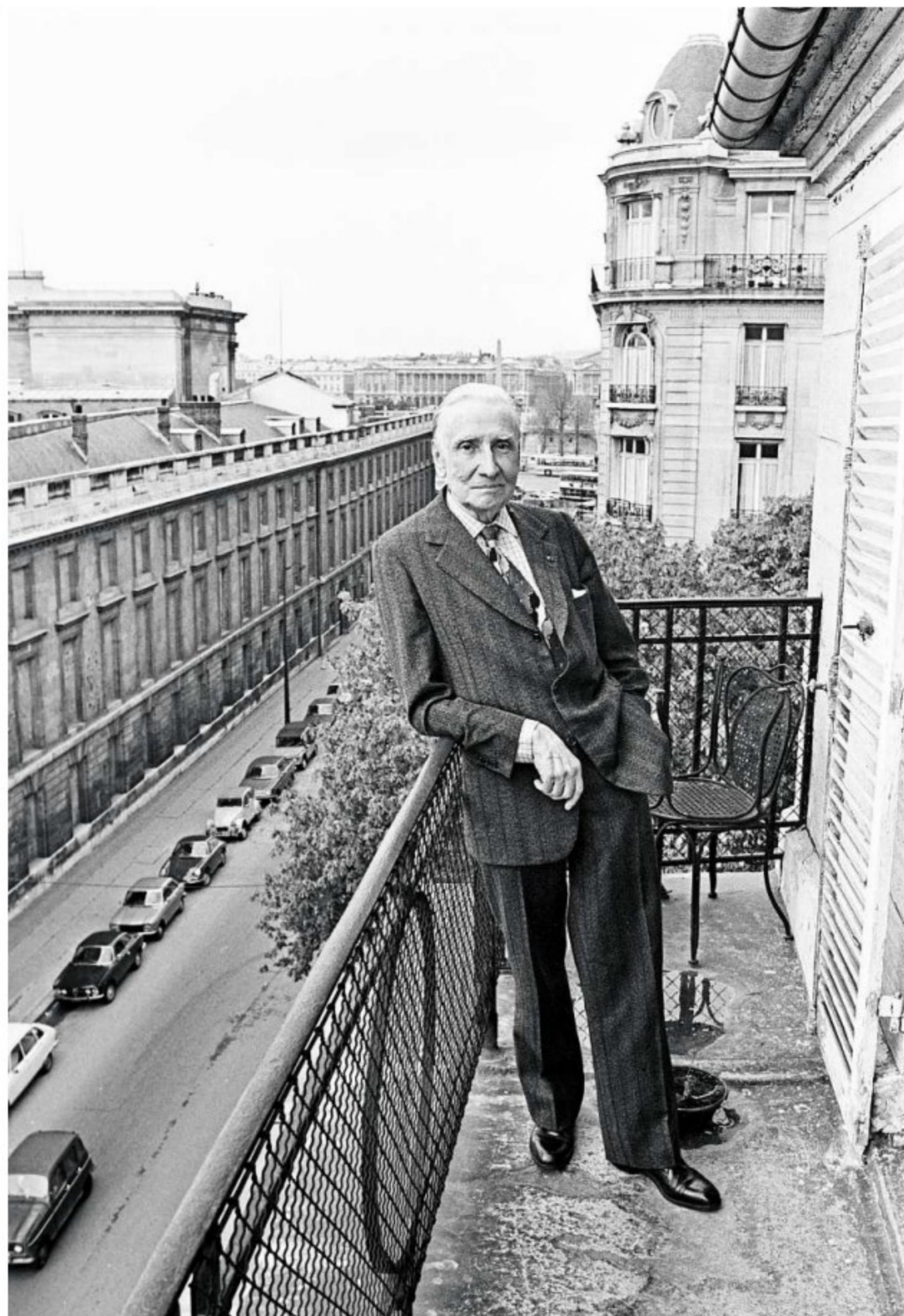
Depuis 1922, François Coty est le propriétaire du *Figaro*, qu'il a installé dans un magnifique hôtel particulier du rond-point des Champs-Élysées. Mais c'est le plus souvent depuis sa maison de Louveciennes - il habite le pavillon de la Du Barry - que le parfumeur reçoit le Tout-Paris et dicte des directives, quand il ne se pique pas d'écrire lui-même des éditoriaux. Sa réussite l'a rendu mégalomane, il en remonte à tout le monde, convoque et fait attendre maréchaux, évêques, ministres. Il veut marquer l'histoire de France comme Napoléon, son compatriote corse avec qui cet enfant d'Ajaccio est même parvenu à trouver un cousinage.

La puissance de Coty est incontestable même si elle fait sourire : « C'est Birotteau qui se prend pour César », s'esclaffe Bernanos. Pour parachever son succès, le magnat conçoit le projet de publier des mémoires qui se seraient intitulés *Histoire de ma fabuleuse réussite*. Il sollicite un jeune journaliste de la rédaction, James de Coquet, lui promettant contre rédaction du livre un à-valoir à la hauteur de son immense fortune.

Le jeune homme est entré au *Figaro* en 1921, quand le quotidien vivait sous la houlette élégante de Robert de Flers. Coquet est un dandy qui conçoit son métier comme celui d'un flâneur salarié. Amusé par la tâche autant que par la folie du commanditaire, Coquet se met au travail, commence à arpenter la Corse sur les pas de celui qui est devenu sénateur-maire d'Ajaccio. Mais le projet évolue à la demande de Coty, qui veut que le livre prenne la forme non plus de mémoires mais carrément d'une biographie à sa gloire, que Coquet signerait. Malgré la générosité du patron, le porte-plume se dérobe. Il craint que sa prudente défection ne lui coûte son poste. Il n'en est rien. Son talent le sauve.

James de Coquet est doué d'une plume élégante et d'un goût très sûr. Ce Bordelais des Chartrons, quartier anglophone qui lui a donné son prénom, est fils de médecin. Il collabore au quotidien mais aussi au *Figaro illustré*, magnifique supplément mensuel créé en 1883. La mode plaît d'instinct à cet esthète, qui a meublé son bureau avec le mobilier familial. Est-ce assez chic ? Son métier est follement amusant : pour *Le Figaro illustré*, il s'agit par exemple de conduire et de diriger une théorie de jolies mannequins devant un objectif. Il les fait poser dans les décors du bois de Boulogne, devant les crocodiles du zoo de Vincennes ou la Victoire de Samothrace au Louvre. Mais Coquet est déjà éclectique ; ainsi en 1936 il publie quelques chroniques sur le Tour de France.

Un jour, un dessinateur fait défection à quelques jours du bouclage du *Figaro illustré*. Qui pour le remplacer au pied levé dans le numéro en cours ? Coquet pense aussitôt à un jeune homme qu'il a rencontré quelque temps plus tôt, un fils de famille impécunieux qui se partage entre le dessin et le jardinage dans la propriété familiale de Granville. Il se nomme Christian Dior. Il le sollicite. La première collaboration de Dior est l'illustration d'un « calendrier des chapeaux » (janvier 1936). « Il dessinait, se souviendra James de Coquet, il avait le sens de la mode, je lui demandai de faire pour *Le Figaro illustré* une page de chapeaux imaginaires s'inspirant de l'Exposition coloniale. Ce fut son premier contact



James de Coquet et Alice Chavane : un couple de grand style

avec *la mode*. Il vécut par la suite en vendant à des couturiers des idées de robes et en illustrant des articles de mode dans *Le Figaro*. Ses dessins sont signés « Tian Dior ». Il ne sera pas le seul à prêter son talent au *Figaro* : Pierre Balmain et René Gruau - qui deviendra un grand affichiste - mettront bientôt leur crayon au service de la beauté et de l'élégance dans le quotidien.

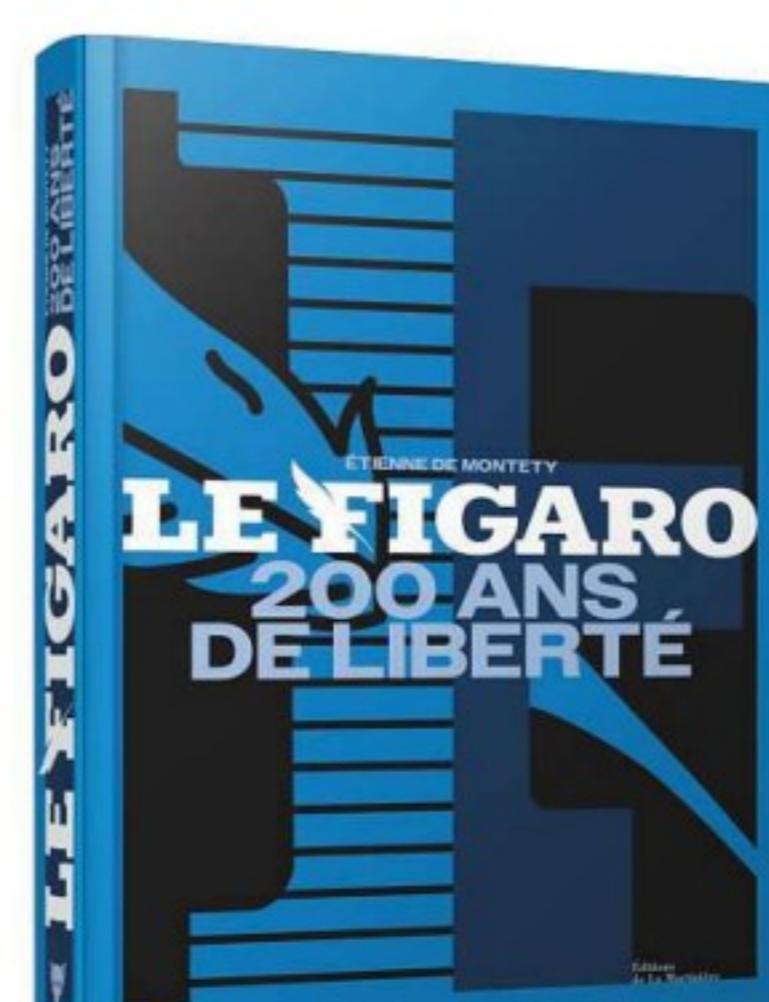
La guerre fera brutalement changer Coquet d'univers. Il est envoyé sur le front de Finlande comme correspondant. À partir de l'armistice, il sera de ceux qui, avec quelques autres, assureront la pérennité du quotidien en zone libre, entre Bordeaux, Clermont-Ferrand et Lyon. Une fois Pierre Brisson revenu aux commandes, Coquet prend quelques jours de congé. Direction Le Cannet, chez son amie Alice Chavane de Dalmassy, qui demeure dans une superbe villa, Notre-Dame-des-Anges.

Née en 1892, celle qui ne signe pas encore Alice Chavane est entrée au *Figaro* en 1936, selon ses dires, comme « petite rédactrice de mode ». « Cela consistait à dire le lendemain des courses : « La princesse de Faucigny-Lucinge portait une robe bleu saphir avec des bijoux assortis. » C'est dans les bureaux du rond-point que le galant Coquet a fait la connaissance de la belle Alice. S'ensuivra un long compagnonnage professionnel et amoureux.

Sur une suggestion du directeur Pierre Brisson, le couple conçoit depuis Le Cannet « La Page féminine du *Figaro* », qui paraît le jeudi. Ce n'est pas facile : en 1940, la France n'a guère la tête à l'élégance. On y lit que ce qui se portera l'hiver prochain est l'eucalyptus et le bouleau, bois d'où est tirée la cellulose pour la création des tissus artificiels (22 mai 1941). Mais les Françaises ont de l'imagination dans la création, elles savent, d'une résille posée sur les cheveux, faire une coiffe

seyante. Cette coquetterie, par-delà l'épreuve de l'Occupation, frappe le spirituel Coquet, qui consacre à une élégante croisée dans la rue une chronique à la une du quotidien, « Le chapitre des chapeaux ».

Avec l'exode, de nombreuses maisons ont trouvé refuge sur la Côte (Paquin, Maggy Rouff). Rendant compte de collections présentées dans les deux zones, Alice Chavane s'écrie : « *Dans le domaine de la mode, Cannes est devenue la réplique de Paris*. » C'est depuis Cannes qu'Elizabeth Arden donne ses conseils de beauté.



Le journaliste James de Coquet sur un balcon parisien, en avril 1976.
JEAN-CLAUDE DEUTSCH/PARISMATCH/SCOOP

Christian Dior s'est installé dans sa maison de famille à Callian, à une quarantaine de kilomètres de là. Régulièrement, il fait le voyage pour apporter à Alice ses réalisations, qui paraissent deux fois par mois. Elle le reçoit en cuisinant un lapin et en confectant un dessert avec « les abricots du jardin ».

Le 12 mars 1941, ses dessins dans *Le Figaro* sont surmontés d'un titre : « De la mode, quand même... ». Tout est dit. Au fil des semaines, sont présentées les créations de Lucien Lelong, Jeanne Lanvin, Mad Carpenter, Molyneux. On y apprend que « basques et retroussis drapent les jupes nouvelles ». La page vaut par son élégance graphique et par son caractère pratique. En bas de page, des conseils de cuisine proposent des recettes à base de sucre de raisin et de rutabagas. « Le courrier de l'entraide féminine du *Figaro* » publie des demandes et des offres d'emploi. Il est destiné prioritairement aux épouses de prisonnier. Avec quelques incongruités, comme cette chronique de janvier 1941 : « S'habiller pour mettre la main à la pâte », où l'on peut lire ce conseil : « Remplir la chaudière devient un plaisir quand on revêt cette combinaison de toile marron foncé taillée d'une seule pièce. » Des conseils de santé sont signés « Docteur Bianchon » (nom d'un des médecins de la *Comédie humaine*). Mais le plus souvent, les articles sont anonymes. À peine trouvera-t-on çà et là des initiales - « AC » - ou « Alice Chavane » (contraction de Chavane de Dalmassy). En 1942, une chronique « Vu et retenu à Paris » sera signée « Corinne ». Qui se cache derrière ce prénom staïen ? « Tout ça, fait à la bougie », résumera Alice Chavane, se souvenant de ces années héroïques.

« *Dans le domaine de la mode, Cannes est devenue la réplique de Paris* »

Alice Chavane de Dalmassy
Journaliste

En octobre 1941, soit six mois avant la création de sa propre maison, Christian Dior est repéré par le couturier Lucien Lelong, qui l'embauche. Lui succède l'affichiste René Gruau. Munie d'un Ausweis, Alice Chavane se rend parfois à Paris pour ramener informations et tendances. Elle collaborera au *Figaro* jusqu'en 1946 et sera, avec Hélène Lazareff, Françoise Giroud et Simone Baron, à l'origine du magazine *Elle*. On la trouvera à la tête des pages beauté pour des conseils qu'elle prodigiera aussi à la jeune télévision. Dans une émission de 1956, elle est qualifiée de « forme moderne de l'optimisme ».

Quand Christian Dior écrira un livre, *Je suis couturier* (1951), c'est elle qui tiendra sa plume. Et cette même année, le créateur est fait chevalier de la Légion d'honneur. L'aboutissement d'une amicale conspiration *Figaro* : le ruban rouge lui est remis par James de Coquet qui, avec André Siegfried (chroniqueur maison), Louis Jouvet et Jean Cocteau, l'a sollicité pour lui auprès du ministre des Affaires étrangères. Sur une photo, au premier rang de la cérémonie, élégante et altière, on note aussi-tôt la présence d'Alice Chavane.

James de Coquet ne s'en est jamais tenu à ces pages, qui flattent son goût d'esthète mais ne rassassinent pas son inlassable énergie professionnelle. Après avoir été l'envoyé spécial du *Figaro* au procès de Riom (1942), il suivra les armées alliées et assistera à la libération des camps du Struthof et de Kleinglabach, livrant de terribles descriptions de l'univers concentrationnaire, que l'Europe découvre hallucinée. Au point que l'un de ses reportages, intitulé « Le camp de la déchéance », sera précédé d'un avertissement du directeur du journal, Pierre Brisson : « J'ai hésité à mettre sous les yeux des lecteurs le récit hallucinant que James de Coquet, dans cet esprit vérifique qu'on lui connaît et qui donne une valeur si nette à ses témoignages, vient de nous adresser » (18 avril 1945). Sa série d'articles lui vaudra, à défaut d'obtenir le prix Albert-Londres, de siéger dans le jury qui le décerne.

Ce journaliste cultivé et brillant, reporter tout-terrain, tiendra la chronique judiciaire aussi bien qu'il pourra écrire le compte rendu d'une générale au théâtre. Il est sûr de sa valeur et si, à la rédaction, on l'apprécie et on l'admire, on sait aussi qu'il n'hésite jamais à appeler - fût-il à étranger -, quand il juge son papier et sa signature insuffisamment mis en valeur dans l'édition du jour. Mais il a tant de charme et de talent... Il collaborera au jeune *Figaro Magazine*, y tenant des « Propos de table » où il est question de gastronomie autant que de culture et d'art de vivre. Il pouvait s'appuyer, selon son amie Hélène de Turckheim, sur Apicius et sur Épicteète pour célébrer le perdreau au chou et l'œuf à la coque. Maurice Beaudoin se souviendra d'un hommage à la viande d'un boucher parisien titré « Requiem pour un Carré d'agneau ».

James de Coquet mourra en 1988 - son amie Alice l'avait précédé quatre ans plus tôt. Son premier article au *Figaro* datait de 1921, il s'intitulait « On ne vole plus d'automobiles ». Ce voeu pieux dut longtemps faire sourire celui qui fut pendant plus de soixante ans, selon le mot de Pierre Brisson, « notre si peu vénérable doyen ». ■

LE FIGARO. 200 ANS DE LIBERTÉ
Éditions de La Martinière, 400 p., 49,90 €.
En vente sur figarostore.fr et en librairie.

PIONNIER DES VINS
EN BIODYNAMIE EN
CHAMPAGNE

CHLOÉ,
L'EXPRESSION PURE
DU VIVANT

Vincent
Couche

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

« Pour la Chine, la France apparaît aujourd’hui comme un pays “has been” »

+  Lire aussi PAGE 6

PROPOS RECUEILLIS PAR
Ronan Planchon

LE FIGARO. - Face à l’offensive chinoise sur les véhicules électriques et plus largement sur les technologies stratégiques, Emmanuel Macron va-t-il, lors de ce déplacement à Pékin et Chengdu, sonner le tocsin d’un réarmement commercial ?

EMMANUEL LINCOT. - Il y a une volonté de Bruxelles de mieux s’armer juridiquement face aux mesures de rétorsion chinoises, par exemple sur l’approvisionnement en terres rares. Mais les Chinois sont aujourd’hui en position de force dans presque tous les domaines. Une réponse globale et uniforme est vouée à l’échec, tant les rapports de force sont asymétriques. Il faut donc procéder au cas par cas et constituer des coalitions d’États membres par secteur. Dans l’automobile, par exemple, la France et l’Allemagne ne partagent absolument pas la même optique. En revanche, sur l’intelligence artificielle ou d’autres technologies émergentes, une position commune pourrait émerger et servir de levier face à Pékin.

Peut-on imaginer une fermeture à terme du marché européen à la Chine, via des droits de douane massifs, par exemple ? Je vois difficilement comment cela pourrait se produire. Les interdépendances sont trop fortes. Sans une stratégie européenne crédible d’approvisionnement alternatif en métaux critiques, et nous sommes très en retard, toute mesure protectionniste brutale serait contre-productive. Rappelons que la France était il y a trente ans quasiment en situation de monopole mondial sur le raffinage des terres rares. Nous avons fermé ces filières au nom de l’écologie et de la délocalisation... au profit de la Chine. Redémarrer aujourd’hui est extrêmement compliqué. Emmanuel Macron ne se fait guère d’illusions sur ce voyage, qui s’inscrit dans la continuité de l’esprit de concorde, de la reconnaissance par de Gaulle en 1964 de la République populaire de Chine, et rend la politesse après la visite de Xi Jinping à Paris l’an dernier. À l’issue de cette visite, des contrats seront signés (dans l’agroalimentaire et peut-être l’aéronautique) et, dans le contexte de nos 3000 milliards de dette publique, ce n’est pas négligeable. On pourrait aussi espérer obtenir enfin une réciprocité sur les trans-

ferts de technologie : après quarante ans où la Chine a largement bénéficié des nôtres, un juste retournement serait bienvenu. Mais les Chinois, en position de force, n’ont aucune raison objective de le faire.

La France a-t-elle les moyens d’infléchir la position chinoise et d’obtenir des garanties économiques ? L’Europe est coincée entre l’« America First » et l’axe Pékin-Moscou. Seule, la France n’a aucun moyen d’infléchir la position chinoise. Il faudrait constituer des coalitions, y compris avec des partenaires extraeuropéens comme le Japon ou la Corée du Sud, notamment sur les questions de droit maritime en mer de Chine. Cela permettrait d’exercer une forme de coercition, pas par la force, nous n’en avons pas les moyens, mais diplomatique et économique, pour rappeler à Pékin que nous ne sommes pas totalement isolés.

Les défenseurs du libre-échange pour vous objecteront que cette logique va à l’encontre de l’ADN même de l’Union européenne... On pouvait tenir ce discours dans un monde d’herbivores. Nous sommes aujourd’hui dans un monde de carnivores. Les circuits se ferment partout. Si nous ne nous protégeons pas, nous sommes condamnés. Le monde ouvert d’hier n’existe plus. Aujourd’hui, nous nous faisons « laminer » parce que nous n’osons ni lever le ton ni investir massivement les moyens de notre politique. Emmanuel Macron entreprend ce voyage, qui sera sans doute le dernier pour lui en tant que chef d’État français en Chine, sans aucune illusion. Protocolairement, déjà, Xi Jinping n’avait consacré que deux jours à Paris l’an dernier, contre trois dans les Balkans (Serbie et Hongrie). Cela en dit long sur sa vision de notre pays. L’arme nucléaire, le siège permanent au Conseil de sécurité, le souvenir du général de Gaulle... Tout cela ne pèse plus très lourd face à une Chine qui impose ses normes et ses standards. Paradoxalement, notre moindre industrialisation nous protège un peu. Nous échangeons moins avec la Chine que l’Allemagne, donc nous souffrons moins. Mais c’est une maigre consolation qui masque surtout quarante ou cinquante ans de démission.

Pendant ce temps, la Chine continue de livrer les pièces de drones à Moscou. Macron peut-il obtenir quelque chose sur le dossier ukrainien ? Non. Cela fait trois ans qu’il croit pouvoir

convaincre Xi Jinping grâce à une « relation spéciale », comme il l’a cru avec Poutine. C’est, à mon sens, une illusion psychologique. Xi Jinping comme Poutine sont des produits du stalinisme, de la même génération (nés respectivement en 1953 et en 1952, NDLR), nourris d’une haine viscérale de l’Occident. Ils ne comprennent que le rapport de force. Leur logiciel est le même.

La seule chose qu’on ait obtenue, il y a un an et demi, c’est le refus de recourir au nucléaire. D’accord, mais cela ne mettra pas fin au conflit. Ma lecture est plus cynique : Pékin a besoin de cette guerre. Elle fixe les Américains en Europe, éloigne la menace sur Taïwan, vassalise un peu plus la Russie vis-à-vis de Pékin et affaiblit l’Union européenne. Tout lui bénéficie. Il y a fort à parier que Xi Jinping écouterait poliment Macron, promettra de « réfléchir », mais rien en changera.

In fine, la Chine est-elle devenue le révélateur de notre déclassement ?

Exactement. Elle a toujours été un miroir pour l’Europe : fascination jésuite au XVIII^e siècle, fascination conservatrice aujourd’hui. Il y a quarante ans, c’était un pays misérable. Depuis, les Chinois ont travaillé, innové. On pourra arguer qu’ils ont été prédateurs, ont pillé des secrets industriels, c’est vrai. Mais ils ont surtout travaillé et innové. Ils ne proposent plus seulement de la copie, c’est fini. Désormais, nous avons affaire à une Chine qui invente, qui impose ses propres normes. Nous, pendant ce temps, vivions dans l’autosatisfaction en nous répétant : « Nous avons le plus beau pays du monde » (ce qui est vrai sur bien des plans), mais nous refusions de voir ce qui se prépare.

Pour Pékin, la France apparaît aujourd’hui comme un pays « has been », même si la Chine ne communiquera jamais officiellement de cette manière. En apparence, elle convoque les grandes mythologies franco-chinoises, de Gaulle, mais la réalité est qu’on l’intéresse de moins en moins. Notre expertise est encore reconnue en aéronautique, mais globalement l’empire du Milieu nous perçoit comme une nation archaïque, bordélique, inefficace politiquement et médiocre économiquement. ■

*Emmanuel Lincot est professeur à l’Institut catholique de Paris et directeur de recherche à l’Iris.



EMMANUEL LINCOT

Emmanuel Macron aborde sa visite en Chine, du 3 au 5 décembre, sans aucune illusion sur sa capacité à faire flétrir Xi Jinping sur le plan économique, analyse le sinologue*. Notre pays, seul, n’a en effet plus les moyens d’imposer un rapport de force avec Pékin, ajoute-t-il.

Comment peut-on prétendre défendre le pluralisme des médias, tout en l’attaquant ?



JEAN-ÉRIC SCHOETTL

L'idée d'un « label des médias » pose de nombreuses questions sur les conditions de sa mise en place, estime l'ancien directeur général du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Et notamment celle de la nature de ce qui sera analysé : labellisera-t-on les méthodes ou les contenus ?

Au-delà des controverses oiseuses et des maladresses de communication (en commettre est un comble lorsqu'on traite de communication !), l'idée présidentielle de « labellisation » de l'information brille surtout par ses ambiguïtés. Un label apposé sur quoi ? Délivré par qui ? Dans quel but ? Et avec quelles conséquences ? Première question : labellise-t-on les méthodes journalistiques (par exemple : les techniques de collecte des données pertinentes, le caractère contradictoire du recueil des positions en présence, les procédés de conduite des entrevues) ou labellise-t-on les contenus ? C'est à ces derniers que chacun (à commencer par Emmanuel Macron) fait référence, puisque le débat porte sur la « labellisation des médias ». Mais de quels médias s'agit-il ? Seulement des réseaux sociaux ou également des chaînes d'information continue, voire de la presse écrite ? On voit bien que, du côté élénçon, comme dans les milieux « progressistes », c'est la « bollorosphère » qui, sous couvert de considérations générales sur la nocivité des fake news, est en réalité dans le collimateur. La bien-pensance politico-médiaquine dénonce une « extrême-droïtisation » de l'information, qui expliquerait à elle seule la sensibilité de l'opinion aux questions de sécurité et d'immigration. Le chef de l'Etat ne parle-t-il pas d'un « brainwashing » transformant des faits divers en faits de société ? Ce serait donc CNews, Europe 1 et le JDD qui menaceraient le pluralisme (et offrirait dès lors les clés du pouvoir à l'« extrême droite »). Mais comment ne pas voir que le traitement de l'information est biaisé autant (sinon plus) sur les antennes du service public, pourtant astreintes - elles d'abord - à de strictes obligations d'objectivité et de neutralité ? Le pluralisme de l'information s'apprécie sur tout l'éventail de l'offre des programmes et non pour une chaîne privée déterminée, car ce serait alors interdire l'existence de chaînes d'opinion. Dans cette mesure, il y a lieu de considérer que M. Bolloré a fait plus pour le pluralisme des médias en cinq ans que le CSA et l'Arcom en quarante.

Il convient d'insister ici sur l'usage pervers de la notion de pluralisme lorsqu'elle est mobilisée... à l'encontre du pluralisme. Les tentatives d'élimination des lignes éditoriales non conformes au

narratif agréé par la doxa se donnent un alibi juridique pour ce qui est de la communication audiovisuelle, mais celui-ci ne tient pas : on ne peut exiger de chaque média, sauf s'il s'agit d'une chaîne de service public, qu'il respecte le « pluralisme interne », c'est-à-dire que ses programmes reflètent toute la diversité des courants de pensée et ne privilient aucun thématique. Ce serait une conception trop restrictive de la liberté de communication, qu'on se place du point de vue d'un opérateur déterminé ou de celui du public en général. L'exigence de « pluralisme interne » est, en tout état de cause, inadaptée à un environnement marqué par la multiplication des supports par voie terrestre, satellitaire et en ligne. Ce que la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication impose à chaque service privé, en matière d'information, ce sont des exigences d'honnêteté : exactitude des informations diffusées, équité dans le traitement des campagnes électorales, temps de parole équilibrés des personnalités politiques invitées à l'antenne, respect de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse... C'est déjà difficile à contrôler et parfois mal supporté par les professionnels. Aller plus loin ôterait toute couleur à l'information radiotélévisée.

Faut-il rappeler que, depuis l'origine, la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 réprime la diffusion des « fausses nouvelles » susceptibles de troubler l'ordre public ?

Deuxième question posée par une labellisation des médias : qui délivre ce label ? Après mise au point présidentielle (il était temps), l'idée d'une agence de labellisation officielle est écartée. Elle ferait d'ailleurs double emplois avec des organismes existants, comme la « commission paritaire des publications et des agences de presse » ou l'Arcom. Un organisme professionnel ? Mais faire d'une association militante (comme Reporters sans frontières) ou d'une émanation de la corporation journalistique, massivement à gauche, l'arbitre des élégances serait une négation de l'impartialité. Il est déjà bien audacieux de postuler

l'existence d'une vérité suffisamment démontrable pour être acceptée par tous. Il est plus présumé encore d'instituer un arbitre suffisamment consensuel et légitime pour l'imposer... N'y a-t-il pas lieu, dès lors, pour la faire émerger, de s'en remettre à la libre confrontation des points de vue ?

Troisième question : un label pour quoi faire ? S'agissant de la presse écrite et des services d'information en ligne, la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881, dûment adaptée, au cours des décennies, aux nouveaux supports de communication et aux nouvelles problématiques (comme la discrimination), éclairée par une riche jurisprudence, devrait suffire à combattre diffamation, désinformation et appels à la haine ou à l'émeute. Faut-il rappeler que, depuis l'origine, cette loi réprime la diffusion des « fausses nouvelles » susceptibles de troubler l'ordre public ? S'agissant de la communication en ligne, faut-il rappeler que la loi permet déjà au juge civil, en cas de refus de l'éditeur d'un service, d'ordonner le retrait d'un contenu illicite ? Aller plus loin reviendrait à déplacer dangereusement l'équilibre entre respect de la liberté d'expression et sauvegarde des autres droits et des intérêts généraux que la communication est susceptible d'affecter. Quant à l'information audiovisuelle, n'a-t-on pas assez pour combattre les dérives - de la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, constamment mise à jour depuis quarante ans, et de son autorité de régulation ?

Dernière question : le label serait-il obligatoire ? Ce serait en faire une sorte d'autorisation préalable, inconstitutionnelle et redondante avec toute la législation de l'audiovisuel et du numérique, déjà fort consistante au plan national et européen, y compris en matière d'honnêteté de l'information. Sur le plan de la faisabilité, on souhaite bon courage au labellisateur, quel qu'il soit. Comment, sans créer un monstre bureaucratique, filtrer l'océan des réseaux sociaux ? Le label serait-il alors purement privé, facultatif et sans conséquence juridique ? C'est ce qu'affirme, très à propos, l'actuelle ministre de la Culture, qui siffle ainsi la fin de la récréation. Mais rien n'empêche aujourd'hui une telle labellisation ! Les déclarations présidentielles auraient donc réinventé la roue et déclenché étourdiment de vaines polémiques. ■

Gare aux mauvaises contrefaçons de Noël



LE BLOC-NOTES
Laurence de Charette

L'affaire avait, en apparence, bien commencé. Pourquoi une crèche ? Parce que « c'est dans notre tradition », a justifié le bourgmestre, « que l'on soit chrétien, croyant ou pas ». Subtinement, pourtant, le cours des choses n'a pas tardé à dériver. Décidé à investir dans l'ornementation de la célèbre Grand-Place pour ce « temps festif » qu'il a intitulé « Plaisirs d'hiver », l'édile bruxellois a rassemblé autour de la table les responsables ecclésiastiques et les représentants de la Maison de la mode, deux autorités certainement indispensables à la conception d'un tel projet. Le petit comité a jeté son dévolu sur Victoria-Maria Geyer, une star de la déco belge originaire d'Allemagne.

Le résultat, d'une certaine manière, a dépassé toutes les attentes : la crèche, soit trois poupées de chiffon grande nature et quelques animaux en tissu (on cherche le bœuf) à l'abri d'une tente en rideaux blancs, a enflammé les réseaux et sa notoriété dépasse désormais les frontières du pays du roi Philippe. *Les Étoffes de la Nativité* - c'est le nom de l'œuvre - déconcertent, notamment, par l'absence de visage des « personnages ». En lieu et place, le regard du visiteur se perd dans un patchwork de tissus assemblés dans un dégradé de marronnasse, dont le sommet, une coiffe de cotonnade, permet de suggérer l'existence d'une figure. L'Enfant Jésus a échappé au pot-pourri de textiles, mais sa tête, une boule de chiffon blanc, a été volée dans la nuit du 29 au 30 novembre - c'est-à-dire avant même sa naissance. On serait presque tenté de ne pas s'en plaindre.

Sur la Grand-Place, les critiques ironiques ou acerbes furent devant la tente blanchâtre ; et sur les réseaux, le flot, tantôt narquois tantôt affligé, ne tarit pas. Les poupées de chiffon, qui plus est, s'avèrent bien peu photogéniques : les petits carrés de l'agréat de textiles de récupération censé leur servir de visage brillent sur les écrans et troublient l'image comme un mauvais floutage. Bref, ce qui saute aux yeux, c'est cette étrange privation de traits : les silhouettes molles ont l'allure de zombies. Joyeux Noël, les enfants.

Bientôt, une pétition circule, réclamant le retour de l'ancienne crèche, une cabane en bois de

bon aloi, avec un solide Joseph, une gracieuse Marie, de la bonne paille pour le bœuf et l'âne gris... Il n'y a pas de doute : la nouvelle « Nativité » est ratée. « Moche », assènent sans fard les commentaires. Mais il y a sans doute pire : s'agit-il vraiment d'une crèche ? Paradoxalement, ce sont les arguments des promoteurs de la création qui éveillent la suspicion. Il a vite fallu, en effet, tenir une conférence de presse en défense : sur le podium, on a, côté mairie, vanté une « interprétation contemporaine d'une tradition ancienne », un travail hautement « inclusif », on s'est félicité de l'effacement « judicieux » des visages, permettant « aux touristes de projeter leurs propres visages, de devenir cocréateurs » - une antienne de l'art dit contemporain.

Tous arguments qui ne sont en rien parvenus à résorber le malaise. Au contraire : c'est qu'ils trahissent, en réalité l'égarement des auteurs. Non pas qu'une œuvre nouvelle, même moderne, soit par nature à bannir, mais encore faudrait-il s'entendre sur son sens. *Les Étoffes de la Nativité* sont-elles une invitation à la contemplation du mystère ou bien un simple tract de la bien-pensance tendance woke ? Priver la Sainte Famille de visage, il fallait y penser : un comble pour la religion qui célèbre précisément à Noël l'incarnation ; le Verbe fait chair.

Loin d'être bannie, comme dans certaines lectures de l'islam, la représentation du visage dans le christianisme participe de la rencontre de l'homme et du divin. « En bâchant le visage humain, image de Dieu, la modernité accomplit l'humanisme athée », résume le philosophe Martins Steffens, auteur d'une magnifique méditation sur l'envisagement (*Faire face*, Éditions Première partie). Le visage exprime, dans la chrétienté et dans l'Occident en général, la centralité de la relation dans ce mouvement singulier de la personne humaine, à la fois parfaitement unique et extraordinairement libre - d'une liberté qui grandit dans l'amour : c'est pourquoi sa soustraction nous heurte instinctivement, comme le rapt d'une part essentielle de nous-même.

« Dieu s'est fait homme pour que l'homme devienne Dieu », écrivait déjà au II^e siècle saint Irénée de Lyon, et non pas l'inverse : l'idée

chrétienne ne propose pas, comme le bourgmestre bruxellois, d'effacer le visage de Christ pour le remplacer par la projection de notre ego, mais de se laisser habiter par lui.

Fallait-il vraiment imposer des poupées sans grâce et mal fagotées pour évoquer la « précarité » de Joseph et Marie à Bethléem, comme si le dénuement du Fils n'exprimait pas, plus profondément, plus radicalement, l'inavouable humilité de l'amour et son désir de surgir dans toutes nos détresses, toutes nos bassesses ? Était-il franchement nécessaire de leur fabriquer des faces d'ectoplasmes, couvertes de bouts de coton beiges et bruns censés évoquer la diversité des couleurs de peau, pour se dire « inclusif » (les Asiatiques ne pourraient-ils se plaindre ?), comme si l'essence même du christianisme n'était pas, précisément, son universalisme - cette grande idée de l'homme qui voit en chacun (« racisé » ou non, valide ou non, etc.) un être irremplaçable et précieux ?

Si ces *Étoffes de la Nativité* (comme tant d'autres de ces ersatz qu'on nous impose) déplaisent tant, au fond, c'est qu'elles marquent dans l'horizontalité, la lecture immanente du monde, n'offrant rien au regard qui l'élève et l'agrandisse, qui le porte plus loin - loin de nos petites catégories du moment ; quand la crèche, elle, s'offre en principe - pour tous, croyants ou non-croyants - non pas comme un inventaire mais comme un signe, une beauté qui renvoie vers une beauté bien plus grande... une bien grande espérance. N'est-ce pas cela, l'esprit de Noël ?

Obsession aveuglante

Plutôt que « labelliser » les médias traditionnels - une lubie aux relents de police de la pensée, qui ne devrait heureusement déboucher sur rien -, l'Élysée ferait mieux de se pencher sur les enjeux du numérique et ses dangers, véritables, eux, pour les plus jeunes - un sujet sur lequel légifèrent de plus en plus de pays.

Dénislamisme

Marine Tondelier n'est « pas inquiète quant à un entrisme potentiel de l'idéologie islamiste ». Un exemple ? Le burkini peut être un moyen de « se protéger du soleil », assure-t-elle. ■

Labellisation des médias ou censure impériale ?



STÉPHANE RATTI

L'historien* établit un parallèle entre la proposition présidentielle de créer un « label des médias » et une pratique connue sous l'Empire romain, celle des censeurs.

La proposition faite par le président de la République d'accorder un label aux médias vertueux ressemble beaucoup à une pratique connue dans l'Antiquité romaine. Il existait, en effet, à Rome, sous la République, un magistrat officiellement élu que l'on nommait le censeur. Il exerçait sa juridiction sur l'ensemble du peuple romain et, en particulier, sur les membres du Sénat. Tous les cinq ans, les censeurs renouvelaient la liste des sénateurs après avoir vérifié, à la manière de juges indépendants, la fortune (il fallait posséder un patrimoine de 1 million de sesterces pour être sénateur) et la moralité de chacun d'entre eux. Ils rayonnaient de cette liste les impécunieux, les concubinaires, les dépravés, bref tous ceux qui avaient contrevenu aux règles morales en vigueur. À l'époque romaine, un censeur était donc un magistrat et on désignait sous le nom de censure à la fois son mandat et l'exercice de ses compétences, à savoir la vérification des bonnes conduites.

Sous l'Empire romain, les choses n'avaient en apparence pas changé, mais, en profondeur, la censure était devenue tout autre chose. Disons que le basculement avait eu lieu avec le règne de l'empereur Trajan (98-117). En 100, l'avocat mondain Pline le Jeune prononça un fameux discours pour féliciter le prince de son accès au consulat. Or, c'est dans ce texte que, pour la première fois, le mot censure est employé dans un sens absolument nouveau. Pline entend par là non plus la magistrature ancienne mais une qualité personnelle de l'empereur, celle qui lui permet de juger, comme une espèce de censeur permanent, de la vertu de chacun. Une fonction officielle et pluriséculaire était désormais devenue, par la magie de la rhétorique pliniennne, appuyée sur la nouvelle idéologie princière, non seulement une prérogative impériale mais un trait spécifique de la psyché surhumaine de l'empereur. Naguère « gardiens de la loi » ainsi que l'écrivit Cicéron dans son traité *De legibus*, les censeurs, sous l'Empire, sont devenus les gardiens de la vertu.

On voit aisément le rapport avec la labellisation

des médias. Les organes de presse qui ne recevaient pas le précieux sésame seraient de facto rejetés, exilés, hors de la sphère de la vertu. Se pose dès lors non pas tant la question de la liberté d'opinion que celle de la possibilité de dire la vérité puisque toute vérité dérangeante serait susceptible d'être censurée comme sous l'Empire romain on excluait du Sénat le sénateur coupable de s'opposer au prince. Oser dire la vérité aux puissants du moment, empereurs, tyrans ou souverains quels qu'ils soient, portait en grec ancien un nom unique : la *parrhésia*. Michel Foucault, dans son cours au Collège de France prononcé en 1982, *L'Herméneutique du sujet*, la définit ainsi : « C'était la question de la vérité au prince : qui dira le vrai au prince ? Si la liberté de dire le vrai est retirée aux organes de presse, qui dira le vrai au prince ?

Cette liberté est consubstantielle à la notion de vertu. Censurer, c'est écarter quelqu'un ou quelque chose pour manquer au bien, au juste, au raisonnable. Or la *parrhésia*, en tant que discours de vérité adressé au prince, relève au fond de l'éthique, un mot moins connu que l'on préférera par commodité au terme de vertu. Comment faire que le gouvernement du prince soit bon ? « Les règles de son gouvernement doivent repose fondamentalement sur l'attitude éthique qu'il a à l'égard des choses, des hommes, du monde », écrivait Foucault. Cette éthique ne saurait mieux être corrigée, influencée, dirigée que par la parole libre, celle des médias, parmi les mieux placés pour jouer ce rôle, qui a toujours été le leur, à savoir se faire les relais de l'opinion. La liberté de parler au prince, la *parrhésia*, quitte à lui déplaire, afin de forger son *éthos* moral et de guider son action avec lucidité, est le propre des bons conseillers. On se rappelle que le roi des Perses, Xerxès, avait voulu envahir la Grèce avec une armée gigantesque. Son conseiller Démarate, le seul à lui parler librement parmi une cour de flatteurs, fut, aux dires de Sénèque, le seul à l'avertir et à lui « dire que cette multitude elle-même, qui faisait l'orgueil du roi, constituait une masse désorganisée et pesante qui devait lui faire craindre le pire : elle ne représentait

point une force mais un poids ». Et c'est ce qui arriva, l'armée innombrable de Xerxès fut vaincue, en 480 avant J.-C., par les trois cents Spartiates que Léonidas conduisait dans l'étroit défilé des Thermopyles.

La liberté de parler au prince, celle d'informer le public, ne saurait souffrir de se voir contrôlée par l'octroi opaque et discrétionnaire de labels sans se trouver amputée. Du label à l'imprimatur, du contrôle à l'interdiction, il n'y a plus qu'une différence de niveau et non plus de nature. Qui donc, à Rome, fut l'inventeur du contrôle de la presse ? Nul autre que le dictateur César. L'affirmation revient à son biographe le plus fameux, Jérôme Carcopino. Maître du Sénat et de la plebe, César avait créé une espèce de journal quotidien rendant compte des événements à Rome, les *Acta diurna*. Ce faisant, « César a donc créé la presse quotidienne, et il l'a monopolisée » (Jérôme Carcopino, *Profils de conquérants*, p. 347). Et l'historien de poursuivre : « De son temps, l'opinion romaine, saturée de ses seules idées, se trouva régie, quand elle croyait régner encore, par le conformisme auquel elle était insensiblement conduite. »

La liberté de dire leur fait aux puissants n'est pas l'apanage d'une école philosophique en particulier, elle n'est pas même un concept philosophique ou une idée, elle est une pratique et une conduite de vie. Labelliser, c'est-à-dire restreindre, avant de l'étouffer, la liberté de parler, ce serait contrevenir aux leçons de vie que, parmi d'autres, délivrait Épicure : « Je préférerais, usant de la liberté de parole de celui qui étudie le monde, dire prophétiquement les choses utiles à tous les hommes, même si personne ne devait me comprendre, plutôt que, en donnant mon assentiment aux opinions reçues, récolter la louange. » ■

* Stéphane Ratti est professeur émérite d'histoire de l'Antiquité tardive à l'université de Bourgogne-Franche-Comté. Dernier ouvrage paru : « Histoire Auguste et autres historiens païens » (« Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 2022, traduction et présentation du texte).

LE FIGARO

Dassault Médias

(actionnaire à plus de 95%)

23-25, rue de Provence

75009 Paris

Président-directeur général

Eric Trappier

Administrateurs

Thierry Dassault,

Olivier Costa de Beauregard,

Benoit Habert,

Rudi Roussillon

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS

(société éditrice)

23-25, rue de Provence

75009 Paris

Président

Eric Trappier

Directeur général,

directeur de la publication

Marc Feuillée

Directeur des rédactions

Alexis Brézet

Directeur délégué à la rédaction

Vincent Trémolet de Villiers

Directeurs adjoints de la rédaction

Gaëtan de Capèle (Économie),

Laurence de Charette

(pôle audiovisuel), Anne-Sophie

von Claer (Style, Art de vivre, F),

Philippe Gélie (International),

Anne Huet-Wuillème (Édition,

Photo, Révision, DA),

Jacques-Olivier Martin (directeur

de la rédaction du Figaro.fr),

Étienne de Montety (Figaro

Littéraire), Yves Thréard

(Enquêtes, Opérations spéciales,

Sports, Sciences, Culture,

Télévision).

Directeur artistique

Pierre Bayle

Rédacteur en chef

Frédéric Picard (Web)

Directeur délégué

du pôle news

Bertrand Glé

Éditeurs

Robert Mergui

Anne Pican

FIGAROMEDIAS

23-25, rue de Provence, 75009 Paris

Tél. : 01 56 52 20 00

Fax : 01 56 52 23 07

Impression

L'imprimerie, 79, rue de Rolisy

93290 Tremblay-en-France

Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux

ISSN 0182-5852

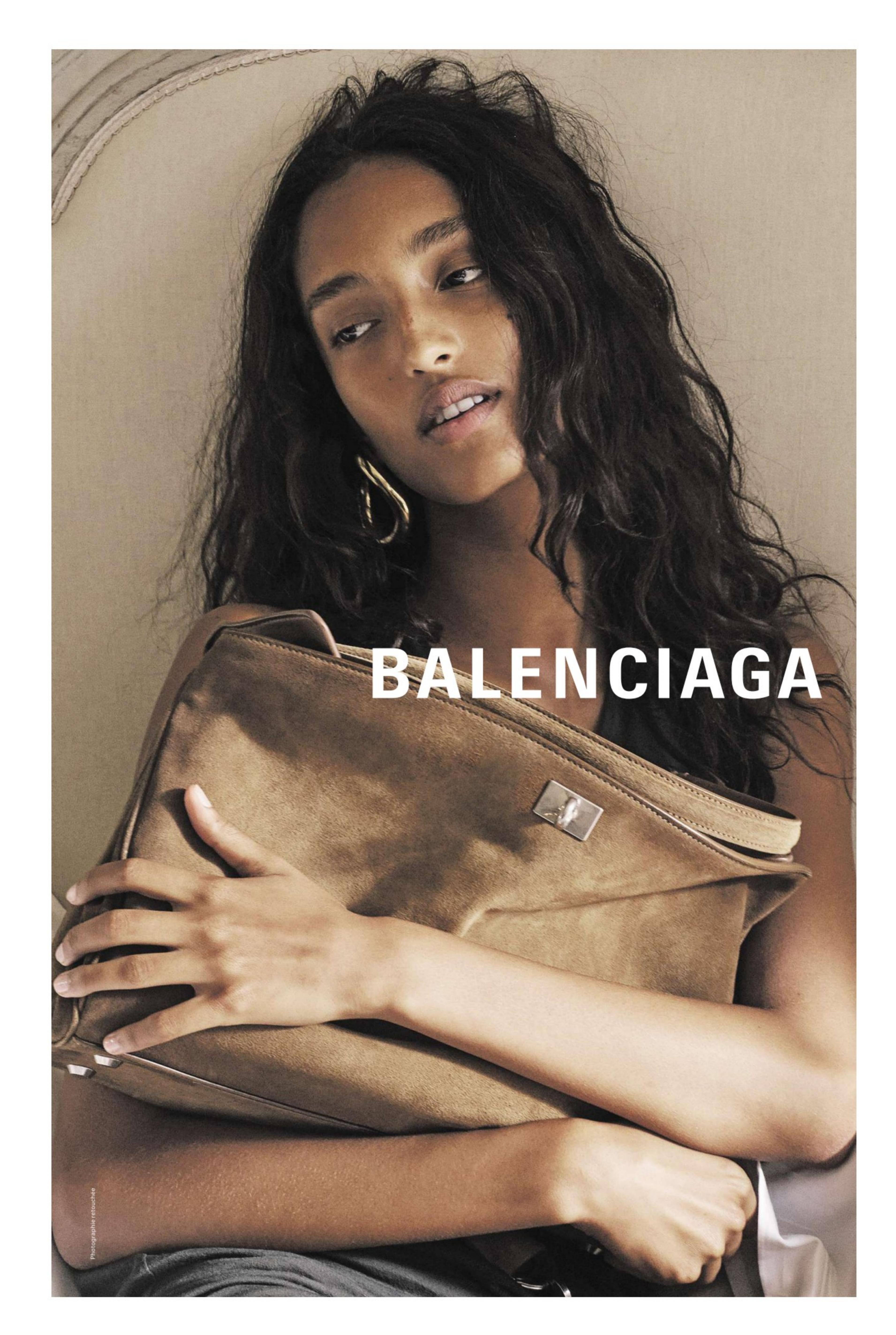
Commission paritaire n° 0426 C 83022

Pour vous abonner

Lundi au vendredi de 7h 30 à 18h :

sam. de 8h à 13h au 01 70 37 31 70 ou à abo@client.lefigaro.fr

Gérez votre abonnement sur www.lefigaro.fr/client



BALENCIAGA

LE FIGARO économie



AUTOMOBILE
DÉBAT ENTRE CONSTRUCTEURS
ET ÉQUIPEMENTIERS AU SUJET
DU CONTENU EUROPÉEN PAGE 27

PUBLICITÉ
L'AVENIR INCERTAIN DE L'EX-STAR
BRITANNIQUE WPP, DÉCHUE
DE L'INDICE PHARE DE LONDRES PAGE 29



Bitcoin : les raisons d'une chute vertigineuse



La plus célèbre des cryptomonnaies a perdu un tiers de sa valeur depuis son record de début octobre. Un phénomène aux conséquences multiples. PAGES 24 ET 25

Nucléaire : le projet de Cigéo franchit une étape clé

Le processus de création du site de stockage de déchets nucléaires Cigéo de Bure (dans la Meuse et dans la Haute-Marne) vient de franchir une nouvelle étape. L'Autorité de sûreté nucléaire et de radioactivité (ASN) vient de délivrer un avis, préalable à l'ouverture d'une enquête publique. Un pas de plus vers le lancement d'un chantier titanique,

visant à enfouir à 500 mètres sous terre 83 000 mètres cubes de déchets « haute activité et moyenne activité vie longue » (HA et MAVL), autrement dit, les déchets les plus radioactifs produits ou à produire par les centrales nucléaires françaises existantes.

Le processus s'écrit dans le très long terme. Depuis trente ans,

l'Agence nationale pour la gestion

des déchets radioactifs (Andra) teste les qualités du sous-sol dans un laboratoire grandeur nature, lui aussi à 500 mètres de profondeur. L'analyse des dix mille pages du dossier d'autorisation de création par l'ASN a nécessité trente mois de travail, et mobilisé cent salariés de l'Andra. Il faut encore attendre un décret d'autorisation - après l'enquête

publique - pour que le chantier commence à l'horizon 2028. Le stockage des colis radioactifs dans les 250 kilomètres de galeries commencera en 2050. La fermeture du site est, elle, prévue dans deux siècles. Parfaire illustration du temps long d'un projet dont le coût est compris entre 26 et 34 milliards d'euros.

ELSA BEMBARON

> FOCUS
META POURRAIT
SABRER DE 30 %
SON BUDGET
MÉTAVERS

Un budget réduit de 30% en 2026. Selon Bloomberg, la division dédiée au métavers du groupe Meta pourrait bien être contrainte au régime sec. Cette forte réduction des moyens pourrait s'accompagner de licenciements. Cette division, présentée en fanfare en 2021 comme étant le futur du groupe, est devenue un immense foyer de pertes. En 2024, elle affichait un déficit de 17 milliards de dollars, pour seulement 2,1 milliards de chiffre d'affaires. Depuis sa création, elle a brûlé 60 milliards de dollars.

Reality Labs regroupe des activités de recherche et développement du roi des réseaux sociaux. La division accueille ainsi Meta Quest, les casques de réalité virtuelle qui sont sa principale source de revenus. Mark Zuckerberg y voyait la première pierre vers la création d'un « métavers », un monde virtuel accessible via des casques où les internautes pourraient se divertir, communiquer et faire des achats. Cela l'a conduit à lancer le développement de Horizon Worlds, une plateforme où chacun peut créer à sa guise son monde et y socialiser. Cette dernière n'a jamais décollé.

Ce sont ces deux activités qui devraient le plus souffrir des réductions budgétaires, selon Bloomberg. Mais les Reality Labs accueillent aussi les activités dédiées aux lunettes de réalité augmentée dopées à l'IA, comme les Ray-Ban Meta ou les Ray-Ban Display. Ces dernières trouvent bien davantage leur public, et le groupe américain continue de soutenir la recherche et développement sur ce champ, à l'instar de ses rivaux Google, Snap ou Apple.

CHLOÉ WOTIER

le PLUS du FIGARO ÉCO

ITALIE

Pourquoi la croissance ne décolle toujours pas PAGE 26

LA SÉANCE

DU JEUDI 04 DÉCEMBRE 2025

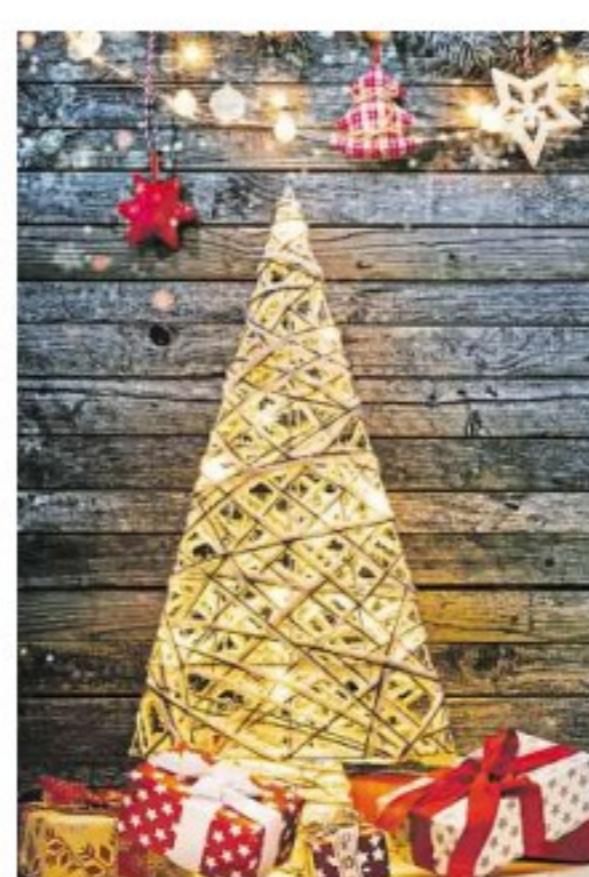
CAC 40	8122,03	+0,43%
DOW JONES	47844,39	-0,08%
ONCE D'OR	3930,00	(3930,00)
PÉTROLE (Brent)	63,510	(62,680)
EUROSTOXX50	5724,37	+0,52%
FOOTSIE	9710,87	+0,19%
NASDAQ	25556,92	-0,19%
NIKKEI	51028,42	+2,33%

L'HISTOIRE

Non, il ne faudra pas déclarer au fisc ses cadeaux de Noël le 1er janvier

Sur les réseaux sociaux, l'inquiétude monte. « Je rêve ou on va devoir déclarer aux impôts les cadeaux de Noël et d'anniversaire ? », se demande un internaute. « Et les cadeaux faits à sa maîtresse, faudra-t-il les déclarer ? », ironise un autre. Même Éric Ciotti (UDR) y est allé de son post sur X : « Argent de poche, cadeaux... À partir du 1er janvier, il faudra tout déclarer au fisc ! On marche sur la tête ! » C'est un communiqué de presse du ministère de l'Économie qui a mis le feu aux poudres le 1er décembre. « À partir du 1er janvier 2026, la déclaration des dons manuels et des sommes d'argent devra obligatoirement être réalisée en ligne », peut-on lire dans le document. La nouveauté n'est pas la déclaration en

elle-même, mais le fait de devoir l'effectuer en ligne. Car l'obligation de déclaration des dons reçus n'est pas nouvelle. Même si certains l'avaient peut-être oubliée... « Ce n'est pas un changement de droit. Il n'y a pas de nouvelle fiscalisation de biens, insiste-t-on du côté de la Direction générale des finances publiques (DGFiP). C'est uniquement la modalité de déclaration qui change. » Aujourd'hui, plus de 69% des déclarations de dons se font déjà en ligne, selon Bercy. Pour les usagers dépourvus d'un accès internet, il sera toujours possible d'aller dans un centre des impôts pour déclarer en version papier. Sont concernés tous les dons réalisés entre particuliers (sommes d'argent, meubles, bijoux, actions), mais pas les cadeaux de Noël ou l'argent de poche. ■ JULIEN DA SOIS



Le « bonus réparation » sur le textile fait un flop

Faire financer pour partie par l'argent public le reprisage de ses chaussettes, la réparation de sa veste ou de ces chaussures. C'est l'idée mise en pratique par le gouvernement fin 2023. Refashion, éco-organisme qui gère le dispositif, vient d'en tirer le bilan. En deux années (soit un tiers de la durée du programme), moins de 9% du budget a donc été consommé. Dans une enquête publiée en août, l'association de consommateurs UFC-Que choisir estimait ainsi que le bonus était une « démarche trop complexe ». Certains artisans labellisés « maîtrisent mal son fonctionnement » et des boutiques de prêt-à-porter « s'autorisent à imposer leurs propres critères », ne réparant parfois que leur marque, disait l'enquête. De son côté, Refashion admet que certains artisans sont réfractaires à l'utilisation d'une application, obligatoire pour se faire rembourser. Cela peut « faire un peu peur » dans un secteur où « la moyenne d'âge est de 53 ans ». ■ EMMANUEL EGLOFF



L'HISTOIRE DES 100 ANS DE PUBLICIS

un LION
N'ABANDONNE
JAMAIS



Aversion pour le risque, pause dans la baisse des

Jorge Carasso

Le plus célèbre des jetons numériques est tombé à 80 000 dollars le 21 novembre, effaçant près de 35 % de sa valeur.

La chute est aussi vertigineuse que brutale. Depuis son pic à 126 000 dollars, le 6 octobre, son record absolu, le bitcoin s'enfonce dans le rouge semaine après semaine. Le jeton numérique, qui fait office de boussole pour tout le marché des cryptos, est tombé à 80 000 dollars le 21 novembre, effaçant près de 35 % de sa valeur. Il navigue désormais autour de 92 000 dollars.

Les particuliers qui se sont rués sur le bitcoin ces derniers mois dans l'espérance de gains mirifiques, encaissent des pertes violentes. « Un certain nombre attendaient une porte de sortie autour des 140 000 à 150 000 dollars », rappelle Nicolas Chéron, analyste indépendant. Une zone de prix jamais atteinte.

« J'ai l'impression de revoir des choses que j'ai déjà vues il y a deux ou trois ans : des clients qui se précipitent quand les cours atteignent des nouveaux records et qui déchantent quand ils s'effondrent », ajoute Jérôme Rusak, président du cabinet de gestion en patrimoine Rayne.

Après sa déconfiture, entre fin 2021 et fin 2022 (- 80 %), le jeton numérique était progressivement reparti de l'avant. Son adoption toujours plus large par la finance traditionnelle lui avait donné un nouvel élan : les géants américains de la gestion d'actif BlackRock, Fidelity International ou encore Grayscale ont

lancé des fonds adossés au bitcoin début 2024. Puis l'élection de Donald Trump à la tête des États-Unis en novembre de la même année l'a dopé, le nouveau président promettant d'assouplir la réglementation et de créer une réserve stratégique de bitcoins pour le pays. La star des cryptomonnaies a franchi le seuil symbolique des 100 000 dollars en décembre 2024. Outre la mise en œuvre des deux promesses, l'arrivée pendant

Donald Trump sur son réseau social, Truth Social, de relever les droits de douane de 100 % supplémentaires sur les produits chinois. De quoi stresser les marchés financiers, qui craignent un nouvel épisode de guerre commerciale avec la Chine (même si ce scénario ne s'est finalement pas produit).

En vingt-quatre heures, la cyberdevise a perdu près de 15 % de sa valeur, tombant à 105 000 dollars, effaçant

19 milliards de dollars de capitalisation. Un bain de sang amplifié par les appels de marge, ces ventes que les investisseurs ayant utilisé le levier du crédit sont contraints de faire quand les cours chutent. De quoi créer un effet boule de neige. « Le Nasdaq a perdu 4 % ce jour-là. Mais les bourses mondiales ont ensuite rapidement rebondi, pas le bitcoin », rappelle Alexandre Baradez, analyste chez le courtier IG.

Beaucoup estiment que le recul de la reine des cryptomonnaies n'en est qu'à ses débuts. « On assiste à une fin de cycle, estime Nicolas Chéron, analyste indépendant. La correction était légitime après une progression du cours spectaculaire ces trois dernières années ».

Car les facteurs de baisse sont désormais nombreux. Les doutes qui planent sur la poursuite du recul des taux directeurs de la Fed contribuent à affaiblir l'écosystème

« J'ai l'impression de revoir des choses que j'ai déjà vues il y a deux ou trois ans : des clients qui se précipitent quand les cours atteignent des nouveaux records et qui déchantent quand ils s'effondrent »

Jérôme Rusak Président du cabinet de gestion en patrimoine Rayne

l'état du bitcoin dans les plans d'épargne des retraités américains, les fameux 401(k), a ensuite achevé de propulser les cours au sommet. En trois ans, la valeur du bitcoin a quasiment été multipliée par plus de huit.

Puis tout a basculé le 10 octobre dernier, avec, tout d'abord, les menaces de



Alors que la valeur du bitcoin avait été multipliée par huit en trois ans, la donne a changé le 10 octobre, quand Donald Trump a

Les cryptos ne pourront bientôt plus échapper au fisc français

Le temps où les cryptos passaient entre les mailles du filet du fisc ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir. L'administration fiscale française aura d'ici peu toutes les cartes en main pour coincer les oublious adeptes du bitcoin et autres devises numériques.

En effet, à compter du 1^{er} janvier 2026, les plateformes sur lesquelles on peut acheter ou vendre des cryptomonnaies (applis sur téléphone, néobanques...) régulées en Europe hors de France (dont Chypre ou Malte) ou en France devront commencer à faire équipe avec le fisc. Une directive européenne, DAC 8, transcrit en droit français en 2025, les oblige à partir de cette date à collecter, vérifier et surtout transmettre les fichiers de leurs clients à l'administration. Objectifs : mieux cibler les flux de cryptomonnaies, mieux taxer les plus-values et éviter la fraude.

Les plus-values dans le viseur

De quoi mettre la pression sur les contribuables qui ne sont pas à jour de leurs obligations et les forcer à régulariser au plus vite. Ils sont tenus de déclarer au fisc un compte, qu'il soit détenu en France ou à l'étranger - cette obligation s'applique aux cryptomonnaies depuis 2018. Les éventuelles plus-values, très complexes à calculer et qui donnent lieu à taxation, sont aussi dans le viseur. Cette plus grande de transparence risque rapidement d'aboutir à « une intensification des contrôles fiscaux. L'administration disposera bientôt de moyens beaucoup plus aiguisés, plus performants », avertit Stéphanie Nemarq-Attias, avocate et fondatrice du cabinet Qomit.

Car, bien qu'obligatoire, cette déclaration est loin d'être toujours systématique pour les comptes détenus à l'étranger. Certains peuvent avoir soldé leurs comptes logés sur une petite appli sans avoir rien déclaré. D'autres peuvent penser que les quelques cryptos qu'ils détiennent en portefeuille ne sont pas concernées, d'autres encore préfèrent faire l'autruche.

Parfois, ce sont leurs enfants, encore sur leur foyer fiscal, qui ont acheté des cryptos sans leur dire. « Quoi qu'il en soit, les sanctions encourues sont les mêmes », rappelle Sophie Nouy, directrice du pôle expertise patrimoniale chez Cyrus Hérez, un des poids lourds parmi les cabinets de conseil en gestion de patrimoine (CGP) : 750 euros par compte et par année non déclarée, 1 500 euros quand la

somme détenue dépasse 50 000 euros, le fisc pouvant revenir jusqu'à six ans en arrière. Les plus-values non déclarées font, elles, l'objet de redressement, avec intérêts de retard auxquels peuvent s'ajouter des majorations.

Quand bien même les contribuables n'ont plus qu'un mois pour déclarer leurs avoirs « oubliés » pour l'année 2025, la transmission de fichiers au fisc par les plateformes ne s'appliquera pleinement qu'au 1^{er} janvier 2027, pour les revenus 2026. Les fiscalistes conseillent de régulariser sa situation le plus vite possible, en faisant appel à la clémence du fisc (mais sans qu'il y ait de garantie de succès pour autant). « Les contrevenants peuvent invoker le droit à l'erreur, aujourd'hui consacrée dans la loi, pour demander une remise de pénalité », rappelle Sophie Nouy.

Cette rectification, qui doit porter sur les six années passées, peut se faire sur le site des impôts via un mail aux services fiscaux, auquel sera joint le formulaire 3916 (déclaration de compte à l'étranger), rempli et signé. « Certains avocats fiscaux ne font que cela en ce moment : des régularisations et des calculs de plus-values », poursuit Sophie Nouy.

Des milliers de Français (voire davantage) sont potentiellement concernés par ces obligations : près de 10 % d'entre eux détiennent ou ont détenu des jetons numériques, selon l'Association pour le développement de l'industrie des actifs numériques (Adan), dont beaucoup sur des plateformes situées à l'étranger.

En outre, ces infractions, souvent bénignes, peuvent conduire à des contrôles fiscaux plus approfondis. « Quand l'administration trouve un premier sujet, cela peut donner lieu un examen de toute votre situation. C'est assez intrusif et peut déboucher sur un autre redressement qui n'a rien à voir avec la crypto », alerte Stéphanie Nemarq-Attias.

Pour les plateformes, c'est aussi le branle-bas de combat. Elles doivent surtout désormais informer leurs clients des nouvelles règles. « Cela va se faire au travers de webinaires pour les très gros clients, via un affichage sur l'appli et via notre newsletter », raconte Lukas Enzersdorfer-Konrad, le président de la plateforme d'investissement Bitpanda, très axée sur les cryptos. Les épargnantes qui souhaitent investir sur ce marché très volatil seront désormais très bien identifiées. Sur de nombreux sites, les clients devront rapidement fournir leur numéro fiscal pour commencer à acheter ou vendre des cryptos. ■

Les Bitcoin Treasury Companies touchées de plein

Ingrid Vergara

Il y a presque un an, le 23 décembre 2024, MicroStrategy, l'entreprise de Michael Saylor, intégrait l'indice Nasdaq 100 après l'envoi de 500 % du cours de son action. Strategy, comme elle s'est rebaptisée en 2025, a été la première entreprise au monde à pivoter son modèle économique d'un éditeur de logiciels vers celui d'une société accumulant un maximum de bitcoins. D'abord en y plaçant une partie de sa trésorerie puis, à partir de 2020, en levant régulièrement des fonds dans le seul but d'acheter de nouveaux bitcoins et les conserver, en pariant sur l'appréciation à long terme de la reine des cryptomonnaies. Ce modèle de Bitcoin Treasury Companies (BTC) a, depuis, fait beaucoup d'émules. Avec la dernière flambée du cryptoactif, leur nombre a littéralement explosé ces dix-huit derniers mois, passant de 40 à plus de 200 recensées par le site BitcoinTreasury.net, aux États-Unis mais aussi en Asie et en Europe.

« Créer une Bitcoin Treasury Company n'est pas difficile : vous créez une structure sur un marché réglementé, vous apurez votre bilan et vous avez ensuite votre stratégie financière sur l'accumulation de bitcoins », résume Paul Bureau, directeur de l'offre actifs numériques chez Banque Delubac & Cie. Le savoir-faire réside ensuite dans le maniement des instru-

ments financiers à disposition pour lever régulièrement des fonds afin d'acheter de nouveaux bitcoins dans des conditions de marché favorables. Pour les investisseurs, institutionnels ou particuliers, acheter des actions de ces sociétés permet de profiter de manière simple (et/ou fiscalement plus avantageuse) de la performance du bitcoin en les intégrant dans des portefeuilles ou des PEA. Ce modèle d'entreprises a aussi été décliné à d'autres cryptoactifs, comme ethereum ou solana.

128 milliards de dollars

La capitalisation de Strategy, Bitcoin Treasury Company

Le cours de la cryptomonnaie étant le facteur déterminant de leur valorisation boursière, les BTC ont connu une trajectoire incroyable sur les neuf premiers mois de l'année, portées également par la politique favorable au secteur du président américain Donald Trump (dont le Trump Media & Technology Group comprend aussi une BTC). Au cœur de l'été, la capitalisation de Strategy a dépassé les 128 milliards de dollars... En France,

la société Capital B (ex-The Blockchain Group), a vu sa capitalisation boursière sur Euronext Growth Paris passer de 15 millions à plus de 200 millions d'euros (elle détient à cette date 2 823 bitcoins). Éric Larchevêque, cofondateur de Ledger et de Coinhouse, a récemment présenté son projet de Bitcoin Treasury Company avec une cotation sur Euronext, un business model basé sur les revenus d'un club d'investissement et une importante capacité de financement, assure-t-il.

Devant ces stratégies risquées, mêlant volatilité du bitcoin, endettements et effets de levier d'instruments financiers, des voix se sont inquiétées du cocktail potentiellement explosif que représentent ces BTC. Elles peinaient à se faire entendre dans l'euphorie des marchés tant que le bitcoin battait record sur record.

Mais le « krach d'octobre » a ramené tout le monde à la réalité. Le cours des actions Bitcoin Treasury Companies a fondu. La plus emblématique, Strategy, a perdu 36 % en novembre et plus de 60 % depuis le pic de juillet. En octobre, dans une note de recherche, le fournisseur d'indices financiers MSCI annonçait réfléchir à une possible exclusion des entreprises dont le bilan est composé à plus de 50 % d'actifs numériques, en soulignant une question de fond : peut-on réellement justifier une levée de fonds destinée à acheter un

taux : les raisons de la chute du bitcoin

Il navigue désormais autour de 90 000 dollars.

crypto. La Réserve fédérale américaine a abaissé son principal taux directeur de 0,25 % en octobre, mais Jerome Powell, son président, a laissé entendre qu'il pourrait ne pas récidiver en décembre. Comme l'or, le bitcoin qui ne rapporte pas de rendement est moins intéressant lorsque les taux d'intérêt sont élevés. En outre, la cryptomonnaie, à l'instar de la tech, a besoin d'investissements, qui se renchérissent avec la hausse des taux.

De plus, le jeton numérique pâtit de l'aversion des investisseurs pour le risque, alors que les craintes sur l'éclatement d'une bulle spéculative sur l'IA sont de plus en plus fortes. « Lorsque l'on veut se mettre à l'abri, on se sépare d'abord des placements les plus volatils », rappelle Alexandre Baradez. *Or les cryptos, en premier lieu les bitcoins, devenus des actifs comme les autres, sont désormais tout en haut de la pyramide des risques pour les*

investisseurs. Quand les nuages arrivent, ils sont donc les premiers à être cédés »

Facteur aggravant, MSCI, un des leaders mondiaux de la création et de la gestion d'indices boursiers, a indiqué dans une note rendue publique il y a quelques jours qu'il pourrait exclure de ses portefeuilles les « treasures », ces sociétés dont le cours suit plus ou moins celui des cyberdevises qu'elles ont en portefeuille, dès lors que la va-

leur de l'entreprise repose à plus de 50 % sur les cryptos.

Un coup dur pour l'américain MicroStrategy, entreprise qui détient le plus de bitcoins au monde (pas moins de 640 000), et qui sortirait ainsi d'indices phares, tels le MSCI World, mais aussi pour une myriade de sociétés qui ont adopté la même stratégie et qui pourraient être amenées à céder massivement des bitcoins. « De quoi logi-

quement pressuriser les cours », estime Nicolas Chéron.

Certains voient déjà les cours descendre autour des 50 000-60 000 dollars... et pensent racheter des bitcoins à ce moment-là, pour jouer un autre cycle de hausse. Depuis son lancement, en 2009, en effet, le bitcoin a toujours répété les mêmes schémas.

Le jeton, limité par construction, doit atteindre 21 millions d'unités en 2034. Pour arriver à ce chiffre, sa production est divisée par deux tous les quatre ans. Ce phénomène, appelé « halving », déclenche une envolée des cours (2012, 2016, 2020, 2024) ; puis, un an plus tard, une correction débute (fin 2013, fin 2017, fin 2021, fin 2025). Ces chutes, qui peuvent aller jusqu'à 80 %, durent à peu près un an avant que les cours ne se stabilisent, puis commencent à remonter, enclenchant un nouveau cycle de hausse.

Cette extrême volatilité n'a pas empêché la reine des cybermonnaies de s'imposer auprès du grand public comme des institutions financières. À cause de son volume limité, beaucoup le voient comme un or numérique. Et en acheter est devenu très facile depuis un téléphone. Ceux qui ont les reins assez solides pour encasser les baisses sans vendre ont fait de très belles affaires. En décembre 2015, un bitcoin valait près de 400 dollars et, en 2020, un peu plus de 28 000, après la poussée de fièvre qui avait suivi la pandémie. ■



PROMESA ART STUDIO - STOCKADOBECOM

annoncé l'augmentation des droits de douane sur les produits chinois.

ouet par la baisse des cours

actif hautement spéculatif, sans lien avec la raison sociale et l'activité de l'entreprise ? « Leur activité s'apparente davantage à celle d'un fonds d'investissement. Elles ont essayé de recréer un ETF bitcoin en tirant parti des mécanismes d'une société cotée, avec de la dette, des obligations convertibles et de brillantes mécaniques qui ont fait avancer l'ingénierie financière », explique Paul Bureau. Or les fonds d'investissement ne sont accessibles qu'à une certaine catégorie d'investisseurs, pas au grand public comme avec des actions de sociétés cotées.

Cette menace d'exclusion des individus a amplifié la chute des actions des BTC. Pendant longtemps, les dirigeants de ces sociétés assuraient qu'ils ne vendraient jamais leurs bitcoins et que la baisse des cours, à court terme, serait au contraire une opportunité d'en acheter davantage à bon prix. « La seule chose qui est mieux que le bitcoin, c'est plus de bitcoins », répète souvent Alexandre Laizet, le directeur de la stratégie bitcoin de Capital B. Reste que la violence du choc fait fuir des actionnaires, risquant de gripper la mécanique. Car leur modèle dépend du fait de trouver sans cesse des investisseurs prêts à injecter du capital. Et ces BTC ont par ailleurs des coûts financiers fixes à supporter, ne serait-ce que les frais de garde des cryptoactifs.

Fin novembre, les actions d'une quinzaine d'entre elles commençaient à s'échanger en dessous de la

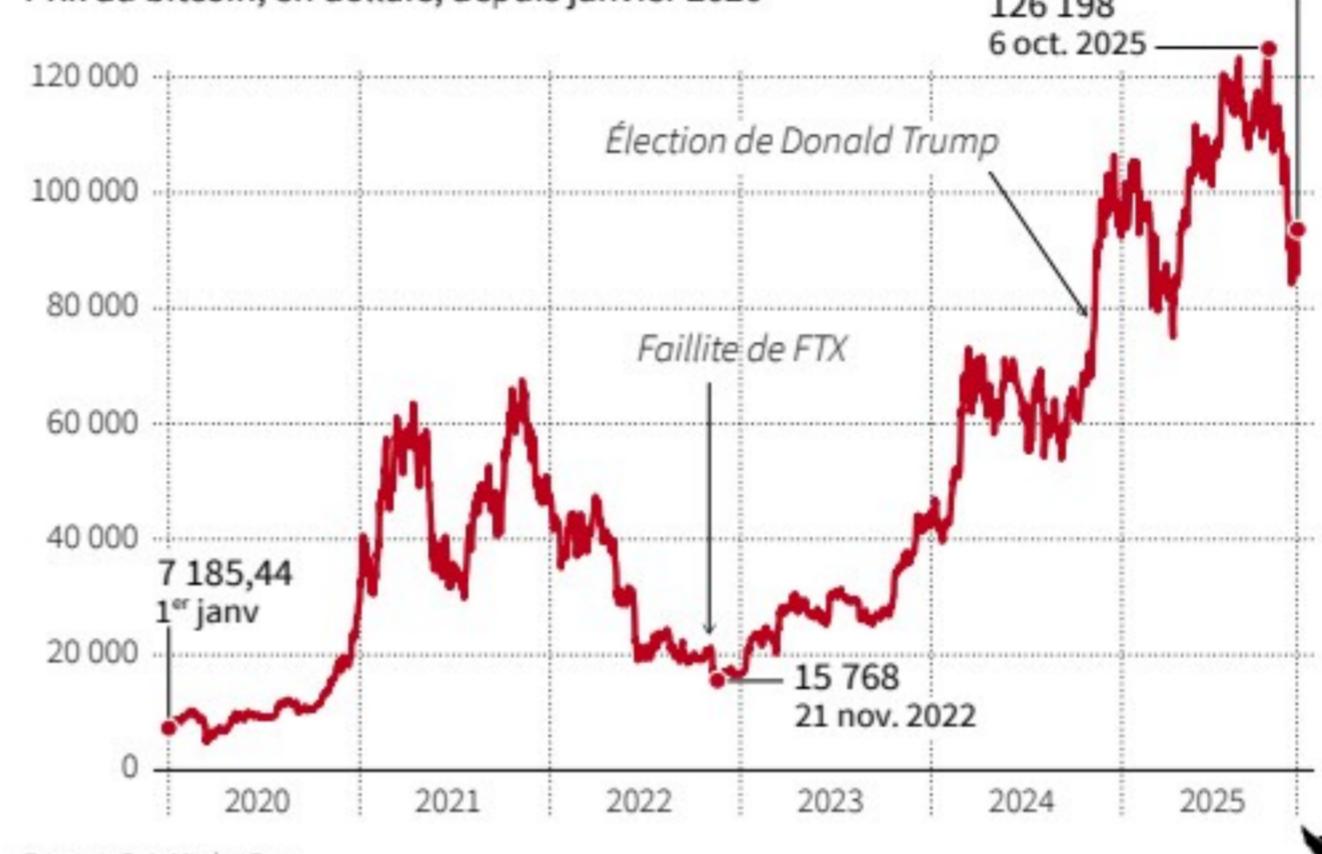
valeur nette de leurs montants de jetons en réserve, selon The Block. Et Strategy, qui engrange toujours des revenus récurrents de son activité d'éditions de logiciels, n'exclut plus de devoir vendre quelques bitcoins en cas de besoin. « Nous le ferions si nous avions besoin de financer nos paiements de dividendes en dessous d'un certain ratio », a déclaré son directeur général, Phong Le, le 28 novembre, ajoutant que ce serait une solution de dernier recours. Un changement de pied qui a amplifié la baisse de l'action.

Lundi dernier, Strategy annonçait avoir constitué une réserve de 1,4 milliard de dollars pour financer le paiement des dividendes et des intérêts, dans l'espoir d'apaiser les craintes du marché. Beaucoup d'autres BTC cherchent des moyens de générer de nouveaux revenus. « Tous les acteurs ne vont pas survivre à cette chute. Il va y avoir une rationalisation du marché, et seuls les plus solides survivront », estime Paul Bureau.

Cela peut être une opportunité pour des concurrents de racheter, via ces sociétés cotées, un ensemble de bitcoins avec une décote. En attendant, au vu des quantités de bitcoins détenus pour ces BTC -Strategy, à elle seule, pèse 3,1 % du volume en circulation-, leur sort pourrait avoir des répercussions importantes sur le cours des cryptomonnaies, estimées dès septembre les analystes de Standard Chartered. ■

Un actif hautement volatile

Prix du bitcoin, en dollars, depuis janvier 2020



Source : CoinMarketCap

Yi He, nouvelle codirectrice de Binance, la femme la plus influente des cryptos

Emma Confrère
Envoyée spéciale à Dubaï

Sur le rooftop d'un hôtel 5 étoiles, au cœur de Dubaï et avec vue sur le Burj Khalifa illuminé, les flashes des appareils photos crépitent. Les invités se pressent, téléphone à la main, autour d'une femme qui s'avance sourire aux lèvres, serrant la main des dizaines de personnes présentes sur place. « J'aime beaucoup votre robe », glisse à l'une d'elles, Yi He, la nouvelle codirectrice générale de Binance. Chaque parole et chaque geste sont millimétrés. En cette soirée du mardi 2 décembre, sa robe fourreau noire est élégamment assortie à une étole, qui porte le logo jaune de la plus grande plateforme d'échanges de cryptomonnaies au monde.

« Beaucoup d'entre vous savent que Yi He est une dirigeante féminine très inspirante, (...) la force motrice derrière de nombreuses choses depuis le premier jour », lance Richard Teng, lors de son discours d'ouverture de la Binance Blockchain Week, la grand-messe annuelle de la société, pour introniser celle avec qui il partage désormais les rênes de la société. Pour ce dernier, « le leadership de Yi He sera déterminant pour faire croître notre communauté et avancer vers notre mission : atteindre 1 milliard d'utilisateurs ». Ils sont aujourd'hui à près de 300 millions à travers le monde.

« Une manageuse entourée de très bonnes équipes, dans lesquelles la culture du client est roi »

Alexandre Dreyfus Fondateur de Chiliz, une plateforme blockchain spécialisée dans le sport

Née dans la province du Sichuan, au cœur de la Chine rurale, Yi He a grandi dans une famille modeste. Petite, elle allait parfois chercher de l'eau au puits et faisait ses devoirs à la lumière des lampes à pétrole. À neuf ans, elle perd son père, enchaîne les petits boulot durant son adolescence, de promotrice de boissons gazeuses à gérante d'un magasin de literie, où elle découvre la gestion d'équipe et la comptabilité.

Après des études de psychologie à Pékin, elle devient présentatrice d'émissions de voyage pour une chaîne chinoise. Sa trajectoire dans la crypto commence en 2014, lorsqu'elle rejoint la plateforme OKCoin, devenue depuis



Yi He, qui a cofondé Binance en 2017 avec Changpeng Zhao, est aujourd'hui milliardaire. NATALIE NACCACHE/BLOOMBERG

Yi He aurait énormément travaillé sur son anglais depuis l'âge de 35 ans, parvenant désormais à s'exprimer clairement sur la scène principale de la Binance Blockchain Week.

Sa nomination au poste de codirectrice générale intervient dans un contexte particulier. Fin octobre, Changpeng Zhao a bénéficié d'une grâce du président américain Donald Trump, après avoir plaidé coupable aux États-Unis pour des manquements graves aux règles antiblanchiment. Le cofondateur avait alors été contraint de quitter son poste de PDG et d'effectuer une peine de prison fédérale. Un vide pour Binance, progressivement comblé par Yi He.

Elle insiste sur la complémentarité de son tandem avec Richard Teng « qui apporte des décennies d'expérience dans les marchés financiers régulés et fut parmi les premiers à réguler la crypto à ses débuts ». Elle parle lentement, choisit ses mots mais maîtrise parfaitement son propos. Convaincue que « la blockchain transformera la finance traditionnelle », elle se dit prête à mener la plateforme vers sa prochaine étape. « J'ai tout de suite su que ce serait un nouveau monde. Douze ans plus tard, je vois ça arriver jour après jour », déclare la dirigeante, aujourd'hui milliardaire. Selon le Wall Street Journal, elle détient une part de 10 % dans un holding enregistré aux îles Caïman et lié à Binance. À Dubaï, entre les gratte-ciel, Yi He semble déjà regarder la suite avec un empire à consolider, une image à incarner et 700 millions d'utilisateurs à conquérir. ■

Conférence sociale : le gouvernement plonge les syndicats et le patronat dans l'inconnu

Pierre-Loeiz Thomas

Les partenaires sociaux ont rendez-vous ce vendredi pour lancer la conférence sociale sur le travail et les retraites.

Parler d'une boîte de Pandore serait un euphémisme. Celle que s'apprête à ouvrir le gouvernement en lançant ce vendredi 5 décembre la conférence sociale sur le travail et les retraites s'apparente plutôt à un conteneur. En invitant les partenaires sociaux à débattre sur les retraites et le travail, Jean-Pierre Farandou s'attaque à des sujets inflammables tout en essayant de faire oublier l'échec du « conclave ».

« Cette conférence ne sera pas un conclave bis. Il ne s'agira pas d'un lieu de négociations fermé, dont on ne sortirait qu'à l'apparition d'une fumée blanche, mais d'un lieu de débat, ouvert, où des experts pourront s'exprimer », a martelé le ministre au début du mois de novembre. Le gouvernement s'est d'ailleurs appliqué à gommer toute similitude avec les débats lancés par François Bayrou en janvier dernier. À commencer par le nom. Oubliez les appellations religieuses, préférez le plus sobre « conférence sociale ». Sur le lieu des discussions ensuite. Les délégations patronales et syndicales délaissent l'ancien ministère des Postes pour le grandiose Palais d'Iéna, qui accueille habituellement le Conseil économique, social et environnemental. Sur la méthode, le gouvernement a également décidé de faire les choses en grand. Des dizaines d'économistes et d'experts interviendront lors de tables rondes, et les services de plusieurs directions ministérielles apporteront leurs éclairages aux débats.

Sur les thèmes abordés, enfin. Au système de retraite déjà discuté lors de l'ancien « conclave », Jean-Pierre Farandou a tenu à ajouter les sujets de l'emploi et du travail. Ces débats doi-



Au système de retraites déjà discuté lors de l'ancien conclave en janvier dernier, le ministre du Travail et des Solidarités, Jean-Pierre Farandou (ici le 26 novembre à l'Élysée), a tenu à ajouter les sujets de l'emploi et du travail. BLONDET ELIOT/ABACAP

vent faire émerger des pistes pour « améliorer des conditions de travail », « rendre plus performant notre modèle productif et développer l'emploi, en particulier des seniors et des jeunes », et mieux accompagner « les transitions entre l'activité professionnelle et la retraite », a énuméré le ministère. Charge ensuite aux partenaires sociaux de préciser les points à aborder dans chacune des trois discussions, qui se tiendront en parallèle.

« Nous voulons que les syndicats puissent proposer un référendum sur l'un des thèmes traités, comme les retraites »

Sophie Binet
Secrétaire générale de la CGT

C'est là que les choses pourraient se corser. Syndicats et patronat arrivent de chaque côté avec leurs propositions propres. Sur les retraites, par exemple, la CFDT souhaite défendre le nouveau l'idée d'un système par points. De son côté, la CPME pourrait bien remettre sur le devant de la scène l'introduction d'une dose de capitalisation dans le système actuel. Deux positions totalement inaudibles pour Force ouvrière ou la CGT. « Si l'exercice consiste à introduire un cheval de Troie pour la capitalisation, ça sera sans nous. C'est une ligne rouge ! », a de nouveau prévenu Sophie Binet dans un entretien au Monde ce jeudi.

Les attentes des uns et des autres sur ce qui doit advenir à la fin des débats divergent également. « Qu'est-ce que ça va produire, sachant qu'il ne s'agit pas d'une négociation entre les partenaires sociaux ? Difficile à dire », s'est questionné Marylise Léon, secrétaire

générale de la CFDT ce jeudi dans *Les Échos*. Le ministère envisage un an de discussions, ponctué de deux grandes conférences. Dans l'agenda fixé par l'exécutif, la fin des travaux doit intervenir à l'automne 2026, à quelques mois seulement du chassé-croisé éléctionnel. « Tous ensemble, nous devons travailler à organiser le matériel qui permettra à chaque écurie présidentielle de s'en emparer et de l'intégrer dans son programme, qui sera soumis au vote des Français », espérait Jean-Pierre Farandou lors de la réunion de présentation de cette conférence. Si certains participants, comme la CPME, se satisfont de pouvoir « éclairer le débat public », d'autres goûtent moins l'hypothèse de servir de simple boîte à idées pour les candidats. « Nous voulons que les syndicats puissent proposer un référendum sur l'un des thèmes traités, comme les retraites », affiche de son côté Sophie Binet. « Nous avons été clairs avec le mi-

nistre, nous souhaitons que ça débouche sur un accord national interprofessionnel », avançait quant à elle Patricia Drevon, qui participera aux débats pour Force ouvrière.

Pour mener à bien cette conférence, le gouvernement doit surmonter un dernier obstacle : l'absence du Medef. Dès l'annonce de ces discussions, la première organisation patronale a fait part de son refus d'y participer, préférant s'en tenir à « l'agenda social autonome défini par les partenaires sociaux ». « Je pense qu'il faut laisser passer cette période budgétaire un peu agitée et je pense qu'ensuite, je suis convaincu, que le Medef reviendra discuter avec tous les partenaires sociaux », voulait croire Jean-Pierre Farandou il y a quelques jours. Mais qu'importe les appels du pied du ministre pour la faire revenir autour de la table, l'organisation patronale ne semble pas près de changer de position. ■

Pourquoi l'économie italienne ne décolle toujours pas

Valérie Segond Rome

Saluée pour avoir redressé les comptes publics, Giorgia Meloni ne s'est pas attaquée à la croissance anémique du pays.

La bonne élève saluée par les agences de notation, Giorgia Meloni, n'en a pas pour autant sorti son pays de l'ornière. Car tenir ses comptes en ordre est une chose, mais mener une politique de croissance en est une autre. Après les années post-Covid, marquées par un fort rebond de l'activité, l'économie italienne est quasi revenue à la longue stagnation qui plombe le pays depuis trente ans. Ainsi en témoignent toutes les dernières prévisions, celles de la Commission européenne comme celles de l'OCDE. Avec une croissance de 0,4 à 0,5 % pour cette année, 0,6 % à 0,8 % en 2026, et guère plus de 0,7 % à 0,8 % en 2027, l'Italie fera figure de dernier de la classe européenne.

Et ce, bien qu'elle ait été le premier bénéficiaire du plan de relance européen, avec plus de 200 milliards de prêts et subventions venus soutenir l'investissement public depuis 2021. Certes, ce plan lui aura évité de tomber en récession cette année dans le sillage de l'Allemagne. Et l'aura aidée à redresser ses comptes, nombre d'investissements publics prévus de longue date ayant été financés par ces fonds. Mais l'effet sur son potentiel de croissance est encore insaisissable, tant il y a eu de petits projets financés avec un multiplicateur inférieur à 1.

En attendant, de nombreux facteurs convergent pour maintenir son activité

à l'arrêt. Entre les droits de douane américains et l'euro fort qui pèsent sur ses exportations (-0,6 % sur les neuf premiers mois en volume), la fin de l'aide fiscale du superbonus qui dopait la construction, sans oublier un fort déstockage des entreprises, et ce, sans aucun soutien budgétaire, l'activité est quasi stagnante : +0,1 % au troisième trimestre, après un zéro au deuxième.

La consommation, qui représente 70 % du PIB italien, reste très faible malgré l'augmentation du nombre de personnes occupées et des heures travaillées. D'abord parce que la population se réduit de 130 000 personnes par an. Ensuite parce que le renouvellement des conventions de branche qui détermine les revalorisations salariales se fait en moyenne avec deux ans et demi de retard, et prévoit des hausses très faibles. Selon la BCE, l'Italie est le pays où les salaires ont le plus baissé depuis le Covid. « Au rythme actuel des augmentations, les salaires réels pourraient ne retrouver leur niveau de 2019 qu'en 2030 », alerte Fedele Di Novellis, directeur de la recherche du bureau d'analyse REF.

Ce qui frappe aujourd'hui, c'est à quel point les problèmes structurels de l'Italie, vite oubliés avec la stabilité du gouvernement Meloni, remontent à la surface. Après trois années de recul de la production industrielle (-8,4 % par rapport à la fin 2021) dans le sillage de

l'Allemagne, les faiblesses intrinsèques du système ressurgissent. « La spécialisation de l'économie italienne dans des secteurs traditionnels à faible valeur ajoutée, comme l'agriculture, la construction, le tourisme, le faible niveau de formation de la force de travail, des entreprises familiales trop petites pour investir dans la qualification, et des salaires réels trop bas qui ont fait fuir 440 000 jeunes diplômés vers l'étranger depuis 2011, continuent de peser sur la productivité de l'économie », explique l'économiste Tito Boeri de l'université Bocconi.

Entre 1995 et 2024, la productivité de l'heure de travail n'a cru que de 0,2 % en moyenne par an en Italie, soit cinq fois moins qu'en Allemagne et quatre fois moins qu'en France

L'appauvrissement des Italiens vient bien de cela. Entre 1995 et 2024, en Italie, la productivité de l'heure de travail n'a cru que de 0,2 % en moyenne par an, soit cinq fois moins qu'en Allemagne et quatre fois moins qu'en France, révèle le rapport annuel du Conseil national sur l'emploi, le Cnel. Et elle a décroché avec les créations d'emplois

dans le tourisme et la construction depuis 2022. Ni l'investissement physique ni l'investissement immatériel (qui, rapporté au PIB, pèse deux fois moins qu'en France) ne sont venus soutenir la productivité du travail.

« C'est la productivité globale des facteurs, à savoir tout ce qui conditionne l'économie, de la formation à l'innovation, en passant par l'organisation, les services publics et l'infrastructure, la pression fiscale, qui plombe la croissance italienne », explique Pietro Reichlin, professeur à la Luiss. « C'est tout le système lui-même qui pèse sur l'activité », résume Veronica De Romanis, de l'université Luiss.

Le « système » fait aussi référence au secteur des services, tant publics que privés, peu concurrentiels car, explique le Pr Francesco Giavazzi à la Bocconi, « il y a moins de concurrence en Italie qu'ailleurs, les gouvernements ayant réagi à l'attaquer aux rentes », derrière lesquelles se cachent des électeurs. D'ailleurs, la part des appels d'offres ouverts dans les contrats publics s'est beaucoup réduite depuis dix ans. Parmi les services onéreux, des prêts bancaires à des taux particulièrement élevés. Et surtout, « une énergie beaucoup plus chère que celle payée dans les pays voisins, selon un régime de fixation des prix de l'électricité dépendant des prix de marché du gaz, qu'aucun gouvernement n'a jamais osé changer tant le lobby

d'Enel est puissant », explique l'économiste Giavazzi. De fait, justifie son confrère Carlo Stagnaro de l'Institut Bruno Leoni « une industrie énergivore, comme une aciéries, paie 80 euros le MWh d'électricité en Italie, contre 60 en Allemagne, et 50 en France », citant Ilva à Tarente dans les Pouilles, naguère la première aciéries d'Europe, qui pourrait fermer dans les prochaines semaines.

Si Giorgia Meloni s'est montrée très soucieuse de l'image de l'Italie sur les marchés financiers, elle ne s'intéresse guère à la croissance potentielle de son économie. Ce n'est tout simplement pas un sujet dans un pays qui ne parle que de politique, de batailles culturelles, de guerres et de faits divers, et prend soin d'éviter toute réforme sur les leviers de la croissance. « Depuis le Jobs Act et la réforme Fornero sur les retraites sous Matteo Renzi, aucun gouvernement n'a fait de grandes réformes », dit l'économiste Veronica De Romanis. Chacun s'est contenté de maintenir l'existant. Mais personne n'a mené de revue des dépenses, pour les réallouer à bon escient, ni voulu faire le tri dans les 620 niches fiscales qui sont à l'origine de la pression fiscale ». « Le gouvernement aurait pu intervenir pour favoriser une hausse des salaires, ouvrir la concurrence et modifier la formation des prix de l'électricité », pointe Francesco Giavazzi. Mais il n'en a rien fait pour ne se mettre personne à dos. ■

Valérie Collet

Face à la montée en puissance de l'industrie automobile chinoise, la filière française cherche la parade.

La grande famille de l'industrie automobile et le gouvernement français sont-ils enfin alignés sur la manière de défendre leur avenir à Bruxelles ? Alors qu'un « paquet automobile » - un ensemble de réglementations européennes - est en négociation avec la Commission européenne pour assurer la trajectoire de décarbonation imposée à l'automobile, le gouvernement français s'est félicité mercredi d'avoir réuni l'ensemble des acteurs de la filière automobile et « de porter une voix claire des demandes de la France ».

« La France demande ainsi une préférence européenne assumée dans le cadre de la révision du règlement européen sur les émissions de CO₂ de véhicules. L'ambition industrielle européenne sur le véhicule électrique ne peut être inférieure à la situation actuelle sur le véhicule thermique, aujourd'hui estimé à près de 75 % du savoir-faire, des pièces et des composants des véhicules, sans risquer de réduire significativement les emplois industriels en Europe et perdre l'adhésion de nos concitoyens », déclarent les trois ministres de l'Économie, de l'Industrie et de la Transition Écologique.

« Cette position française est importante », estime-t-on chez Valeo, le premier industriel à avoir réclamé qu'une part minimum de 75 % de pièces et de composants fabriqués sur le continent soit garantie dans les véhicules, pour assurer la survie du tissu industriel local. « Au-dessus de 75 %, cela permet de relocaliser l'industrie en Europe. Au-dessous, cela conduit à la délocalisation », résume un cadre de l'équipementier français.

Mais en choisissant de faire du « made in Europe » et du « contenu local » une condition préalable à l'aménagement du couperet de 2035 sur les thermiques, la France a amené les constructeurs automobiles à sortir du langage diplomatique. Sur le papier, les constructeurs automobiles et les équipementiers européens étaient tous d'accord pour défendre leurs fournisseurs locaux. « Nous y sommes favorables, indique-t-on chez Renault. Nous sommes le plus européen des constructeurs automobiles. Nous avons bâti en France Electricity, un pôle industriel consacré à la production de voitures électriques. Mais il est clair que nous avons une divergence avec les représentants de l'État français sur la méthode



RAPHAËL HELLÉ/SIGNATURES

Constructeurs et équipementiers s'écharpent sur le contenu européen

qui permettra d'atteindre des objectifs de contenu local », reconnaît-on au siège du Losange.

La France plaide en faveur d'un label « made in Europe » qui serait apposé aux véhicules qui respecteraient une part de contenu local définie en pourcentage. Seuls ces véhicules bénéficieraient des aides publiques à l'achat de véhicules électriques. Renault propose plutôt une moyenne de 60 % de contenu local pour les véhi-

cules vendus en Europe, quel que soit leur lieu de production, batteries comprises. Un taux inférieur au niveau actuel. D'après les études du Gerpisa (réseau de recherche sur l'automobile) et de Roland Berger, entre 83 % et 85 % du contenu des véhicules produits en Europe, toutes motorisations confondues, provient aujourd'hui de l'Union européenne. La part est de 77 % pour les pièces automobiles.

De son côté, Stellantis ne propose pas de seuil minimal. Le groupe amérano-franco-italien défend la nécessité de recréer des chaînes de valeur pour garantir la souveraineté européenne. Mais la direction de Stellantis espère avant tout obtenir des « flexibilités » sur le calendrier européen, afin d'écouler des hybrides et des hybrides rechargeables bien après 2035 et de donner plus de temps aux véhicules

utilitaires dont le marché est encore peu électrifié. Par-delà les discours officiels, les constructeurs sont donc bien moins allants que les équipementiers sur le contenu local.

L'alerte des équipementiers et des fournisseurs est d'autant plus forte qu'ils sont les premiers à souffrir de la politique de réduction des coûts des constructeurs à l'œuvre ces dernières années. Tous les grands groupes ont en effet élargi leur panel de fournisseurs à des entreprises chinoises, ce qui se répercute sur la balance commerciale pour les voitures neuves et pour les pièces automobile entre l'Europe et la Chine. Celle-ci est devenue négative pour la première fois en 2025 pour les voitures neuves (2,3 milliards d'euros), alors qu'elle affichait un excédent de 15 milliards d'euros en 2022. Elle se détériore encore plus vite pour les pièces :

-3,4 milliards d'euros sur un an, entre 2024 et 2025, alors qu'elle était négative de 2,4 milliards d'euros par an entre 2019 et 2024.

Les six organisations représentant les fournisseurs automobiles français (240 000 salariés et 52 milliards d'euros de chiffre d'affaires) rappellent que les moyens de mesurer la part de contenu européen existent déjà. La « règle d'origine préférentielle » est déjà utilisée à l'exportation de véhicules dans le cadre d'accords de libre-échange. En outre, les Chinois, les Américains, les Indiens... pratiquent déjà la règle du contenu local sur leur territoire.

Face à cet imbroglio d'intérêts divergents, la décision sur le contenu européen dans l'automobile, qui devait faire partie du paquet européen du 10 décembre, serait reportée au premier trimestre 2026. ■

Le groupe minier Eramet contraint de se serrer la ceinture

Emmanuel Egloff

Le français est pénalisé par la baisse du prix des matières premières qu'il exploite depuis le début de l'année.

Cuivre, cuivre, cuivre. C'est le mantra des grands groupes miniers mondiaux. L'australien BHP a, vainement, tenté de prendre le contrôle d'Anglo American pour ses mines de cuivre. Ce dernier a annoncé un projet de fusion avec le canadien Teck Ressources, mettant en avant la qualité... de sa mine de cuivre. En présentant son plan stratégique, ce mercredi, le suisse Glencore a d'abord mis en avant ses ambitions... dans le cuivre. Tout le monde court après cette matière première. Tout le monde sauf Eramet.

Le seul groupe minier français d'envergure est absent de ce marché. Et c'est bien dommage car il rencontre des difficultés depuis de nombreux mois avec l'ensemble des matières premières qu'il exploite. Depuis janvier 2023, les prix de toutes les matières premières d'Eramet ont sensiblement diminué : - 6 % pour le minerai de manganèse, - 48 % pour le nickel au LME, - 83 % pour le carbonate de lithium, - 21 % pour l'ilmenite et - 25 % pour le zircon. Le groupe est pénalisé par le ralentissement notable de la croissance chinoise, gros consommateur

d'acier dans la composition duquel entre le nickel et le manganèse. Mais Eramet subit également les difficultés du marché du véhicule électrique, très gourmand en lithium et nickel.

Conséquence : ses résultats s'en ressentent. Il a lancé un « profit warning » en cours d'année. Et a affiché une perte nette de 101 millions d'euros au premier semestre. Le groupe a donc été poussé par les événements à présenter une stratégie offensive se focalisant sur l'efficacité opérationnelle ce jeudi 4 décembre. À l'occasion d'une présentation aux investisseurs, le groupe a promis une amélioration majeure de ses résultats financiers en activant les leviers de la productivité, de l'efficacité des coûts et des processus et grâce à l'optimisation des achats.

En février dernier, Christel Bories, PDG depuis huit ans, a décidé de laisser les rênes opérationnelles à Paulo Castellari, conservant seulement la présidence du groupe. Le nouveau directeur général a mis quelques mois pour prendre la mesure des défis que doit affronter Eramet. Et il fixe aujourd'hui des objectifs très élevés, puisqu'il estime que

le minier devrait pouvoir accroître son excédent brut d'exploitation (Ebitda) de 130 millions à 170 millions d'euros en année pleine, d'ici à deux ans.

« Nous disposons de gisements de longue durée, à haute teneur en minerai et à faibles coûts de production »

Abel Martins-Alexandre
Directeur financier d'Eramet

« Nous opérons dans un environnement de prix défavorable », reconnaît Abel Martins-Alexandre, le nouveau directeur financier du groupe. Et de citer également la conjoncture macroéconomique mondiale et l'environnement devise comme autant de facteurs défavorables à l'activité. Eramet a d'ailleurs revu ses perspectives à la baisse au cours de l'année. Et, à court terme, « cet environnement devrait continuer à peser sur la demande et les prix, pour l'ensemble des marchés du groupe », estime encore Abel Martins-Alexandre.

Depuis sa nomination, en février dernier, Paulo Castellari a arpenti le monde pour aller voir les actifs miniers d'Eramet. Fort d'une longue expérience dans le monde minier, d'AngloGold Ashanti à ses débuts à un fonds d'investissement brésilien spécialisé sur le monde minier en passant par plus d'une dizaine d'années chez l'anglo-sud-africain Anglo Gold, il a pu voir le potentiel d'amélioration que recèle le groupe français. Aujourd'hui, une cinquantaine de pistes ont d'ores et déjà été identifiées pour tenir les objectifs. Au global, les 130 millions à 170 millions d'euros d'Ebitda supplémentaires représentent des montants considérables : de 15 % à 20 % de l'excédent brut d'exploitation du groupe sur l'année 2024.

De quoi attendre plus sereinement le retour plus favorable de la conjoncture. Car le patron est confiant sur la qualité des actifs du minier. « Nous disposons de gisements de longue durée, à haute teneur en minerai et à faibles coûts de production », explique-t-il. Et le groupe de souligner qu'« en 2026, à mesure que l'offre et la demande se rééquilibreront progressivement, les marchés devraient montrer des signes de stabilisation, avec potentiellement un soutien ponctuel en cas de perturbations des chaînes d'approvisionnement de certaines matières premières ». ■

Cette communication ambitieuse n'a pourtant pas convaincu les investisseurs, le titre décrochant de plus de 3 % lors de la séance de jeudi. Car Eramet a également profité de cette présentation pour annoncer la mise en place d'un programme de « cash boost » avec un impact ponctuel de 60 à 70 millions d'euros sur le free cash-flow d'ici la fin de l'année », selon le directeur financier. Le groupe explique « avoir adopté une approche plus disciplinée en matière d'investissements de maintenance et d'investissement de croissance ciblés ». Surtout, il reconnaît avoir obtenu un arrangement (« waiver ») avec ses banques sur le covenant de décembre 2025. Ce qui signifie qu'il ne va pas respecter cette contrainte financière. De quoi faire craindre une augmentation de capital, si jamais les mesures d'urgences prises ne sont pas suffisantes. ■

Après la France, Drahi engage le fer sur sa dette aux États-Unis et au Portugal

Lucas Mediavilla

L'homme d'affaires a déposé plainte contre les créanciers de son groupe de télécoms américain, Optimum.

Comme un air de déjà-vu. Après avoir bataillé plus d'un an avec ses créanciers afin de restructurer la dette de son empire de télécoms Altice France (maison mère de SFR), Patrick Drahi engage le fer avec ses porteurs de dette sur ses autres géographies. Il y a une semaine, l'homme d'affaires déposait plainte aux États-Unis contre les créanciers d'Optimum (ex-Altice USA), le quatrième câblo-opérateur du pays. Le préambule aux grandes manœuvres à venir sur la dette.

Racheté en 2016 pour 26 milliards de dollars, cet acteur présent dans 21 États américains compte environ 4,4 millions d'abonnés. Mais les belles années du groupe sont dans le rétroviseur. En quasi-monopole pendant des décennies, le câble fait l'objet d'une forte concurrence sur place, notamment dans les États urbains où l'essor de la fibre bouscule le jeu. De plus en plus de clients basculent également sur le Fixed Wireless Access, un forfait mobile utilisé pour un usage d'internet fixe. Depuis son arrivée en Bourse en 2017, la capitalisation d'Optimum a dégringolé de 20,9 milliards à 870 millions de dollars.

Depuis un an, le groupe a lancé un grand plan de retournement visant à redresser l'activité. Celui-ci commence à porter ses fruits en matière de marge, mais sans susciter un énorme rebond des performances commerciales. Problème, la menace de la dette se fait pressante. Consolidée, elle représente 25,3 milliards de dollars - quasiment autant qu'Altice France il y a un an. Le groupe américain doit rembourser 7,4 milliards en 2027 et 5,4 milliards en 2028. « La stratégie d'Altice pour résoudre le problème de ses échéances à venir en 2027 est totalement opaque. La maison d'Altice est toujours en feu », se plaignait en novembre un analyste.

Altice va-t-il réussir à éteindre l'incendie ? Comme en France, le milliardaire a décidé d'entrer dans la négociation de façon offensive. Le dépôt de plainte effectué mardi dernier reproche l'alliance entre certains créanciers du groupe (Apollo, BlackRock, Ares), qui veulent

présenter un front uni dans les probables négociations à venir sur la restructuration de la dette. Et négocier ainsi des conditions plus favorables.

Altice juge que le regroupement de ces investisseurs s'apparente à un cartel, qui l'empêche de lever de la dette sur les marchés. Dans le sillage de la restructuration d'Altice France, Patrick Drahi estimait que sa cote était remontée sur les marchés de la dette. Il a d'ailleurs levé 1,9 milliard de dollars la semaine dernière pour faire face aux échéances de 2027. Mais le groupe craint que ce regroupement ne vienne réduire ses marges de manœuvre. « Les investisseurs ont convenu d'exclure Optimum du marché du crédit à moins que celle-ci ne propose des conditions jugées acceptables par l'ensemble de la coopérative », dénonce l'opérateur dans cette plainte obtenue par Bloomberg.

Une manœuvre agressive

« C'est une manœuvre agressive qui ne va pas aider à avoir des discussions apaisées sur la dette », prévient un avocat spécialisé en restructurations. Selon lui, cette posture est peut-être le symptôme d'un dossier plus difficile pour Optimum que pour Altice France. « Ils ont pu jouer sur le flou entre droit franco-luxembourgeois et droit américain sur la dette de SFR. Aux États-Unis, on peut vite perdre le contrôle de sa boîte », insiste-t-il.

Le marché américain n'est pas le seul où le milliardaire teste les nerfs de ses créanciers. Chez Altice International - qui recoupe ses opérateurs en Israël, en République dominicaine et au Portugal - l'heure est également à la veillée d'armes, en vue de discussions à venir sur la dette. Consolidée, celle-ci atteint 8 milliards d'euros, dont 3,2 milliards sont à rembourser en 2027. Comme en France, le milliardaire fait face au risque d'être étouffé par les intérêts. Rien que sur les neuf premiers mois de l'année 2025, le bénéfice d'exploitation (371,5 millions d'euros) a été complètement englouti par les 471 millions d'intérêts.

Vendredi dernier, Altice International a ainsi lancé une revue de portefeuille pouvant déboucher sur des cessions d'actifs. La vente de l'opérateur Hot, en

Patrick Drahi, propriétaire et fondateur d'Altice, lors d'une audition au Sénat, le 2 février 2022, à Paris.

Israël, revient souvent dans la bouche des banquiers. Le Portugal, lui, fait l'objet de manifestations d'intérêts depuis plusieurs années. Mais les créanciers pourraient ne jamais voir le produit des cessions de cet actif. En effet la semaine dernière, Altice International a décidé de placer sa filiale portugaise, mais aussi celle en République dominicaine comme entités « non restreintes ».

Permise dans les contrats passés avec les créanciers, cette documentation bancaire permet à l'homme d'affaires de disposer de ses actifs comme bon lui semble et surtout, au nez et à la barbe des créanciers. Or ces derniers sont bien conscients que le Portugal et la République dominicaine pèsent deux tiers des résultats d'Altice International et que l'opérateur israélien Hot, même s'il était vendu, ne peut à lui seul permettre de rembourser la dette. « Patrick Drahi reproduit le même schéma qu'Altice France. Autrement dit, il force la main aux créanciers pour restructurer », note un analyste crédit.

Lundi, la valeur des obligations d'Altice International a chuté à la réouverture des marchés obligataires. Les dettes sur lesquelles les créanciers n'ont pas de garanties se sont effondrées de 50 %, contre 15 % sur les dettes seniors. Patrick Drahi va « essayer de garder un maximum dans les deux cas, mais ce sont ses dernières cartouches », estime un bon connaisseur de ce type de procédures. Après avoir fait le coup sur Altice France et International, puis trainé les porteurs de dette d'Altice USA en justice, ce sera difficile de trouver des prêteurs à l'avenir ».

Un autre acteur du dossier relativise l'idée de tensions. « Sur dix ans, les créanciers d'Altice France ont touché 10 milliards de dollars d'intérêts, ceux d'Altice international plus de 7 milliards. Aux États-Unis, c'est peut-être plus encore, explique-t-il. Il n'y a pas de surprise. C'est une négociation entre des gens initiés, qui se connaissent désormais par cœur ». ■

LA SÉANCE DU JEUDI 4 DÉCEMBRE

LE CAC

	JOUR	%VAR.	+HAUT JOUR	+BAS JOUR	%CAP.ECH	31/12	JOUR	%VAR.	+HAUT JOUR	+BAS JOUR	%CAP.ECH	31/12	
ACCOR	46	-173	47,02	46	0,237	-2,21	L'OREAL	368,8	-0,12	372,2	367,75	0,045	+7,88
AIR LIQUIDE	163,2	-0,34	164,38	163,2	0,111	+4	LEGRAND	130,45	+2,07	131	128,25	0,174	+38,72
AIRBUS	197,02	-0,56	198,58	196,18	0,099	+27,29	LMVH	633,1	+0,44	634,8	630,9	0,077	-0,38
ARCELORMITTAL SA	36,72	+0,33	36,91	36,13	0,266	+63,71	MICHELIN	27,97	-0,78	28,34	27,97	0,249	-12,04
AXA	38,56	+0,97	38,62	38,13	0,159	+12,35	ORANGE	14,03	-0,39	14,105	14,005	0,137	+45,72
BNP PARIBAS ACT.A	75,69	+194	75,93	74,74	0,272	+27,81	PERNOD RICARD	76,7	-1,21	77,94	75,94	0,285	+29,63
BOUYGUES	43,37	+0,74	43,39	42,87	0,165	+51,96	PUBLICIS GROUPE SA	85,22	+1,82	85,9	83,78	0,165	-17,26
BUREAU VERITAS	26,8	+144	27	26,4	0,204	-8,66	RENAULT	37,01	+6,35	37,24	35,75	0,79	-21,34
CAPGEMINI	142,7	+4,16	144,9	137	0,427	-9,77	SAFRAN	294	-0,91	297,2	291,5	0,116	+38,61
CARREFOUR	13,43	-0,7	13,56	13,405	0,279	-2,18	SAINTE GOBAIN	84,34	+0,64	84,52	83,66	0,181	-1,59
CREDIT AGRICOLE	16,84	+108	16,84	16,655	0,125	+26,71	SANOFI	84,57	-1,25	85,5	84,43	0,181	-9,78
DANONE	76,12	-0,65	76,64	75,86	0,1	+16,89	SCHNEIDER ELECTRIC	237,55	+3,51	238,2	234,4	0,153	-1,39
DASSAULT SYSTEMES	23,76	+15	24	23,4	0,182	-29,07	SOCIETE GENERALE	62,5	+3,27	62,5	61,48	0,435	+30,12
EDENRED	18,405	+0,66	18,84	18,3	0,388	-42,03	STELLANTIS NV	10,192	+3,75	10,31	9,816	0,215	-19,39
ENGIE	21,67	-0,51	21,74	21,48	0,146	+41,54	STMICROELECTRONICS	22,055	+3,4	22,255	21,81	0,415	-9,15
ESSILORLUXOTTICA	303,2	-181	310,2	303,2	0,104	+28,69	THALES	224,7	+0,09	226	222,5	0,109	+62,06
EUROFINS SCIENT.	59,04	+0,79	59,24	58,46	0,169	+19,73	TOTALENERGIES	57,18	+0,25	57,41	56,93	0,116	+7,14
EUREONEXT	126,3	-186	128,9	126,3	0,411	+16,62	UNIBAL-RODAMCO-WE	90,14	0	90,42	89,48	0,253	+23,95
HERMES INTL	2121	+0,81	2131	2101	0,055	-8,66	VEOLIA ENVIRON.	29,43	-104	29,68	29,35	0,179	+8,56
KERING	295,35	+0,49	296,05	290,7	0,176	+23,97	VINI	119,5	+0,08	119,85	118,75	0,121	+19,81

LES DEVISES

AUSTRALIE	DOLLAR AUSTRALIEN	1.7657	AUD
CANADA	DOLLAR CANADIEN	1.6299	CAD
GDE BRETAGNE	LIVRE STERLING	0,8745	GBP
HONG KONG	DOLLAR DE HONG KONG	9,0801	HKD
JAPON	YEN	180,55	JPY
SUISSE	FRANC SUISSE	0,934	CHF
ETATS-UNIS	DOLLAR	1,1666	USD
TUNISIE	DINAR TUNISIEN	3,43	TND
MAROC	DIRHAM	11,103	MAD
TURQUIE	NOUVELLE LIVRE TURQUE	49,5193	TRY
EGYPTE	LIVRE EGYPTEENNE	55,27	EGP
CHINE	YUAN	8,2498	CNY
INDIE	ROUPIE	104,843	INR
ALGERIE	DINAR ALGERIEN	151,25	DZD

L'OR assuré par le Comptoir National de l'Or

Lingot 1KG	114 326€	+4,189 %
Lingot 100g	11444,6€	+4,183 %
Lingot 50g	5728,8€	+4,177 %
Lingot ONCE (31,10g)	3567,06€	+4,17 %
Lingot 10g	1153,46€	+4,136 %
Lingot 2,5g	296,54€	+39,96 %
20Fr NAPOLÉON	712,87€	+4,19 %
20Fr SUISSE	704,9€	+41,9 %

Accédez au cours en direct www.gold.fr

CRYPTOMONNAIES

Sponsoriée par Bitpanda : https://www.bitpanda.com/fr		
Bitcoin	92 322,99€	-2,48 %
Ethereum	3 173,91€	-5,59 %
BNB	907,76€	+28,34 %
Dolana	142,45€	-26,68 %
XRP	2,134€	

L'avenir incertain du géant de la publicité WPP, exclu de l'indice FTSE 100 à Londres

Amélie Ruhmann

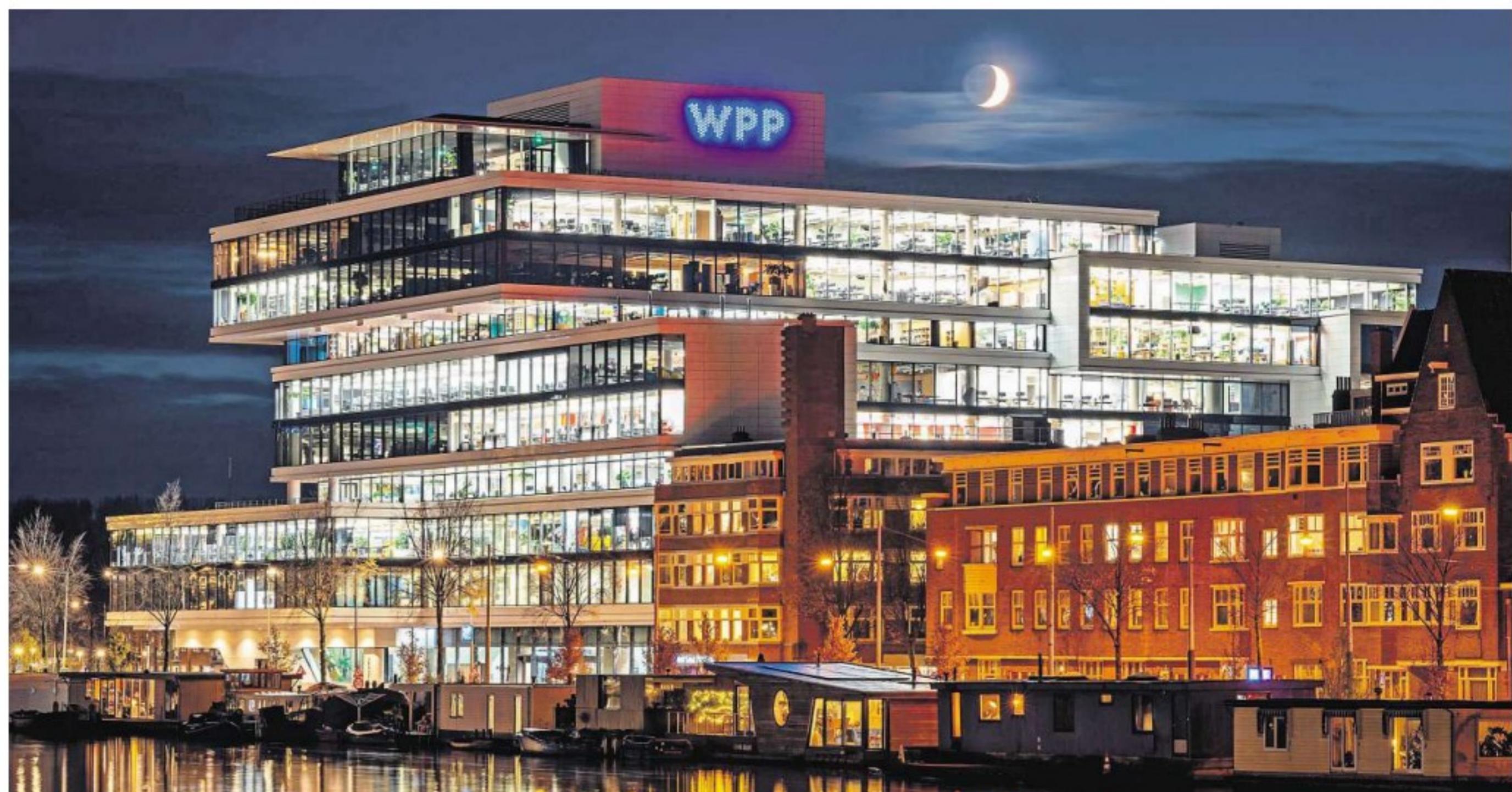
Le groupe a perdu deux tiers de sa valeur boursière cette année, alimentant le scénario d'un démantèlement.

Une relégation qui sonne comme la fin d'une époque pour WPP, géant britannique de la publicité. Le 19 décembre, le groupe longtemps dirigé par Martin Sorrell quittera le FTSE 100, indice phare de la Bourse de Londres qui regroupe les cent premières capitalisations boursières du pays. Présent dans ce saint des saints boursier depuis 1998, il laissera bientôt sa place à la société d'investissement immobilier British Land Co. « La rapidité avec laquelle ce groupe a chuté est saisissante, réagit un bon connaisseur du secteur. Il y a moins de dix ans, WPP était encore perçu comme l'acteur le plus solide et attractif du marché. »

Si les difficultés du groupe ne datent pas d'hier, la crise s'est accélérée ces derniers mois sur fond de soubresauts macroéconomiques mondiaux. Au cours de cet *annus horribilis*, WPP a émis deux avertissements sur ses résultats. Selon le dernier en date, publié fin octobre, ses revenus nets en 2025 accuseront un repli de 5,5 à 6 %, soit une dégradation bien supérieure à ce que redoutait le groupe en début d'année (entre 0 et -2%). Sa marge d'exploitation devrait s'établir à 13 %, quand celles de ses principaux rivaux, Publicis et Omnicom, avoisinent ou dépassent les 15 %.

En février, Publicis a ravi à WPP la place de leader du marché, qu'il occupait depuis les années 1980. Ces derniers mois, le groupe tricolore dirigé par Arthur Sadoun a accueilli au sein de son portefeuille de nombreux comptes historiques de WPP, à commencer par Coca-Cola ou le géant de l'agroalimentaire Mars, dont le changement d'agence, en juin, aurait précipité le départ de l'ex-PDG Mark Read. L'exode des clients au profit de Publicis a miné la confiance des investisseurs dans les perspectives de WPP. L'action du britannique a perdu près de deux tiers de sa valeur depuis le début de l'année, et a atteint en novembre son plus bas historique depuis 1998. Sa capitalisation, équivalente à 3,6 milliards d'euros, est désormais six fois inférieure à celle de Publicis (21,70 milliards d'euros).

Arrivée à la tête du groupe en septembre, Cindy Rose hérite donc d'une situation encore plus critique que prévu. Jugeant les derniers résultats du groupe « inacceptables », l'ancienne responsable de Microsoft a engagé une



Si les difficultés du groupe britannique ne datent pas d'hier, la crise s'est accélérée ces derniers mois sur fond de soubresauts macroéconomiques mondiaux.

« revue stratégique » censée remettre WPP sur les rails. Mais les marges de manœuvre sont limitées : sous son mandat, Mark Read avait déjà remanié le groupe, en fusionnant ou en supprimant certaines agences pour réduire sa dette. En août 2024, WPP a cédé sa participation dans l'agence FGS Global. Sa filiale consacrée aux études de marché, Kantar, qu'il avait déjà vendu à 60 % à Bain en 2019, est promise à une vente à la découpe. Au cours des douze derniers mois, le groupe s'est séparé de 7000 collaborateurs, ramenant ses effectifs à 10 000 employés. Tailler davantage dans les coûts s'annonce donc périlleux pour Cindy Rose.

D'autant que WPP aurait grand besoin, à en croire les analystes, d'investir dans l'intelligence artificielle et la data, pour se maintenir dans la grande course technologique à laquelle se livre le secteur. Malgré le développement de WPP Open, sa plateforme d'IA interne, et les

290 millions de dollars annuels alloués à sa transformation numérique, WPP accuse un net retard par rapport à son rival Publicis, dont les acquisitions stratégiques dans ce domaine (Epsilon, Sapient) remontent à plus de cinq ans. De même, le français a lancé « Marcel »,

« Ces dix dernières années, WPP a dépensé autant en rachat d'actions que Publicis a investi dans la tech. À l'arrivée, l'écart se ressent »

Un bon connaisseur du secteur

sa plateforme collaborative fondée sur l'IA, dès 2018. « Ces dix dernières années, WPP a dépensé autant en rachat d'actions que Publicis a investi dans la tech. À l'arrivée, l'écart se ressent », commente la source proche du secteur.

L'acquisition d'actifs stratégiques étant rendue difficile par le poids de sa dette (environ 4,8 milliards de livres, en brut), WPP multiplie les partenariats avec les Gafam, à l'instar de Meta ou de TikTok, pour doper son arsenal tech. En octobre, le groupe a scellé un partenariat à 400 millions de dollars avec Google, visant à intégrer des outils d'IA tels que Gemini et le générateur vidéo Veo dans ses offres. Proposer à ses clients des campagnes aux prix plus attractifs fait partie de la stratégie de la nouvelle PDG. « Pour améliorer les performances, nous allons simplifier notre offre, la rendre plus intégrée, s'appuyer sur les données et l'IA, la proposer à un prix compétitif et la concevoir pour générer croissance et résultats concrets pour nos clients », a-t-elle indiqué.

Selon la presse anglo-saxonne, le groupe aurait implicitement donné un an à la dirigeante, issue du monde de la tech, pour démontrer que WPP est en

mesure d'être redressée. Si ce n'est pas le cas, les analystes estiment qu'une vente ou un démantèlement n'est pas à exclure. Cette dernière option, plébiscitée par Martin Sorrell, l'ancien dirigeant de WPP, pourrait avoir du sens dans la nouvelle donne concurrentielle née de la fusion entre IPG et Omnicom : dans un secteur plus consolidé que jamais, les acteurs de taille moyenne auront besoin de se muscler rapidement pour rester dans le jeu. Et les actifs de WPP pourraient les aider. Le mois dernier, plusieurs médias ont affirmé que Havas négociait une entrée au capital de WPP. Aussitôt démentie par le groupe français, l'hypothèse avait fait grimper le cours du britannique. Tout porte à croire que ce type de rumeurs pourrait se multiplier dans les prochains mois, alors que l'actif phare de WPP, WPP Media, dont la valorisation estimée dépasse celle du groupe, aiguise les convoitises du marché. ■

Le débat polémique, nouvel écueil pour la promotion de films

Caroline Sallé

Les communicants Anne Hommel et Dominique Segall lancent E2, une nouvelle offre pour les professionnels du cinéma.

Faire la promotion d'un film aujourd'hui ? Tout sauf un long fleuve tranquille. Pour ne pas dire que l'exercice relève, de plus en plus souvent, du parcours du combattant. Le paysage médiatique a été totalement bouleversé par l'essor du numérique. Il en ressort plus fragmenté que jamais. À la multiplication des canaux s'est ajoutée la polarisation des débats. Pour ne rien arranger, le cours de l'Histoire s'est brusquement accéléré, occasionnant des secousses qui viennent bousculer quasi quotidiennement l'actualité. Et percuter parfois, la sortie ou la vie d'un film.

Ce contexte nouveau rend plus difficile - voire plus risquée - la moindre prise de parole. « Compte tenu de la montée en puissance de l'influence sur les réseaux sociaux, de l'expansion de la presse sur le digital et de la quasi-disparition des grands magazines spécialisés dans le cinéma, l'exercice de promotion n'a plus rien à voir avec ce qu'il était autrefois », constatent Anne Hommel et Dominique Segall. La première est la directrice de l'agence Majorelle, réputée pour son expertise dans la gestion de crise, notamment, et qui accompagne des personnalités et des chefs d'entreprise. Le second est un attaché de presse

important de l'industrie du cinéma, qui a accompagné près de 670 films.

Ensemble, ils ont décidé de lancer E2, une marque commune, union de leurs expertises complémentaires, à destination des comédiens, réalisateurs, producteurs, distributeurs, scénaristes... « Dans la cacophonie d'influence qui règne aujourd'hui, il nous a semblé important d'unir nos compétences pour que l'intelligence perdure lors de la promotion des films. Le bruit ambiant n'est pas toujours facile à traverser », expliquent les deux experts, qui poursuivent chacun en parallèle leurs activités respectives et ont déjà collaboré sur des films comme *Simone* d'Olivier Dahan ou encore *Novembre* de Cédric Jimenez.

Terrain miné

En plus de la promotion classique, E2 propose des plans d'action spécifiques aux réseaux sociaux et relais d'influences digitales. « Les nouveaux supports digitaux sont désormais aussi importants que les médias classiques. Les podcasts vidéo, notamment, sont plébiscités. C'est du temps long, il y a du calme et de la bienveillance et c'est surtout d'une efficacité redoutable, compte tenu de leur force de propagation sur les réseaux sociaux », assurent-ils.

E2 organise par ailleurs des sessions de média training. Un volet essentiel. D'abord parce que les prises de parole peuvent être périlleuses sur X, Facebook, Instagram, etc. « Céder au tribunal de l'émotion sur les réseaux sociaux est un piège qu'il vaut mieux éviter », martèle Anne Hommel. Ensuite parce que chaque interview est désormais un terrain miné en puissance. « C'est devenu en effet un peu chaotique, concède-t-elle. Il y a cette recherche de la petite phrase, cette course permanente au questionnement sur l'actualité du moment. Demander à des artistes dont ce n'est pas le métier de se positionner sur des faits d'actualité aussi graves que des guerres ou des attentats est irresponsable. Ce n'est pas à la hauteur de la complexité de la société », estime-t-elle.

« De plus en plus, des pièges sont tendus aux talents », regrette aussi Dominique Segall. « Il faut de temps en temps s'acharner pour que le sujet d'un film soit respecté, tant il peut être l'objet de tentatives de récupération ou de polémique. C'est parfois un combat », observent-ils.

Tous deux sont bien placés pour le savoir. Ils avaient déjà travaillé de concert au moment de la sortie du film *BAC nord* de Cédric Jimenez, impacté de plein fouet par la polémique autour des violen-

ces policières. Le long-métrage, conçu comme un éclairage sur la complexité du métier de policier, avait été accusé d'être trop complaisant avec la police et de servir la propagande du Rassemblement national en dépeignant les cités de manière caricaturale. « Les films complexes, lourds, touchant à des sujets de société, à la religion, à la guerre font régulièrement l'objet de tentatives de récupération », remarque Anne Hommel.

Revenir aux fondamentaux

Autre chasse-trappe, celui de l'anonymat sur les réseaux sociaux « capable parfois de faire basculer le débat autour d'un film ou d'un talent dans la polémique », pointe l'experte. Il y a deux ans, une liste noire de dix personnalités accusées de violences sexuelles, diffusée sur les réseaux sociaux, avait ainsi empoisonné le Festival de Cannes. « Une pure fabrication de déstabilisation à la veille d'un grand festival international qui a provoqué une angoisse générale et une onde de suspicion », se souviennent Anne Hommel et Dominique Segall.

Tout ça n'est pas sans conséquence pour les films, qui se retrouvent à jouer les seconds rôles. Lorsqu'une polémique entre en collision avec la promotion d'un

long-métrage, « le discours est alors brouillé et les spectateurs ne perçoivent plus vraiment le sujet des films dont il est question, expliquent les deux experts. Notre travail, c'est avant tout de revenir aux fondamentaux d'une œuvre, du message qu'elle véhicule, du travail de création, et de donner envie aux spectateurs d'aller la découvrir au cinéma ». Recentrer les discussions autour d'un film est une tâche rendue d'autant plus ardue par le déclin de la presse spécialisée. Un titre comme *Studio Magazine*, aujourd'hui disparu, ne s'intéresse qu'au cinéma. À l'inverse, « pour la plupart des journaux, radios, télés et influenceurs sur les réseaux sociaux, le cinéma n'est pas une préoccupation prioritaire », note Dominique Segall.

La polarisation de l'espace médiatique complique encore davantage la vie d'un film. Dans la mesure où « le cinéma est par essence beaucoup plus social et politique que la musique ou le théâtre », insiste Dominique Segall, l'industrie se retrouve en première ligne. « Certains sujets dont traitent les films sont refoulés d'office par crainte des commentaires sur les réseaux sociaux, déplore Anne Hommel. En réalité, on impose un diktat au public, une forme de censure qui l'empêche finalement de se faire sa propre opinion. » ■

L'HISTOIRE DES 100 ANS DE PUBLICIS

un LION
N'ABANDONNE
JAMAIS





LE FIGARO et vous

PARFUMS

NOTRE SÉLECTION DES PLUS BELLES
FRAGRANCES CONFIDENTIELLES
POUR NOËL **PAGE 35**



ART DE VIVRE

MODE, AUTOMOBILE, VIN, JARDIN,
JOAILLERIE, HORLOGERIE... VINGT BEAUX
LIVRES À GLISSEZ SOUS LE SAPIN **PAGES 36 ET 37**

SISLEY : FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO ANDRIZACQ



À Colombey-les-Deux-Églises, l'avenir de La Boisserie en question

La demeure du général de Gaulle appartient à ses descendants. Si le département de la Haute-Marne envisage de l'acheter, la présidence de la République estime qu'elle doit rester un patrimoine national. **PAGE 32**

Au Poche, Tesson et ses stacks en stock

Vincent Tremolet de Villers

Pour une dizaine de soirs, l'écrivain raconte sur scène et en musique son livre « Les Piliers de la mer ».

Deux verres de Guinness, une flûte à bec, un violon, un écrivain, un musicien : le théâtre de Poche transformé en pub... Sylvain Tesson a des airs irlandais, le violoniste Ian McCamy porte l'Écosse dans son nom, sa musique, sa voix profonde et nostalgique. Mystère du temps et du sang, la silhouette de l'écrivain - épaules larges, taille moyenne, regard vif, gestes gracieux - rappelle dans sa force élégante celle du créateur des lieux, Philippe Tesson. Stéphanie... Tesson, la fille, la sœur qui désormais préside ce précieux théâtre avec talent, humour, une curiosité insatiable et une ingéniosité remarquable, ouvre la séance. L'écrivain aventurier qui nous parle n'est pas un conférencier, encore moins, selon ses propres termes, « le mec qui raconte ses vacances en montrant des diapositives », non, c'est un conteur. Présence, voix, relief de sa langue, vivacité de l'esprit captent l'attention pour nous convertir au stackisme, forme « géopoétique » du dandysme. Le stack, c'est ce pilier de pierre détaché de la falaise par souci de distinction, passion de la liberté, volonté d'indépendance. Avec le grand alpiniste Daniel Du Lac, Tesson en a grimpé cent six sur tous les continents, les océans. Il nous les raconte en images. Considérations organiques : lutter dans le ressac, grimper les pierres hostiles, dormir au sommet sur un parterre grand comme une table ; mouvements de l'esprit : élévation vers le ciel, méditation sur les ruines,

contemplation priante de la beauté du monde. « Ce que j'aime, je le grimpe », dit Tesson pour justifier sa passion verticale. Parfois, l'écrivain saisit sa flûte et accompagne le violon de McCamy pour une illustration musicale. Les notes celtiques réveillent le merveilleux, c'est une prière païenne.

Le fruit d'un long voyage

Le fugitif le plus célèbre de France, le théoricien de la solitude, l'amoureux du bivouac à deux ou trois rapporte au public le fruit de ce long voyage. Comme les bergers qui, dit-on, sont volubiles le jour où ils descendent au hameau, l'aventurier est discret quand il remplace les étoiles par les néons, le grand vent par la soufflerie du métro, la main tendue par le smartphone empoigné, le silence par le bruit clignotant de nos villes. Il parle donc et captive son auditoire parce qu'il restitue au journaliste débordé, au prof déprimé, au commercial préoccupé, à l'élcolier passionné des visions, des craintes, des sensations, des horizons qui élargissent l'existence. Voici l'aiguille du Fruit, qui nous ramène en enfance, l'île de Pâques, qui nous raconte notre mort, le cap Horn et son cortège de légendes, la Nouvelle-Zélande comme un songe inaccessible, Port-Coton, qu'il vaut mieux peindre comme le fit Monet que grimper comme l'a fait Tesson. Nul besoin de faire le tour du monde, conclut-il, le stackisme est la forme extérieure de ce qui s'offre à la portée de tous : la liberté intérieure. ■

Ruinart



CULTIVER L'HARMONIE

Un savoir-faire né il y a près de 300 ans, d'une relation singulière avec la nature.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Claire Bonmelaer Envoyée spéciale
à Colombey-les-Deux-Églises

Après le retrait de la Fondation Charles de Gaulle, le département de la Haute-Marne vient de reprendre la gestion de cette maison appartenant aux descendants du Général. Il se dit prêt à l'acquérir, mais cette idée n'a pas l'heure de plaisir à l'Élysée.

Vous allez visiter La Boisserie? C'est rare. En général, les passagers se rendent directement au Mémorial de Gaulle sans s'y arrêter», remarque le taxi qui nous conduit, ce jour de novembre, de Bar-sur-Aube à Colombey-les-Deux-Églises, dans la Haute-Marne.

Est-ce le froid qui a découragé les touristes? La maison des de Gaulle est quasiment déserte. On nous a ouvert la grille, et il n'y a pas âme qui vive dans le grand jardin de deux hectares et demi, que l'accueil nous a vivement recommandé de visiter. Au fond, se trouve la bâtie, bordée de gravier, deux étages avec une tour recouverte de lierre. Le Général, qui l'avait acquise en 1934, disait simplement que c'était «sa demeure», loin du Palais de l'Élysée, qu'il n'aimait pas.

Aujourd'hui, seul le rez-de-chaussée est accessible aux visiteurs. Le vestibule et l'enfilade de pièces meublées sont encore «dans leur jus», ce qui est rare pour une maison d'illustre. Sur les guéridons, des souvenirs, des cadeaux officiels faits au Général - dont d'immenses défenses d'éléphant offertes par le Cameroun ou une série de lampes de mineurs. Des rangées de livres, un vieux poste de télévision, des photos de chefs d'État, des bibelots. Le bureau où Charles de Gaulle rédigea ses Mémoires est là, avec une petite table, sur laquelle est posé un sous-main de cuir, et une grande fenêtre donnant sur le jardin. «De la pièce d'angle où je passe la plupart des heures du jour, je découvre les lointains dans la direction du couchant (...). Je vois la nuit couvrir le paysage, ensuite, regardant les étoiles, je me pénètre de l'insignifiance des choses», témoignait-il dans ses Mémoires de guerre (Plon).

«Il faut relancer La Boisserie, qui attire 20 000 visiteurs de moins que le Mémorial de Gaulle. Nous sommes les mieux placés pour le faire»

Nicolas Lacroix Président du conseil départemental de la Haute-Marne

Le temps est suspendu à La Boisserie, c'est ce qui fait son charme. On s'attendrait presque à voir la femme du général, Yvonne de Gaulle, penchée sur son courrier, ou en train de broder. La maison est tapissée par les ouvrages personnels du Général, qui les avait sans doute tous lus. C'est d'ailleurs dans la bibliothèque que se trouve la table de bridge où il fut pris d'un malaise, à la suite d'une rupture d'anévrisme, le 9 novembre 1970.

Quelques panneaux d'explications guident le visiteur, rappelant par exemple que l'unique visite officielle a été celle du chancelier allemand Adenauer, en 1958. Habituée par les de Gaulle après 1946, La Boisserie fut aussi un point d'ancre familial, ainsi qu'un endroit de paix pour Anne, fille adorée du général. Des photos privées illustrent des épisodes simples qui s'y déroulèrent, le baptême de deux des petits-fils du général, Charles en 1948, Jean en 1953, un thé pris à l'ombre des grands arbres du jardin, un pique-nique champêtre, Charles, Yves et Jean en culottes courtes, faisant un salut à l'arrivée de leur grand-père.

«C'était un lieu d'inspiration et un refuge pour le Général. Il y écrivait, recevait régulièrement ses collaborateurs, se pro-



La Boisserie, maison du général de Gaulle, accueillie en 1934, à Colombey-les-Deux-Églises.

PHOTOS : FRANÇOIS NASCIMBENI / AFP - JAMES ANDANSON / SYGMA VIA GETTY IMAGES

Quel avenir pour La Boisserie, demeure de Charles de Gaulle?

menait tous les jours dans les environs. Sa vie y était assez modeste, recentrée autour de l'écriture et de sa famille, avec des rapports empreints de respect mutuel avec les habitants du village», rappelle l'historien et éditeur Jean-Luc Barré, auteur d'une biographie monumentale, *De Gaulle. Une vie* (Grasset).

À plusieurs reprises dans La Boisserie - y compris sur une feuille imprimée - on signale aux touristes que la maison est toujours la propriété des descendants du général. Prendre des photos de l'intérieur est d'ailleurs interdit, tout comme la visite de la cuisine et des chambres à l'étage. La gardienne affirme que la famille s'y rend encore «régulièrement», ceci expliquant cela.

Jusqu'à quand? Ce morceau d'histoire française et familiale, ouvert au public depuis 1980, est au cœur de réflexions sur son avenir et sa valorisation. Admettons-le : situé dans un village tourné vers la famille, près du cimetière où le général, son épouse et leur fille Anne reposent, et à un jet de pierre du mémorial et de la croix de Lorraine, il réclame que l'on se penche sur son sort.

Mais les données de l'équation - un haut lieu national appartenant à une famille divisée sur son avenir, et qui en a encore l'usage - sont telles que les langues ont du mal à se délier lorsque l'on se penche sur le dossier. «C'est une affaire délicate», se voit-on répondre.

Elle est en tout cas suivie au sommet de l'État, puisque, selon l'entourage du président de la République, «Emmanuel Macron garde un œil vigilant sur La Boisserie». Un temps, l'ancien préfet

de Haute-Marne, et ancien directeur de la communication de la présidence de la République, Joseph Zimet, avait même été missionné par l'Élysée pour garder ce fameux œil vigilant. Depuis, il a été nommé préfet du Loir-et-Cher.

«Au moment de la grande vente d'écrits et de souvenirs personnels de Charles de Gaulle, organisée par Artcurial, en décembre 2024, tout le monde avait compris que la famille voulait aussi vendre la maison»

Un proche du dossier

Les réflexions sur La Boisserie ont pris un tournant crucial au décès de l'amiral Philippe de Gaulle, le 13 mars 2024. Après avoir tenu à bout de bras la demeure, avec son épouse, et l'avoir ouverte aux visites, «le fils du général s'est finalement tourné vers la Fondation Charles de Gaulle, alors présidée par Yves Guéna, pour lui confier la gestion de la maison, qu'il trouvait trop lourde», raconte Hervé Gaymard, président de la fondation.

Un accord est trouvé entre les deux hommes, qui se connaissent bien : la fondation, qui possède déjà la croix de Lorraine et la maison natale de Charles de Gaulle à Lille, sera chargée de s'occuper des visites et du jardin, moyennant un loyer. Quant à la famille, elle pourra

continuer à s'y rendre, dans un cadre privé. Bon an mal an, la fondation réussit à y attirer 40 000 personnes par an, même en fermant au public la chambre du Général, ainsi que le premier étage. Le décès de l'amiral, à l'âge de 102 ans, met fin au contrat, et la fondation fait alors savoir qu'elle se retire de La Boisserie. Les petits-enfants du Général dénoncent une annonce faite sans crier gare. «Les relations entre la fondation et la famille ne sont pas toujours très fluides», admet un proche du dossier.

En octobre dernier, une solution est trouvée du côté du département de la Haute-Marne. «Nous avons proposé de reprendre la suite de la Fondation de Gaulle pour l'entretien de la maison, et l'organisation des visites, explique le président du conseil départemental, Nicolas Lacroix. Il faut relancer La Boisserie, qui attire 20 000 visiteurs de moins que le Mémorial de Gaulle. Nous sommes les mieux placés pour le faire.»

Le département a déjà la haute main sur le musée mémorial, formidable outil au service de l'action et la mémoire du Général. S'étendant sur deux étages, avec une scénographie vivante, des archives filmées ou sonores, doté d'une boutique alléchante, il est un complément naturel de la maison et du village de Colombey-les-Deux-Églises. Certes, il faut s'armer de courage pour le rejoindre depuis La Boisserie, lorsque l'on est à pied - le chemin suit la départementale, et est assez mal indiqué. Mais avec la croix de Lorraine, l'ensemble raconte des pages de la grande histoire de France, ainsi que le lien fort du général de Gaulle avec le village, sa vie et son église. Pourquoi ne pas imaginer des navettes, une gestion plus dynamique, un parcours complet allant du cimetière à la croix de Lorraine? Ni les scolaires, ni les touristes, ni la famille ne s'en plaindraient. Mais Nicolas Lacroix ne cache pas son ambition d'aller plus loin que la seule gestion de la billetterie, en acquérant la maison, ainsi que son mobilier.

«Nous nous sommes positionnés pour l'acheter, et nous sommes en pourparlers avec la famille», assure-t-il, en restant flou sur les détails d'une éventuelle cession, ainsi que sur son calendrier. Vendre La Boisserie? Voilà des mois que la question sensible d'une cession est sans cesse remise sur le tapis, du moins dans les milieux s'intéressant au gaullisme et au patrimoine national. «Au moment de la grande vente d'écrits et de souvenirs personnels de Charles de Gaulle, organisée par Artcurial, en décembre 2024, tout le monde avait compris que la famille voulait aussi vendre la maison», assure un proche du dossier. Aujourd'hui, elle appartient à trois des petits-fils du général de Gaulle, Yves, Jean et

Pierre (lequel a racheté les parts de Charles). Selon nos informations, tous ne seraient pas sur la même longueur d'onde, certains étant ouverts à la réflexion, d'autres moins. Plus prosaïquement, le dossier est rendu quasi inextricable, car personne ne parvient à imaginer un «juste prix» pour l'édifice, son mobilier et les souvenirs exposés.

Politiquement, les choses semblent plus claires. «Le président de la République souhaite conserver un destin français à ce haut lieu d'histoire, voir sa gestion confiée à une administration dont c'est le métier, sous le magistère moral de l'Ordre de la Libération», indique-t-on dans son entourage. Il n'est, comprend-on, pas question de laisser La Boisserie atterrir entre les mains d'un propriétaire étranger. Quant à la «solution départementale», elle semble également ne pas avoir les faveurs du Château. Car que se passerait-il si la collectivité tombait entre de «mauvaises mains» politiques? La visite à Colombey-les-Deux-Églises d'une délégation du RN, le 9 novembre dernier, jour de l'anniversaire de la mort du Général, a jeté un froid dans les milieux gaullistes. «C'est le devoir de l'État de reprendre La Boisserie en charge, assure Jean-Luc Barré. La maison n'est pas une simple maison, c'est un patrimoine national et un lieu appartenant à la mémoire du peuple français.»

«C'est le devoir de l'État de reprendre La Boisserie en charge. La maison n'est pas une simple maison, c'est un patrimoine national et un lieu appartenant à la mémoire du peuple français»

Jean-Luc Barré
Historien, écrivain et éditeur



Le bureau de Charles de Gaulle dans sa maison familiale.

Quels que soient les souhaits des petits-enfants, le ministère de la Culture a lancé une procédure de classement aux Monuments historiques pour La Boisserie, qui vient de recevoir un avis favorable de la commission à l'unanimité. Cela n'empêchera aucunement une éventuelle vente, mais donne au lieu une statut particulière. Le classement concerne la maison, mais aussi son intérieur, et les jardins environnants - une manière de rappeler que tout, à La Boisserie, est objet de mémoire, et digne d'intérêt. Pour preuve, en décembre dernier, lors de la vente des souvenirs de De Gaulle, l'État avait préempté 140 lots. Six mois plus tard, la famille avait fait don à l'État de 1300 documents, dont le manuscrit de l'appel du 18 juin. ■

Hélène David-Weill: «La France fascine toujours à l'étranger»

Propos recueillis par Béatrice de Rochebouët

Longtemps présidente des Arts décoratifs, cette grande collectionneuse a parrainé la cérémonie de remise des diplômes des commissaires-priseurs. Retour sur sa longue carrière.

Le 28 novembre avait lieu la remise des diplômes aux vingt-neuf commissaires-priseurs de la promotion 2025, dans les salons du Musée des arts décoratifs de Paris. Édouard de Lamaze, président du Conseil des maisons de vente, a invité Hélène David-Weill, présidente d'honneur du conseil d'administration des Arts décoratifs, pour parrainer l'événement. Âgée de 92 ans, cette collectionneuse et philanthrope s'est dite très touchée d'avoir été choisie, d'autant plus dans ce lieu qu'elle connaît bien. Dix-neuf ans présidente des Arts décoratifs, cette fille et femme de banquier a passé la main en 2013, après avoir ouvert le musée à la modernité, développé un comité de mécènes et contribué à l'élargissement des collections avec son mari, Michel David-Weill, décédé en 2022.

Autant investie dans les dossiers que sur le terrain pour trouver des donateurs qu'elle a toujours mis à l'honneur, Hélène David-Weill a gardé un amour intact pour les objets. Les petits comme les grands, notamment ceux du XVIII^e, son siècle de prédilection, dans son majestueux hôtel particulier de Saint-Germain, fréquenté par Lamartine et Proust. Partageant sa vie entre Paris et New York, cette femme discrète, qui fut aussi administratrice de la Société des amis d'Orsay et du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, se confie au Figaro pour parler de sa carrière, de ses goûts et de sa vision de la place de la France dans le marché de l'art qui a toujours, selon elle, autant d'attraction malgré les turbulences politiques et le vol fracassant des bijoux du Louvre.

LE FIGARO. – Pourquoi avez-vous accepté d'être la marraine de cette cérémonie ?

HELÈNE DAVID-WEILL. – À vrai dire, je suis tombée des nues quand Édouard Lamaze m'a téléphoné. Je n'avais pas connaissance de cette cérémonie. Je me suis dit au fond pourquoi pas car les maisons d'enchères et les musées, longtemps chiens et chats, travaillent aujourd'hui dans un même but : faire connaître les belles choses au plus grand nombre. J'ai trouvé cette promotion très ouverte et engagée, avec beaucoup de filles, preuve que la profession se féminise. La France est la seule à avoir su tisser un tel réseau de commissaires-priseurs, jusque dans les plus petites villes de province. De par leur diplôme, ils ont ce plus que leurs homologues étrangers n'ont pas. Avec leur formation qui ne touche pas que l'artistique et s'étend au commercial, financier, juridique, ils auraient pu devenir avocat ou banquier. Eh bien non ! Avec les conservateurs de musée, ils exercent le plus beau métier du monde. Ce sont des Sherlock Holmes de l'art. Certes, ils vont vivre dans la poussière mais quelle poussière ! Une poussière de désirs, de rêves, de déceptions, de secrets, de drames. Elle cache des chefs-d'œuvre aussi bien que des ratés, mais derrière il y a toujours de belles histoires.

C'est cet amour des objets qui vous guide aussi ?

Je suis née dans les objets, ils furent mon combat. L'objet, c'est du concret, du vivant, de la matière. Des années de travail extraordinaire par un artisan pour arriver à la perfection d'un ivoire tourné ou une incrustation de nacre. On peut le caresser, à l'inverse de la peinture que l'on ne peut pas toucher. Il y a une relation sensuelle, une attirance intime, comme si l'il n'était que pour vous. Un objet, ça s'apprivoise. Il mérite délicatesse car il peut se casser. J'aime plus les assiettes en faience épaisse que celles en porcelaine

lisse, froide et morte. C'est aussi ce passage singulier d'amour ou de détestation d'un objet que l'on transmet d'une personne à une autre qui me séduit. Un objet n'est pas seulement la beauté, sans frontières et sans époque, il représente l'histoire de la vie ou d'un mode de vie. Il raconte des tas de choses au-delà de son apparence.

Vous entendez l'objet exceptionnel ?

Pas seulement. Je suis autant touchée par l'humilité d'une petite porcelaine de Quimper que par l'extraordinaire d'un vase chinois monté avec des bronzes dorés XVIII^e. Quand ils ne sont pas assez exceptionnels, les objets n'intéressent pas les grandes enseignes comme Christie's ou Sotheby's qui préfèrent se mettre en avant avec de grands objets. Depuis qu'une nouvelle génération de multimilliardaires a fait son apparition sur le marché et dans les foires dont je déplore l'expansion et l'uniformisation, l'argent ne veut plus rien dire. Quand vous pouvez dépenser sans problème 232 millions de dollars pour un portrait de Klimt ou 450 millions de dollars pour un *Salvator Mundi* attribué à Leonard de Vinci, des trophées à hauteur de votre position sociale et de votre niveau de fortune, quelle est la norme ? Où est passé l'art dans tout ça ? J'ai un peu la nausée de cette surenchère. Ce qui est prestigieux pour l'un ne l'est pas forcément pour moi. Ce qui m'intéresse, c'est l'art à tous les échelons. En cela, la France est un formidable vivier d'objets. Peu importe où il se vend. Je ne me fie ni à l'adresse ni aux grands noms de ceux qui les vendent. On l'a bien vu dans les histoires de faux ces dernières années. Même le château de Versailles s'y est trompé, pour ne pas avoir regardé suffisamment de près de soi-disant chefs-d'œuvre proposés pourtant par de grands antiquaires de la place de Paris.

«Depuis qu'une nouvelle génération de multimilliardaires a fait son apparition sur le marché et dans les foires dont je déplore l'expansion et l'uniformisation, l'argent ne veut plus rien dire»

Vous avez été à la rencontre de milliers d'objets dans votre vie. Racontez-nous...

J'étais au «board» du Musée des arts décoratifs, quand Michel Guy, à la Culture, m'a demandé si je voulais devenir présidente de la Société des amis du Centre Pompidou où je suis restée jusqu'en 1995. J'ai eu l'initiative de monter une collection d'objets avec l'innovant président du musée Dominique Bozo. L'idée m'amusa mais j'imagineais que personne ne me prendrait au sérieux. Je suis allée voir des peintres, persuadée qu'ils comprenaient ce qu'il était la troisième dimension. Le seul refus vint de la femme de Christo, Jeanne-Claude, qui m'a dit : «Mon mari est un artiste.» J'ai laissé ensuite ma place à un œil neuf pour aller aux Arts décoratifs, un musée unique en son genre, même si l'entrée du design - je n'aime pas cette terminologie dont la notion est floue entre l'édition et l'unique - a nui à l'existence des Arts décoratifs. Le musée a eu des problèmes de gouvernance interne, mais il est reparti de l'avant avec son nouveau président franco-américain, Lionel Sauvage, avec lequel je suis en contact étroit. À voir la queue pour l'exposition du centenaire de 1925 et son Orient Express, l'institution connaît un vrai succès.



Hélène David-Weill aux côtés d'Édouard de Lamaze, président du Conseil des maisons de vente, lors de la cérémonie de remise des diplômes des commissaires-priseurs, le 28 novembre, au Musée des arts décoratifs de Paris.

Les Arts décoratifs, ce fut une nouvelle aventure ?

Oui, la plus formidable de ma vie. Le musée comptait dans le paysage français mais l'État nous donnait peu de soutien financier. Alors, je suis partie en quête de mécènes. Pour eux, ce n'était pas comme donner de l'argent au Louvre. Mais j'ai essayé peu de refus. L'Amérique a une autre conception que la France du don. Ceux qui ont fait sa richesse sont

souvent des émigrés qui sont venus aux États-Unis pour faire de l'argent et avoir une vie meilleure, ils se sentent obligés de redonner un peu de la chance qu'ils ont eue. Tous étaient subjugués par Paris, convaincu de son importance.

Cet attrait pour la France est-il toujours intact ?

Les Français ne se rendent pas compte de l'émerveillement que leur pays répand

dans le monde, même s'il n'est pas au meilleur de sa forme et ronronne un peu. Quand je suis à New York, où je puisse dans l'énergie de la ville, je palpe cette fascination. Sur Madison avenue, il n'y a que des enseignes du luxe français. Sur Park avenue, tous les appartements sont meublés en XVIII^e ou en Art déco. Nous avons cette culture que les Américains n'ont pas. C'est notre atout et personne ne pourra jamais nous l'enlever. ■



LONGCHAMP
PARIS

Air : un groupe qui ne manque pas de souffle

Olivier Nuc

Le duo phare de la French Touch célèbre les vingt-cinq ans de son premier album, «Moon Safari». Et clôt sa tournée mondiale triomphale par un concert avec orchestre au Grand Palais, à Paris.

Entre mars 2024 et aujourd'hui, le groupe Air aura donné 126 concerts dans le monde entier avec la tournée célébrant les vingt-cinq ans de leur premier album, *Moon Safari*. Sorti en janvier 1998 sur le label Source, il a été un des plus beaux fleurons de ce qu'on appelait alors la French Touch. «Nous avons quasiment visité un pays par concert», plaisante Jean-Benoit Dunckel, confortablement installé dans un hôtel parisien.

La veille, le groupe mettait au point les derniers réglages du show qu'ils donneront ce vendredi au Grand Palais, dans le cadre de la première édition de Collector. Cette collection annuelle d'événements dans des lieux d'exception a été lancée par Rivaj Group, dirigé par le mécène et propriétaire de nombreuses salles de spectacle Marc Ladreit de Lacharrièrre. Pour Air, il s'agit aussi de l'ultime étape d'un périple au long cours amorcé il y a près de deux ans. «Les destinations les plus excitantes de ce tour du monde ont été l'Australie, la Thaïlande et les États-Unis. Nous avons joué dans énormément de villes américaines cette fois-ci, notamment à Cleveland ou dans des villes de banlieue.»

«Pour certains artistes, l'orchestre constitue juste un gadget. Chez nous, cela fait vraiment partie de la musique. Il y avait déjà un orchestre sur les chansons de l'album «Moon Safari»»

Nicolas Godin

Il y a vingt-cinq ans, Air donnait déjà des tournées couronnées de succès outre-Atlantique. Nous les avions ainsi rencontrés à New York en juin 2001, pour la sortie de *10 000 Hz Legend*. Le 13 avril 2004, ils se produisaient dans la même ville. Lors de la soirée d'après-concert, les stars américaines se pressaient pour les féliciter. Cette année, ils ont rempli des sites légendaires comme le Hollywood Bowl de Los Angeles ou l'Amphithéâtre de Red Rocks, dans le Colorado, taillé dans la pierre rouge, avec ses rats laveurs qui se cachent dans les roches. «En vingt-cinq ans, nous avons pu mesurer la marche du monde. Nous voyons l'évolution des grandes cités, les avancées sociales et économiques. Nous avons constaté que la planète s'homogénéise : les grandes marques arrivent partout, les grands groupes s'implantent dans les mêmes villes», explique Jean-Benoit Dunckel, vite rejoints par Nicolas Godin, en retard pour cause d'emboîtements parisiens.



Au Hollywood Bowl de Los Angeles, en septembre. Pour sa tournée mondiale, Air aura donné pas moins de 126 concerts. NATALIE HEWITT

Sur scène, le groupe ne s'adresse pas qu'aux nostalgiques du début du siècle, tant s'en faut. «Une nouvelle génération s'intéresse à nous, il y a vraiment un turnover qui s'est opéré. C'est peut-être grâce au concert où la chanteuse Charli XCX nous a rejoints (dans le cadre du festival We Love Green, NDLR) ou au fait que de jeunes artistes postent sur notre groupe sur les réseaux sociaux, mais un nouveau public se presse à nos concerts», se réjouissent les deux quinquagénaires. Le cœur du public d'Air demeure la frange de la population la plus sensible à la culture dans toutes ses formes.

En trente ans, Air a réussi le tour de force d'être un groupe au large public sans jamais avoir dragué les foules. Il se raconte sans doute plus difficile à une formation comme la leur de recueillir un aussi grand succès si elle apparaît aujourd'hui. Avec sa musique majoritairement instrumentale et ses harmonies assez savantes, on ne peut pas dire qu'Air ait choisi la facilité. «Nous naviguons entre plusieurs styles différents. Nous avons été rangés dans l'électro, mais nous

ne sommes pas vraiment electro. Nous faisons de la musique acoustique, souvent expérimentale.»

Le show exemplaire d'Air s'illustre autant pour ses qualités musicales que visuelles. «Nous travaillons avec des créatifs plus jeunes, qui se sont emparés de l'image du groupe pour la sublimer, et ça, c'est génial.» Pour cette ultime étape, Air investit donc le Grand Palais, à Paris, dans une configuration particulière puisque les trois musiciens seront accompagnés par un orchestre symphonique devant 9 500 spectateurs. «Pour certains artistes, l'orchestre constitue juste un gadget. Chez nous, cela fait vraiment partie de la musique. Il y avait déjà un orchestre sur les chansons de l'album

«Ce qui a intéressé chez nous, c'est aussi notre côté un peu technologique. C'est important de cultiver sa personnalité, et aussi de mettre les moyens»

Jean-Benoit Dunckel

Moon Safari», précise Nicolas Godin, qui ajoute : «J'aimerais effectuer une tournée complète avec orchestre sans que cela passe pour un plan marketing. Il faut vraiment que les gens comprennent que l'orchestre est intrinsèquement lié à nos compositions.»

Grand amateur de musique classique, Godin a le plaisir de retrouver des musiciens qu'il applaudit régulièrement dans l'orchestre qui sera à leurs côtés ce vendredi soir. «Il s'agit d'un orchestre composite, constitué de musiciens free lance, mais aussi d'instrumentistes puisés dans le philharmonique et l'orchestre national.» Aux baguettes, Victor Jacob, 34 ans, révélation aux Victoires classiques de 2023, dont on se dispute les talents. «Il est aussi à l'aise dans le classique que dans la pop ou la musique de film», témoigne Nicolas Godin, admiratif.

En plus de vingt-cinq ans d'existence, Air est devenu un bon groupe de scène, ce qui n'était pas forcément une évidence lorsqu'on se souvient de leurs premiers pas, assez maladroits, sur les planches à la fin du siècle dernier. «Nous avons réussi à dominer le truc. Au départ, j'étais un musi-

cien de home studio qui faisait des maquettes dans sa chambre. Je ne me destinais pas à jouer devant des milliers de personnes», avoue Nicolas Godin, qui a pris goût à l'exercice. Sur la route, la caravane Air compte une quinzaine de personnes, sans compter les quatre chauffeurs et les équipes recrutées sur place chaque soir. «Nous sommes tristes de devoir quitter cette petite famille qui rythme nos vies depuis bientôt deux ans. La vie en tournée, c'est vraiment quelque chose de spécial», expliquent les deux musiciens.

Bien avant que la musique française circule massivement à l'étranger, Air a été le premier groupe d'ici à sillonna la planète avec des tournées mondiales. «C'est le public qui fait le succès du groupe, explique Jean-Benoit Dunckel. Ce qui a intéressé chez nous, c'est aussi notre côté un peu technologique. C'est important de cultiver sa personnalité, et aussi de mettre les moyens», ajoute-t-il. «Cette tournée a été vraiment magique, je n'ai pas trop envie de descendre de mon nuage pour l'instant. Nous en avons plein les pattes, mais nous sommes heureux», conclut Nicolas Godin. ■

Au TCE, «Robinson Crusoé» ou la sensibilité d'une île

Christian Merlin

Pour ce livret méconnu d'Offenbach, la mise en scène de Laurent Pelly et la direction musicale de Marc Minkowski font des merveilles.

Quel contraste! En ouverture de saison du Théâtre des Champs-Élysées, *La Damnation de Faust* s'était résolument pris les pieds dans le tapis. Un mois plus tard, c'est le visage fendu d'un large sourire que l'on quitte l'avenue Montaigne après le réjouissant succès du *Robinson Crusoé* d'Offenbach.

L'œuvre, d'abord. Une redécouverte de premier ordre, s'agissant d'un chaînon manquant essentiel pour la conquête de la maturité d'un compositeur bien décidé à être reconnu comme musicien sérieux et non seulement comme amuseur. La fantaisie y est bien présente, mais la musique regorge aussi de pépites où affleure une sensibilité lyrique pleine de nostalgie. L'orchestration est riche et jamais criarde, l'écriture vocale regarde sans complexe du côté de l'opéra. La voie est libre pour *Les Contes d'Hoffmann*!

Afin de défendre cette pièce dont le livret pourrait paraître bien daté, on avait reconstruit un tandem qui triom-

phait voilà vingt-huit ans dans *La Belle Hélène* et se réactive au quart de tour : Marc Minkowski et Laurent Pelly. Les Musiciens du Louvre sonnent avec plénitude et sens des couleurs, et le chef veille autant à faire crépiter les scènes d'action qu'à émouvoir dans la douceur méditative. Le rythme musical épouse le rythme théâtral de la mise en scène de Pelly, dont le sens du timing a toujours été une qualité majeure.

Satire politique

Commencé dans l'ennui de l'appartement petit-bourgeois de la famille de Robinson (habile décor de Chantal Thomass), le spectacle doit bien nous emmener ensuite chez les sauvages. Et là, Laurent Pelly et Agathe Mélinand ont une riche idée. Non seulement ils évitent les stéréotypes coloniaux, mais ils les retournent. En guise d'île déserte : des tentes de SDF dans un paysage de gratte-ciel, Vendredi étant un réfugié sans papiers. Le divertissement est préservé mais la satire politique affleure : Offenbach aurait applaudi! Après l'entracte,

la satire ne se contente plus d'effleurer... Les cannibales? Voici que débarque une foule de sosies de Donald Trump en costume bleu, cravate rouge et cheveux jaunes, dans une chorégraphie endiablée. Moment irrésistible où la salle



Pour leur *Robinson Crusoé*, Laurent Pelly et Agathe Mélinand ont une riche idée, qui non seulement évite les stéréotypes coloniaux, mais les retourne.

Ratia passe avec succès du Ghandi de Philip Glass à Nice à ce Robinson d'Offenbach avec son ténor léger, sensible et élégant. Julie Fuchs brûle les planches par sa virtuosité vocale autant que par son sens de la scène, avec ce grain de folie qui sait toujours s'arrêter avant la vulgarité. Annoncée souffrante, Adèle Charvet ne libère peut-être pas entièrement sa voix chaleureuse, mais elle rend justice à ce Vendredi mezzo aux airs si raffinés. Les autres sont acteurs autant que chanteurs : la jolie technique de colorature légère d'Emma Fekete, la diction gourmande de Marc Mauillon, la trogne comique de Rodolphe Briand et la présence tutélaire de Laurent Naouri, troisième pilier de l'équipe Minkowski-Pelly, achèvent de faire de cette première une belle réussite dans un genre où il est facile d'en faire trop ou pas assez. ■

Robinson Crusoé, au Théâtre des Champs-Élysées (Paris 8e), jusqu'au 14 décembre. Diffusion sur France Musique le 10 janvier 2026. Reprises en mai à Angers-Nantes Opéra et en juin à l'Opéra de Rennes.

On les qualifie de «niche» pour les différencier des best-sellers mondiaux tels La Vie est Belle, J'adore et autres Coco Mademoiselle. Des parfums aux accords moins conventionnels et aux prix souvent plus musclés qu'on qualifierait volontiers de confidentiels... s'ils n'étaient pas de plus en plus nombreux et que leurs ventes ne cessaient de grimper (+ 18 % en 2025 selon les chiffres du cabinet de conseil Circana).

Émergeant de ce raz-de-marée de nouveautés, certaines de ces fragrances très exclusives détonnent dans le paysage olfactif et tirent leur épingle du jeu grâce au bouche-à-oreille sur les réseaux sociaux ou dans le métro. Nous avons demandé à celles et ceux qui les aiment et les portent de nous en parler.

■ Delina de Parfums de Marly (12)

Marine Ménotret, 29 ans, attachée de presse : «Dans un parfum, je recherche souvent les mêmes notes, en particulier la pivoine, qui fait partie de mon identité. Mes amis me reconnaissent à mon sillage ! C'est exactement ce que j'ai trouvé dans Delina de Parfums de Marly. C'est une très belle maison mais encore peu connue si bien qu'on me questionne beaucoup dessus. Cela crée des conversations, c'est aussi ça qui me plaît. Sans compter que je reçois énormément de compliments !»

■ Sel d'Argent de BDK Parfums (3)

Stéphane Leroy, 50 ans, designer textile : «C'est mon sent-bon fétiche de l'été depuis trois ou quatre ans. Sel d'Argent est lumineux, pas capiteux, ni conventionnel. Je suis particulièrement sensible à ses notes de citron et plus largement à sa fraîcheur. Il me fait penser à la mer, à l'océan, aux bateaux et à la plage. Les gens sont souvent surpris par ce sillage, c'est vraiment un parfum unique, frais tout en restant masculin.»

■ Baccarat Rouge 540 de Maison Francis Kurkdjian (5)

Elise Younes Chagoury, 42 ans, designer d'intérieur : «L'été, je mets des compositions vanillée ou fleurie, qui vont avec la plage. Mais dès qu'il arrive l'hiver, je m'asperge le jour et la nuit de Baccarat Rouge 540 dont j'aime particulièrement le côté ambré. Quand je porte de la fourrure notamment, j'ai besoin d'un sillage plus profond, plus prononcé. Pour un parfum de niche, il est très populaire, surtout auprès des hommes. Et pourtant, je ne l'ai jamais senti pareil sur moi que sur quelqu'un d'autre.»

■ Crazy Basil de Dries Van Noten (6)

Steven Passaro, 33 ans, couturier : «Je suis toujours en quête du parfum idéal, et je pense l'avoir trouvé avec Crazy Basil. Je suis un grand fan du créateur belge Dries Van Noten et je me suis naturellement intéressé aux fragrances qu'il a lancées il y a trois ans. Celui-là est boisé et frais, très équilibré. Il m'évoque une promenade dans une forêt au Japon, mais aussi la rosée en Italie avec cet effluve de basilic au matin. De plus, le flacon est sublime... On me fait beaucoup de compliments sur mon sillage. Un ou deux amis l'ont même acheté. J'aurais dû mentir et le garder secret !»

■ Pot Pourri de Santa Maria Novella (1)

Pauline Castellani, 50 ans, journaliste : «La première fois que j'ai senti Pot Pourri, j'ai d'emblée adoré son odeur d'herbes très aromatiques façon herboristerie, dans lesquelles on retrouve aussi des baies, des résines et des fleurs. C'est une fragrance facile, pas aussi "composée" que les parfums contemporains. Chaque fois que je le porte, tout le monde me dit que je sens bon et me demande son nom. Je me fais un malin plaisir de répondre... Pot Pourri ! J'étais aussi intriguée par l'histoire de la marque, de ces moines dominicains de Florence qui, au XIII^e siècle, cultivaient des plantes pour la petite infirmerie de leur couvent.»

■ Oud for Greatness d'Initio Parfums Privés (10)

Luca Zwiebel, 27 ans, affréteur : «Ma copine m'a offert Oud for Greatness il y a deux ans. J'ai d'abord été surpris par le flacon. Et puis, le parfum... Je n'avais jamais senti une odeur pareille, très différente de celles qu'on peut trouver dans les parfumeries traditionnelles. Il y a cet ac-



Ces parfums de niche qui obsèdent ceux qui les portent

Clément Laré

Alors que les marques confidentielles sont de plus en plus nombreuses dans les parfumeries et sur internet, nous avons demandé à des amoureux de belles fragrances de nous parler de leur sillage préféré.

cord d'oud et ses accents boisés qui se distinguent d'autant que son sillage se diffuse largement. On me dit souvent qu'il sent bon mais on remarque aussi, tout de suite, que ce n'est pas un parfum habituel.»

fois que ma mère me dit que je sens bon !»

■ Acne Studios par Frédéric Malle (8)

Elise Poiret, 30 ans, journaliste : «Je trouve que c'est un parfum à la fois propre et très sexy, qui intrigue. Je n'ai pas l'impression qu'il soit dans l'artifice, avec de trop nombreuses notes. Il me sublimé, simplement. S'il a certes une odeur marquée, il n'est pas ostentatoire.

Aujourd'hui, on me reconnaît grâce à lui. En plus, il me tient toute la journée. Parfois, je le sens encore des jours après sur un pull que j'ai pu porter. Je le mets quand j'ai besoin d'un boost de confiance en moi, car on me fait toujours des compliments dessus.»

■ Parade de Celine (13)

Camille Blanchard, 35 ans, directrice de boutique : «Ce qui m'a plu immédiatement dans Parade de Celine, c'est sa

■ Gypsy Water de Byredo (7)

Maylis Bonjour, 25 ans, chargée d'événementiel : «J'ai découvert Gypsy Water de Byredo par hasard. J'étais à l'aéroport, mon vol avait du retard et j'en ai profité pour passer au duty free pour acheter le parfum que je mettais à l'époque. Mais le stand était fermé et je me suis donc tournée vers le corner Byredo où je suis tombée sur cette fragrance féminine, sans être trop sucrée. La vanille, note principale, est équilibrée par le côté boisé et légèrement poivré. Son odeur provoque des avis assez partagés : certains l'adorent, d'autres pas du tout. Mais tout le monde me reconnaît dès que j'entre dans une pièce !»

■ Luca de Tsu Lange Yor (9)

Lucas Rizzitelli, 34 ans, professeur d'anglais «J'ai entendu parler de Tsu Lange Yor pour la première fois via le compte Instagram du chanteur Troye Sivan, dont c'est la marque ! Comme elle est vendue à la boutique parfums de Dover Street Market à Paris (11 bis, rue Elzévir, NDLR), je suis allée sentir les quatre jus existants et ce Luca est tout de suite sorti du lot. D'abord, il a le même nom que moi, j'y ai vu un signe du destin. Et j'ai aimé son accord épice, boisé et fruité. Ici, la touche de fruits apporte quelque chose de plus par rapport à un masculin classique. Et puis, comme peu de personnes le portent, il me permet de me démarquer.»

■ Safran Secret de Maison Crivelli (14)

Karine Houdry, 49 ans, assistante décoratrice : «On m'a offert Safran Secret pour mon anniversaire en août. Je n'avais jamais entendu parler de Maison Crivelli. Mais alors que j'étais une fidèle de mon ancien parfum depuis une quinzaine d'années, j'ai adopté celui-ci le soir même et je n'ai cessé de le porter depuis. Il me donne l'impression d'être enveloppée dans une écharpe, l'impression d'être protégée, même en plein été. Et quasiment tous les jours, on me demande son nom.»

■ Bois d'Ebène de Matière Première (4)

Arthur Robert, 35 ans, créateur de mode : «Quand j'ai découvert Bois d'Ebène chez Dover Street Market, je ne connaissais pas la marque Matière Première. J'ai été attiré par le nom et le flacon, très minimal. Je me rappelle ce jour-là m'en être mis un peu sur le poignet et avoir passé la journée à me sentir la main. Dès le lendemain, je suis retourné l'acheter. J'adore l'aspect chaud du patchouli. Et puis, on me félicite souvent pour ce choix. C'est même la première

fraîcheur. Sur ma peau, le côté pétillant de la bergamote tient très bien. C'est la première fois que je porte une fragrance qui suscite autant de réactions, on m'arrête dans la rue, dans le métro ! Il est devenu ma signature. Pour mes nièces, c'est "le parfum de tata", elles détectent ma présence à mon sillage ! L'un de mes amis qui l'adore voulait l'acheter mais sa femme a refusé car il lui rappelle trop moi (rire).»

■ Le Dix de Balenciaga (11)

Aurélien Castellani, 18 ans, étudiant en cinéma : «J'adore la mode et Balenciaga. Alors quand j'ai appris que sortait Le Dix qui est un très vieux parfum (1947) mais que la marque a ressorti et modernisé, j'étais curieux de le tester. Je n'avais jamais senti ça auparavant, j'ai été aussitôt séduit par sa senteur de violette. Il tranche avec ce que portent mes amis, qui préfèrent les odeurs boisées masculines. Lui est clairement mixte. Comme il m'est déjà arrivé de porter des parfums féminins, ce n'est pas un problème pour moi. Seules l'odeur et sa singularité m'importent.»

■ Eau de Campagne de Sisley (2)

Emma Deviel, 37 ans, kinésithérapeute : «Eau de Campagne n'est pas un parfum de niche au sens strict, mais comme il date de 1976 et n'a rien d'un sent-bon de marketing, peu de gens de ma génération le connaissent. Son odeur me rappelle systématiquement le printemps, le vert, une certaine idée de la nature... même en plein hiver dans le métro ! Il correspond à ce que je cherchais : un parfum pour m'échapper de la ville. J'adore ses notes de citron et de fleurs comme le muguet et le géranium, et surtout, l'odeur des feuilles de tomate. J'en parle souvent quand on me questionne à son sujet et ça prend toujours.» ■

**RENDEZ-VOUS LE 18 DÉCEMBRE
À L'AUTOMOBILE CLUB DE FRANCE
POUR LA RÉVÉLATION
DU PALMARÈS 2025**

www.automobileawards.com

Boire sobrement

Tout sauf une punition. Déjà grâce à leurs noms rigolos, le Saras'inde, le Currant Electrique ou le Strawberry Fields Fo-Riz-ver, qui nous renseignent sur le contenu de nos verres, les boissons sans alcool inventées par l'ex-sommelier Benoit d'Onofrio, sont aussi poétiques que détonnantes. Déjà connues - entre autres - par les habitués du restaurant 2 étoiles Le Meurice Alain Ducasse à Paris, leurs secrets sont dorénavant partagés par l'autoproclamé « sobrelier » dans un livre qui nous permet de reproduire, étape par étape, ses créations à domicile. Mi-ouvrage scientifique, mi-guide pratique, on y apprend tout sur les saveurs des arômes, les textures, l'art de les marier, de les distiller, de les fermenter et, enfin, de les déguster. Formidable épopee dans le monde liquide, le cadeau idéal pour finir l'année ou débuter 2026 avec un Dry January.

L.S.

« Sobrelier. Guide pour faire du jamais bu », de Benoit d'Onofrio, Éditions du Chêne, 49,90 €.

911, nombre d'or

L'auteur est un homme équilibré. Et pourtant, de son propre aveu, chaque début de matinée, quand il consulte l'heure sur le cadran de sa montre, les aiguilles indiquent invariablement 9 heures et 11 minutes. C'est dire le rapport étroit que Sylvain Reisser entretient avec ces trois chiffres, qui, regroupés, constituent aussi un monument de l'industrie automobile. Dans ce livre soigné et précis, l'expert passe en revue les modèles de course et les séries spéciales du modèle phare de Porsche. L'ouvrage aborde chaque grande période en mettant en avant de multiples références. Et de belles anecdotes. On s'amuse en lisant que Helmuth Bott, le responsable des essais de prototypes chez Porsche, conclut son rapport à la suite de l'essai du premier prototype, le 1^{er} novembre 1960, par un sentencieux : « Cette voiture n'a pas d'avenir. »

S.R.

« Porsche 911 d'exception », de Sylvain Reisser, Glénat, 45 €.



20 livres d'esthète pour Noël

Alyette Debray-Mauduy, Alice Bosio, Élodie Baerd, Valérie Guédon, Isabelle Spaak, Stéphane Reynaud, Sylvain Reisser, Judikael Hirel et Matthieu Morge Zucconi

Jardin, mode, automobile, gastronomie, vin, horlogerie... Notre sélection d'ouvrages à offrir pour les fêtes de fin d'année.

**Une île de toute beauté**

À la tête du restaurant A Casaluna (Paris 1^{er}) depuis quinze ans, le chef Jean Costantino publie son premier livre, préfacé par Alain Ducasse et Cédric Grolet, sous forme d'ode à ses racines corses. Une plongée richement illustrée par Calvin Courjon, à la découverte des produits de l'île de Beauté et de ceux qui la font : l'huile d'olive de la famille Andreani, la pêche durable de Dumé Strinna, le veau de Bernard Colombani, le figatellu de Simon Agostini, le brocciu de Joseph Orsatelli, les agrumes de la famille Pichot... Autant de trésors qui lui ont inspiré plus de 80 recettes, traditionnelles comme signatures, de sa table parisienne : avocat et pulenda (pain) de châtaigne, crudo de daurade, cédrat et basilic, terrine de figatellu, pâtes à la langouste en ravioles, fidone caramélisé... Des plats gorgés du soleil et des paysages insulaires à même de faire voyager les Pinzuti.

A.D.M.

« Corsica », de Jean Costantino, Ducasse Édition, 49 €.

Jean Mus, sa vie, son œuvre

On lui doit plus de 1500 réalisations, dont le jardin exotique d'Èze, le Ritz à Paris, les collines de la Californie à Cannes ou le parc du château de Chaumont-sur-Loire. Il travaille beaucoup sur la Côte d'Azur mais aussi aux États-Unis, en Italie, aux Pays-Bas... Maître incontesté des jardins méditerranéens, ce paysagiste, né à Grasse et fils du chef jardinier de la Villa Croisett, méritait bien qu'on lui rende hommage. Avec de très belles prises de vues signées Matteo Carassale, cet ouvrage se feuille tout court comme un album photos. Au fil des pages on y découvre ses dix dernières années de travail et ses inspirations majeures : la lumière, l'eau, les fleurs blanches comme le jasmin, le pittosporum, l'éveil des sens... Chez Jean Mus, « l'art du jardinage devient une véritable philosophie de vie », écrit dans la préface son amie Marina Picasso, qui lui a confié le soin de réinventer son jardin de famille.

A.D.M.

« Jean Mus. Le bonheur de vivre », de Dane McDowell, Éditions Skira, 49 €.

Retour vers le futur

2025 marque le retour de la collection culte de Robert Laffont, « Les recettes originales de », lancée par Claude Lebey. Après avoir marqué les esprits dès la fin des années 1970 avec les tomes dédiés à Michel Guérard ou aux frères Troisgros, la maison d'édition a confié au multi-étoilé Arnaud Donckele non seulement le premier volume mais aussi la direction éditoriale de la collection, écrite avec l'ancien journaliste Thibaut Danancher et illustrée par Laurent Fau. Le second ouvrage s'intéresse au « goût de la mémoire » de la double étoilée de La Scène (Paris 8^e), première femme de la collection. Dans une mise en page didactique semblable à celle des débuts, 115 recettes se dévoilent : pissaladière, pommes frites, rouget de roche « cuït de peur », pain perdu au caviar, blanquette de veau au café ou riz au lait.

A.B.

« Les recettes originales de Stéphanie Le Quellec. Le goût de la mémoire », Éditions Robert Laffont, 24,90 €.

Petit illustré de Gaultier

Après Chanel, Givenchy, Prada, Dior ou encore Yves Saint Laurent et Versace, la collection « Défilés » des Éditions de La Martinière consacre un ouvrage à un monument national : Jean Paul Gaultier. Ce beau volume retrace la carrière de l'enfant terrible de la mode, des débuts (*Biker of the Opera* et ses filles en tutu et blouson en cuir, les Troubadours Ska de l'automne-hiver 1978-1979...) à la fin en fanfare et ce défilé haute couture de l'été 2020 au théâtre du Châtelet, où se croisent notamment Boy George, Mylène Farmer et Bella Hadid... En images et sous la plume de la journaliste de *Vogue* Laird Borrelli-Persson, on découvre ou redécouvre le sens du spectacle, les références, l'extravagance et surtout le génie et la beauté de ces presque cinq décennies de collections. Vous avez dit intemporel ?

M.M.Z.

« Jean Paul Gaultier. Défilés », de Laird Borrelli-Persson, Éditions de La Martinière, 59 €.

**La Provence, terre de style**

Avec sa complice, la journaliste Sophie Gachet, Inès de la Fressange, alias « la Parisienne », nous emmène en Provence. Région qui, par excellence, rime avec art de vivre. Dress code de circonstance ? Meilleures brocantes ? Bonnes tables ? Terrasses et concept stores en vue ? Cette habituée des lieux - de Tarascon, plus exactement, dans les Alpilles - nous livre au fil de ces 239 pages les codes de la Provence. Ses us et coutumes, de Boulbon à Saint-Rémy-de-Provence, en passant par Arles, avec la pointe d'humour qu'en connaît. On y fait la sieste, on se fait trois bisous, on y troque son Caddie Monoprix contre un panier en osier... Elle le dit en préambule : « Dès que je sors du train, je ressens un bonheur immédiat... On passe de l'odeur des pots d'échappement à celle des pots de lavande. » Un guide touristique un brin décalé.

A.D.M.

« La Parisienne en Provence », d'Inès de la Fressange et Sophie Gachet, Éditions Flammarion, 29,90 €.

Une mine d'informations sur les pierres précieuses

Au grand dam des passionnés de bijoux, cet ouvrage était épuisé depuis plusieurs années. Certains lecteurs s'étaient rabbattus sur la version anglophone de ce recueil encyclopédique, très complet sur la description des trésors de la terre et truffé d'éclairages historiques. Cette nouvelle version en français, revue et corrigée, est une pépite pour les amateurs de gemmologie, de minéralogie mais aussi de joaillerie et d'histoire. Du célèbre Koh-i-Noor au maudit Hope, des boucles d'oreilles en diamants de Marie-Antoinette au diadème de Marie-Louise (celui assorti au collier volé dans le casse du Louvre en octobre), du collier Tutti Frutti de Cartier à la perle Peregrina, les petites histoires des puissants participent à la grande et emportent le lecteur à travers un voyage dans le temps et dans la terre.

E.B.

« Joyaux et pierres précieuses », par un collectif d'auteurs, Larousse 39,95 €.



nes et des interviews (Jacky Ickx et Jean-Pierre Ploué) enrichissent le déroulé. **Sy.R.** «L'Année automobile 2025/2026», Sophia Éditions, 69 €.

■ Horlogerie, la magie des années 1950

La première édition, parue l'an dernier, balayant tout le XX^e siècle, fut un tel succès que Judikael Hirel (collaborateur au *Figaro*) propose cette fois-ci de plonger dans une décennie spécifique, celle des *fifties*, unique pour les montres. C'est en effet dans cette période d'après guerre et d'essor des loisirs, de la plongée à l'alpinisme, que naissent des modèles encore mythiques aujourd'hui, comme l'Omega Seamaster, la Rolex Explorer, la Navitimer de Breitling... Mais comme le credo de l'auteur est que les montres vintage doivent rester une passion à la portée de tous, il y détaille aussi bon nombre de pépites abordables et méconnues. **J.H.**

«Le Guide des montres vintage.

Les années 1950, l'âge d'or», de Judikael Hirel, Éditions Le Cherche midi, 30 €.

■ La crème de la crème

Depuis deux décennies qu'elle couvre les Fashion Weeks, Hélène Guillaume estime au doigt mouillé avoir vu plus de 2500 défilés. «Le tout premier ? Je l'ai oublié. À ma décharge, j'avais probablement resquillé l'entrée et m'étais faite toute petite au dernier rang, où on ne voit pas grand-chose du podium», écrit-elle dans l'avant-propos de son beau livre richement illustré. Désormais, assise en front row, la rédactrice en chef des pages style du *Figaro* y répertorie les 100 shows les plus marquants de l'histoire de la mode. Du premier de Rei Kawakubo pour sa marque Comme des garçons, en 1982, qui «ébranla les certitudes» de la mode parisienne, au dernier de Silvia Venturini Fendi en 2025, célébrant «les 100 ans de mode à la romaine» de la maison dont elle est la petite-fille des fondateurs. Des défilés spectacles à ceux qui ont fait scandale, des instants suspendus aux démonstrations de force, des premières aux adieux, cette «éminence grise du secteur» aussi appelée «reviewer» par les Anglo-Saxons dissèque 100 moments de mode inoubliables. **V.G.**

«Défilés. Les 100 événements qui ont marqué l'histoire de la mode», d'Hélène Guillaume, Éditions Gründ, 69 €.

■ Le meilleur de Ferrari

Qui s'en souvient ? À l'initiative d'Alain-Dominique Perrin, un grand passionné d'automobiles président de Cartier au cours des années 1980, la Fondation Cartier a organisé pendant trois mois (de mai à juillet 1987), dans le parc du Domaine du Montcel, situé à Jouy-en-Josas, une exposition «Hommage à Ferrari». Un an avant le décès de l'«ingénier» italien, cet événement resté inégalé à ce jour a réuni près de cinquante voitures, dont la collection du Creusois Pierre Bardinon, réputée à l'époque pour être la plus belle du monde. L'exposition est désormais contée dans un superbe ouvrage alternant différentes qualités de papier et mêlant photos de l'exposition et photos d'archives. Outre le témoignage de Jean Todt, les journalistes Jean-Louis Moncet et Philippe Séclier, qui ont vécu l'âge d'or de l'artisan de Maranello, signent la majorité des textes. **Sy.R.**

«Hommage à Ferrari. Une exposition d'avance», Éditions Fondation Cartier pour l'art contemporain, 65 €.

■ Dans les pas des lords anglais

Castle Howard est un trésor national. Un monument du style baroque au Royaume-Uni, blotti dans les collines du nord du Yorkshire, qui a servi de décors à de nombreux films : *Barry Lyndon* en 1975, *Garfield* en 2006 ou, plus récemment, *Bridgerton*, la série sortie en 2020 sur Netflix. Feuilleter ce très beau - et imposant - livre, c'est entrer dans l'univers à la fois fastueux et désuet des lords anglais. Au milieu d'une des clairières du jardin, bordée d'herbes folles, on imagine si bien Lyndon, chaussé de ses bottes militaires, provoquer John Quin en duel. Un délice aussi de découvrir les enfilades de pièces du château avec leurs parquets fatigués. *So british !* Il faut dire que la visite est signée Christopher Ridgway, le conservateur du château depuis 1984. On ne pouvait rêver meilleur guide. **A.D.M.**

«Castle Howard», de Christopher Ridgway, Éditions Flammarion, 125 €.

■ Toute l'actu de l'auto

Ce n'est pas un livre, c'est une institution. Le plus ancien livre automobile au monde. Comme chaque année depuis 1952, *L'Année automobile* décrypte et analyse l'actualité et les événements des douze derniers mois écoulés. Les trois grandes parties de cet ouvrage collectif rédigé par des experts du secteur permettent de retrouver toutes les nouveautés et les concepts 2025, la compétition, avec tous les Grands Prix de Formule 1 - chaque course a droit à son résumé -, les épreuves d'endurance et de rallye et une partie culture consacrée aux grandes expositions et au marché de la collection. Des sujets magazi-

ne unique ou hors de prix, ces gardes-temps d'exception ont de quoi faire rêver tout amateur de beauté horlogère. Un ouvrage à offrir ou à s'offrir quand on est irrémédiablement atteint par la passion de ces objets taillés pour traverser le temps, en sus de l'indiquer avec précision. **J.H.**

«Montres rares», de Paul Miquel, Éditions Gründ, 69 €.

■ Pour l'amour des sauces

Ne dit-on pas que la sauce et les jus sont l'essence même de la gastronomie française ? Ancien propriétaire des restaurants Anna et Tannat (Paris), où il officiait en salle, Simon Auscher s'est inspiré du succès de sa série de vidéos Instagram «Saucer n'est pas tremper» pour en réunir 100 dans un livre monomaniaque jaune et noir, aussi ludique que pratique. D'ici et d'ailleurs, pour «dipper», mariner ou assaisonner, herbes, épices, émulsionnées, mijotées, crémées : il livre tous ses secrets, illustrés par Ilya Kagan, pour épater ses invités. À vous, mayonnaise, poivre et béranaise de compétition, mais aussi fond blanc de volaille, béchamel, rouille méditerranéenne, beurre miso, harissa et ketchup maison, tzatziki grec ou sauce putanesca (pour les pâtes) ! **A.R.**

«Saucer n'est pas tremper», de Simon Auscher, Hachette Cuisine, 24,95 €.

■ Libations persanes

Pendant des siècles, la Perse fut une civilisation du vin. Dans le délicieux livre de Laure Gasparotto, le lecteur croise des poètes aux œuvres bacchantes, des moines inspirés, des érudits, tous fous d'Orient. On s'imprégne des arômes de nectars antiques, comme le célèbre chiraz, dont la réputation dépassait largement les frontières de l'empire. L'auteur nous plonge dans ce monde éclairé où chacun recevait, chaque semaine, en fonction de son sexe, de son âge et de sa position sociale, une allocation liquide issue des différents terroirs du pays. Au sein de cette vinothérapie sans égal, les décisions importantes prises en état d'ébriété devaient être confirmées à jeun. Et inversement. Un art de vivre auquel l'islam mit fin au VII^e siècle. **S.R.**

«Quand l'Orient inventait le vin», de Laure Gasparotto, Grasset, 18 €.



■ Flâneries dans des jardins anglais

Comme l'explique l'auteur Clare Coulson, les jardins privés des paysagistes peuvent être très différents de ceux qu'ils créent avec leurs clients. Ils n'obéissent à aucun schéma directeur et sont souvent des lieux qui évoluent lentement, sans contrainte de temps. Chez eux, les designers ont la possibilité d'observer de près l'évolution des plantes ou de leurs compositions, et c'est là que des idées peuvent germer. Leur jardin est leur laboratoire, mais également un espace personnel qui doit aussi parfaitement fonctionner à l'échelle locale. Chacun des dix-huit paysagistes à qui Clare Coulson donne la parole a développé une œuvre singulière, un refuge personnel, une zone d'expérimentation. Mais tous sont préoccupés par le caractère durable de leur jardin, la préservation absolue de la nature. Un ouvrage merveilleux, illustré à la perfection. **S.R.**

«Wonderlands», de Clare Coulson, Éditions Eyrolles, 42 €.

■ La folie Mokonuts

Décembre 2015 : un ovni de 22 couverts débarque rue Saint-Bernard (Paris 11^e). Ouvert dès le petit-déjeuner, fermé le soir, Mokonuts, autoproclamé «café & bakery», devient rapidement un passage obligé pour les gourmets du monde entier, attirés autant par les incroyables cookies de Moko que par le labné et les plats bistronomiques voyageurs d'Omar. Dix ans après, le succès ne se dément pas, et y décrocher une table demande de s'y prendre près d'un mois à l'avance. Une aventure, intrinsèquement liée à une communauté de quartier, que le couple de quinquagénaires cosmopolites raconte à travers des anecdotes, des astuces et une centaine de recettes plus alléchantes les unes que les autres. **A.R.**

«Mokonuts», de Moko Hirayama et Omar Koreitem, Phaidon, 39,95 €.



■ Les fruits, passionnément

Jolie brune pétillante, Carole Tolila anime tous les samedis matin, avec Stéphane Marie, *Silence, ça pousse !*, sur France 5. Sur Instagram, elle enchanterait aussi ses 93 000 followers avec des conseils de décoration un peu décalés. Après son premier opus, *Flowers*, paru l'an dernier, *Fruits* s'inscrit dans cette démarche. Elle y rassemble 30 variétés, de la très classique clémentine, reine de l'hiver, au plus confidentiel physalis, une baie à croquer qu'elle a découverte dans la serre de Stéphane Marie. Elles sont accompagnées d'un dessin en pleine page, signé chacun d'une illustratrice différente que Carole Tolila nous présente en quelques lignes. «Mes livres, à feuilleter et effeuiller, sont un pont entre mes deux univers, le jardin et la décoration. Chaque page se détache et peut prendre place dans un cadre, une composition à accrocher au mur.» **A.D.M.**

«Fruits», de Carole Tolila, Éditions Marabout, 29,90 €.



■ Le meilleur de l'art du temps

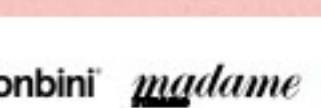
Dans la nouvelle édition de ce beau livre, le rédacteur en chef du magazine *The Good Life*, passionné de montres, balaie les cent créations les plus rares au monde, signées des plus grandes maisons, n'existant bien souvent qu'à un seul exemplaire... Qu'ils soient hautement complexes, riches d'une histoire

LOUVRE
Lens



EXPOSITION
Gothiques

24 SEPTEMBRE 2025 - 26 JANVIER 2026



« Loups-garous » : une saison 2 encore plus mordante

Emilie Paul

Le jeu à succès de Canal+ revient avec quinze nouveaux joueurs aux profils variés et à très fort potentiel.

Le succès de la saison 1 de « Loups-garous » a été tel (17 millions de visionnages en linéaire et en replay) qu'il était impossible pour Canal+ de ne pas commander une édition supplémentaire. « On est vraiment fiers, reconnaît Panayotis Pascot. On espérait que ça parle aux gens et on aurait été énervés que ça ne trouve pas son public parce qu'on était convaincus que c'était sympa. » « On n'a pas révolutionné le genre, mais on a proposé quelque chose avec un petit pas de côté », souligne Fary Lopes.

Pour faire aussi bien si ce n'est mieux, les créateurs du jeu de rôles qui oppose une équipe de villageois contre une autre de loups-garous, n'ont eu d'autre choix que de mettre le curseur plus haut. « On a voulu faire l'inverse de ce qui se fait d'habitude en télécrochet, qui consiste à reprendre la formule qui a fonctionné. On s'est dit qu'il

fallait tout bousculer », ajoute Panayotis Pascot. Dès les premières minutes, les téléspectateurs vont être surpris. « Je crois qu'on n'a jamais pris autant de risques qu'avec cette saison », annonce-t-il. « Surtout sur l'ouverture du premier épisode. Quand on l'a tournée, on s'est demandé si c'était une bonne idée », affirme Fary Lopes.

Un côté cinématographique

Afin que le jeu soit compréhensible pour les personnes qui vont le découvrir tout en étant captivant pour celles qui ont apprécié la première saison, la production a repris les règles initiales de la boîte du jeu de rôle, mais a distillé quelques nouveautés. « Il y en a plein », promet Fary Lopes. Parmi lesquelles de nouveaux rôles. « On ne prend que des cartes du jeu », indique l'humoriste, qui, au départ, n'était pas favorable à cette idée. « Ça a été un gros débat pour savoir quelle nou-



Photo de groupe des quinze joueurs qui ont été sélectionnés sur 200 candidatures.

velle carte on allait mettre dans la saison 2. J'avais une autre conviction, mais, au final, j'en suis content parce que ça a orienté la partie dès le début. Ça a été déterminant sur la façon dont la saison est lancée », analyse-t-il. « On a aussi augmenté d'un niveau les quêtes permettant de gagner des rôles supplémentaires », surenchérit Panayotis Pascot. Par exemple, pour certaines d'entre elles, les joueurs n'auront pas les règles et vont devoir deviner ce qu'ils doivent faire. De quoi surprendre les nouveaux joueurs.

La production s'est particulièrement attachée à réunir des profils toujours aussi

variés. « Le casting s'est étalé sur presque six mois alors que, pour une émission classique, la durée est d'un mois et demi. Nous avons reçu plus de 1500 candidatures et on en a vu plus de 200 », affirme Panayotis Pascot. Sur les quinze joueurs retenus, se trouve Jean-Baptiste Durand, réalisateur césarisé pour Chien de la casse, mais aussi le plus jeune ingénieur français aérospatial à avoir intégré la Nasa, un ancien négociateur du Raid, un hacker, une ingénierie de police scientifique, un spin doctor, une médium, un philosophe... Un casting 5 étoiles rendu possible grâce « à une bonne saison 1 », se targue Fary Lopes. « Il nous faut des personnes qui ont envie de jouer et non qui ont envie de faire de la télé. »

L'autre priorité de la production a été de donner un côté cinématographique au

jeu en soignant la mise en scène, la narration et la mécanique. « La version allemande nous a beaucoup challengés. Ils ont des plans sublimes », admet Fary. Fort du succès de sa première saison, « Loups-garous » a, en effet, intéressé plusieurs producteurs et diffuseurs étrangers. « On est en négociations avec six pays et le format est préempté dans seize pays », annonce Panayotis Pascot. Le duo d'humoristes travaille en ce moment sur la saison 3. « Quand on a fait la saison 1, on avait en tête la 2, la 3, la 4 et les prémices de la 5. On sait exactement ce qu'on a envie de faire », conclut Fary Lopes. ■

« Loups-garous », saison 2
À 21h10, sur Canal+
Notre avis : ●●●○

« La Tour » : au service de la probité

Julia Baudin

Sur arte.tv, cette série au cœur des affaires internes de la police de Londres, d'après Kate London, séduit par son extrême sobriété.

Le titre, banal, n'inspire pas autre mesure. *La Tour* (en anglais, *The Tower*), pourtant, est un excellent polar. Créeé par Patrick Harbinson (*Homeland*) d'après la trilogie romanesque de Kate London et réalisée par Jim Loach, digne fils du réalisateur multiprimé de *Moi, Daniel Blake* et *Le vent se lève*, la série suit les enquêtes de Sarah Collins, officier aux affaires internes de la police de Londres.

La jeune femme est sollicitée pour faire la lumière sur la mort d'un flic chevronné et d'une réfugiée libyenne mineure, tombés ou poussés ensemble du toit de la tour Portland, dans un quartier populaire du sud-est de Londres. De quoi éclabousser durablement

la réputation des forces de l'ordre. Il faut donc faire vite. Se montrer discret. Éviter que les médias ne s'emparent trop furieusement de l'affaire. La saison 1 compte trois épisodes. Ils reprennent fidèlement l'intrigue déroulée dans *Post Mortem*, le premier tome de la trilogie *Metropolitan* de l'écrivain et ex-agente de la Metropolitan Police du Grand Londres. Comme Olivier Norek ou Olivier Marchal, Kate London sait de quoi elle parle. Et n'hésite pas à égratigner l'institution et ses méthodes, entre paternalisme, sexism, échange de mauvais procédés, mépris de classe et racisme ordinaire. Raisons pour lesquelles elle dira avoir elle-même décidé de prendre la tangente. « Le métier de flic est passionnant mais éprouvant. Si

l'humanité des troupes disparaît au profit d'un entre-soi très solidaire et au mépris de la probité, à quoi bons'acharnier à y perdre sa santé », confiera-t-elle à un magazine anglais.

Filmer le social

Sarah (Gemma Whelan, connue pour le rôle de Yara Greyjoy dans la série *Game of Thrones*), son lointain pendant de fiction, se débat donc avec l'enquête et avec l'institution. Le binôme qu'elle forme avec Steve Bradshaw (Jimmy Akingbola) avance malgré les obstacles. Ils sont nombreux. On lui reproche - sans jamais l'assumer - d'être une femme, d'être triste, rigide, besogneuse, péniblement impartiale, féministe, homosexuelle. On lui en veut d'aller au

fond des choses sans hésiter à « dénoncer » les collègues et leurs petits arrangements avec le réel. On lui conteste, là aussi sans le dire, son efficacité.

« Les affaires internes, cette police des polices qui fait peur à tout le monde, remplissent le double rôle de protection des flics contre le monde extérieur et contre eux-mêmes. Elle est là aussi pour leur rappeler qu'ils ne sont pas au-dessus des lois. On la déteste pour cela. D'où l'intérêt, me semble-t-il, de la mettre en scène », explique aussi l'auteur. Les répliques s'écrivent avec cette économie de mots et d'explications poussives propre aux bonnes séries policières. La manière du réalisateur de filmer le social, dans la veine des œuvres de son père, en dit long sur les milieux déshé-

rités que la production audiovisuelle britannique dépeint avec tant d'acuité depuis Margaret Thatcher. La ville, enfin, offre une belle succession de décors à la mesure de l'intensité de telle ou telle situation. La presse britannique l'a d'emblée assimilée aux excellentes *Happy Valley* et *Line of Duty*. La saison 2, en quatre parties, également disponible sur arte.tv, s'inspire du deuxième volume, *Death Message*. La troisième salve d'épisodes, *Gallowtree Lane*, a été diffusée fin 2024 sur ITV. On espère qu'elle rejoindra bientôt les deux premières. ■

« La Tour »
Sur Arte.tv, série en trois épisodes
Notre avis : ●●●○

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 7093

HORIZONTALEMENT

1. A remplacé la diligence. - 2. Certains rencontrent régulièrement des problèmes de batterie. - 3. Elle nous prend à la gorge. - 4. Se diviser pour régner, c'est sa stratégie vitale. - 5. Ont moins d'appétit qu'un barracuda. Zinc en chiffres romains. - 6. Mise hors circuit. Ouverte à la bouche. - 7. Apparaît en début de grossesse. Vichy italien. - 8. Sigle d'argent en tous sens. Produits de fixation. - 9. Une chinoiserie à grand spectacle que Puccini n'a pu achever. - 10. La dernière tragédie de Voltaire. Diminué de moitié. - 11. Surnom d'Henri I^{er} de Germanie. - 12. Qualités propres.

VERTICALEMENT

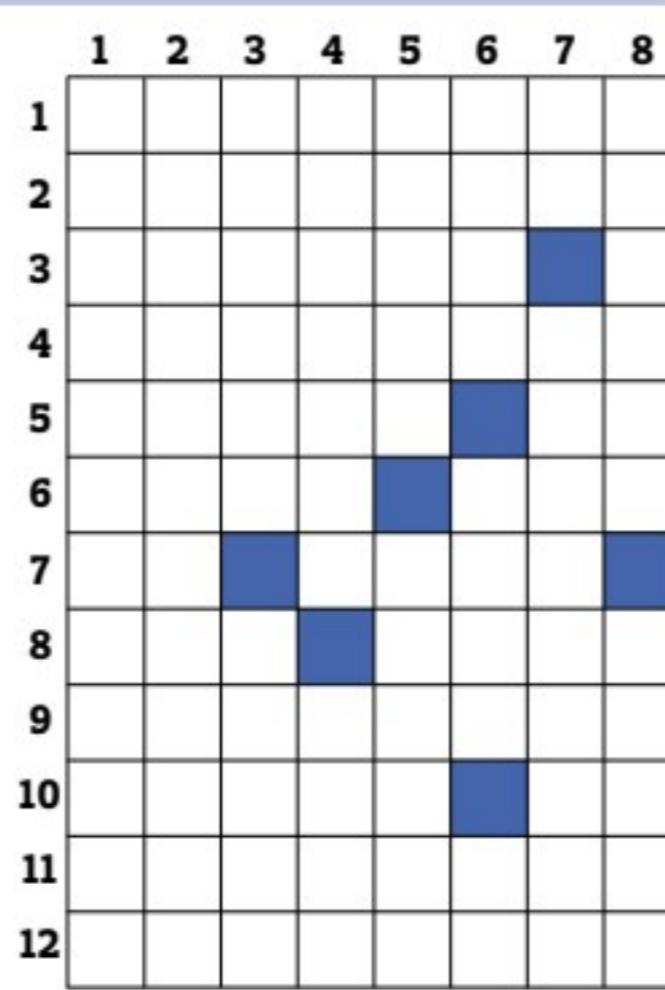
1. Elle permet d'assimiler encore. - 2. Un mal héréditaire qui sonne comme un mauvais coup du roi des gangsters ! - 3. Avancée sur le front. Prévert y croisa sa Barbara. - 4. Bugles jaunes. Un cadeau royal. - 5. Les signes du temps. Libéré un jeune innocent. - 6. Déterminé, en un sens. Manuel d'instituteur. Rallonge la liste. - 7. Du bois sur des feuilles. A des théories préconçues. - 8. Division du genre. Nous éblouissent en tournant.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 7092

HORIZONTALEMENT 1. Irrésolu. - 2. Néonatal. - 3. Distrais. - 4. Émeri. RT. - 5. FP. Égide. - 6. Rôdeur. - 7. Iso. Éon. - 8. Sium. Nef. - 9. Attélera. - 10. Blière. ID. - 11. Louolute. - 12. Enrénées.

VERTICALEMENT 1. Indéfaisable. - 2. Rélimposition. - 3. Rose. Douteur. - 4. Entrée. Merle. - 5. Sarigue. Léon. - 6. Òta. Ironie. UE. - 7. Laird. Nérite. - 8. Ulster. Fades.

Par Vincent Labbé



MOTS MÉLANGÉS

Barrez dans la grille tous les mots proposés. Cherchez-les horizontalement, verticalement ou diagonalement. Il ne vous restera alors que les lettres formant le mot mystérieux.

ARRÊTÉ	FIENTE	LIED	MOSCOWITE	ROBE
ASEPSIE	FILIACTION	MAISONNÉE	MOTIVER	SIPHON
ASSEOIR	GEIGNARD	MALAMUTE	OCÉANE	TAILLE
AVERTI	GRÉER	MASTIC	ORTEIL	VERNIS
BOXER	INSOLENT	MÉLO	RÉACTIF	VIDANGE
CARCASSE	INTÉRIM	MESSIRE	RÉMOULEUR	

R	O	E	F	O	L	E	M	V	D	R	F	O	E	D
U	L	C	T	I	R	A	E	O	I	I	E	L	B	R
E	M	D	E	I	L	R	S	N	T	D	L	E	O	A
L	I	T	S	A	V	I	S	C	N	I	A	T	R	N
U	R	S	M	R	N	O	A	I	A	O	V	N	R	G
O	E	U	P	R	L	E	C	T	P	L	S	E	G	I
M	T	A	E	E	R	S	R	S	I	H	X	I	R	E
E	N	V	N	T	S	S	A	A	O	O	O	F	A	G
R	I	T	R	E	V	A	C	M	B	M	N	N	R	M

1	8	3	2	4	5	9	7	6
9	7	2	1	3	6	4	5	8
6	4	5	8	7	9	1	3	2
7	2	1	6	5	3	8	9	4
3	5	9	4	8	1	6	2	7
4	6	8	7	9	2	5	1	3
8	3	4	9	1	7	2	6	5
5	9	6	3	2	8	7	4	1
2	1	7	5	6	4	3	8	9

7	3	6	2	1	4	9	8	5
8	9	1	7	6	5	2	4	3
2	4	5	3	9	8	6	1	7

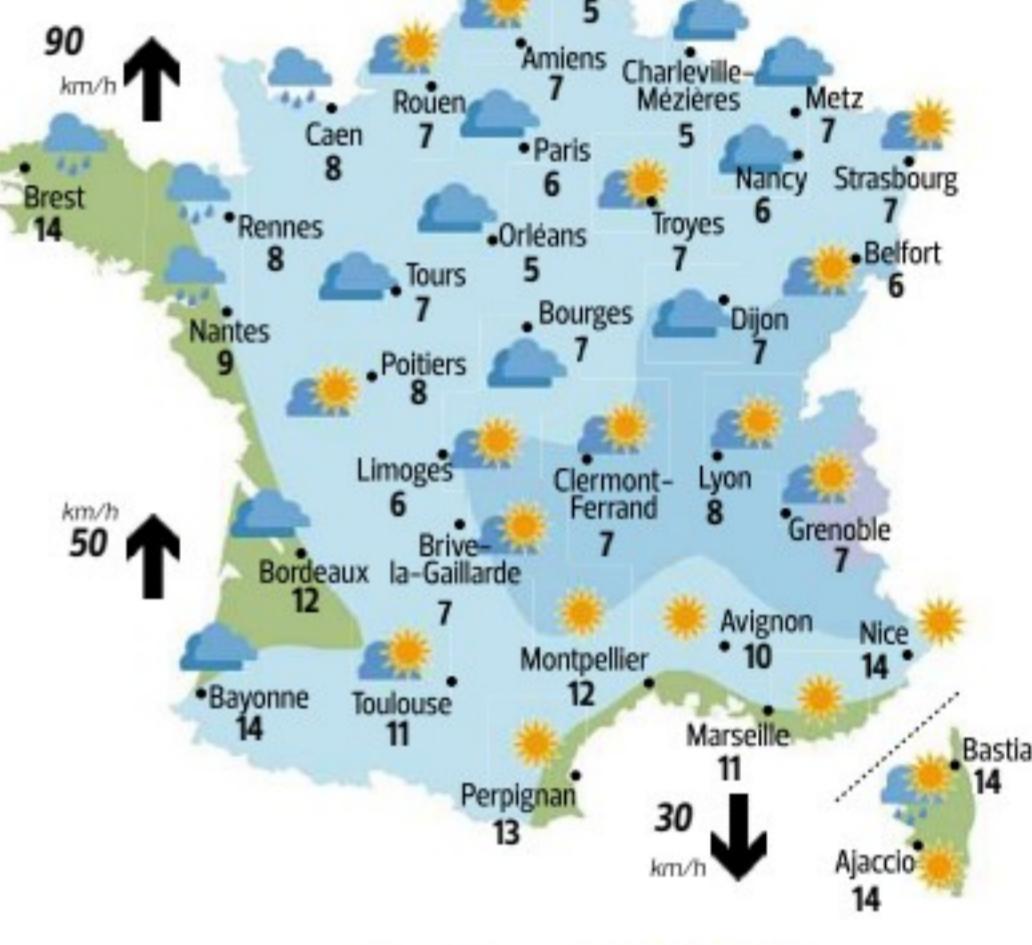


ÉPHÉMÉRIDE St-Gérald
Soleil : Lever 08h25 - Coucher 16h56 - Pleine Lune

MATIN



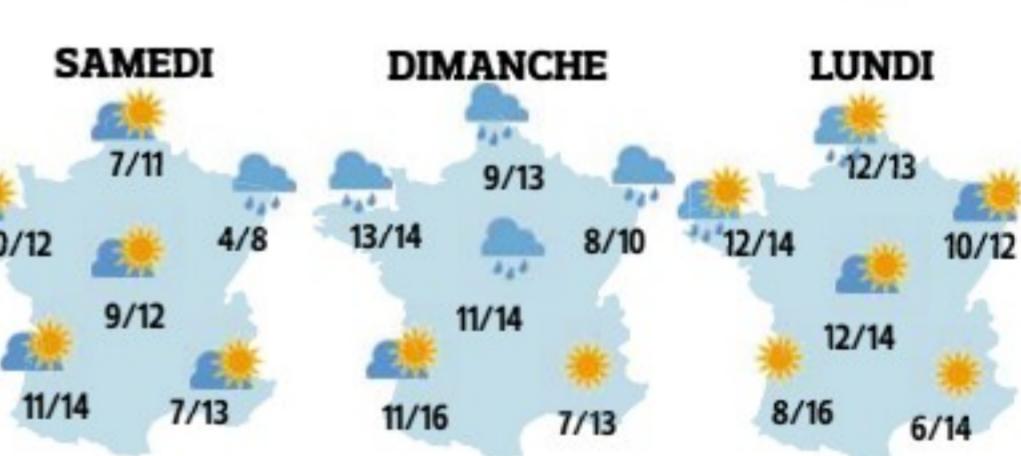
APRÈS-MIDI



T (en °C)
<10 à 0 0 à 10 10 à 20 20 à 30 30 à >40

LE TEMPS AILLEURS...

ALGER	13/17	AMSTERDAM	5/6	ATHÈNES	14/15
BARCELONE	7/16	BELGRADE	9/11	BERLIN	2/4
BERNE	2/6	BRUXELLES	4/7	BUDAPEST	7/10
COPENHAGUE	5/6	DUBLIN	6/10	LISBONNE	15/18
LONDRES	2/9	MADRID	4/11	PRAGUE	4/5
RABAT	7/20	ROME	7/14	TUNIS	11/15



la chaîne météo lachainemeteo.com
Par téléphone : 3201 2.99 l'appel LIVE 24/24 CANAL+ Sur L'APPLI GRATUITE La Chaîne Météo

TF1
21.10
Star Academy
Télé réalité

Prés. : Nikos Aliagas et Karima Charni. 1h30. Inédit. L'aventure se poursuit pour les douze candidats encore en lice après les éliminations de Mehdi, Lenny, Noah, Ema et Léane, qui ont été les cinq premiers talents en herbe contraints de plier bagage.

23.40 Star Academy, retour au château. Télé réalité. Inédit.

CANAL+
21.09
Loups garous
Jeu

Prés. : Panayotis Pascot, Fary et Mister V. 1h32. Ils sont treize - Vision double. Première diffusion. Pour cette 2^e saison, les participants vont être mis à rude épreuve pour déjouer tous les pièges dans le village.

22.41 God Save the Tuche. Film. Comédie. Avec Jean-Paul Rouve.



20.35 Quai n°8. Interview.

21.02 Le banquet

Magazine. Prés. : Anna Cabana et Gérard Holtz. 1h. Polars, faits divers : la réalité est-elle plus romanesque que la fiction ? Alors que les faits divers nourrissent depuis longtemps l'imaginaire collectif, où se situe la frontière entre fiction et réalité ?

22.02 Mao, l'empereur rouge. Doc.



france.5
20.05 C à vous la suite. Talk-show.

21.05 Blow Out

Film. Thriller. EU. 1981. Réal. : Brian De Palma. 1h50. Avec John Travolta, Nancy Allen. Un preneur de son enregistre des bruits suspects lors d'un accident de voiture et se trouve mêlé à un complot politique.

22.55 T'es où Philippe Katerine ? Documentaire. Inédit.

france.2

21.10 Astrid et Raphaëlle

Série. Policière



Fra/Blg/Sul. 2025. Saisons 6 et 5. Avec Sara Mortensen, Lola Dweaere, Kengo Saito. 2 épisodes. Un homme est retrouvé mort, guillotiné en plein Paris. Après un nouveau meurtre similaire, Astrid et Raphaëlle se lancent dans un jeu de piste macabre pour retrouver le tueur.

22.50 Basique, le concert. Sheila.

arte

20.55

Sans scrupules

Téléfilm. Dramatique



All. 2025. Réal. : Daniel Sager. 1h30. Avec Elisa Schlott. Inédit. Une jeune journaliste ambitieuse, tout juste engagée par un site d'information racoleur, est chargée d'enquêter sur la disparition d'une adolescente.

22.25 La voix de «Born to Be Wild» : John Kay, une icône du rock. Doc.

W9

18.45 Tout beau, tout nuf. Inédit.

21.25 Enquête d'action

Magazine. Prés. : Marie-Ange Casalta. 1h45. Orléans : les patrouilles mouvementées de Police Secours. Inédit. Orléans a la réputation d'être l'une des villes les plus sûres de France. Pourtant, les vols et les cambriolages sont en forte augmentation.

23.10 Enquête d'action. Mag.

RMC

DÉCOUVERTE

17.45 Top Mecanic, 5 jours pour restaurer une épave. Documentaire.

21.10 Da Vinci Code : La véritable histoire du Graal

Documentaire. Fra. 2025. Réal. : Thierry Fessard, Hugo Hernandez. 1h05. «Da Vinci Code», roman policier de Dan Brown, a relancé la polémique autour du Saint Graal.

22.15 Les secrets du Graal en France. Documentaire. Inédit.

france.3

21.10 Téléthon 2025 : 39^e édition

Émission spéciale



Prés. : Sophie Davant et Cyril Féraud. Avec Santa (marraine 2025). 1h20. Le Téléthon fait son show. Inédit. France Télévisions poursuit son engagement historique auprès de l'AFM-Téléthon et se mobilise pour faire avancer le combat contre les maladies rares.

22.30 Téléthon 2025 : 39^e édition

6

21.10

Pékin express

Jeu



Prés. : Stéphane Rotenberg. 2h20. La route des glaces. Inédit. Pour cette cinquième étape dans les décos du Kazakhstan, les candidats vont affronter les éléments en traversant le parc d'Altyn-Emel.

23.30 Kaamelott. Série. Humoristique. Avec Alexandre Astier.

TMC

19.15 Quotidien. Inédit.

21.25 Le crime de l'Orient-Express

Film. Policier. EU/Mlt. 2017. Réal. : Kenneth Branagh. 2h. Avec Kenneth Branagh. Dans l'Orient-Express, un inspecteur, qui enquête sur le meurtre d'un gangster, soupçonne les treize passagers présents.

23.25 90' Enquêtes. Magazine.

HISTOIRE TV

20.15 Historiquement Show. Mag.

20.50 L'ombre d'un doute

Magazine. Prés. : Franck Ferrand. 2h55. Fallait-il condamner Marie-Antoinette ? En 1793, le tribunal révolutionnaire reconnaît la reine Marie-Antoinette coupable de trahison : elle est condamnée à mort. - Louis XV, l'homme qui aimait trop les femmes.

23.45 Urbino, la cité idéale. Doc.

NETFLIX

Jay Kelly



Jay Kelly, un acteur hollywoodien à succès, traverse une profonde crise existentielle. Sur le point de débuter le tournage d'un nouveau film, il réalise qu'il est passé à côté de ses relations personnelles, notamment avec ses filles. Il embarque en compagnie de Ron, son manager, dans un long voyage à travers l'Europe, qui devient l'occasion d'une réflexion sur son passé et l'héritage qu'il laissera derrière lui. Le réalisateur Noah Baumbach brouille la frontière entre son interprète principal, George Clooney, et son personnage, en multipliant les références à sa carrière réelle. Soutenu par un casting de choix, il mène une réflexion douce-amère sur la gloire, la solitude et le sens de la vie, la paternité et la rédemption.

À LA DEMANDE

NETFLIX

Jay Kelly

france.5
20.05 C à vous la suite. Talk-show.

21.05 Blow Out

Film. Thriller. EU. 1981. Réal. : Brian De Palma. 1h50. Avec John Travolta, Nancy Allen. Un preneur de son enregistre des bruits suspects lors d'un accident de voiture et se trouve mêlé à un complot politique.

22.55 T'es où Philippe Katerine ? Documentaire. Inédit.

MOTS FLÉCHÉS DU FIGARO N°4314

FEMMES EN REVOLTÉE	QUE L'ON NE CACHE PAS	ALTIER	ASSISTE LA REDACTION	MEASURE DE LIQUIDE	SA CAPITALE EST TEHERAN	DROGUE	BLAIR	C'EST VOTRE DERNIER MOT?	CLOCHE-TTE, MORGANE OU VIVIANE	CHAMP DE DUNES	CHANTS RELIGIEUX	APPORT D'ENGRAIS	lieu pour OFFICIERS
APTE À DIFFUSER	PER-SEVÉRANT				HOMME MALVEILLANT	A-COUPS		DÉFICELER	DÉFERLEMENT	CITADELLE CORSE	ARMÉE À TENDRE	MADAME BOVARY	DISTINGUÉ
ARRIVE EN GARE				DANSE HONGROISE						ADDITIONS			
BIEN FINAUD				EFFRAYÉE				C'EST DU CHINOIS!	GRANDS MIROIRS	à RESOUDRE EN CLASSE			
EUT EN MAIN				ILS PEUVENT ÊTRE LAVEURS				ELLE SORT DE LA SOUCHE OUBLIE		BASSIN DE CANARDS			
FAIT REVENIR				COMBAT-TRE				FOU-DROYANTE A APPRÉCIÉ LA FARCE		DÉGRA-DATION			
FILIERES				IL VIT DANS LES CHEVEUX ARTICLE				QUI N'A PAS DE GENRE BIEN DEFINI					
ARaignée DE MER				SUMMET DU CANTAL DESCENDANCE DE NOË									
ACTE DE RAVISSEUR				REFUSE DE COL-LABORER SIX À OSTIE									
ETOILE DE MER													
				UNE ÉTAPE DANS LES VOSGES									

SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT

G	C	O	A	T	E	P	A	O	M	B	P	I	
OR	IRR	AT	RON	GEATS	TER	RE	TRA	TER	TER	TER	TER	TER	TER
IR	RATION	ELLE	ON	LAINE	REE	REND	DE	LA	NE	RE	RE	RE	RE
CM	SNI	F	SSA	LAIN	EE	REV	EA	LE	TRIA	AI	DE	AL	DE
PC	NEFLE	ONCLE	ARM	AL	LN	SONT	LE						

Dix présents gourmands à glisser sous le sapin

Alice Bosio et François Blanc

Coffrets, livre, chocolat, douceurs, arts de la table : notre sélection de cadeaux à destination des gourmets pour les fêtes de fin



Oursons, par Cyril Lignac.



La Maison Loiseau, à Saulieu, propose un cahier d'activités destiné aux enfants.

Quel meilleur moyen de faire plaisir à ses proches sans prendre de risque que de leur offrir un cadeau lié à l'univers de la gastronomie ? Voici dix idées pour les petits comme pour les grands gourmands.

Les oursons guimauves de Cyril Lignac

Le roi des cuistots cathodiques, Cyril Lignac, n'a jamais caché son affection sucrée pour les gourmandises les plus régressives, praliné, chocolat et caramel en tête. Entre le Royal au chocolat et l'Équinoxe vanille, caramel et spéculoos, son ourson en guimauve est d'ailleurs devenu l'une des icônes de ses boutiques. Pour les fêtes, il le décline goulûment et investit avec son armée d'oursidés colorés les Galeries Lafayette Le Gourmet jusqu'en début d'année prochaine. La guimauve à la vanille, tendre et pas trop élastique, est nappée de chocolat noir, lait ou blanc au matcha. Elle peut aussi être parfumée à la framboise, au caramel ou au café. Et le risque d'addiction est encore plus tangible pour les deux versions « extra » : une fine couche de praliné à la noix de pécan ou à la pistache vient alors s'intercaler entre le chocolat et la confiserie, avant d'être recouverte de chocolat dulcey ou blanc.

PRIX : 2,50 € la pièce, coffrets de 4 (12 €), 8 (18 €) et 16 oursons (32 €).

OÙ LES ACHETER ? Au corner Cyril Lignac des Galeries Lafayette Le Gourmet (9^e) jusqu'au 6 janvier. Ou sur lapatissiercyrillignac.com

Le pandolce de Niko Romito

Bonne nouvelle pour les fans de Niko Romito, chef du 3-étoiles Reale, installé dans un ancien monastère à Castel di Sangro, cité des Abruzzes, où ce cérébral talentueux, qui orchestre par ailleurs les restaurants des hôtels Bulgari dans le monde, a également mis sur un pied un laboratoire de boulangerie, pâtisserie et épicerie fine de haut vol, centré sur la réduction des graisses et des sucres au profit du goût. Une sélection de ces produits est à découvrir exceptionnellement dans un pop-up situé au rez-de-chaussée de La Grande Épicerie, près de l'entrée principale. Outre son délicieux panettone (55 €, 1kg), ses biscuits croquants (à partir de 5 € les 55g) et ses pâtes à tartiner intenses (17 € les 345 g),

interdit de passer à côté du pandolce, sa brioche signature, moelleuse et légère comme un nuage, au délicat parfum d'agrumes et de vanille. Disponible en version classique (notre préférée) ou chocolatée (66 %), son secret réside dans l'utilisation d'huile d'olive extra-vierge et d'émulsion d'amandes biologiques pour remplacer le beurre.

PRIX : 19 € le pandolce classique et 23 € le chocolat (500 g).

OÙ L'ACHETER ? Au pop-up de La Grande Épicerie de Paris (7^e), du 11 décembre au 5 janvier.

Les douceurs marocaines de Maison Gazelle

Vous aviez peut-être découvert la Maison Gazelle de Sara Boukhaled dans sa première boutique du quartier Charonne, remplacée, depuis un an, par une pâtisserie-salon de thé au cœur du quartier Saint-Germain. La corne de gazelle y reste évidemment reine, non pas dans sa version algérienne, sablée, mais marocaine, où la garniture à l'amande est prise dans une très fine enveloppe, discrète. La jeune femme s'amuse à les décliner avec ses inspirations du moment, à la fleur d'oranger, au sésame, à la noisette ou la pistache. Pour Noël, elle propose quelques coffrets rêvés pour faire un premier pas dans son univers. La Précieuse contient non seulement une boîte de six cornes de gazelle, mais aussi des produits d'épicerie essentiels à sa démarche : une eau de fleur d'oranger, des thés signatures de la maison et deux pots de son diabolique amlou (le cousin marocain du praliné, parfumé à l'huile d'argan et au miel, sous lequel elle noie, dans son restaurant, une pile de crêpes mille trous).

PRIX : 75 € le coffret La Précieuse.

OÙ L'ACHETER ? En boutique au 160, bd Saint-Germain-des-Prés (6^e).

Les pistaches d'exception de la Maison de la Pistache

Il fallait bien que l'extraordinaire popularité de la pistache, ces dernières années, sans compter l'épisode fulgurant du « chocolat de Dubaï », pousse de malins gourmands à se saisir du sujet. Sous l'impulsion d'Olivier Baussan, fondateur notamment de L'Occitane, la Maison de la Pistache vient d'ouvrir son

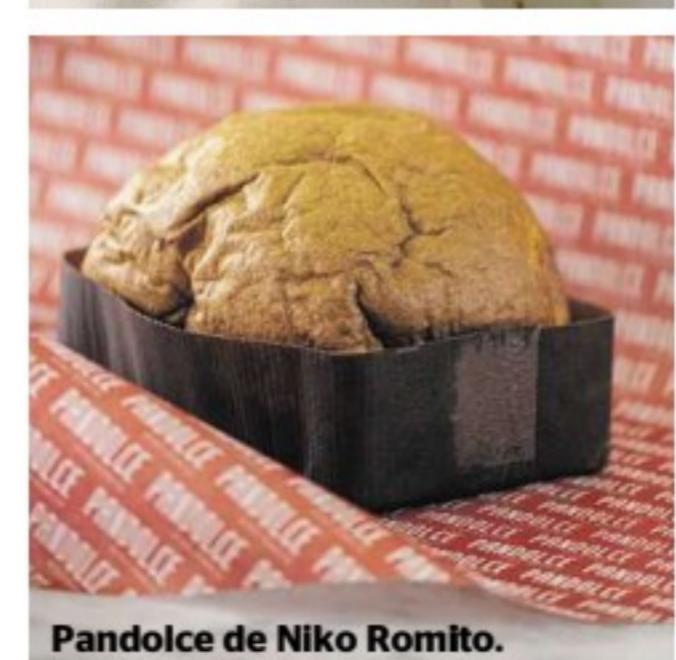
temple parisien rue du Bac, après une première adresse en Provence, où l'homme d'affaires épicien a aussi réintroduit le pistachier. Parmi les jolis coffrets parfaits pour les fêtes, on trouve une balade à la découverte de pistaches « grands crus », de la sauvage des monts Zagros, en Iran, à la pistache AOP d'Égine, en Grèce. Ou ce grand coffret métallique qui croise huit pistaches apéritives aux parfums délicats (sumac, poivre du Sri Lanka, rose et cardamome...). Idoine pour mettre les fêtes sur leur 31 avant même que l'on soit réellement passé à table.

PRIX : assortiments apéritifs de 4 (19,90 €) ou 8 types de pistaches (39,90 €).

OÙ LES ACHETER ? En boutique au 65, rue du Bac (7^e).



Rond de serviette
Un chat dans ma botte.



Pandolce de Niko Romito.



Coffret rituel matcha d'IRASSHAI.

Les coffrets matcha d'IRASSHAI

Repaire de choix pour les accros de la gastronomie nipponne, le concept-store de 800 m² ouvert depuis août 2023 en face de la Bourse de Commerce, qui réunit épicerie fine et restaurants (une cantine, un gastronomique et un café-bar), a imaginé plusieurs coffrets pour les fêtes. Parmi eux, le très pratique basiques du placard japonais dans une gamme maison (huile de sésame, sauce soja, dashi, riz koshikari et miso blanc, 46 €), mais aussi deux assortiments autour de l'or vert vif de l'archipel qui fait fureur dans toujours plus de coffee-shops : le matcha. Le premier permet de réaliser chez soi, dans les règles de l'art, le rituel de la préparation de cette fine poudre de thé vert à l'aide d'un fouet en bambou à 80 branches, d'une fine spatule courbée et d'un pot de matcha récolté à Uji. Le second invite à découvrir l'ingrédient star non seulement en tasse de thé, mais aussi en nouilles udon, mochi, préparation au miel et romarin et sirop de sucre parfumés au matcha.

PRIX : coffrets rituel à 37 € et passion à 40 €.

OÙ L'ACHETER ? En boutique au 40, rue du Louvre (1^{er}) ou sur irasshai.co

Le saucisson de L'Ardèche à Paris

Et la Seine prend soudain des airs de gorges du Verdon... Trois ans après son ouverture dans le Marais, Laurent Haond, natif de Montpezat-sous-Bauzon (Ardèche), vient de déménager sa boutique dédiée à la mise en valeur du terroir ardéchois, pour s'installer un peu plus loin dans la même rue. Derrière la devanture bleue, ce nouvel écrin plus vaste au charme rustique réunit salaisons de montagne, fromages affinés, terrines, miels, confitures, nougats, herbes, champignons séchés, huiles d'olive, vinaigres, vins, eaux-de-vie et bien sûr châtaignes en tous genres (farine, brises et marrons glacés de la maison Sabaton). Tous ont été choisis, promet le patron, sur des critères d'artisanat, de qualité et d'engagement durable. Ainsi du savoureux saucisson du plateau ardéchois, réalisé selon la recette traditionnelle par la maison Didier Moulin à Cros-de-Géorand.

PRIX : saucisson à 25 € pièce (env. 400 500 g).

OÙ L'ACHETER ? En boutique au 23, rue Saint-Paul (4^e).

Le trio de caviars de Kaviari

Si les fêtes sont l'occasion de mettre les petits plats dans les grands, le caviar reste le symbole absolu du luxe gastronomique. Kaviari, devenu en quelques années la marque préférée de nombreux chefs, propose un coffret de trois caviars pour initier les palais aux plaisirs de cet or noir précieux. Le joli étui griffé de symboles de Noël dévoile trois boîtes de 20 g d'œufs élevés en France, Italie ou Chine - selon les variétés - et deux cuillères de dégustation en bois. D'un côté le baeri, aux grains de taille moyenne et à la puissance iodée tenue, pour les novices. De l'autre l'oscietre, aux gros grains fermes délicatement noisettés. Et enfin le Kristal, aux grains vert olive, chouchou des étoilés, qui a fait la réputation de Kaviari. À déguster sur des œufs brouillés, des pommes de terre, des pâtes ou plus simplement à la cuillère et sur le dos de la main. C'est ainsi qu'on en déchiffre le mieux la magie.

PRIX : 160 € le trio de boîtes de 20 g.

OÙ L'ACHETER ? Dans les boutiques Kaviari (Paris 4^e, 7^e, 9^e, 15^e, 16^e et 17^e) ou sur kaviari.com

Le cahier d'activités de la Maison Loiseau

La célèbre maison ouverte par Bernard Loiseau à Saulieu (Côte-d'Or), désormais orchestrée par ses filles, Bérangère et Blanche, souffle ses 50 bougies cette année. Un demi-siècle que les deux sœurs ont décidé de célébrer, entre autres, en publiant deux ouvrages aux Éditions Glénat. Le premier, *La Maison Bernard Loiseau* (50 €), revient sur l'héritage du chef à travers de nombreux témoignages, photos et recettes. Quant au second, *Comme un grand chef*, il s'agit d'un formidable cahier d'activités destiné aux enfants (dès 7 ans) qui se piquent de cuisine. Avec l'aide de Bérangère et Blanche, Caroline Laffon (textes) et Stéphanie Rubin (illustrations) invitent les toques en culottes courtes à suivre des grenouilles (en clin d'œil au plat signature de Loiseau) dans les coulisses d'un grand restaurant : frise chronologique des chefs, présentation des métiers de salle et des brigades, confection de menus de saison, découverte des ustensiles... De quoi jouer en apprenant !

PRIX : 11 €, 40 pages.

OÙ L'ACHETER ? Dans toutes les bonnes librairies.



HACHÉ MENU PAR EMMANUEL RUBIN

ANNE, JUSTE UN GRAND RESTAURANT

Chacun l'aura sûrement oublié. Était-ce un coup d'État, un coup d'éclat ? Une anecdote, un électrochoc ? Une révolution mijotée comme il est des révolutions colorées ? C'était il y a vingt ans. Pour la première fois, une envergure envoyait valser ses étoiles pour désormais cuisiner comme il lui plairait et de préférence « sans chichi ». C'était il y a vingt ans, Alain Senderens, alors statue de commandeur, rendait les trois macarons de son fameux Lucas Carton au Guide Michelin. Bibendum feignait aussitôt de s'en moquer sans savoir qu'il ne s'en remettrait jamais tout à fait et, avec lui, l'idée du grand restaurant. Depuis le genre culte sur une drôle d'orbite et si souvent loin du public. La plupart des chefs sont partis voir ailleurs ; au bistrot, dans la rue, au festival, chez Instagram, à la télécine. Ceux qui y sont restés grimperont dans leur tour, leur ivoire et les stratosphères d'addition en racontant de ces drôles d'histoires à manger debout. Du coup, à apprendre qu'un certain Thibault Sombardier, pourtant modèle de cuistot nouvelle génération, ancien finaliste de « Top Chef », triple bistrotier parisien, à la tête même d'un resto coréen, entend recoller du côté de la haute, on ne se fait pas trop prier. En 2005, Lucas Carton bousculait le grand petit monde de la gastronomie place de la Madeleine. C'est place des Vosges qu'en 2025, Sombardier lui refait les yeux doux. Voyons surtout si du grand restaurant, on retrouve le goût.

Don't disturb. Pas folle la touche ! Puisqu'ils en ont encore les moyens, la clientèle et de quoi vite poser décor, motif, confort, tableau, Sombardier s'installe à l'hôtel. Au chaud du Pavillon de la Reine, joli chêne, hautes pierres, force d'étoffe avec derrière une fenêtre, le jardin qui joue à l'hiver et, au moelleux du bar, la cheminée qui craque son charme et ses flammes. Ça sent le feu de bois et le livre d'histoire. Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, y vécut. Son ombre doit bien flotter quelque part, son nom est aujourd'hui celui du restaurant.

Convenance et connivence. Salle à manger à venir aux pas du maître d'hôtel. Même convenance, même connivence, les fauteuils tendent leurs bras, les murs lambrisent, la moquette fait tapisserie ou peut-être l'inverse. Carte bientôt tendue comme bristol, trois menus à tarifs attendus, l'un dans le végétal, l'autre annonçant la totale et, entre les deux, un terre-mer aussitôt luvé voulu, patiemment goûté. À la suite : une série à cru composée en fruité, sucrerie et doigté de poire nashi, yuzu, gingembre et vinaigrette de carotte, de gros cépes rôtis en patience charmés d'inventer une coquille à des escargots en sabayon persillé et suc de tomate, une pêche de petit bateau dans le sens d'une sauce velours moule-pistache, un veau de lait en cuisson lente, tendre à accueillir fines herbes, jus à la livrée, céleri et blettes, une figue chaude roulant comme toupe sur fondant noix de pécan et crème glacée à la feuille de figuier. L'ensemble loin de Senderens, hors chichi, promis aux étoiles, aussi réussi que sans grand génie. Ce n'est peut-être que cela un grand restaurant.

MAIS ENCORE...

LE SERVICE. En avant, calme et droit.

LE PUBLIC. Monsieur, Madame, Madame, Monsieur.

EST-CE CHER ? Oui, oui ! Menus à 79 € et 89 € (déj.), 155 € (végétal), 175 € (terre-mer) et 210 € (expression). Brunch à 79 € et 95 € (dim. déj.).

FAUT-IL Y ALLER ? Faut-il, faut-il, comme vous y allez...

À l'Hôtel Pavillon de la Reine.

28, place des Vosges (3^e).

Tél. : 01 40 29 19 19. Tlj sf dim. (dîn.) et lun. Métro : Saint-Paul.

Prix : 90 € le tablier.

Où l'acheter ? Sur atelerti.com

d'année.



G. MARTENS, B. PRĘSZEWSKI / GLENAT JEUNESSE, UN CHAT DANS MA BOTTE A STRACONI, IRASHAI

Le rond de serviette d'un chat dans ma botte

Preuve que les rites sacrés du repas à la française ne sont pas encore totalement en péril, le rond de serviette opère un retour en force ! En 2017, Élodie Souillard a fondé cette petite entreprise artisanale à l'enseigne féline qui produit entièrement à la main des ronds de serviette en laiton, depuis son atelier de banlieue parisienne, situé à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne). De précieuses œuvres dorées qui donnent envie de ressortir ses plus belles serviettes en tissu ! Les ronds de serviette sont personnalisables et, en plus d'y pointer son nom, la nouvelle collection « ornements » propose d'y graver de délicats petits motifs (cygne, abeille, feuille, rose, couronne...). Idéal pour les familles nombreuses qui s'écharpent à chaque repas pour savoir à qui appartient quelle serviette. Un cadeau original, à offrir en coffret juste avant le repas du réveillon, pour l'éternner sans attendre !

Prix : coffrets de 2 ronds de serviette entre 50 € et 65 € selon le modèle.

Où l'acheter ? Sur unchatdans-mabotte.com

Les tabliers d'Atelier TB x Juan Arbelaez

Si les couteaux, les ustensiles et les ingrédients rares ne suffisent plus à vos proches aspirants chefs, peut-être ne leur manque-t-il plus que la tenue pour que l'habit ne fasse enfin le moine ! Le cuistot hyperactif Juan Arbelaez s'est acquis avec la marque Atelier TB pour imaginer une série de tabliers mêlant pratique et style avec plusieurs poches bien agencées et un look moderne. Cette jeune marque branchée fondée par un descendant de la famille Bragard - célèbre entreprise de vêtements professionnels -, de plus en plus populaires auprès des jeunes chefs, fabrique entièrement ses tabliers dans ses ateliers vosgiens. Ils s'inscrivent dans le renouveau des vêtements techniques portés en cuisine, rajeunis avec style sous l'impulsion de toques de plus en plus soucieuses de leur image. Reste à choisir entre les deux finitions, la version Cumbia caramel ou la version Salsa en coton denim.

Prix : 90 € le tablier.

Où l'acheter ? Sur atelerti.com

Vraiment le pompon !

Emmanuel Rubin

Le restaurant situé dans le Palais-Bronniart renaît sous la houlette de Paris Society. La fête promise est-elle bien au rendez-vous ?



CHARLOTTE ABBEY

Déjà un bail que ce gros bloc de Palais-Bronniart ne joue plus à la Bourse. Il s'amuse depuis comme il peut, comme il pleut, à regarder passer les ciels, sa grande place et parfois les manifs. Dedans, on organise des visites, des défilés, des queues de salon, des ennus de conférences et, dans une salle du dessous, des restos confondants à tous se planter. Alléno s'y est cassé le bec, Ducasse la tête ; deux enseignes, deux échecs. Cet hiver, au tour de Paris Society de s'y coller, en ne forcant pas plus le talent que ce qu'il fait déjà au Mun, au Piaf, à la Maison Revka, à la Mondaine, à la Baronne, chez Maxim's... Musique forte, table basse et ce culot assumé d'avoir encore l'envie de faire la fête. L'obsession certes toujours du côté doré de la ville, entre jeunesse à facettes et beaux quartiers en paillettes mais, n'en déplaise, la fête quand même.

Pour cette fois, le décor a choisi de s'inventer une prohibition de speakeasy. La salle large en « j'veux du cuir » (club, pas latex), les banquettes en box, en rang, un léopard de moquette pas croisé depuis le Régine, des chandelles qui tentent de garder leur contenance et, dès 22 heures, le public qui la perd. Tous debout, au grand complet, à se secouer aux décibels arrangeants. On s'étonne d'y retrouver un féminin en robe et talons sans se surprendre du sourire soudain niais de ces messieurs. Les assiettes suivent la mode autant qu'elles tentent de suivre. La nuit leur est indulgente, les linguines au homard cartonnent à refiler leur sucre lent, les additions se rappellent les grandes heures de la corbeille.

Après tout,

les sous-sols

ont toujours été faits pour se bouger et si, depuis Bashung, la nuit on ment, celle-ci est sincèrement polie à tenir les promesses de pourquoi on s'y glisse. Quant à savoir ce que l'on attend d'une table festive ? Confessons de pouvoir grimper dessus. Déjà pas mal. Même à l'envers, deux toques accordées.

AVEC QUI ? Des ambiances, des ambianteuses.

UNE, DEUX, TROIS ASSIETTES... Tarte fine aux champignons : la timide de la carte, mais pas mal. Poulet aux morilles, crème d'Isigny : le fétard de service, plutôt bonne gueule. Coupe Mont-Blanc, crème de marrons, chantilly : voilà qui fait Noël.

DANS LE VERRE ? Les vins ont un peu l'air de se demander qu'ils font là. On les comprend. Les cocktails en profitent avec, surgis des années 1990, l'Appletini dans son grand come-back, au croissement de la pomme et du Martini (vodka, liqueur St-Germain, Granny Smith, jasmin).

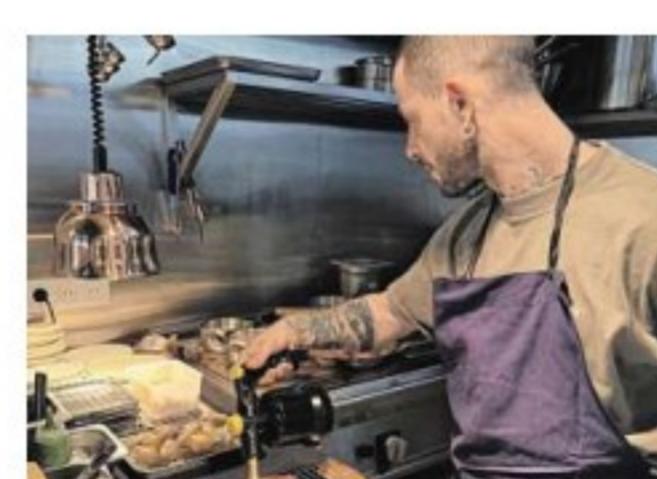
L'ATTENTION : un DJ assez joueur à se laisser glisser quelques demandes sous le casque.

ZUT ! Sans vire pince, les accompagnements en supplément et ce mesclun moutardé à 12 €. Mâchez lentement !

SERVICE : filles en petites robes noires, garçons en chemise-bretelles, tous pas vraiment là (quoique) pour se regarder dans les miroirs.

L'ADDITION : Inutile de jouer les effarouchés, c'était couru ! De 60 € à 107 € sans avoir touché à son verre.

QUELLE TABLE ? Plouf, plouf ! Celle au cœur d'une banquette sous l'affiche de Mistinguett.



Barbo

Genre : après des années de disette, Montparnasse et ses dépendances retrouvent peu à peu des cuisines dans l'élan. En témoigne ce une-pièce-fourneaux qui, derrière les coquetteries déjà vues de sa petite salle vaguement rétro, étonne nettement plus à lâcher des assiettes bistro-miques plutôt fortiches à phosphorer l'exotisme et la tradition.

Prix : menus à 25 € et 30 € au déj. Carte à 50-60 € au din. Chou pontoise, coques et kimchi : petit potager salin. Canette rôtie, topinambour, tournebol, ravioli, laguiole, jus de viande : en maîtrise. Haricots rouges, crème glacée vanillée : heureuse complicité.

Avec qui ? Les nouveaux Montparnos.

Bonne table : toutes dans les mêmes intimes dispositions, mais il en est une particulière, cherchez-la ! Service prenant le temps de prendre soin.

15, rue Boyer-Barret (14^e).

Tél. : 06 51 72 68 24. Tlj sf dim., lun. et mar. (déj.). Métro : Pernety.



Noodle Inn

Genre : pour qui aime encore flâner sur les Grands Boulevards, une nouvelle sino-cantine pas mal à simuler une rue de Chengdu, Sichuan, en déroulant des kilomètres de nouilles en sauce, bouillon et pétard d'épices. La génération Shein (mais pas que) y plonge dans la sensation immédiate et guttural.

Prix : raviolis de 11,50 € à 17,50 €, soupes de 13,50 € à 17,50 €, nouilles de 11,80 € à 17,80 €. Soupe de raviolis wontons farcis au poulet, crevettes et légumes, œuf au bouillon : ça n'en finit pas de finir. Nouilles biang biang à la poitrine de boeuf braisé : une sorte de plaisir élastique. Ice & Fire (glace à la huile épice) : spécial mais jouable.

Avec qui ? Tik et Tok.

Bonne table : celles des boxes tape-cul, entre vitre, tubulaire et néons. Service proche de la chaîne de montage.

23, bd des Italiens (2^e).

Tél. : 01 40 40 78 66. Tous les jours.

Métro : Opéra.

CANNES

SAINT LAURENT

OPENING
OUVERTURE
37 AVENUE MONTAIGNE

OUVERTURE
OPENIN
YSL

LE FIGARO entrepreneurs



ALAIN MILLIAT

UN DUO GAGNANT
AVEC SON DIRECTEUR GÉNÉRAL

PAGE 48

HANDITECH TROPHY

OTICHECK D'O-TECHNO, CET APPAREIL
QUI DÉTECTE LES OTITES

PAGE 49

Marine Torrollment (à droite),
cofondatrice d'O-Techno.



IA, facturation, fiscalité : cap sur 2026

DELMARTY/VALERICAP/ANDIA/F. DAVID LY : MILOS ZIVKOVIC/MONOMA/SAFARI/STOCK ADOBESTOCK



Les dirigeants de petites entreprises vont devoir affronter quelques changements, comme la transparence salariale ou la facturation électronique, dans un contexte économique et budgétaire incertain. **PAGES 44 à 46**

Quand un prix change la donne pour Cinébébé

Frédéric de Monicault

Un réseau, un programme de mentorat... Les concours qui récompensent l'entrepreneuriat offrent la possibilité de se projeter dans l'après.

Certaines entreprises peuvent se targuer d'occuper un créneau original. C'est le cas de Cinébébé, une société spécialisée dans la conception de faux bébés hyperréalistes et d'accessoires autour de la maternité. « Nous fabriquons, vendons et louons pour les tournages, mais également pour le secteur médical, comme outils d'éducation thérapeutique », résument les deux associées et cogérantes, Justine Ray Le Sollic et Julie Barrère, qui se sont rencontrées autour de la réalisation d'un court-métrage, il y a quelques années déjà.

En 2022, elles décident de s'inscrire au concours Créatrices d'avenir (qui récompense l'entrepreneuriat féminin en Ile-de-France) après avoir entendu parler de cet événement qu'elles perçoivent vite comme une opportunité de se familiariser avec un univers business. « À l'époque, nous étions assez isolées et nous manquions de relais pour nous développer. Le fait que cette initia-

tive soit uniquement dédiée aux femmes nous a mis en confiance et donné envie de candidater. »

Le jour J, celui de la remise des prix, les deux jeunes femmes n'en reviennent pas. Avoir réussi à se hisser jusqu'en finale suffisait déjà à leur bonheur et aller encore plus loin leur semblait inimaginable. « Nous ne sommes pas près d'oublier cette soirée. Recevoir une distinction dans ce cadre, c'est une sensation assez extraordinaire. Et surtout une bonne dose de motivation pour tout ce qui reste à faire. »

Avec un brin de recul, Justine Ray Le Sollic et Julie Barrère l'affirment sans ambages : le concours Créatrices d'Avenir les a embarquées à bord d'une fusée, dont le premier étage a correspondu avec la rencontre de partenaires devenus des piliers de Cinébébé : pôle-mère, les réseaux Mieux Entreprendre et Initiative, la Région Ile-de-France, les acteurs bancaires BPI et Neuflize. « Auparavant, on ne

mesurait pas la nécessité d'être accompagné à plusieurs niveaux. Aujourd'hui, nous savons combien c'est primordial de pouvoir échanger avec des personnes qui comprennent parfaitement ce que l'on vit au quotidien. » Ce cercle inclut également d'autres entrepreneuses, « des femmes talentueuses avec qui nous échangeons régulièrement ». Peu de temps après le concours, Cinébébé a pu déménager pour agrandir ses locaux. Un prêt d'honneur a été octroyé aux deux dirigeantes qui ont pu

« Recevoir une distinction dans ce cadre, c'est une sensation assez extraordinaire. Et surtout une bonne dose de motivation pour tout ce qui reste à faire »

Justine Ray Le Sollic et Julie Barrère

Fondatrices de Cinébébé

bénéficier parallèlement d'un programme de mentorat. « Toutes ces belles portes ont pu s'ouvrir après l'obtention du prix. D'ailleurs, dès que nous pouvons, nous ne manquons pas l'occasion de faire mention de Créatrices d'avenir, qui a vraiment jeté les bases de notre croissance. » Justine et Julie attestent aussi de l'efficacité de la visibilité médiatique, car la réussite d'une entreprise se joue aussi sur son exposition.

Preuve que la dynamique se poursuit, Cinébébé a reçu récemment le soutien du Centre national du Cinéma et de l'image animée (CNC) pour accélérer dans la R&D, avec de nouveaux produits et de nouvelles fonctionnalités dans la ligne de mire. En outre, l'international est au menu avec le projet d'ouverture d'une filiale au Royaume-Uni. Enfin, le renforcement des collaborations dans le secteur médical est une ligne directrice supplémentaire d'une petite société qui a su se faire remarquer. ■

LA VIE DE BUREAU

L'élève doit-il un jour dépasser le maître ?

« L'élève a dépassé le maître. » Une expression que chacun connaît et qui évoque historiquement le milieu artistique. Ainsi, Verrocchio - peu connu du grand public - était le maître de Léonard de Vinci. Domenico Ghirlandaio - encore moins connu - était celui de Michel-Ange. Mais cette expression est également légitime dans le milieu sportif. Quand un élève devient meilleur que ne le fut son entraîneur. Ou en cuisine, lorsqu'un simple commis devient un génie culinaire.

La correspondance émouvante entre Albert Camus et son instituteur, Louis Germain, est un appel aux larmes : c'était d'ailleurs à lui qu'il avait dédié son discours de réception du prix Nobel de littérature, en 1957. Un clin d'œil à notre sujet. Dans la sphère professionnelle, lorsqu'un stagiaire, au fil des années, finit par progresser davantage que son maître de stage. Ou bien lorsqu'un jeune « padawan » - terme largement utilisé dans le monde de l'entreprise - adoubé par un mentor, finit par se hisser au même niveau que lui... voire plus haut. Ce qui nous amène *cahin-caha* à cette épingleuse question : le fait que l'élève dépasse le maître est-il un motif de réjouissance ?

Le maître s'attendait-il à ce que son protégé ait un jour le talent de monter si haut ? Quel rôle réel a joué le maître dans l'ascension de son élève ? Ce dernier lui doit-il absolument tout ?

« Benjamin ? C'est moi qui lui ai tout appris », glisse ainsi un senior advisor de plusieurs entreprises, qui avait un jour pris sous son aile un entrepreneur qui a finalement décidé de voler avec les siennes. « C'est moi qui l'ai créé », donc. Rien que cela. Autrement dit : sans le maître, l'élève ne serait rien. Un savoureux cocktail de satisfaction personnelle... et parfois de jalousie.

Pour éviter d'être un jour dépassés par de jeunes ambitieux, certains recrutent exclusivement des médiocres. Un réflexe à bannir. Sur LinkedIn, il est de bon ton de s'épancher sur ces thématiques. « Sois le leader que tu aurais aimé avoir quand tu as débuté », écrit ainsi solennellement une chef d'entreprise, pour décrire son mode de management. Tout le monde, à un moment donné, a rencontré quelqu'un qui a guidé - sciemment ou non - sa carrière professionnelle, sans forcément que cela soit une relation fusionnelle. « L'élève qui atteint l'excellence doit-il nécessairement tuer le maître ? », lit-on encore.

Rappelons ce principe essentiel, de la plume de l'auteur américain Robert Greene, à qui l'on doit plusieurs best-sellers : ne jamais éclipser le maître. Cela veut dire qu'il est de bonne qualité de ne pas surpasser ou humilier - du moins en apparence - ceux qui sont en position d'autorité. Prendre des pincettes. Ignorer son ancien supérieur peut générer jalouses, représailles voire des disputes aux conséquences irréversibles. Il est préférable de continuer à courtiser nos aînés pour que la relation demeure intacte. ■



Le prochain numéro
du « Figaro entrepreneurs »
paraîtra le 3 février

Facturation, transparence salariale, IA : ces trois que les chefs d'entreprise vont devoir relever en

Anne Bodescot

En plus des incertitudes fiscales, ils devront mettre en place de nouvelles règles en interne. L'essor de l'intelligence artificielle si elle améliore certaines procédures, elle entraîne des changements majeurs, notamment dans les comportements d'achat

Le calendrier sera chargé l'an prochain pour les dirigeants de petites entreprises. Outre les inconnues fiscales, quelques petites révolutions les attendent. À commencer par celle de la facturation électronique. À partir du 1^{er} septembre 2026, même les autoentrepreneurs, les TPE et les PME devront en effet recevoir les factures émises par les grands groupes et les ETI sous ce format standardisé défini par l'État. Elles transiteront obligatoirement par des plateformes agréées et n'auront plus de secret pour les services fiscaux. En septembre 2027, ils devront les émettre aussi dans ce cadre. Cette réforme, destinée notamment à lutter contre la fraude à la TVA, a peu de chance d'être repoussée.

Plus de cent plateformes ont déjà été agréées. Reste donc à choisir la sienne, ce qui dépend de celles utilisées par les parties prenantes de l'entreprise et des logiciels qu'elle utilise pour sa facturation, la gestion de sa relation clients, ses archives... « Il faut comparer les services rendus par les différentes solutions et leur coût. Certains prestataires proposent par exemple la gratuité jusqu'à un certain nombre de factures mensuelles, ou un prix forfaitaire, d'autres prévoient un tarif à l'unité, etc », explique Antoine de Riedmatten, le président du groupe d'expertise comptable et de conseils In Extenso. Fournisseurs de logiciels, experts-comptables... Les dirigeants vont devoir mener l'enquête autour

« Il faut comparer les services rendus par les différentes solutions de facturation électronique et leur coût. Certains prestataires proposent par exemple la gratuité jusqu'à un certain nombre de factures mensuelles, ou un prix forfaitaire, d'autres prévoient un tarif à l'unité »

Antoine de Riedmatten

Président du groupe d'expertise comptable et de conseils In Extenso

d'eux et chercher conseils.

Cette avancée technologique peut ouvrir la voie à une réorganisation interne. Car, avec ce traitement digitalisé des factures, la personne affectée jusque-là à ce travail aura davantage de temps pour se consacrer à d'autres tâches. Les relances des impayés et l'affacturage seront simplifiés et il sera possible de mieux anticiper les fluctuations de la trésorerie.

Le deuxième grand chantier de l'année est l'application de la directive européenne sur la transparence salariale, à partir du 7 juin 2026, pour les entreprises de plus de 50 salariés. Elle impose de nouvelles règles lors du recrutement (notamment l'interdiction de demander l'ancien salaire et l'obligation d'afficher dans l'annonce la rémunération proposée pour le poste). Elle prévoit surtout de rendre publique la grille de salaires de l'entreprise et d'informer le collaborateur qui le demande de la rémunération moyenne des postes équivalents au sien, pour qu'il puisse comparer.

Évidemment, si des écarts criants sont difficiles à expliquer, l'employeur s'expose à des revendications salariales. « En l'absence de critères objectifs pour expliquer des écarts de rémunération, il peut se retrouver confronté à des réclamations ou à des allégations de discrimination. D'où la nécessité de fonder chaque différence sur des éléments transparents et vérifiables : ancienneté, performance, compétences... », souligne Jilali Maazouz associé en droit du travail au sein du cabinet McDermott Will & Schulte.

Le risque est d'autant plus grand que les grilles de salaires, dans les PME, se sont souvent construites au fil de l'histoire de l'entreprise et ne sont



pas toujours très lisibles. « Des collaborateurs peuvent par exemple occuper un poste similaire, mais avec des compétences et des parcours professionnels différents, et donc des rémunérations inégales », souligne Marc Sabatier, président du cabinet de conseil en stratégie Julhiet Sterwen. Pour comparer ce qui est comparable, il est donc utile d'identifier des « grades » différents pour un même poste selon ses conditions d'exercice (travail de nuit...), la pénibilité, l'âge...

« Cette réforme suscite un peu d'appréhension dans les PME, car la rémunération est un sujet sensible. Elles commencent à chercher les éventuelles anomalies pour y remédier. Mais souvent, les écarts ont une explication, qui n'était jusque-là pas donnée et devra l'être à l'avenir », indique Jean-François Nardot-Peyrille, président de Réseau Entreprendre.

Enfin, un troisième grand chantier sera, comme en 2025, celui des implications de l'intelligence artificielle pour

l'entreprise. « Jusqu'à présent, la plupart des entreprises ont commencé à regarder comment améliorer l'efficacité en interne grâce à ces nouveaux outils », remarque Antoine de Riedmatten. Mais, désormais, elles doivent surveiller aussi les changements majeurs qui pourraient en découler « comme de nouveaux comportements d'achat des clients, l'arrivée de nouveaux concurrents, etc. » énumère Marc Sabatier.

De nombreux dirigeants investissent le sujet de peur de prendre du retard par

rapport à leurs pairs. Mais ils tardent parfois à déployer une vision stratégique autour de l'IA, sur la façon d'en faire un vecteur de transformation et de performance pour l'entreprise. « En 2026 et 2027, se matérialiseront les implications pratiques de ce tournant technologique. Les PME vont par exemple commencer à anticiper les tâches qu'il est possible de déléguer à l'intelligence artificielle et comment cela peut changer la valeur ajoutée apportée par les collaborateurs », observe Jean-François Nardot-Peyrille. ■

L2CONCEPT

Avec l'intelligence artificielle, la PME de design industriel se réinvente

Des prototypes, des modèles uniques construits pour tester une idée née dans le laboratoire d'un constructeur, ou sonder les réactions d'un grand client avant la commercialisation... Les voitures, motos ou bateaux qui sortent de l'atelier de L2Concept et de son bureau d'études ne ressemblent à aucun autre. L'entreprise, fondée en 2007 par Alain Grandjean, a pour clients des constructeurs et des designers soucieux de voir « pour de vrai » rouler, même à un seul exemplaire, les véhicules qu'ils imaginent, aux allures souvent futuristes ou au moins audacieuses. Parmi ses 30 salariés, l'entreprise compte aussi bien des designers que des modelleurs, des spécialistes de la mécatronique ou de l'électronique.

Mais le marché change. La technologie prend le pas partout. À la fin des années 2010, l'innovation se concentre sur les systèmes embarqués. L'informatique et l'électronique changent la façon

de conduire et les véhicules. Un bel avenir semble se dessiner pour la voiture autonome. Les carrosseries ou la mécanique ne sont plus le terrain de jeu préféré des clients.

Alain Grandjean cède la moitié de ses parts à l'associé idéal pour prendre ce virage technologique, l'actuel directeur général, David Carvalho. Cet ex-entrepreneur, qui a piloté pendant treize ans sa propre société, est passé par Dassault Systèmes*, puis Orange, où il a accompagné le développement de l'assistant vocal Django (le concurrent de l'Alexa d'Amazon). Les changements prennent à ses yeux trop de temps dans les grands groupes, il veut retrouver la souplesse d'une petite structure pour développer de nouveaux projets, tournés vers les véhicules du futur.

Avec des caméras, des capteurs, de petits radars, les voitures comprennent désormais ce qu'il y a autour d'elles. En remplaçant les puces électroniques qui reconnaissent des programmes infor-



matiques par des puces à réseau de neurones, il est possible désormais d'intégrer des modèles d'intelligence artificielle et de produire des véhicules capables de comprendre ce qui est dit, qui obéissent à la voix, et qui, bien entraînés, sont capables de prendre des décisions puisqu'ils sont sensibles à leur environnement.

Depuis trois ans, c'est ce nouveau projet qui infuse dans l'entreprise. « J'ai passé un an à observer cette PME, à comprendre comment elle fonctionne, interagit avec ses clients, et comment les équipes s'organisaient pour produire des maquet-

Un partenariat de L2Concept avec une start-up allemande a permis de concevoir, à l'aide de l'IA, le showcar Renault AIR4.

L2 CONCEPT

défis 2026

vient s'y ajouter :
des clients.



De nombreux dirigeants investissent le sujet de l'intelligence artificielle de peur de prendre du retard par rapport à leurs pairs. PRESSMASTER/STOCK ADOBE

tes avec cette rapidité extraordinaire, raconte le nouveau directeur général.

Atout de taille, L2Concept est installé à Sofia Antipolis, première technopole d'Europe, où l'IA agite bien sûr les esprits. « J'ai beaucoup réseauté, noué ici des contacts avec des partenaires technologiques comme Thales ou STMicroelectronics », ajoute-t-il. L2Concept peut s'intégrer dans ce réseau, car le design industriel qu'il pratique est une des pierres de l'édifice. « Faire accepter des objets capables de prendre des décisions, c'est un enjeu de société et cela implique de développer l'imagination des citoyens », estime-t-il.

Virage audacieux

Sa deuxième année à la tête de l'entreprise sera consacrée à peaufiner l'offre et la faire connaître. Un site internet voit le jour, un film (*Manifesto*) est réalisé pour montrer à l'écosystème que L2Concept s'engage dans cette voie. Avec leurs écrans et leur pare-brise noirs, les voitures autonomes déshumanisées présentées au public font en général peur. L2Concept, lui, s'inspire plutôt de *Cars*, le célèbre dessin animé des studios Disney. Mais pour présenter des voitures avec ce nouveau look, il lui faut identifier des fabricants d'équipements adaptés à ses ambitions.

Un partenariat avec une start-up allemande installée près de Sofia Antipolis (qui fournit des interfaces développées rapidement par l'intelligence virtuelle, avant d'être retouchées par les

Pour sa société civile immobilière, faut-il choisir l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés ?

Quelle fiscalité pour investir dans la pierre ? Les entrepreneurs, comme les particuliers, réalisent souvent leurs placements immobiliers – par exemple, l'achat des murs de leur entreprise – à travers une SCI (société civile immobilière), qui sera un outil pratique pour gérer et transmettre. Par défaut, cette SCI est soumise à l'impôt sur le revenu. Mais elle peut aussi opter pour l'impôt sur les sociétés. Et il faut se décider tôt... Voici pourquoi ce choix est essentiel. « Il est moins coûteux de bien structurer l'acquisition via la SCI que de changer ensuite », explique Marie Damourette, directrice de l'ingénierie patrimoniale de la banque Neuflize OBC.

À l'impôt sur le revenu, la fiscalité sur les loyers est lourde. Après déduction de charges diverses (notamment les intérêts du crédit souscrit pour l'achat), ils sont soumis à 17,2 % de prélèvements sociaux (peut-être bien 18,6 %) et à l'impôt sur le revenu au barème progressif. Si le contribuable est taxé dans la plus haute tranche du barème, à 45 %, et subit en plus la contribution sur les hauts revenus, la facture dépasse les 60 %.

Or, les loyers sont nécessaires en général pour rembourser le crédit. Si ce qu'il en reste après impôt est trop faible, le dirigeant doit emprunter moins, sauf à pouvoir financer sur son épargne la différence. C'est rarement le cas car il doit aussi autofinancer son entreprise et assurer sa trésorerie, ce qui lui interdit de prélever des sommes trop importantes pour se rémunérer.

L'horizon s'éclaircit si la SCI opte pour l'impôt sur les sociétés (IS). Car il est possible de déduire des loyers, non seulement les charges (taxe foncière...), mais aussi un amortissement du prix d'achat du bien (hors terrain), par exemple 2 % par an. Très souvent, pendant dix ou quinze ans, cela suffit à réduire à néant le revenu locatif imposable. Et s'il reste taxable, le taux de l'IS n'est que de 15 % ou 25 %, soit un taux bien plus faible que celui de l'impôt sur le revenu.

Résultat, le revenu locatif disponible après impôt pour rembourser le prêt est nettement plus important. « Beaucoup d'acquisitions ne se feraient tout simplement pas si la SCI n'optait pas pour l'IS car le dirigeant n'aurait pas les moyens, une fois payés les impôts sur les revenus fonciers, de rembourser l'emprunt », résume Marie Damourette.

Mais une mauvaise surprise guette l'investisseur qui, tout heureux de cette subtilité fiscale, a choisi l'IS. « Quand le crédit est remboursé et qu'il souhaite récupérer les loyers pour financer son train de vie, la SCI ne peut les lui remettre qu'en lui versant un dividende... qui bien sûr est à son

tour imposable », indique Pierre Feron, directeur adjoint de l'ingénierie patrimoniale d'Edmond de Rothschild (France).

Il faudra donc payer, sur ces loyers « distribués », la flat tax, soit 17,2 % de prélèvements sociaux et 12,8 % d'impôt sur le revenu (des majorations sont envisagées dans le projet de loi de finances pour 2026). Moralité ? Avec une SCI à l'IS, le dirigeant peut alléger l'impôt sur les loyers pendant un certain temps, mais la fiscalité le rattrape le jour où il n'a plus envie de les investir via la SCI.

Opter pour l'IS est donc plus intéressant pour les dirigeants qui prévoient de laisser les loyers s'accumuler dans la SCI (sans servir de dividendes) afin, en général, de transmettre à leurs enfants. Mais ce n'est que différer l'impôt. Si les héritiers souhaitent plus tard « sortir » l'argent de la SCI, ils devront eux aussi supporter la fiscalité sur les dividendes.

Une deuxième déconvenue menace : le coût de l'impôt sur la plus-value, qu'il faudra régler le jour où la SCI revendra le bien (ou l'investisseur la SCI). « Cette plus-value sera en effet calculée en tenant compte du prix d'achat initial du bien, diminuée de tous les amortissements pratiqués », rappelle Pierre Feron. Par exemple, si 75 % de la valeur du bien a été amortie, la plus-value (soumise à l'impôt sur les sociétés) sera

calculée en comparant 25 % du prix d'achat à la valeur de revente.

C'est souvent beaucoup plus pénalisant que le mode de calcul retenu pour une SCI à l'impôt sur le revenu, puisque dans ce cas, la plus-value imposable (obtenue en comparant le prix d'achat, avec par exemple les travaux au prix de revente) est diminuée d'abattements pour « durée de détention ». Elle est ainsi exonérée d'impôt si le bien a été acquis depuis 22 ans et échappe aussi aux prélèvements sociaux après 30 ans.

Opter pour l'impôt sur les sociétés est plus intéressant pour les dirigeants qui prévoient de laisser les loyers s'accumuler dans la SCI (sans servir de dividendes) afin, en général, de transmettre à leurs enfants

Bref, à la revente, les SCI à l'impôt sur le revenu sont moins taxées... si elles ont gardé leur patrimoine longtemps. « En revanche, si le bien est revendu peu d'années après l'achat, la différence entre les deux statuts fiscaux est moins criante », fait valoir Pierre Feron. En effet, la SCI à l'impôt sur les sociétés n'aura pratiqué

que peu d'amortissements. Ils n'alourdiront donc pas beaucoup la plus-value taxable. A contrario, la SCI soumise à l'impôt sur le revenu ne bénéficie d'aucun abattement les cinq premières années.

En cas de revente rapide, ce statut n'apporte donc rien, sauf un taux d'imposition plus lourd : la plus-value sera taxée à 36,2 % (19 % d'impôt + 17,2 % de prélèvements sociaux), contre 15 % ou 25 % en général pour une SCI à l'IS. « De surcroît, si la SCI assujettie à l'IS a vendu le bien, l'investisseur devra se verser des dividendes, eux aussi imposés, pour récupérer l'argent », observe Marie Damourette.

Dernier inconvénient : si le dirigeant place dans une SCI à l'IS un bien qu'il occupe (sa résidence principale par exemple), il doit lui verser un loyer en contrepartie de cette occupation personnelle. Il est donc déconseillé de choisir ce statut fiscal pour loger ce type de bien. En revanche, il peut y avoir un intérêt à opter pour l'IS lorsque la SCI détient seulement les murs de l'entreprise. « En principe, la SCI, qu'elle ait opté pour l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, entre dans l'assiette de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) pour ceux qui en sont redéposables. Mais lorsqu'elle détient des biens professionnels du dirigeant, elle est en principe exonérée », rappelle Pierre Feron. ■ A.B.

LE FIGARO PARTNER

EN COLLABORATION AVEC
LAZARD
FRÈRES GESTION

Lazard Frères Gestion : un acteur incontournable en Gestion Privée

Lazard Frères Gestion cultive une approche personnalisée et ambitieuse de la Gestion Privée, fondée sur plus d'un demi-siècle d'expérience. Une Maison discrète mais influente, qui séduit une clientèle exigeante, en quête de conseils sur mesure, de performance durable et de confiance.

Fondé en 1848, le Groupe Lazard a souvent fait partie des pionniers dans ses différents domaines d'activité. Tel est le cas en Gestion Privée, où sa filiale française Lazard Frères Gestion s'impose comme une référence depuis plusieurs décennies.

Une expertise sur mesure pour des patrimoines d'exception

« Chez Lazard Frères Gestion, notre priorité est de proposer des solutions sur mesure, adaptées aux besoins spécifiques de chaque client », explique Aurélia Verchère, responsable du développement de la gestion privée à Paris. Cette approche personnalisée s'adresse à une clientèle disposant d'actifs financiers confiés supérieurs à 3 millions d'euros.

Depuis 2005, en parallèle de son accompagnement historique des grandes familles, Lazard Frères Gestion se développe particulièrement auprès d'une clientèle d'entrepreneurs et de cadres dirigeants.

Ses équipes proposent un suivi adapté à chaque profil, aussi bien dans l'optique d'une transmission que dans celle d'une cession d'entreprise, avec une forte dimension patrimoniale. « De nos jours, nous accompagnons environ 2500 familles. Chaque année, une centaine de nouvelles familles nous rejoignent », précise David Koegler, responsable du développement en région et à l'international.

Avec des implantations à Paris, Lyon, Bordeaux, Nantes, Bruxelles et Luxembourg, Lazard Frères Gestion tient à disposer d'une



David Koegler, responsable du développement en région et à l'international.



Aurélia Verchère, responsable du développement de la gestion privée à Paris.

forte relation de proximité avec ses clients. « Nous avons encore une marge de progression pour toucher l'ensemble de notre clientèle potentielle », souligne David Koegler.

Une offre tournée vers la création de valeur en actifs cotés et non cotés

À la différence d'une banque classique, Lazard Frères Gestion revendique un positionnement d'artisan du conseil patrimonial. « Nous ne faisons ni standardisation ni segmentation. Grâce à notre expertise en ingénierie patrimoniale notamment, chaque solution est conçue pour répondre aux objectifs uniques de chaque client », souligne Aurélia Verchère. L'accompagnement sur le plan de la fiscalité permet en particulier d'éviter certaines erreurs stratégiques majeures.

Côté investissement, l'approche de Lazard Frères Gestion repose sur la sélection d'entreprises qui se distinguent par leur capacité à créer de la valeur sur le long terme tout en prenant en compte les enjeux du développement durable. Tous les nouveaux mandats de gestion intègrent ainsi une grille ESG exigeante.

Enfin, dans le domaine du Private Equity, la Maison bénéficie d'une offre variée. En parallèle de son premier millésime en fonds de fonds, Lazard Frères Gestion a développé un partenariat avec Elaia et fondé une joint-venture, Lazard Elaia Capital, pour investir dans des entreprises européennes non cotées à la pointe de l'innovation technologique.

Un esprit « club »

Enfin, Lazard Frères Gestion ne se limite pas à la gestion financière. « Nous organisons régulièrement des événements privés pour nos clients, afin de leur permettre de développer leur réseau et de partager des moments privilégiés », explique Aurélia Verchère. « Nos événements autour de la culture, des personnalités du monde économique ou encore du leadership féminin rassemblent des profils variés dans un cadre propice au dialogue », confie David Koegler.

En combinant expertise, personnalisation et proximité, Lazard Frères Gestion s'impose comme un acteur incontournable de la gestion privée. Une trajectoire qui reflète parfaitement sa devise : « Votre histoire, notre engagement. »

Transparence salariale : la stratégie de Steeve Ducellier pour mieux anticiper

Corinne Caillaud

Le directeur général d'Handicall, avec son service des ressources humaines, ont dû faire des investissements pour être en règle en juin 2026. Il partage son parcours, détaillant les choix qu'il a faits et les pièges à éviter.

Pour Steeve Ducellier, directeur général d'Handicall, cela ne fait pas l'ombre d'un doute : la transposition de la directive européenne sur la transparence salariale qui entrera en vigueur en France le 7 juin 2026 « sera un vrai bouleversement ». Ce quadragénaire qui pilote une entreprise adaptée avec quatre centres d'appels inclusifs à Bordeaux, Tours, Chartres et Lyon en a acquis la certitude depuis qu'il a entrepris de revoir sa politique salariale... il y a deux ans.

Ce chantier s'est intégré dans une redéfinition globale du « parcours collaborateur ». Pour travailler en profondeur le volet rémunération, Steeve Ducellier a fait appel au cabinet de conseil How Much, spécialiste de ce sujet. « Chez nous, comme dans beaucoup d'entreprises, les rémunérations étaient un irritant. C'est pourquoi je souhaitais un audit sur ce point précis et des préconisations afin de mieux les valoriser ». C'est dans ce cadre que le dirigeant a été sensibilisé à la transposition de la directive européenne. « Elle induit certes de nouvelles obligations. Mais on peut aussi s'en saisir comme d'une opportunité pour s'assurer de l'égalité de rémunération sur les postes et en faire un atout pour recruter », assure-t-il.

« Chez nous, comme dans beaucoup d'entreprises, les rémunérations étaient un irritant. C'est pourquoi je souhaitais un audit sur ce point précis et des préconisations afin de mieux les valoriser »

Steeve Ducellier

Directeur général d'Handicall

À son arrivée chez Handicall en 2010, qui ne dispose alors que de trois sites, il constate qu'il existe trois niveaux de rémunération pour des mêmes postes. « Cela tenait au poids de l'histoire et de la vie économique de l'organisation », estime Steeve Ducellier. « Une entreprise est une structure mouvante. Handicall a été créée en 2004. Deux ans après, la société a été reprise à la barre du tribunal de commerce avec vingt salariés. Puis sous l'impulsion de ses nouveaux dirigeants, l'effectif est passé de 40 à 250 personnes entre 2010 et 2020, pour atteindre aujourd'hui les 400 collaborateurs », détaille-t-il. Depuis l'été dernier, Handicall a été rachetée par le groupe d'assurance Finare.

En raison du développement de l'entreprise et de la rapide croissance de ses effectifs, s'équiper d'un outil de système d'information sur les ressources humaines (SIRH) lui est apparu incontournable dès 2020. « Structurer des données facilement exploitables devenait compliqué. Nous devons aussi procéder à des extractions de chiffres et réaliser des comparaisons pour alimenter la base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE) et fournir toutes les informations nécessaires au comité économique et social (CSE) ainsi qu'aux représentants du personnel. De fait nous ne pouvions plus faire l'impossible sur ce type d'outil », admet le dirigeant. Sans compter qu'avec le règlement général sur la protection des données (RGPD), « il n'était plus question d'échanger de simples fichiers Excel. L'enjeu autour de la donnée est essentiel », assure-t-il.

Steeve Ducellier se félicite d'autant plus de cette acquisition, qu'il ne voit pas comment il pourrait se mettre en règle avec la directive sur la transparence des rémunérations sans cet outil. Regrouper les emplois par niveaux de responsabilité, se plonger dans l'historique des rémunérations et analyser les écarts sont des opérations complexes. Mais trouver le bon outil a été un travail de longue haleine pour Handicall. L'entreprise souhaitait à la fois que la paye soit intégrée dans le SIRH et pouvoir créer des connexions avec des

systèmes existants afin de récupérer des données sur la gestion du temps de manière automatisée. Reste que le montant de cet investissement n'est pas négligeable. « Il s'élève environ à 100 000 euros en intégrant le coût des licences, le paramétrage de l'outil et les formations des utilisateurs à raison de 1000 euros la journée ».

Malgré ce système et bien que pour 80 % de ses salariés, il existe peu de différentiels de revenus, son service de ressources humaines, composé de sept personnes, consacre beaucoup de

temps à la préparation des éléments qui devront être disponibles en juin prochain. La directive prévoit notamment de rendre accessibles aux salariés les critères utilisés pour les rémunérations et leur progression. « L'équipe doit prendre du temps pour construire les tableaux de bord, les analyser, puis mettre en place des plans d'action pour corriger les écarts. Nous accordons une grande vigilance à l'aspect réglementaire car en cas de contrôle, si nous ne sommes pas en conformité, nous devrons passer à la caisse », redoute Steeve Ducellier.

Son service RH devra par la suite suivre ces indicateurs et les mettre à jour. « Cela s'ajoute à un environnement RH déjà très chargé et qui devient de plus en plus compliqué », remarque le dirigeant qui a choisi de spécialiser son organisation. « Une responsable des ressources humaines ne peut pas maîtriser à la fois la paye, le recrutement et le quotidien », estime-t-il.

Élu depuis juin président du Centre des jeunes dirigeants (CJD) Touraine, Steeve Ducellier a tenu à alerter les 80 entrepreneurs rassemblés lors

d'une des plénières de l'organisation, sur l'urgence à s'atteler à ce dossier. « J'ai été très surpris car beaucoup d'entre eux ne mesuraient pas l'ampleur du chantier. Quant à ceux qui emploient moins de 50 salariés et qui pour l'heure ne sont pas tenus à cette obligation, ils ont tout intérêt à s'intéresser au sujet car lorsqu'ils voudront recruter, tous les candidats poseront les mêmes questions concernant la rémunération, quelle que soit la taille de l'entreprise et ils devront savoir y répondre ». ■



Le centre d'appels Handicall de Tours. La société en possède trois autres situés à Bordeaux, à Chartres et à Lyon. VINCENT BOISOT VIA HANDICALL

Grâce à des avantages sociaux simples, ces dirigeants versent davantage à leurs collaborateurs

Anne Bodescot

Des entreprises de menuiserie, des spécialistes du médical pour leurs aidants-soignants par exemple, des cabinets de conseil huppés, beaucoup de petites sociétés technologiques... Les clients de la start-up May n'ont que peu de points communs entre eux, hormis celui d'avoir envie de fidéliser des salariés et de les attirer, dans des métiers difficiles ou des secteurs où leurs compétences sont convoitées. Ils se sont tournés vers cette start-up parce qu'elle gère clé en main pour eux ce que le Comité social et économique (CSE) organise dans les grands groupes : les petits « cadeaux » et autres avantages (culture, vacances, sport...) qu'il est possible d'accorder aux salariés et qui sont exonérés de cotisations sociales.

« Cela ne coûte pas très cher à l'entreprise et c'est évidemment très bien accueilli par les salariés », explique Mathieu Hordesseaux, cofondateur de MyCater, un collectif de traiteurs engagés. L'an prochain, cette jeune entreprise instaurera pour chacun de ses dix collaborateurs une cagnotte de 300 euros à dépenser pour la culture ou le sport. « C'est en mettant en place les titres repas pour eux avec May que j'ai découvert cette possibilité. Nous n'avons pas de service ressources

humaines et je dispose de peu de temps pour ces sujets. Que tout soit géré clé en main est donc très appréciable », indique ce jeune patron.

Certaines TPE ou PME commandent déjà des chèques ou carte-cadeau, culture ou sport pour leurs salariés, souvent auprès de l'entreprise qui gère pour elle les titres repas. Mais ils ne sont utilisables que dans certaines enseignes dont l'activité prouve à l'Urssaf que les sommes versées aux salariés ont bien été affectées à des dépenses (culture, vacances...) concernées par l'exonération de cotisations sociales.

« Nous n'avons pas de service ressources humaines et je dispose de peu de temps pour ces sujets. Que tout soit géré clé en main est donc très appréciable »

Mathieu Hordesseaux
Cofondateur de MyCater

Les offres des start-up comme May ou Múcho sont plus souples. Chez May, les salariés sont invités par mail à télécharger l'appli et à y connecter leur compte bancaire et leur carte habituelle. « Quand ils règlent ensuite une place de cinéma, l'entrée à un match sportif ou un billet de train pour

les congés par exemple, avec leur carte bancaire, notre intelligence artificielle détecte que cette dépense est éligible au dispositif mis en place par l'entreprise et propose de la rembourser. S'il est d'accord, nous puissions la somme correspondante dans la cagnotte pour la verser sur leur compte bancaire », explique Boris Jottreau, cofondateur de la plateforme May, qui compte parmi ses actionnaires Upcoop (ex-Chèque déjeuner). Les dépenses étant bien identifiées, il sera possible de prouver à l'Urssaf que les fonds ont été utilisés conformément à l'usage prévu (exonéré de cotisations sociales).

Chez Múcho, le fonctionnement est un peu différent. Une carte Visa est distribuée à chaque salarié, crédité de la somme prévue par l'entreprise. « Quand le salarié souhaite utiliser sa cagnotte, il lui suffit de payer avec cette carte. Ce qui est intéressant, c'est qu'il peut la connecter à son compte bancaire. Ainsi, s'il règle une dépense qui dépasse le montant crédité sur la carte, le surplus est prélevé sur son compte. Cela permet de régler des achats en magasin ou sur internet sans être limité par le plafond de la cagnotte », résume Christophe Doré, cofondateur de Múcho, startup soutenue et financée par BNP Paribas.

Plus de risque donc de laisser sur la carte de petites sommes trop souvent oubliées. « La carte Visa est valable partout, mais nous savons si une

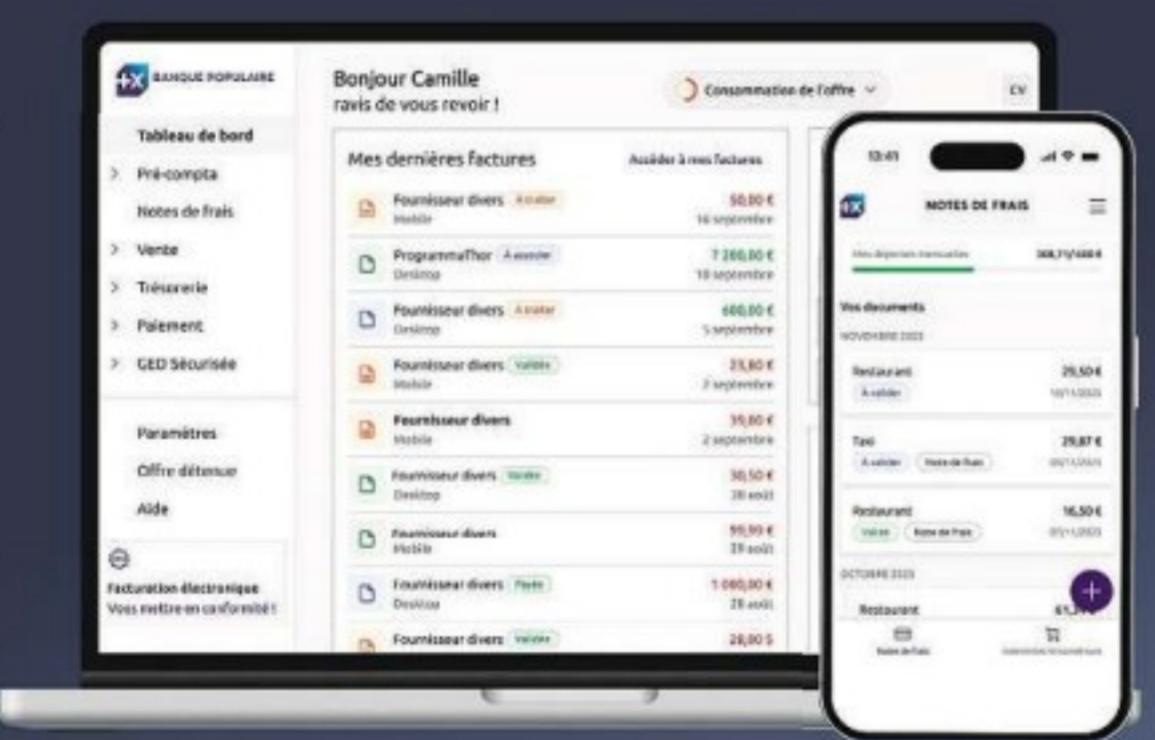
dépense est éligible ou pas à la cagnotte grâce à une analyse très fine que nous menons sur le numéro SIRET du commerçant », pointe le dirigeant. Là aussi, il est donc facile de justifier auprès de l'Urssaf de l'utilisation des fonds, même chez un libraire de quartier ou un petit théâtre.

Ces solutions peuvent être déployées par le dirigeant de l'entreprise unilatéralement, sans formalités internes particulières. Elles coûtent quelques euros par mois et par salarié, en plus de la somme versée sur la cagnotte, modifiable chaque année selon par exemple l'état des finances de la TPE ou PME. Celle-ci peut affecter la cagnotte à certaines activités (par exemple uniquement la culture), mais une grande majorité choisissent d'offrir une cagnotte « générale » utilisable pour toutes les dépenses ouvrant droit à exonération de cotisations (vacances, sport, culture...).

Certaines élargissent même la formule aux titres repas et autres forfaits mobilités durables. « Si le collaborateur loue un vélo ou fait réparer le sien, et que son employeur a prévu un forfait mobilités durables, il peut ainsi se faire rembourser sur sa cagnotte », ajoute Boris Jottreau. En prime, souvent, les salariés ont aussi accès à une billetterie offrant différentes réductions pour des spectacles, des salles de sport, notamment, comme le font les CSE des plus grosses entreprises. ■



Gagnez du temps pour ce qui compte vraiment.



**Gérez facilement vos factures
et notes de frais et anticipiez
le passage à la e-facturation.**

- Accessible depuis votre espace client Pro
- 1^{er} niveau de service gratuit⁽¹⁾

**BANQUE +X
POPULAIRE**

la réussite est en vous

(1) Le service Gestion de factures comporte 5 niveaux de service avec une tarification associée. Le 1^{er} niveau de service « Découverte » est gratuit (hors coût du fournisseur d'accès à internet). Voir conditions du service Gestion de factures dans les conditions générales de banque à distance et les brochures tarifaires des clientèles professionnelles sur www.banquepopulaire.fr ou en agence.

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 207 603 030 euros - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - RCS PARIS N° 493 455 042 - Crédit photo : Getty Images.

**BANQUE
COOPÉRATIVE ET LOCALE**

Anne Bodetot

Sa société produit d'extraordinaires jus de fruits. Depuis neuf ans, il a choisi de ne plus la diriger seul.

C'est au Train Bleu, gare de Lyon, qu'ils se sont rencontrés pour la première fois, en 2016. Trois heures mémorables de discussion à bâtons rompus. Alain Milliat avait depuis près de vingt ans patiemment développé l'entreprise qu'il avait fondée. Les délicieux jus de fruits qui portent son nom étaient déjà vendus dans les grands hôtels, les restaurants étoilés, les épiceries fines et servis dans les soirées de gala... À cinquante ans, à la tête de 35 salariés, il cherchait un directeur général pour le seconder. « Il n'y avait pas vraiment de descriptif de poste. Je cherchais quelqu'un que je serais heureux de voir tous les matins et qui comblerait mes manques », sourit ce patron amoureux du beau et du bon.

Jeune trentenaire à l'époque, le champenois Pierre-Olivier Gandon, lui, voulait sortir du conseil où il avait œuvré notamment pour Nespresso ou Chanel. « J'avais entendu dire qu'Alain Milliat cherchait quelqu'un. C'était une jolie marque, le secteur me plaisait. J'ai proposé à Alain de le rencontrer. J'ai senti chez lui la volonté de laisser à l'autre une place réelle, de l'accompagner », sourit cet orateur brillant (avant HEC, il est passé par une classe préparatoire littéraire). La question, à la tête des entreprises familiales, est toujours de savoir s'il y aura de la place pour deux.

Difficile en effet de trouver sa place aux côtés d'un patron qui a bâti sa PME pas à pas et que certains de ses 5 000 clients ont encore parfois aujourd'hui le réflexe d'appeler directement. À 18 ans, quand il a repris la ferme familiale, près de Lyon, et planté des vergers, il n'imaginait pourtant pas ce parcours. Mais à la fin des années 1990, la grande distribution a mis la main sur le marché et fait baisser les prix. La région lyonnaise, pénalisée par les coûts de transport, a perdu en compétitivité face à d'autres zones de production plus proches des grands bassins de consommation.

« À l'époque, il n'y avait pas de notion de plaisir dans les jus de fruits, ils servaient surtout à écouter les récoltes, se souvient Alain Milliat. J'ai élaboré les miens et ai envoyé des échantillons aux grands chefs de l'époque (Bocuse, Trois-gros...), que pourtant je ne connaissais



ALAIN MILLIAT

Alain Milliat et son tandem gagnant avec un directeur général

pas, je les ai fait goûter à 60 sommeliers, de Relais et Châteaux...». Tests réussis. Les efforts de ce gastronome, qui peaufine ses jus, sont récompensés. La marque s'installe au Lafayette Gourmet et au Bon Marché Rive Gauche. Pendant dix ans, presque seul, Alain Milliat travaille les saveurs, les textures, le design, gère les fournisseurs, les clients.

Les volumes progressent, mais il faut développer l'outil de production. En 2007, Alain Milliat accueille pour la première fois un associé, un de ses proches. « Quand vous êtes seul à diriger, le risque est que personne n'ose vous contredire, apporter une vision nouvelle », résume-t-il. L'entreprise lève des capitaux (Audacia, le fonds de Charles Beigbeder, y investira, remplacé en 2016 par le groupe Chevrillon, aujourd'hui majoritaire), se structure, ouvre une nouvelle usine près de Valence en 2013, se lance à l'export. Mais le patron chef d'orchestre entend se concentrer sur la création, les matières premières et la vision. Le reste revient au directeur général, Pierre-Olivier Gandon.

Les deux dirigeants escomptaient s'enrichir de leurs différences de formation, d'âge et de caractères. Mais elles créent surtout, les trois premières années, des moments de forte tension. « J'avais tendance à vouloir aller vite. Alain est la tempérance, le gardien du temple, il m'a appris la patience, même dans la négociation », se souvient Pierre-Olivier Gandon.

« Quand vous êtes seul à diriger, le risque est que personne n'ose vous contredire, apporter une vision nouvelle »

Alain Milliat

Fondateur de la société Alain Milliat

Être le numéro 2, quand le fondateur incarne toujours l'entreprise, exige une bonne dose d'abnégation. Alain Milliat y est sensible. « Si la communication n'est pas parfaite, les incompréhensions, les frustrations deviennent de petites croyances qui em-

poisonnent la relation », remarque ce patron psychologue.

Les qualités humaines les ont aidés à surmonter l'obstacle. « Il y a toujours chez Alain cette délicatesse, cette intention de faire attention à l'autre, cette joie au travail que nous partageons, reconnaît Pierre-Olivier Gandon. Et maintenant, j'ai appris à parler sa langue, à décrypter sa pensée, à la traduire pour les autres et même à sentir quand quelque chose le préoccupe », s'amuse-t-il. Le lien, désormais, est presque permanent. Quand ils ne sont pas ensemble, ils se parlent plusieurs fois par jour au téléphone.

« Il fait tout ce que je n'aimais pas, il est aux prises avec le quotidien. Et il m'a fait prendre conscience qu'il fallait parfois accélérer ». En dix ans, l'entreprise a en effet fait un bond en avant, avec une croissance de plus de 10 % par an. Ses effectifs se sont renforcés (50 salariés aujourd'hui). Le chiffre d'affaires est passé de 7 millions d'euros en 2015 à 20 millions, malgré le douloureux épisode du Covid. Il est réalisé aux deux tiers dans l'hôtellerie et la restauration

et, pour un tiers, dans les commerces de proximité, et pour 30 % à l'international, non seulement au Japon (son premier marché hors de France), où Alain Milliat a depuis longtemps sa renommée, mais aussi aux États-Unis ou au Moyen-Orient. « J'ai beaucoup voyagé pendant quelques années », sourit Pierre-Olivier Gandon.

Il a aussi structuré l'entreprise. Un comité de direction a été créé. Des mesures ont été prises pour renforcer la politique sociale en faveur des collaborateurs. L'offre s'est aussi étendue, avec 8 parfums de confitures, des infusions glacées, des boissons rafraîchissantes, bio et naturelles, ou encore, depuis peu, avec un tournant stratégique : des alternatives aux boissons alcoolisées, comme des jus de raisin pétillants monocépages (Chardonnay, etc.) ou des ingrédients pour les cocktails. Alain Milliat, lui, prend le temps de travailler sur les créations. Tout un programme. Réduire le taux de sucre de ses jus de raisin pétillants a par exemple impliqué des vendanges précoces sur des parcelles particulières. ■

Ces jeunes qui se lancent grâce à la franchise

Frédéric de Moncaillet

Le modèle n'est plus perçu comme rigide ni daté. Il séduit de plus en plus la génération montante.

Vingt-trois ans et déjà franchisée. Lisa Burckbuchler n'a pas perdu de temps. En aout dernier, elle a ouvert son agence Babychou Services, à Obernai (Bas-Rhin). « J'ai commencé très tôt dans les métiers de la petite enfance : baby-sitter, stagiaire, alternante, puis responsable RH. J'ai parcouru toutes les étapes. » Si l'intéressée a opté aussi tôt pour la franchise, c'est parce qu'elle ne voulait pas partir de zéro pour développer son projet.

« Babychou Services m'a donné un cadre, une méthode et une expertise qui me permettent de me concentrer sur l'essentiel : accompagner les familles et créer une équipe solide. » Quand bien même Lisa Burckbuchler dit qu'elle avait l'envie et un minimum de compétences pour se lancer, elle constate qu'elle n'aurait jamais pu bâtir seule aussi vite, ni aussi bien, une telle structure. « La franchise est un réel partenaire, qui témoigne qu'on peut être jeune, sérieux et entreprendre avec exigence. »

La trajectoire de Lisa Burckbuchler vient confirmer une tendance selon laquelle la franchise suscite un intérêt

croissant de la part de la génération montante. Dans sa dernière enquête, la Fédération française de la franchise (FFF) pointe une dynamique assez inédite : 66 % des jeunes de 18 à 24 ans intéressés par l'ouverture d'un commerce envisagent d'ouvrir leur point de vente en franchise, soit un bond de 6 points en un an. « Cette attractivité record tient d'abord à un rajeunissement de l'image, souligne Véronique Discours-Buhot, déléguée générale de la FFF. La franchise, longtemps perçue comme un modèle rigide et un peu rétrograde, apparaît aujourd'hui comme un entrepreneuriat moderne, accompagné et collaboratif qui séduit la nouvelle vague. »

« On mène vraiment sa barque »
Selon cette même enquête, 52 % des « aspirants créateurs » envisagent la franchise comme un relais efficace, soit un gain de 9 points. Parallèlement, ils sont 91 % parmi les franchisés de moins de 35 ans à recommander spontanément la démarche (versus 87 % en moyenne). Enfin, toujours chez les moins de 35 ans, deux franchisés sur trois sont des femmes. « Elles trou-

vent dans ce cadre structurant un environnement moins hostile, commente Véronique Discours-Buhot, avec un accompagnement qui compense certaines inégalités systémiques d'accès au financement, particulièrement critiques en période de resserrement du crédit. » Pour



« La franchise est un réel partenaire », explique Lisa Burckbuchler, qui a ouvert son agence Babychou Services, à Obernai. RADIO FRANCE/MAXPPP

les femmes comme pour les hommes, tous les niveaux de diplôme sont représentés, du CAP au bac +4 et au-delà.

Alexis Jamet, lui aussi, est un jeune franchisé, avec un restaurant L'Atelier Artisan Crêpier implanté à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). « J'attaquais un

nouveau métier et c'est primordial d'être rassuré comme je le souhaitais, avec une certaine garantie en matière de recettes, des fournisseurs de qualité avec des prix négociés, et surtout cette possibilité d'être entouré, ce qui commence dès la formation. » Il ne cache pas les difficultés à embrasser ses nouvelles fonctions, ni les obstacles pour recruter, mais il parle déjà d'ouvrir rapidement un deuxième restaurant. « Parmi les satisfactions, le fait d'être indépendant est notable. On mène vraiment sa barque. Fixer des objectifs et les tenir est aussi très valorisant. »

Toute cette nouvelle génération qui se lance dans la franchise doit appréhender des conditions financières exigeantes, à commencer par le ticket d'entrée, plus ou moins abordable selon les filières. Il leur faut également jauger la valeur de l'accompagnement, si celui-ci est aussi robuste qu'avancé. Dans tous les cas de figure, il faut être bien conscient que les moyens mis à disposition pour développer une activité, la notoriété de la marque, l'acquisition d'un savoir-faire ou encore la limitation des risques financiers sont des atouts à faire fructifier par soi-même. ■

Un appareil qui détecte les otites distingué par le Handitech Trophy

Corinne Caillaud

Marine Torrollment, l'une des neuf lauréates de l'édition 2025, a créé Oticheck.

Efant très attachant, Cyprien n'en était pas moins un petit garçon agité avec des difficultés de concentration qui se sont amplifiées dès son entrée en CP. Cette même année, un examen médical a permis de découvrir qu'il souffrait d'une déficience auditive importante due à des otites à répétition. Le cas de Cyprien n'est malheureusement pas isolé. « Les otites sévères persistantes et non diagnostiquées sont la première cause de surdité chez nos enfants », pointe Marine Torrollment dont l'innovation Oticheck va permettre de contrôler facilement les oreilles des enfants et de détecter les otites moyennes. Le 17 novembre, la jeune femme de 35 ans a été distinguée lors du Handitech Trophy, remportant le prix Parcours et dispositif de santé.

Elle-même sujette à ce problème, c'est lorsqu'elles deux enfants, nés en 2019 et 2022, ont à leur tour enchaîné les otites que Marine Torrollment a décidé de s'intéresser de près au sujet. Cet ingénieur dans les technologies de l'information pour la santé, issue de Télécom physique Strasbourg, a pu s'appuyer sur ses six années d'expérience dans le secteur médical pour mener ses recherches.

Après ses études elle a notamment occupé un poste d'ingénier logiciel au sein de la start-up Fluoptics, puis a intégré en avril 2020 la société Blue-ortho en tant que chef de projet logiciel dans le domaine de la chirurgie orthopédique. Convaincue qu'il était possible de trouver une solution fiable pour dépister les otites et éviter les complications nécessitant une opération pour la pose d'aérateurs trans-tympaniques, elle teste son intuition auprès de professionnels de la santé. Elle se rapproche de la communauté d'oto-rhino-laryngologues (ORL) dont nombre d'entre eux lui apportent leur soutien. « Ils m'ont confortée dans l'idée qu'il y avait bien quelque chose à entreprendre dans un cadre préventif. Par ailleurs, cela répond aussi à une demande de l'OMS qui communique sur le besoin de mieux repérer les otites », relève Marine Torrollment.

Beaucoup de médecins utilisent un otoscope optique pour examiner le conduit auditif externe et le tympan. « Mais cet



Marine Torrollment (à droite) reçoit le prix Parcours et dispositif de santé du Handitech Trophy, le 17 novembre, à Paris.

L'EXPERTISE

Le choc émotionnel est désormais un accident du travail



COLLECTION PERSONNELLE

MURIEL PARIENTE
ASSOCIÉE DU CABINET ASHURST

instrument médical n'est pas totalement efficace », relève Marine Torrollment qui a choisi de s'inspirer des équipements des ORL basés sur l'acoustique. En 2023, elle décide de se consacrer à son projet pour concevoir un détecteur d'otites moyennes. Elle remporte plusieurs concours de start-up puis fonde la société O-Techno. La Grenobloise imagine un appareil très simple d'utilisation à destination des médecins généralistes mais aussi des parents et du personnel de crèches.

Pour développer sa solution, elle s'adjoint les compétences de Réda Bekkar,

« La communauté d'oto-rhino-laryngologistes m'a confortée dans l'idée qu'il y avait bien quelque chose à entreprendre dans un cadre préventif »

Marine Torrollment
Cofondatrice d'O-Techno

auteur d'une thèse sur le traitement du signal, qu'elle rencontre via le réseau Pépite oZer, porté par l'Université Grenoble Alpes. Ancien du CEA Grenoble et de la société eLichens, ce féru de défi technologique devient son associé. « C'est l'alliance entre technologie et utilité médicale qui me motive à concevoir un produit précis, intuitif et accessible », assure le jeune homme de 34 ans. Les deux complices signent un contrat de collaboration avec le laboratoire acoustique du Mans qui les accompagne dans leurs recherches. O-Techno travaille avec plusieurs prestataires notamment pour la conception du design de leur dispositif.

Partis avec un capital social de 70 000 euros, les deux associés ont réussi à lever des fonds. Ils ont notamment obtenu un prêt d'amorçage de Bpifrance du même montant. Ils ont aussi bénéficié d'un prêt d'honneur du réseau Entreprendre Isère abondé par la région, d'un montant de 90 000 euros. Détenteurs du label deeptech, Marine Torrollment et Réda

Bekkar ont par ailleurs décroché la bourse French Tech Émergence. Au total, ils disposent de 410 000 euros pour financer les essais cliniques exploratoires et le développement de leur solution Oticheck.

Semblable à un thermomètre auriculaire, cet appareil placé à l'entrée du conduit auditif détecte en quelques secondes, grâce à une petite mélodie, la présence ou l'absence d'une otite moyenne chez l'enfant. Dans le premier cas le test coloré devient rouge, dans le second il s'affiche en vert. L'efficacité d'Oticheck tient dans sa capacité à analyser la réponse acoustique de l'oreille et à déterminer la présence ou non d'une infection caractéristique d'une otite moyenne. L'année 2026 sera dédiée à la phase exploratoire et 2027 aux mesures de performance, avec un objectif de mise sur le marché via les pharmacies et les magasins de puériculture en 2028. Pour ce faire, les deux associés devront encore faire entrer des investisseurs au capital pour ce projet à hauteur de 5 millions d'euros. ■

La jurisprudence admet désormais le choc émotionnel comme accident du travail, dès lors qu'un événement soudain, survenu sur le temps et le lieu de travail, entraîne une lésion psychique médicalement constatée. Si la Cour de cassation avait d'abord réservé cette qualification à des événements extraordinaires, telle que l'agression armée d'un salarié de banque, elle l'a progressivement étendue à des situations ordinaires de la vie professionnelle. Ainsi, un malaise survenu lors d'un entretien préalable au licenciement a été reconnu comme accident du travail, alors même qu'aucune attitude inappropriée de l'employeur n'était établie.

Les juridictions du fond reconnaissent le choc émotionnel comme accident du travail dans des contextes variés : des pleurs ou une crise d'angoisse en entretien, le choc lié à l'annonce d'une inaptitude ou encore le stress consécutif à un entretien d'évaluation conduit sans agressivité particulière. La preuve, souvent délicate en matière de lésions psychiques, s'en trouve facilitée : la gravité de l'événement n'étant pas une condition, il suffit d'en établir la matérialité.

Les conséquences sont significatives pour les employeurs. La reconnaissance d'un accident du travail déclenche la protection contre le licenciement pendant la suspension du contrat, n'autorisant la rupture qu'en cas de faute grave ou d'impossibilité de maintien pour motif étranger à l'accident. Ce régime protecteur vise légitimement à garantir le maintien dans l'emploi des salariés victimes d'accidents du travail, mais peut conduire à des situations de blocage. Une procédure disciplinaire peut ainsi se trouver paralysée si un choc émotionnel est retenu à l'occasion d'un entretien préalable, d'autant plus si l'arrêt de travail se prolonge.

Face à cette jurisprudence extensive et aux dérives possibles liées à la facilité de reconnaissance du choc émotionnel comme accident du travail, des propositions de rééquilibrage émergent : imposer une expertise psychiatrique au-delà d'un bref arrêt de travail lié à un choc émotionnel, garantir un meilleur encadrement des prescriptions médicales, exclure les situations relevant du fonctionnement normal de l'entreprise, ou encore développer la pratique d'expertises médicales contradictoires. Si ces pistes n'ont pas à ce jour été retenues, elles témoignent de la nécessité d'articuler protection de la santé mentale des salariés et sécurité juridique des employeurs. ■

Cadeau de Noël aux clients : peut-on s'en passer ?

Enjeux de conformité, gestes commerciaux tout au long de l'année plutôt qu'un seul présent en décembre... Seules les PME semblent rester fidèles à cette tradition.

Les chefs d'entreprise seront-ils généreux à Noël avec leurs relations d'affaires ? Rien n'est moins sûr. « Au-delà des difficultés économiques de certaines sociétés, offrir un cadeau à des clients devient moins fréquent pour des questions de transparence financière et de conformité », constate David Leclercq associé du cabinet d'expertise comptable Kapstone. Des salariés refusent en effet les présents qu'ils reçoivent car le règlement de leur entreprise leur interdit tout bonnement de les accepter. Si cela se vérifie surtout dans les grands groupes, les TPE et PME restent toutefois plus attachées à cette tradition.

C'est le cas de Catherine Guerniou, à la tête de la Fenêtre, un atelier de fabrication de fenêtres de l'Est parisien, qui travaille avec des entreprises du BTP. « C'est une manière de remercier nos clients pour leur confiance et leur fidélité », affirme la dirigeante qui est aussi vice-présidente déléguée de la CPME. Catherine Guerniou est même doublement attentionnée puisque dès la fin novembre, elle adresse par la poste près de 500 calendriers de l'Avent « maison », qu'elle fait garnir de chocolats fabriqués en France. « C'est aussi un clin d'œil à notre activité, avec une fenêtre à ouvrir chaque jour », explique-t-elle. Tous les ans, il reflète le thème de l'engagement sociétal de l'entreprise. Pour 2025, il s'agit de la circularité et il est illustré de jouets auxquels une deuxième vie peut être donnée. Sur

chacun d'entre eux figure une photo d'un salarié de la Fenêtre.

Cette épicerie offre dans un deuxième temps un second présent et travaille pour cela en collaboration avec un viticulteur. Elle ajoute au vin un produit salé ou sucré qu'elle souhaite mettre en avant. « Ce cadeau est envoyé aux personnes de notre écosystème comme le service administration des ventes des fournisseurs, ou encore les experts-comptables et avocats qui participent au développement de l'entreprise », indique-t-elle. Ces meilleurs clients reçoivent

quant à eux un coffret gourmand de la Grande Epicerie de Paris. L'an dernier ils étaient vingt. Cette année ce sera moitié moins. « 2025 est une année complexe. L'instabilité politique rend la vie des entreprises compliquée », déplore-t-elle.

« Esprit de famille »

D'ailleurs Catherine Guerniou n'a pas acheté de vin cette année et a puise dans son stock de 2024. En revanche elle a commandé des sablés chez un grand boulanger parisien. De fait son budget cadeaux, qui était de 15 000 euros l'an

passé, a été divisé par deux. « On est obligé de faire moins mais j'offre des produits de qualité. La convivialité est dans l'ADN des PME et je veille à entretenir un esprit de famille », confie-t-elle.

Pour Matthieu de Guillebon, de la société EcoTree, « les entreprises prolongent la tradition de Noël si elle a du sens. C'est pourquoi elles recherchent des cadeaux qui répondent à des valeurs, pas des gadgets qui partent à la poubelle ». EcoTree achète des forêts mal entretenues et en assure la gestion par la vente d'arbres. Nombre d'entreprises en font l'acquisition dans le cadre de leurs relations d'affaires. Si ces ventes peuvent aller de 15 à 2000 arbres par client, EcoTree précise que sa clientèle est composée de 60 % à 70 % de PME. Concrètement, elles adressent une carte-cadeau avec un code permettant au bénéficiaire de savoir où se situe l'arbre offert. « Nos entreprises clientes marquent ainsi leur engagement environnemental et font dans le même temps de la sensibilisation auprès de leurs partenaires commerciaux », relève Matthieu de Guillebon.

Quant aux commerces de détail, « les objets publicitaires tels le porte-monnaie ou porte-cartes gravés au nom de l'établissement pour récompenser le client de sa fidélité ont quasiment disparu », observe Philippe Coy, ex-président de la confédération nationale des buralistes. « Le consommateur est devenu un zappeur et nous avons glissé du cadeau de fin d'année à des programmes de fidélité pour le choyer toute l'année », pointe-t-il. ■



Des salariés refusent les présents qu'ils reçoivent car le règlement de leur entreprise leur interdit tout bonnement de les accepter. PIXARNO/STOCK ADOBE



Stéphane Girard
Directeur commercial
BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises

UNE DYNAMIQUE SANS PRÉCÉDENT

L'épargne d'entreprise progresse à un rythme inédit. Comment l'expliquez-vous ?

Stéphane Girard (SG) : Les dirigeants font face à un double défi : attirer et fidéliser les talents tout en proposant des avantages concrets pour leurs collaborateurs. L'épargne salariale et la retraite collective répondent à ces objectifs. Selon l'Association Française de la Gestion d'Actifs (AFG), les encours dépassent 220 milliards¹ d'euros à fin juin 2025, en hausse de 11,5%. Les plans d'épargne retraite assurantiels progressent également fortement. Cela montre que les salariés voient dans ces dispositifs un moyen concret de se constituer un revenu complémentaire, et les dirigeants, un outil stratégique pour motiver et fidéliser leurs équipes.

RENDRE L'ÉPARGNE SIMPLE ET ACCESSIBLE

Comment rendre ces dispositifs efficaces et simples à utiliser ?

SG : Un dispositif non compris ne crée aucune valeur. C'est pourquoi, chez

Préparer l'avenir, renforcer l'engagement

L'épargne d'entreprise : le levier pour accompagner la retraite et fidéliser les collaborateurs.

BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises (E&RE), nous avons renforcé la pédagogie et nos offres clés en main. En 2024, nous avons animé près de 600 réunions d'information, touchant 30000 salariés. Notre plateforme digitale innovante Mon Épargne Entreprise permet à chacun de suivre et piloter son épargne en France comme à l'international, avec des simulateurs pour anticiper sa retraite.

Nous proposons aussi des accompagnements individualisés afin que chaque salarié puisse optimiser son épargne selon ses besoins. Pour les dirigeants de TPE et PME, nous avons étendu notre offre : des solutions clés en main, simples à déployer et à gérer, sans complexité administrative, un vrai gain de temps pour le dirigeant.

LA RETRAITE : L'ATTENTE N°1 DES SALARIÉS

Pourquoi la préparation à la retraite devient-elle un levier RH majeur pour les entreprises ?

SG : La retraite est une vraie préoccupation pour les salariés. Notre dernière étude² révèle que 75% d'entre eux sont préoccupés par leur retraite, 84% veulent développer leurs connaissances sur ce sujet et 9 sur 10 jugent légitime que l'entreprise les accompagne.

Pour un dirigeant, répondre à cette attente n'est plus accessoire : c'est un devoir social et un levier puissant d'engagement durable dans l'entreprise. Dans un système où la répartition reste le socle, la capitalisation devient indispensable. Le PER d'entreprise est désormais au cœur de la préparation financière de la retraite des salariés. Et lorsque l'entreprise aide concrètement

ses collaborateurs sur un sujet aussi structurant, elle renforce naturellement leur engagement et leur fidélité.

DONNER DU SENS : L'ESSOR DE L'ÉPARGNE RESPONSABLE

Les salariés attendent-ils aussi une épargne plus engagée ?

SG : Les salariés attendent de plus en plus que leur épargne ait du sens. 85% se disent préoccupés par les enjeux sociaux et environnementaux. Les entreprises l'ont compris : proposer des fonds responsables et solidaires renforce la cohérence entre politiques RH et engagements RSE.

À fin 2024, chez BNP Paribas E&RE, nous gérons 4,82 milliards d'euros d'encours en fonds responsables (articles 8 et 9) et 2,66 milliards en fonds solidaires³. C'est une manière concrète d'offrir aux salariés une épargne qui corresponde à leurs valeurs.

UNE RECONNAISSANCE QUI COMpte POUR LES DIRIGEANTS

Vous avez reçu une récompense. Quelle portée pour les entreprises ?

SG : En septembre 2025, nous avons reçu le premier prix de la Corbeille Long Terme en épargne salariale par Mieux Vivre Votre Argent.

Cette distinction récompense la qualité et la régularité de notre gamme de Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE), et surtout le travail quotidien de nos équipes auprès de 26000 entreprises et 1,6 million

d'épargnants. C'est la garantie d'un dispositif solide pour nos clients épargnants et entreprises.

LES ENJEUX À VENIR

Quels seront les enjeux des prochaines années ?

SG : L'enjeu principal sera d'accompagner toujours mieux les entreprises pour qu'elles proposent à leurs salariés des solutions d'épargne efficaces et simples, adaptées à des parcours professionnels variés. La retraite par capitalisation, l'actionnariat salarié et l'épargne responsable deviendront des leviers essentiels pour fidéliser, motiver et attirer les talents.

C'est là tout le sens de notre action : faire de l'épargne d'entreprise un outil concret, performant et accessible, au service des salariés, des dirigeants et de l'entreprise.

« La retraite par capitalisation joue un rôle complémentaire essentiel. »

¹ Hors dispositifs assurantiels.

² Étude menée par CSA Research en mars 2025, pour le compte de BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises auprès de 2002 salariés du secteur privé.

³ Les fonds solidaires investissent 5% à 15% de leurs actifs dans des structures à fort impact social ou environnemental, issues de l'économie sociale et solidaire.

L'épargne d'entreprise au cœur des projets et de l'avenir de vos salariés.

Des solutions d'épargne salariale et de retraite collective conçues par des experts pour accompagner vos salariés dans leurs projets de vie et préparer leur retraite.



BNP PARIBAS
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES

Les investissements réalisés sur des supports financiers présentent un risque de perte en capital.

Avant de souscrire, pour une description plus complète des risques, reportez-vous aux prospectus/règlements et DIC disponibles sur www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com. BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises est un métier de BNP Paribas - SA au capital de 2233569514€ - Siège social : 16 bd des Italiens 75009 Paris - Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris - Identifiant CE FR766620-42449 - Société de courtage d'assurance immatriculée au registre ORIAS sous le n°07022735 (www.orias.fr) - Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du code des assurances - www.bnpparibas.com